

RAPPORT ANNUEL 2022



FONAREDD



République Démocratique du Congo
MINISTÈRE DES FINANCES
FONDS NATIONAL REDD



FONAREDD

Forêts de la RDC, poumon de la planète
Mobiliser et agir pour un développement durable

RAPPORT ANNUEL CONSOLIDÉ

Période du 01 janvier au 31 décembre 2022



Table des matières

1. Synthèse.....	7
2. Réalisations principales du Fonds National REDD+ fin 2022.....	19
2.1. Introduction.....	20
2.2. Réalisations programmatiques du Fonds à la fin de l'année 2022.....	21
2.3 Réalisation financière du Fonds à la fin de l'année 2022.....	28
2.4 Structure de Gouvernance du Fonds	32
2.4.1 Comité de Pilotage.....	32
2.4.2 Comité technique	35
2.4.3 Secrétariat Exécutif	42
2.5 Réalisation du plan de suivi & évaluation du FONAREDD 2022.....	44
2.6 Mobilisation des ressources.....	47
3. Progrès vers l'atteinte des jalons de la LOI.....	49
3.1 Synthèse de l'atteinte des jalons	50
3.2 Indicateurs harmonisés.....	52
3.3 Réalisations par pilier vis-à-vis de jalons.....	59
3.3.1 PILIER AGRICULTURE.....	59
3.4.2 PILIER ENERGIE.....	61
3.4.3 PILIER FORET.....	63
3.4.4 PILIER NORMES : MINES ET HYDROCARBURES.....	66
3.4.5 PILIER AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (AT).....	68
3.4.6 PILIER FONCIER.....	70
3.4.7 PILIER DEMOGRAPHIE.....	72
3.4.8 PILIER GOUVERNANCE.....	74
4. Performance des programmes.....	77
4.1 Performance des programmes sectoriels.....	78
A. Programme d'appui à la réforme foncière (PARF)	78
B. Programme d'appui à la réforme d'aménagement du territoire (PARAT).....	82
C. Programme de gestion durable de l'agriculture (GDA)	87
D. Programme d'appui aux Peuples Autochtones.....	91
E. Programme d'appui à la société civile	94
F. Programme d'appui à la mise en valeur durable des zones des savanes et de forêts dégradées (PSFD)	99



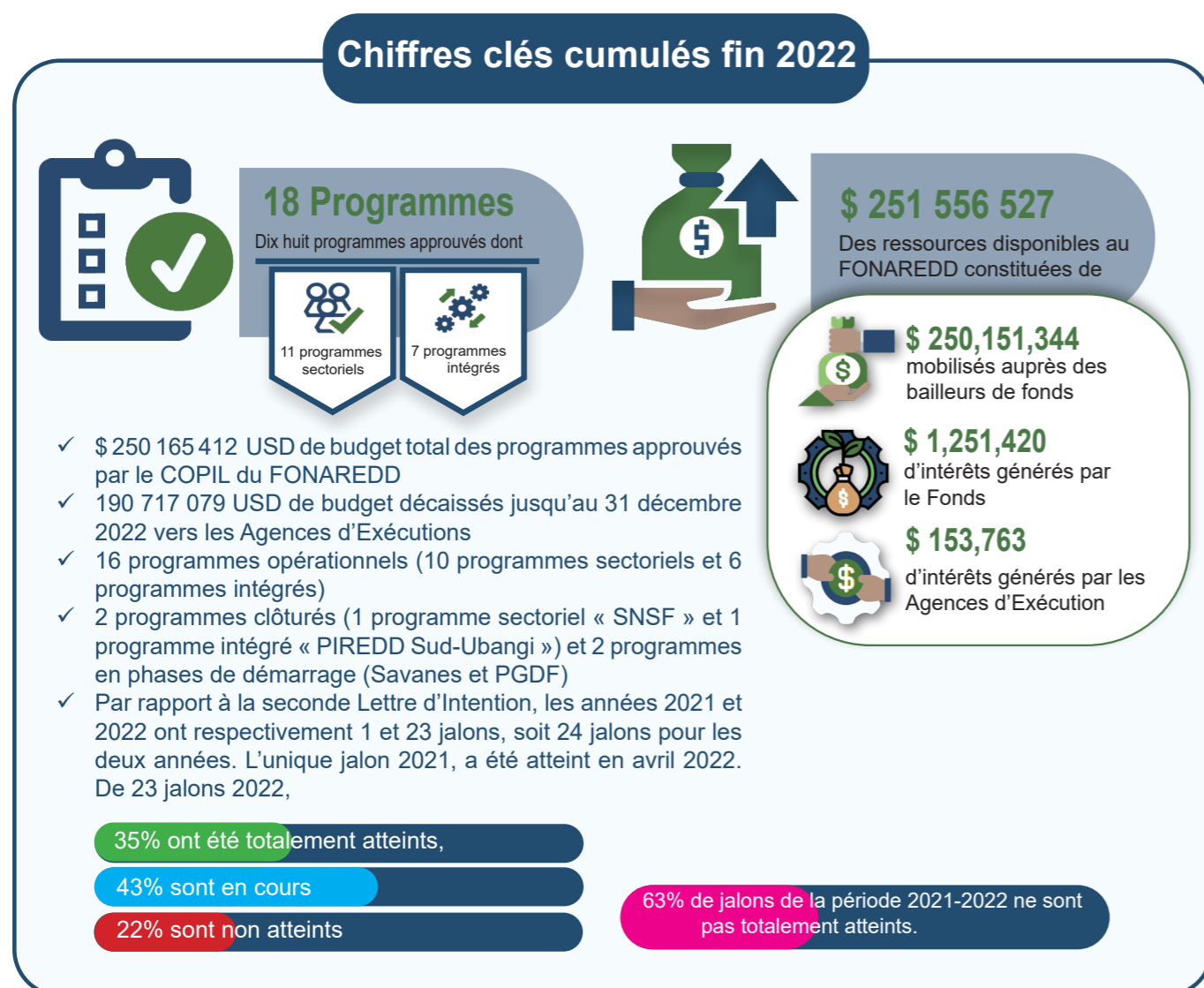
G. Programme de mise à l'échelle de la planification familiale (PROMIS).....	104
H. Programme d'Energie Durable.....	109
I. Programme de Gestion Durable des Forêts.....	115
J. Programme d'appui au Secrétariat Exécutif	118
4.2 Performances des programmes intégrés.....	124
K. Programme Intégré REDD de la province du Mai-Ndombe (PIREDD MAI-NDOMBE).....	124
L. Programme Intégré REDD Oriental (PIREDD Oriental).....	128
M. Programme intégré REDD de l'Equateur (PIREDD Equateur)	134
N. Programme Intégré de la MONGALA (PIREDD Mongala).....	138
O. Programme Intégré de Kwilu (PIREDD Kwilu).....	145
P. PIREDD Maniema Programme Intégré REDD du MANIEMA (PIREDD MANIEMA).....	148
5.Thèmes transversaux.....	155
5.1 Genre.....	156
5.1.1 Programmes répondants au genre	158
5.1.2 Programmes sensitifs au genre.....	159
5.1.2.1 Peu sensitif.....	159
5.1.2.2 Moyennement sensitifs.....	159
5.1.2.3 Plutôt sensitif.....	160
5.1.3 Réflexions sur la qualité de l'intégration de la dimension genre et le rôle du FONAREDD....	161
5.1.4 Les recommandations principales	163
5.2 Sauvegardes sociales et environnementales.....	164
5.3 Communication	167
5.4 Gestion des risques.....	168
6.Evaluation indépendantes des programmes 2021 et 2022.....	171
7.Leçons apprises et défis.....	177
7.1 Leçons apprises	178
7.2 Défis.....	179
8.CONCLUSION.....	181



1. Synthèse



PROGRES FINANCIER ET PROGRAMMATIQUE DU FONDS



De 2016 à la fin de l'année 2022, 18 programmes ont été approuvés pour une enveloppe globale de \$ 250 165 412. \$ 251 556 527 ont été effectivement mobilisés pour la mise en œuvre de ces programmes. Ces fonds mobilisés se répartissent par sources de financement comme suit : 4,1M USD de financement direct du Royaume de Suède ; **246,088,332** du Fonds CAFI dans le cadre des engagements relatifs aux deux lettres d'intention signées entre CAFI et le Gouvernement dont 25M USD de la Norvège alloué directement à la planification familiale.

Deux Programmes ont effectivement démarré en 2022 mais ne sont à ce stade que dans la phase de démarrage. Il s'agit du Programme de valorisation des Savanes et Forêts Dégradées « PSFD » et du Programme de Gestion Durable des Forêts « PGDF », tous deux portés par l'AFD en appui respectivement au Ministère de l'Agriculture et au Ministère d'Etat à l'Environnement.

Les deux programmes ont été approuvés respectivement depuis juillet et décembre 2019. Le retard enregistré pour leur démarrage est dû notamment à la lenteur observée dans la levée des conditions suspensives convenues entre l'AFD et les ministères sectoriels bénéficiaires de ces appuis (le Ministère d'Etat à l'Environnement et Développement Durable pour le PGDF, et le Ministère d'Agriculture pour le PSFD) et aussi par rapport aux procédures internes de l'agence.

Sur les décaissements totaux du FONAREDD vers les agences de mise en œuvre, 28567321 USD ont été transférés l'année 2022, répartis selon les programmes comme suit :

Table 1 : Décaissement des Deuxième tranches aux Agences d'Exécution

Project Id	Project	Transfers
116875	Promis PF (Planing Familial)	\$ 3 000 000,00
113546	Programme Energie Durable	\$ 1 638 007,00
105042	Coût Direct FONAREDD Secrétariat Exécutif	\$ 1 000 000,00
117600	PIREDD Equateur	\$ 2 500 000,00
103850	PIREDD Mai-Ndombe	\$ 10 000 000,00
126783	PIREDD Maniema	\$ 2 000 000,00
107819	PIREDD Orientale	\$ 6 036 247,00
103801	Programme d'appui à la Société Civile	\$ 300 000,00
103851	Programme d'Appui aux Peuples Autochtones	\$ 1 000 000,00
117920	Programme d'appui au Secretariat Exécutif	\$ 1 093 067,00
Total		\$ 28 567 321,00

Les résultats phares cumulatifs atteints par les programmes opérationnels depuis leur démarrage, par rapport à chaque pilier de la Lettre d'intention, sont renseignés dans le tableau 2, ainsi que dans les fiches piliers au Chapitre 2.

Pendant l'année 2022, le FONAREDD a communiqué des résultats clés et des succès stories sur son site web, www.FONAREDD-rdc.org, et dans 3 bulletins d'information produits, [Echos du FONAREDD numéros 07, 08 et 09](#).

2 évaluations indépendantes à mi-parcours et 4 missions de vérification indépendantes ont eu lieu en 2022. Les évaluations indépendantes externes ont concerné :

- Le PIREDD Maniema ;
- Le PIREDD Mongala

Les vérifications indépendantes ont concerné :

- Le PIREDD Equateur (2 fois)
- Le PIREDD Kwilu
- Et le PIREDD Oriental

Ces évaluations ont permis aux structures de gouvernance du FONAREDD de lever des options en matière du décaissement de la deuxième tranche de financement y afférents.

Résultats et performance des programmes sectoriels

Sur les huit programmes sectoriels opérationnels, il y en a trois dont la performance en 2022 a été jugée satisfaisante (Réforme foncière, Energie et PROMIS-PF) et trois avec une performance modérément satisfaisante (Aménagement du Territoire, Société Civile). Deux programmes ont eu une performance faible (Peuples Autochtones et Programme de gestion durable de l'agriculture)¹.

Les résultats les plus saillants atteints par les programmes sectoriels en 2022 comprennent, entre autres :

- [La politique nationale d'Aménagement du territoire \(PNAT\)](#) adoptée par le Gouvernement avec la participation de toutes les parties prenantes et le projet de Loi d'Aménagement du territoire (LAT) (2020).
- La validation du [Guide méthodologique pour la réalisation des PLAT et PPAT](#) (2022)
- [Le document de politique foncière nationale \(DPFN\)](#) et [le projet de loi modifiant la loi foncière de 1973](#) adoptés par le Gouvernement avec la participation de toutes les parties prenantes (2022).
- [La politique nationale de l'énergie](#), incluant le bois-énergie, validée en atelier national est en phase de son évaluation environnementale et sociale stratégique (2022).
- [La politique d'agriculture durable de la RDC \(PAD\)](#) a été finalisée et adoptée en conseil des Ministres en février 2022.
- Adoption et promulgation de la loi portant promotion et protection des droits des Peuples Autochtones (PA) pygmées avec le financement du programme DGM et CAFI (2022).
- Préparation de l'Assemblée générale du GTCRR prévue pour 2023.
- Le portail Web SNSF rendu plus opérationnel <http://www.rdc-snsf.org/portal/> avec son interface plus conviviale permettant d'avoir : (i) une interface du site améliorée et plus intuitive ; (ii) une interface graphique plus fluide, pour l'affichage des données spatiales et (iii) enfin un onglet pour la publication des données textuelles, soit des documents et/ou des rapports en format PDF.
- La validation du [Plan Stratégique Multisectoriel](#) en planification familiale ;
- La validation du plan directeur GPL pour la ville de Kinshasa assorti d'une stratégie de mobilisation des ressources ([Master Plan et feuille de route](#))
- La finalisation des [rapports de filière bois-énergie dans les zones du programme Energie durable](#).
- La vente de 88 021 Foyers améliorés dans les grandes villes (Goma, Bukavu, Lubumbashi, Kinshasa et Mbandaka), ce qui contribue à la réduction de la consommation de bois-énergie par les ménages.
- La Mobilisation de 1 170 000 USD supplémentaires pour les produits de cuisson propre grâce au Fonds de défis - au-delà de la subvention de 1 201 400 USD du programme Energie durable.
- L'opérationnalisation de 19 coordinations provinciales du GTCRR au total sur le territoire national. Ces coordinations provinciales sont mises en place pour contribuer à la bonne gouvernance forestière en accompagnant les futures PIREDD dans leurs zones d'intervention.

¹ Les Projets d'appui au Peuple autochtone et le Programme d'Appui à la Gestion Durable ont transmis tardivement leurs rapports annuels sous le format recommandés par les Secrétariats FONAREDD/CAFI.

Résultats et performance des programmes intégrés

De 6 PIREDD en activité (Equateur, Kwilu, Mai-Ndombe, Maniema, Mongala, Province Orientale), deux présentent des résultats plutôt satisfaisants: Kwilu et Mai-Ndombe. Les résultats² cumulatifs les plus saillants atteints par les PIREDD en 2022 comprennent, entre autres :

- L'opérationnalisation des Comités Techniques Multisectoriels Permanent pour la planification familiale (CTMP) dans les provinces de Kwilu, Mongala, Equateur et Tshopo.
- 27 500 ha des savanes et les jachères sont mises en défens ;
- 5 300 ha d'agroforesterie (plantations des arbres à croissances rapides à vocation bois énergie);
- 14 200 ha des cultures pérennes sont plantées (arbres fruitiers, cacaoyer, caféier, palmiers à huile etc.) ;
- 20 400 ha des cultures vivrières sont semées en association avec les arbres à croissances rapides et/ou avec les cultures pérennes ;
- 33 048 bénéficiaires directs d'un appui agricole, et près de 435 000 bénéficiaires indirects ;
- 250 000 ha de CFCL avec des titres établis et plusieurs dossiers des CFCL des communautés appuyées par les PIREDD attendent la validation des gouverneurs des provinces, il s'agit notamment de la province de l'Equateur, la province de la Tshopo et la province du bas Uélé. Si l'on ajoute les résultats du programme d'appui au peuples autochtones, cette surface est de 361 000 ha ;
- 2 179 Comités locaux de développements (CLD) établis ou redynamisés ;
- 643 PSAT élaborés ;
- 25 bâtiments administratifs des services techniques des territoires construits et/ou réhabilités ;
- 244 kilomètres des routes de desserte agricole entretenus par la méthode HIMO ;
- 52 dalots et ponts des routes de desserte agricole réhabilités.

DÉFIS

Le principal défi de l'année est de relever la performance des programmes. Cela passe d'une part par des considérations **méthodologiques** qui exigent que les programmes à problème, surtout les programmes intégrés (Mongala, Maniema, Equateur, etc.) adaptent leurs procédures de gestion administratives et financières à certaines exigences nouvelles et ainsi se mettent en position de performer notamment en utilisant les PSE directement avec les communautés comme mode d'appui à la mise en œuvre des investissements de terrain.

Et d'autre part, par l'amélioration du reporting et de la **gestion** avec les exigences du nouveau cadre programmatique qui rend les agences plus redevables qu'avant.

² En l'absence de données parfaitement vérifiées, les chiffres sont arrondis à la centaine.



LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Table 1 : Décaissement des Deuxième tranches aux Agences d'Exécution.....	9
Table 2 : Dates clés des programmes approuvés.....	21
Table 3 : Prévion de financement des programmes pour l'an 2023.....	23
Table 4 : Réalisations phares cumulatives fin 2022.....	24
Table 5 : Ressources du FONAREDD.....	28
Table 6 : INFORMATIONS FINANCIERES SUR LES PROGRAMMES APPROUVEES.....	30
Table 7 : Situation du financement du Plan d'Investissement REDD au travers du FONAREDD.....	32
Table 8 : Session du Comité de Pilotage du FONAREDD.....	33
Table 9 : Réunion du Comité Technique du FONAREDD.....	36
Table 11 : Etat des lieux de la mise en œuvre du Plan de Suivi Evaluation du SE - FONAREDD..	45
Table 12: Tableaux Jalons de la LOIII.....	50
Table 13: Synthèse d'atteinte des jalons 2021-2022.....	50
Table 14 : Niveau d'atteinte des jalons fin 2022.....	52
Table 15 : Performance des programmes.....	53
Table 16 : Nombre de bénéficiaires directs et indirects (indiquer % hommes et femmes).....	56
Table 17 : Financement du pilier Agriculture (en millions USD) au 31 décembre 2022.....	59
Table 18 : Les 2 jalons agricultures 2022 ont tous été atteints :	60
Table 19 : Financement du pilier Energie (en millions USD).....	61
Table 20 : Le pilier énergie compte au total 2 Jalons à réaliser pour l'année 2022.....	62
Table 21 : Financement du pilier Forêt (en millions USD).....	64
Table 22 : Progrès vers la réalisation des jalons	64
Table 23 : Financement du pilier Mines et hydrocarbures (en millions USD).....	67
Table 24 : Progres vers la realisation des jalons	67
Table 25 : Financement du pilier Aménagement du Territoire (en millions USD).....	68
Table 26 : progres vers la realisation des jalons	68
Table 28 : progres vers la realisation des jalons.....	71
Table 29 : Financement du pilier Démographie (en millions USD).....	72
Table 30 : progres vers la realisation des jalons.....	73
Table 31 : Financement du pilier Gouvernance (en millions USD).....	74
Table 32 : progres vers la realisation des jalons.....	75
Table 33 : Données clés du programme.....	78

Table 34 : realisations de l'annee 2022 et cumulées.....	80
Table 35 : Données clés du programme.....	82
Table 36 : performance cumulées	84
Table 37 : exécution financier par effet au 31 décembre 2023.....	86
Table 38 : UTILISATION DES RESSOURCES	86
Table 39 : données clés du programme	87
Table 40 : résultats cumulées et atteint en 2022.....	89
Table 41 : exécution financière.....	90
Table 42 : Données clés du programme PA.....	91
Table 43 : Résultats clés cumulatifs du programme d'appui aux Peuples Autochtones...92	
Table 44 : Exécution physique des activités.....	93
Table 45 : donnees clés du pa societe civile	94
Table 46 : Résultats clés cumulatifs du programme d'appui à la Société Civile.....	95
Table 47 : Exécution physique des activités.....	97
Table 48 : Données clés du psfd.....	99
Table 49 : données clés du PROMIS.....	104
Table 50 : Résultats clés cumulatifs du PROMIS.....	105
Table 51 : Exécution physique des activités.....	107
Table 53 : Résultats cumulatifs du programme d'énergie durable.....	110
Table 54 : Exécution physique des activités.....	114
Table 55 : Résultats attendus du PGDF.....	116
Table 56 : Données clés du programme d'appui au secrétariat exécutif.....	118
Table 57 : Résultats cumulatifs du programme d'appui au secrétariat exécutif.....	120
Table 58 : Données clés du PIREDD MAI-NDOMBE.....	124
Table 59 : Résultats clés cumulatifs du PIREDD Mai-Ndombe.....	125
Table 60 : Exécution physique des activités.....	126
Table 61 : activités prévues vs réalisées.....	127
Table 62 : Données clés du PIREDD Oriental.....	128
Table 63 : Résultats clés cumulatif du PIREDD PO.....	129
Table 64 : Exécution physique des activités.....	132
Table 65 : Données clés du PIREDD Equateur.....	134
Table 67 : Exécution physique des activités.....	136
Table 68 : Données clés du PIREDD Mongala.....	138
Table 69 : RESULTATS CLES CUMULATIFS PIREDD MONGALA.....	140

Table 70 : Exécution physique des activités.....	143
Table 71 : Présentation des données clés.....	145
Table 72 : Résultats clés cumulatifs du PIREDD Kwilu.....	146
Table 73 : Exécution physique des activités.....	147
Table 74 : Donnees cles du programme	148
TABLE 75 : PERFORMANCE DU PROGRAMME AU 31 DECEMBRE 2022.....	149
Table 76 : réalisation financière par résultat.....	152
Table 77 : Grille de notation genre par programme.....	156
Table 79 : Matrice de risques, FONAREDD.....	169
Table 80 : Evaluation indépendante des programmes 2021 et 2022.....	172
Figure 1 : Réalisations financières du fonds fin 2022.....	28
Figure 2 : Réalisations clés en termes de suivi et évaluation du portefeuille FONAREDD en 2022.....	44
Figure 3 : Mobilisation des Ressources.....	47
Figure 4 : Etat d'utilisation du budget disponible par an du programme d'appui à la société civile.....	98
Figure 5 : Etat d'utilisation du budget disponible par an du PIREDD PO.....	133
Figure 7 : Analyse genre en 2022.....	157
Figure 8 : Analyse comparative genre en 2021 et 2022.....	158



Abréviations

AFD :	Agence Française de Développement
AGEDUFOR	Projet d'Appui à la Gestion Durable des Forêts
APC	Année couple protection
CAFI	Initiative pour les forêts d'Afrique Centrale
CARG	Conseil Agricole rural de gestion
CCNA	Conseil consultatif national de l'agriculture
CDG	Comité de développement de groupement
CDV	Comité de développement de village
CFCL	Concession forestière de communautés locales
CLD	Comité local de développement
COFIL	Comité de pilotage
CT	Comité technique
CTMP	Comités Techniques Multisectoriels Permanent pour la planification familiale
DGM	Direction Générale des Migrations
ETD	Entité territoriale décentralisée
FAO	Programme des Nations-Unies pour l'Agriculture et l'alimentation
FLEGT	Forest Law Enforcement, Governance and Trade ou en Français Programme pour l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux
FONAREDD	Fonds National REDD+ de la RDC
GDA	Gestion durable de l'agriculture
GIZ	Coopération technique allemande
GPL	Gaz de pétrole liquéfié
GTCRR	Groupe de travail Climat REDD Rénové
IGF	Inspection Générale des Finances
LOI	Lettre d'intention
MCH	Microcentrale hydroélectrique
MEDD	Ministère de l'Environnement et Développement Durable
MINAT	Ministère de l'aménagement du territoire
MPTF	Multi-Partner Trust Fund ou Fonds fiduciaire multipartenaires
MRV	Système de mesure, de notification et de vérification
ONG	Organisation non gouvernementale
PA	Peuples autochtones pygmées surtout
PACDF	Programme d'appui aux communautés dépendantes des forêts
PAD	Document de Politique d'agriculture durable de la RDC
PARAT	Programme d'appui à la Réforme de l'aménagement du territoire
PARF	Programme d'appui à la réforme foncière
PGAPF	Programme de gestion et d'aménagement des paysages forestiers
PGDF	Programme de gestion durable des forêts
PIREDD	Programme intégré REDD
PTAT	Plan territorial d'aménagement du territoire
PLAT	Plan local d'aménagement du territoire
PLE	Partenaire local d'exécution



PNUD	Programme des Nations-Unies pour le Développement
PPAT	Plan Provincial d'AT
PRODOC	Document de projet
PROMIS-PF	Programme de mise
PSFD	Programme de valorisation des savanes et des forêts dégradées
PTA	Plan de travail annuel
PTBA	Plan de travail annuel budgétisé
REDD+	Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts
REPALEF	Réseau des peuples autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers
SE FONAREDD	Secrétariat Exécutif du FONAREDD
SIF	Système d'information foncière
SNAT	Schéma national d'aménagement du territoire
SNSF	Système National de surveillance des forêts
TDR	Termes de référence
UNDG	Groupe des Nations Unies pour le développement durable
WWF	Fonds mondial pour la nature



2. Réalisations principales du Fonds National REDD+ fin 2022



2.1 Introduction



Au cours de l'année 2022, le FONAREDD, bras financier de la Stratégie Cadre National REDD+ de la RDC, a poursuivi sa mission, à travers les principales tâches suivantes : (1) la mobilisation des ressources et l'affectation selon les priorités du Plan d'Investissement REDD+, (2) la coordination et la cohérence intersectorielle et (3) le suivi efficace des interventions.

C'est grâce aux ressources financières mobilisées à travers l'Initiative pour les Forêts en Afrique Centrale, CAFI en sigle et le Royaume de Suède que cela a été rendu possible. En effet, le montant mobilisé représente plus de 200 M USD pour une période de 7 ans, allant de 2016 à 2022. Avec ces fonds mobilisés, le FONAREDD a financé la mise en œuvre du Plan d'Investissement REDD+, notamment 18 programmes dont 11 sectoriels et 7 intégrés.

L'année 2022 a été marquée par les activités d'opérationnalisation de la deuxième lettre d'intention entre le Gouvernement de la RDC et CAFI. Dans ce cadre, après les négociations intervenues en 2021, un communiqué conjoint a été signé le 02 novembre 2021 à Glasgow, par le Président de la République Démocratique du Congo, Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHIKEDI TSHILOMBO et le Premier Ministre du Royaume-Uni, Son Excellence Monsieur Boris Johnson, sanctionnant un engagement pour dix ans (2021-2031) afin de protéger les forêts de la RDC.

Le 30 mai 2022, la nouvelle lettre d'intention a été signée entre le Gouvernement de la RDC, représenté par le Vice-Premier-Ministre, ministre de l'Environnement et Développement Durable, Eve BAZAIBA et CAFI, représenté par Dr Oliver SCHNAKENBERG, Ambassadeur de la République d'Allemagne en RDC. Dans cette lettre, les parties s'engagent à mettre en œuvre une série de mesures visant à conjurer et infléchir la perte de couvert forestier de la RDC d'ici 2030. L'accord conclu prévoit le déblocage, dans une première phase de 5 ans, d'un montant de 500 millions de dollars américains.

Dans le cadre de l'exécution de l'Accord ci – haut mentionné et toujours au premier semestre 2022, le Gouvernement congolais et CAFI ont convenu d'un cadre programmatique pour la mise en œuvre de la lettre d'intention, et suite à son approbation, le lancement d'un premier appel à manifestation d'intérêt (AMI) a eu lieu entre le 30 mai et 31 août 2022.

Une note sur le processus de programmation rapide « FastTrack³ » pour démontrer les besoins sur l'année 2022 a été validée et a permis de sécuriser les financements des engagements pris dans la LOI.

Une revue des jalons de la deuxième lettre d'intention a été réalisée le 27 septembre 2022 avec les Directeurs de cabinet et les Secrétaires Généraux des ministères sectoriels.

Le processus de restructuration du cadre de gouvernance du FONAREDD a été lancé et une note sur les arrangements institutionnels a été validée en mai 2022, à la suite des recommandations issues de la revue indépendante commandée par l'Agent Administratif du FONAREDD (MPTF). Ce processus en cours a déjà permis le recrutement compétitif et la nomination d'un nouveau management du SE-FONAREDD par arrêté ministériel depuis novembre 2022. C'est dans ce contexte que s'est poursuivi la mise en œuvre des activités du FONAREDD.

³ Le processus de Programmation Fast Track est un processus de programmation rapide, tel que l'indique sa dénomination, qui permettrait la programmation des projets qui étaient dans le pipeline du FONAREDD à un stade de maturité avancé, couplés avec des initiatives prioritaires du Gouvernement.

Les sections qui suivent présentent les progrès atteints à la clôture de l'année 2022 aussi bien sur le volet programmatique que sur le volet financier.

2.2. Réalisations programmatiques du Fonds à la fin de l'année 2022



Les programmes opérationnels financés, ont contribué à lancer cinq réformes au niveau national visant à adresser les causes de la déforestation identifiées dans la stratégie cadre national REDD+. Les différentes réformes amorcées portent sur : (1) Aménagement du territoire, (2) Foncier, (3) Energie, (4) Agriculture et (5) Forêt. Les investissements de terrain sont réalisés par les programmes sectoriels tels que Energie et Démographie ainsi que 7 programmes intégrés.

Tous ces programmes ont deux objectifs globaux : contribuer à réduire la déforestation pour stabiliser le couvert forestier et améliorer le niveau de vie de la population tel comme le prévoit la stratégie nationale cadre REDD+.

Le tableau 1 ci-dessous présente les dates clés de chaque programme. Il s'agit de :

- (1) date d'approbation en COFIL du FONAREDD ;
- (2) date de transfert de fonds par le MPTF ;
- (3) date de démarrage effectif et
- (4) date prévisionnelle de clôture.

Ces données sont également présentées dans les fiches programmes au Chapitre de performance des programmes

Table 2 : Dates clés des programmes approuvés

N °	Programmes Sectoriels	Agence d'exécution	Approbation COFIL FONAREDD	Transfert de fonds par MPTF	Date de démarrage effective ⁴	Nbre de mois entre la date de transfert de fonds et le démarrage effectif	Date de clôture prévue
1	Secrétariat Exécutif	PNUD	09/05/2016	07/04/2017	07/04/2017		31/12/2023
2	PA	BM	20/10/2016	05/04/2017	N/A		31/07/2023
3	Société Civile	PNUD	20/10/2016	22/12/2016	30/01/2017	1 mois et 9 jrs	30/06/2023
4	SNSF	FAO	20/10/2016	22/12/2016	01/01/2017	10 jrs	01/01/2021
5	Réforme AT	PNUD	08/02/2017	19/04/2017	01/06/2017	1 mois et 17 jrs	31/12/2023
6	Réforme foncière	UNHABITAT	08/02/2017	25/04/2017	02/08/2017	3 mois et 3 jrs	30/06/2023
7	Energie durable	PNUD	07/11/2018	20/12/2018	29/11/2019	11 mois et 10 jrs	30/06/2024
8	Gestion durable Agriculture	FAO	22/02/2018	29/04/2019	30/07/2019	3 mois	31/12/2022

⁴ La date de démarrage effective du Programme est la date du Premier COFIL du Projet qui en marque le démarrage officiel. Toutefois, conformément aux règles du MPTF, la durée de vie du projet est calculée sur base de la date de transfert des premiers financements.

9	Planification familiale	UNOPS	22/05/2019	19/07/2019	06/12/2019	4 mois et 18 jrs	31/12/2023
10	Savanes	AFD	05/07/2019	10/02/2020	N/A		31/12/2024
11	Gestion durable forestière	AFD	05/12/2019	23/07/2020	N/A		21/07/2024
N °	Programmes Intégrés	Agence d'exécution	Approbation COPIL FONAREDD	Transfert de fonds par MPTF	Date de démarrage effective	Nbre de mois entre la date de transfert de fonds et le démarrage effectif	Date de clôture prévue
1	PIREDD Mai-Ndombe	BM	20/10/2016	04/04/2017	18/05/2018	13 mois et 4 jrs	31/12/2024
2	PIREDD Sud-Ubangi	BM	08/02/2017	06/04/2017	07/05/2018	13 mois et 2 jrs	30/06/2021
3	PIREDD Oriental	PNUD	08/02/2017	20/11/2017	04/05/2018	4 mois et 15 jrs	31/12/2023
4	PIREDD Kwilu	JICA	22/02/2018	20/12/2018	21/04/2019	4 mois	20/04/2024
5	PIREDD Equateur	FAO	22/02/2018	28/08/2018	27/08/2019	12 mois	26/08/2023
6	PIREDD Mongala	ENABEL	22/05/2019	08/08/2019	23/09/2019	1 mois et 16 jrs	08/08/2023
7	PIREDD Maniema	GIZ	31/12/2020	23/04/2021	01/03/2021	1 mois et 7 jrs	28/02/2024

Source : Site internet du MPTF

Parmi les programmes sectoriels, 1 (SNSF) est formellement clôturé. Tandis que le Programme de GDA a connu une clôture opérationnelle au 31 décembre 2022 à la suite de la résolution du Comité Technique 50 du FONAREDD recommandant le non-décaissement du solde de la 3^{ème} tranche.

4 programmes dont la clôture était prévue au cours de l'année 2022 ont connu l'extension de leurs durées. Il s'agit:

- De l'Appui à la Société Civile ;
- De l'Appui à la Réforme Foncière,
- De l'Appui à l'Aménagement du Territoire et
- De la Mise à l'Echelle de la Planification Familiale.

6 programmes se clôturent au cours de l'année 2023, 3 l'année 2024 et 1 (FONAREDD) dont l'année de clôture n'est pas clairement indiquée.

Dans la série des programmes intégrés REDD, un seul (PIREDD Sud-Ubangi) a été clôturé en 2021, 3 se clôturent en 2023 et 3 autres en 2024.

Pour rappel, le démarrage des différents programmes du premier partenariat et dont la clôture est prévue au cours de l'année 2023 n'a pas été effectif aux dates de transfert des fonds, soit celles indiquées sur le Gateway du MPTF. La plupart des agences d'exécution ont démarré effectivement leurs programmes trois à douze mois après le premier transfert des fonds dans leurs comptes. C'est le cas du PIREDD Oriental (9 mois), du PIREDD Mai-Ndombe (12 mois) après signature de l'accord de don et du PGDF qui démarre à peine au cours du dernier semestre de l'année 2022. Les écarts entre la réalité de la mise en œuvre des projets dont le démarrage ne se fait pas au transfert des financements alors que le MPTF décompte ces jours de la durée de vie des projets approuvés, emmènent systématiquement les projets à faire des demandes d'extension sans coût

ce qui augmente systématiquement le coût de structure de projet et en réduit la part pour les investissements.



Nous aurions noté une réduction significative du nombre de programmes dans le portefeuille du FONAREDD à la fin de l'année 2023. Cependant, compte tenu des différents processus de programmation lancés au cours de l'année 2022 dont le FastTrack, il est prévu l'extension et/ou le démarrage de plusieurs autres programmes du premier partenariat et dans le cadre du nouveau comme l'indique le tableau ci-dessous :



Table 3 : Prévision de financement des programmes pour l'an 2023

n° Projet MPTF	Projets	Agence	Budget proposé	Budget Financé
LOI 1 Programmes en cours d'instruction dans le cadre du 1er Partenariat				
LOI 1.1 Programmes approuvés dans le cadre du 1er Partenariat, faisant l'objet d'extension avec financements additionnels				
117080	PIREDD Mongala	ENABEL	8 000 000,00	3 000 000,00
117600	PIREDD Equateur	FAO	6 000 000,00	3 000 000,00
116875	Planification familiale	UNOPS/UNFPA	10 000 000,00	10 000 000,00
113547	PIREDD Kwilu	JICA	5 000 000,00	2 400 000,00
103801	Appui Société civile	PNUD	300 000,00	300 000,00
Sous-total			29 300 000,00	18 700 000,00
Programmes en cours d'instruction dans le cadre du 1er Partenariat				
	PIREDD Plateau	WWF	10 000 000,00	5 000 000,00
	PIREDD Sud-Ubangi	ENABEL	20 000 000,00	8 000 000,00
	PIREDD KO-Lomami	ENABEL	35 000 000,00	10 000 000,00
	Normes Mines et Hydrocarbures	GIZ	6 000 000,00	3 000 000,00
Sous-total			71 000 000,00	26 000 000,00
Programmes dans le cadre du nouveau Partenariat				
LOI 2.1 Propositions de projets issues de l'appel à manifestation d'intérêt				
	Energie durable	TBD	50 000 000,00	25 000 000,00
	Readiness Dons prép. Entités Nation.	TBD	2 000 000,00	2 000 000,00
	Entités nationales	TBD	10 000 000,00	5 000 000,00
Sous-total			62 000 000,00	32 000 000,00
LOI 2.2 Projets prioritaires du Gouvernement				
	PDL-145T Volet agric.	PNUD	45 000 000,00	22 500 000,00
	Appui au Développement du marché carbone et la coordination CDN	PNUD/WCM ?	3 000 000,00	1 500 000,00
	Appui atteinte jalons 22-23	FONAREDD/ Assistance technique	3 000 000,00	500 000,00
	Réforme foncière	UNHABITAT	15 000 000,00	3 115 000,00
	Réforme Aménagement Territoire	PNUD	1 500 000,00	750 000,00
Sous-total			67 500 000,00	28 365 000,00
Total			229 800 000,00	105 065 000,00

Sur la base des 17 programmes opérationnels, les résultats clés cumulatifs par pilier de la première Lettre l'Intention se présente comme suit :

Table 4 : Réalisations phares cumulatives fin 2022

Pilier	Réalisations phares cumulatives
<p>Agriculture</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • La Politique de l'Agriculture Durable « PAD » est validée en atelier national et son Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique réalisée ; • Le projet de décret portant mis en place du Conseil Consultatif National de l'Agriculture « CCNA » adopté au conseil des ministres ; • Diagnostic sur les enjeux majeurs du secteur agricole ; • Renforcement des capacités des techniciens du Ministère de l'Agriculture sur l'utilisation de l'outil EX-ACT-Carbon • Site web du ministère de l'agriculture opérationnel ; • Postes sentinelles de suivi des événements majeurs de déforestation • Des rapports produits sur les Evènements Majeurs de Déforestation (EMD) 2018, 2019 et 2020 ; • Portail Web SNSF est opérationnel et disponible via http://www.rdc-snsf.org/portal/ et son interface est plus conviviale ; • Les couches des Évènements Majeur de Déforestation (EMD) 2017, 2018 et 2019 disponibles et publiées sur le portail web SNSF ; • Dispositifs d'encadrement agricole et de production/distribution d'intrant agricole opérationnels dans tous les PIREDD ; • 14 200 ha des cultures pérennes (caféier, cacaoyer, arbres fruitiers et palmier à huile) plantés dans les zones savanicoles et les forêts dégradées ; • 20 400 ha des cultures vivrières mises en intercalaires des cultures pérennes et des plantations d'arbres à croissance rapide ; • 33 048 bénéficiaires directs et 435 000 bénéficiaires indirects des appuis agricoles en cultures pérennes, fruitières et vivrières dans les PIREDDs actifs : Oriental, Equateur, Mai-Ndombe, Mongala, Kwilu et Maniema.
<p>Energie</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • La politique nationale de l'énergie est validée en atelier national et soumis à l'Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique ; • Le Plan Directeur GPL pour la ville de Kinshasa est validé et assorti d'une stratégie de mobilisation des ressources ; • Le Rapport de diagnostic du secteur de l'énergie disponible (rapport de diagnostic du secteur de l'énergie) • Les études de référence ont été entièrement réalisées à Kinshasa, Lubumbashi, Goma et Bukavu (Rapport de référence de bois-énergie à Kisangani en partenariat avec CIFOR) • Les rapports des études de modélisation et d'analyse de l'impact du déploiement du GPL à Kinshasa produits (Rapport de l'impact du déploiement du GPL à Kinshasa.) ; • Les rapports de filière bois-énergie dans les zones du programme produits (Les rapports des enquêtes filières bois-énergie de Kinshasa, Lubumbashi, Goma et Bukavu. Rapports usagers productifs) ; • Etudes de faisabilité de MCH réalisées pour trois sites : Wede, Mabinza et Yame (études de faisabilité technique) ; • Une stratégie de communication, marketing social et de changement de comportement élaborée, adoptée et mise en œuvre ; • Etablissement et opérationnalisation du fonds de défi avec octroi de \$ 1 201 400 à 12 entreprises pour la promotion des foyers améliorés (FA) et le GPL. A ce jour, au total 88 000 foyers améliorés, 8 000 foyers et kits à gaz, 1 700 tonnes de gaz et 998 Tonnes des briquettes pour la cuisson ont été fabriqués et ont occasionné la création de plus de 1 000 emplois avec environ 53% de femmes. Tous liés directement au programme ont été vendus à travers le fonds de défis (Documents du Fonds de défis et Incubation, Liste des structures bénéficiaires du fonds de défi.) ; • Au total 130 000 foyers améliorés ont été produits dans les grandes villes (Goma, Bukavu, Lubumbashi, Kinshasa et Mbandaka) depuis le début du programme (incluant les capacités initiales de productions des fabricants). Ceci contribue à la réduction de la consommation de bois-énergie par les ménages ; • Réduction des dépenses des ménages liées à l'énergie de cuisson dans les zones cibles du programme énergie (Kinshasa 13%, Lubumbashi 10%, Bukavu 17% ; Goma 20%) ; • 5 300 ha d'arbres à croissance rapide (acacias) pour la production de bois-énergie installés et 27 500 ha mis en défens dans les PIREDD.

<p>Forêt</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Opérationnalisation d'un Système de Surveillance des Terres par Satellite (SSTS) NERF soumis à la CCNUCC en 2018 ; • Portail web SNSF: www.rdc-snsf.org/portal/#; • Cartes de changement du couvert forestier produites (2014-2016 et 2016-2018) ; • Estimations provinciales de déforestation réalisées; • Un rapport d'Inventaire forestier National couvrant 9 provinces en RDC est produit; • Les Inventaires des Gaz à Effet de Serre et Rapports Biennaux sont actualisés ; • Le processus MRV est connu de toutes les parties prenantes et les résultats de la REDD+ sont publiés ; • La Feuille de route sur l'élaboration de la Politique forestière établie ; • La Stratégie nationale sur la foresterie communautaire (CFCL) validée par le MEDD ; • Le Rapport de l'audit de 2020 de l'IGF sur les concessions d'exploitation forestière industrielle en RDC, publié par le MEDD ; • La Revue légale des concessions forestières entamée ; • Le Conseil Consultatif National des Forêts opérationnel ; • L'état des lieux juridiques des concessions dressé par AGEDUFOR en 2019 ; • La Grille de légalité FLEGT (2019) sur l'exploitation des bois d'œuvre en RDC élaborée; • La réalisation de deux conditions sur les trois requises pour la levée du moratoire (revue légale des concessions et modalités légales de gestion des adjudications) ; • La Décret sur les adjudications publié et Manuel de procédure élaboré ; • Un acte d'engagement de chefs coutumiers sur le processus des reformes foncières, forestières a été élaboré et publié ; • Le Plan stratégique quinquennal pour la reconnaissance légale et la sécurisation des droits fonciers des PA pygmées en République Démocratique du Congo. • L'adoption par l'Assemblée nationale de la Loi portant promotion et protection des droits des PA pygmées (le 07 avril 2021) sous financement du programme DGM/CAFI ; • La mise en œuvre de 6 microprojets financés dans les territoires (Bikoro, Kiri, Kalehe, Oshwe, Inongo et Walikale) dans le cadre d'expérimentation de la gestion durable des forêts avec les PA et communautés locales; • 1.260 ménages (à raison de 6 personnes par ménages), soit 7.560 personnes bénéficiaires des microprojets identifiés de manière participative, dont 280 dans le territoire d'Inongo, 250 dans le territoire de Kiri, 260 dans le territoire de Kalehe, 150 dans le territoire de Bikoro, 60 dans le territoire d'Oshwe et 260 dans le territoire de Walikale ; • 154 concessions CFCL attribuées officiellement par arrêtés des gouverneurs de provinces concernées (3 000 137 ha) (https://rdc.geocfcl.org/applications/) dont 250 000ha dans le cadre des PIREDDavec le fonds FONAREDD/CAFI. 490 631 ha des CFCL attendent les arrêtés des gouverneurs de provinces ; • L'obtention du Titre perpétuel par l'arrêté du Gouverneur de la Province de la Province de Mai-Ndombe pour la Concession Forestière des Communautés Locales (CFCL), d'une superficie de 40 507,552 hectares en faveur de la Communauté de BOLOMBI du Secteur Pendjwa dans le territoire de Kiri, Province du Mai-Ndombe.
<p>Normes : mines et hydrocarbures</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • La prise en compte des aspects de sauvegardes environnementales et sociales dans les cadres légaux du secteur minier et hydrocarbures et • La publication de tous les contrats de concession de mines et hydrocarbures, conformément aux accords entre le Gouvernement de la RDC et l'ITIE (Contrats Miniers, Hydrocarbures et Forêts)

Aménagement du territoire



- La réalisation d'une analyse sectorielle portant sur le « bilan-diagnostic de la situation juridique de l'AT » en RDC en 2019 ;
- L'adoption par le Gouvernement d'une Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PNAT) et d'un projet de LAT respectueux de la ressource forestière et des droits et besoins des CL et PA/pygmées par le Conseil des ministères respectivement au mois de juillet et septembre 2020 ;
- La mise en place d'un guide méthodologique accompagné des normes de qualité claires pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois et des entités territoriales, dans le cadre des PIREDD et sur base des démarches locales de planification existante.
- Validation de guides méthodologiques pour la réalisation des PPAT et des PLAT en septembre 2022. Les PIREDD pourront utiliser ces guides pour réaliser les différents plans d'aménagement ;
- Le renforcement des capacités institutionnelles du MinAT dans la mise en œuvre de la réforme de l'AT. Concrètement, il s'agit de : (i) l'appui au fonctionnement du SG/AT et de la CAT, (ii) la mise en place d'un plan directeur de formation (PDF) et d'un plan directeur informatique (PDI) ;
- L'accompagnement des PIREDD (Oriental et Sud-Ubangi) dans la réalisation des plans provinciaux d'AT (PPAT) et plans locaux d'AT (PLAT) ;
- L'élaboration du diagnostic de la zone d'intervention du PIREDD Sud-Ubangi pour la réalisation de SPAT ;
- La réalisation de l'étude sur la dynamique de feux et des zones chaudes de déforestation pour le PIREDD MONGALA pour la réalisation de SPAT ;
- Les activités sur la structuration du milieu dans les PIREDD (Mongala, Oriental et Mai-Ndombe):
 - ▶ 3 plans provinciaux d'aménagement du territoire (PPAT) élaborés dans le PIREDD Oriental ;
 - ▶ 8 Plans Territoriaux d'Aménagement du territoire (PTAT) validés dans le PIREDD Oriental ;
 - ▶ 643 PSAT élaborés et validés dont : 480 PIREDD Mai-Ndombe, 71 PIREDD Oriental, 13 PIREDD Sud-Ubangi, 6 PIREDD Equateur, 62 PIREDD Kwilu, 8 PSAT PIREDD Mongala.
 - ▶ 9 Plans Locaux de Développement élaborés et validés : 5 PIREDD Mai-Ndombe et 4 PIREDD Equateur.

Foncier



- La politique foncière validée et adoptée en conseil des Ministres ;
- Le projet de loi foncière modificative et complétant la loi de 1973 validé en Conseil des Ministres est à l'étude à l'Assemblée Nationale ;
- Le guide méthodologique et les instruments d'appui à la sécurisation foncière expérimentés à Mambassa et à Inongo dans le Mai-Ndombe pour le SIF (chartes foncières locales, les registres fonciers communautaires, les mécanismes de résolution alternatifs de différends, etc.) ;
- Le CONAREF fonctionnelle, disponibilité d'un site web : <http://www.conaref-rdc.org/> ;
- La réalisation dans trois provinces des études de référence sur la tenure foncière ;
- L'élaboration et la publication d'un acte d'engagement des chefs coutumiers sur le processus des réformes foncières, forestiers ;
- Le plan stratégique quinquennal pour la reconnaissance légale et la sécurisation des droits fonciers PA pygmées en République Démocratique du Congo ;
- La dotation de bâtiment pour les circonscriptions foncières de Mambassa et des équipements pour les circonscriptions foncières de Mambassa et d'Inongo.

Démographie



- Stratégie nationale de communication en planification familiale adoptée par les parties prenantes du Ministère de la Santé Publique ;
- CTMP installés et opérationnel dans les provinces d'Equateur, Kwilu, Mongala, Sud-Ubangi, Mai-Ndombe Ituri, Bas Uélé et Tshopo ;
- 4 794 765/ 4 592 094 (cible révisée) Années de protection de couples (APC) générées soit 104% de réalisation après deux de mise en œuvre du programme PROMIS en considérant la cible révisée.
- 12,863 prestataires formés en planification familiale, soit des prestataires cliniques ainsi que des distributeurs à base communautaire ;
- 175 zones de santé couvertes en services de Planification Familiale (mais pas toutes en même temps), dans un ensemble de 11 provinces.

Gouvernance



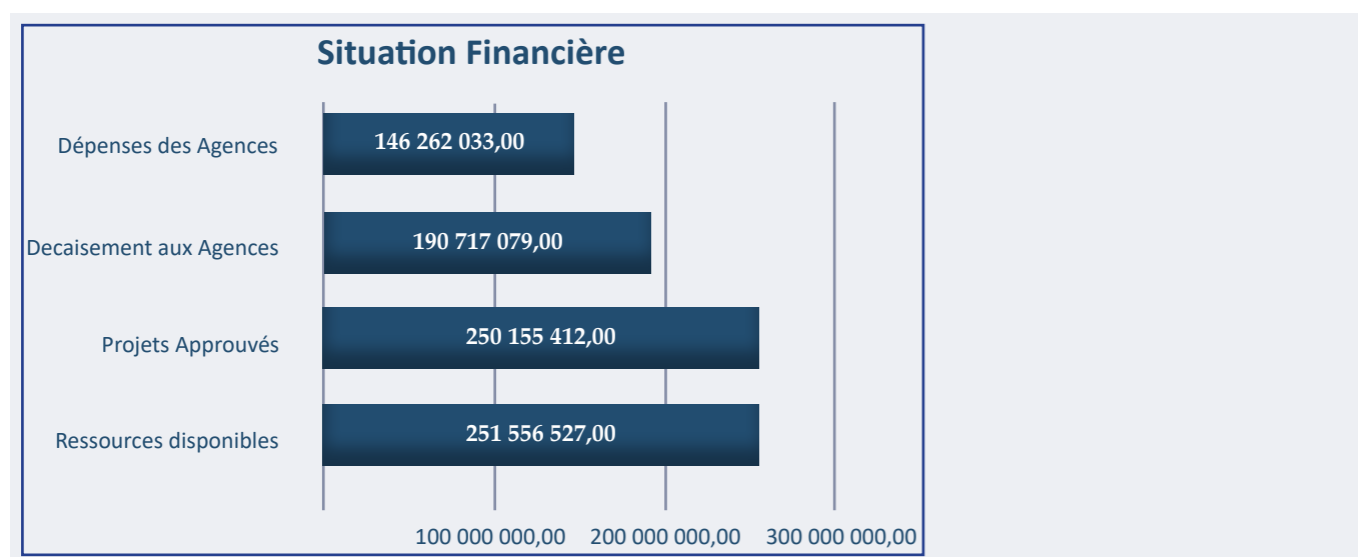
- Les sites web opérationnels : [FONAREDD](#), [Mécanisme de gestion de plaintes et recours du FONAREDD](#), [GTCRR](#), [REPALEF](#), [CONAREF](#), [MEDD](#) et du [Ministère de l'agriculture](#). Terra Congo finalisé et opérationnels (Site web SNSF: www.rdc-snsf.org/portal),
- 2179 Comités locaux de développement (CLD) dans les terroirs villageois et 40 Conseils Agricoles Ruraux de Gestion (CARG) des ETD (entités territoriales décentralisées) et territoires sont opérationnels dans les huit provinces des PIREDD.
- 19 coordinations provinciales du GTCRR opérationnelles et sont membres dans les différentes plateformes de concertation des PIREDD où elles portent la voix de la société civile et réalisent l'observation indépendante des réalisations de différents acteurs engagés dans la province ;
- La collecte des données sur les flux financiers liés à la REDD en 2021 ;
- Les représentants des PA membres des comités de pilotage des PIREDD ;
- Les représentants de la société civile dans tous les PIREDD où ils habitent ;
- Tous les programmes du FONAREDD sont soit sensibles soit répondants au genre ;
- Le [Guide de consultation des parties prenantes](#) élaboré et adopté ;
- Etude spécifique sur les moteurs de la déforestation réalisée par le PIREDD Mongala, celle de PIREDD Oriental en cours ;
- Les plates-formes-multi acteurs mises en place sous le lead des divisions provinciales du plan dans les provinces de l'Ituri, du Bas-Uélé et de la Tshopo permettent de renforcer la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale.

2.3 Réalisation financière du Fonds à la fin de l'année 2022



À la clôture de l'année 2022, pour les 18 programmes, le montant total du financement approuvé est de 250 165 412 USD, conformément à la comptabilité du MPTF. De ce montant, 190 717 079 USD ont été transférés dans les comptes des agences d'exécution pour la mise en œuvre des programmes et USD 146 262 033 ont été justifiés (dépensés). Les tableaux 3 et 4 nous donnent la situation financière détaillée par programme et le pourcentage de consommation budgétaire.

Figure 1 : Réalisations financières du fonds fin 2022



Source : A partir des données Gateway MPTF

Les Ressources du FONAREDD sont constitués : (i) de la contribution des bailleurs (CAFI et le Royaume de Suède), (ii) des intérêts générés par le fonds et (iii) des intérêts générés par les ressources mises à disposition des Agences d'Exécution, répartis de la manière qui suit :

Table 5 : Ressources du FONAREDD

Sources	Montants	%
CAFI	\$246 088 332,00	97,83%
Royaume de Suède	\$ 4 063 013,00	1,62%
Intérêt générés par le Fonds	\$ 1 251 420,00	0,50%
Intérêt générés par les Agences	\$ 153 763,00	0,06%
Total	\$251 556 528,00	100,00%

Dans l'exécution des Projets, bien qu'il s'agisse d'un pooled Fund certains financements des bailleurs ont été apportés pour être affectés à des activités ou des projets spécifiques. Il s'agit notamment de la contribution du Royaume de Suède qui était destinée à co-financer le PIREDD

Equateur ainsi qu'un financement fléché du Royaume de Norvège à travers CAFI à hauteur de 25 millions de Dollars apportés pour le Promis PF.

Ces contributions viennent renforcer les efforts consentis par le fonds CAFI dans le financement de la Stratégie Nationale Cadre REDD+ en RDC. Il s'ajoute au co-financement de trois Agences d'Exécution dans la mise en œuvre directe des programmes dont elles sont responsables. Il s'agit de : JICA (USD 3 349 387 pour le PIREDD Kwilu), AFD (EUR 5 millions pour le PGDF), PIREDD Maniema 18 millions d'Euros.

Il ressort du tableau 4 ci-dessous que 6 programmes du premier partenariat ont déjà reçu la totalité des fonds approuvés (PIREDD Mai-Ndombe, PARF, PA, Société Civile, PROMIS et SNSF). A ces 6 programmes, il faudrait ajouter le PIREDD Sud-Ubangi déjà clôturé et le Programme de GDA dont la clôture a été recommandée par le CT50.

3 Programmes sont déjà clôturés, SNSF, PIREDD Sud-Ubangi et Programme de GDA. Le Programme d'appui à la Société Civile et le Programme de mise à l'échelle de la Planification Familiale, la Réforme Foncière et le Programme d'Appui à l'aménagement du territoire ont connu l'extension de leur durée de mis en œuvre soit avec le financement initial soit avec un addendum.

Pour les dix programmes en cours dans le portefeuille du FONAREDD et n'ayant pas encore reçu la totalité des fonds approuvés, 8 indiquent une consommation d'au moins 65% du budget transféré. Le FONAREDD devra se préparer à plusieurs demandes de décaissements durant l'année 2023.

Table 6 : INFORMATIONS FINANCIERES SUR LES PROGRAMMES APPROUVEES

N °	Programmes Sectoriels	Agence d'exécution	Budget approuvé (a) en USD	Total transféré (Fin 2022) (b) en USD	% décaissé du budget approuvé	Consommé 2022 (c) en USD	Dépenses du fonds au 31 décembre 2022 MPTF (d) en USD	Solde au 31 décembre 2022 f = (b) - (d)	% consommation h = (d) / (b) *100
1	Secrétariat Exécutif	PNUD	5 445 605,00	3 226 572,00	59%	878 504,52	2419281,01	807 290,99	75%
2	Secrétariat Exécutif (CD)	PNUD	10 421 329,00	6 773 201,19	65%	801 993,55	5764459,71	1 008 741,48	85%
3	PA	BM	2 000 000,00	2 000 000,00	100%	477 701,37	1105530	894 470,00	55%
4	Société Civile	PNUD	3 300 000,00	3 300 000,00	100%	514 192,55	2822473,22	477 526,78	86%
5	SNSF	FAO	10 000 000,03	10 000 000,00	100%	- 26 140,14	9967395,91	32 604,09	100%
6	Réforme AT	PNUD	8 000 000,00	5 775 605,00	72%	1 315 798,19	5021929,49	753 675,51	87%
7	Réforme foncière	UNHABITAT	6 999 490,00	6 999 490,00	100%	- 333 500,53	6734714,56	264 775,44	96%
8	Energie durable	PNUD	15 000 000,00	10 638 007,00	71%	3 183 072,19	8131093,37	2 506 913,63	76%
9	Gestion durable Agriculture	FAO	3 000 000,00	2 299 913,00	77%	763 409,05	2293256,58	6 656,42	100%
10	Planification familiale	UNOPS	33 000 000,00	33 000 000,00	100%	361 499,19	31628928,85	1 371 071,15	96%
11	Savanes	AFD	14 999 378,00	8 000 000,00	53%	1 885 002,00	1885002	6 114 998,00	24%
12	Gestion durable forestière	AFD	12 000 000,00	6 000 000,00	50%	453 390,26	458640,26	5 541 359,74	8%
Sous total/sectoriels			124165 802,03	98012 788,19	79%	15 274 922,20	78 232 704,96	19 780 083,23	80%

N °	Programmes Sectoriels	Agence d'exécution	Budget approuvé (a) en USD	Total transféré (Fin 2022) (b) en USD	% décaissé du budget approuvé	Consommé 2022 (c) en USD	Dépenses du fonds au 31 décembre 2022 MPTF (d) en USD	Solde au 31 décembre 2022 f = (b) - (d)	% consommation h = (d) / (b) *100
1	PIREDD Mai-Ndombe	BM	30 000 000,00	30 000 000,00	100%	1 903 935,71	21187034	8 812 966,00	71%
2	PIREDD Sud-Ubangi	BM	7 000 000,00	4 000 000,00	57%	- 110 522,83	2505813,8	1 494 186,20	63%
3	PIREDD Oriental	PNUD	33 000 000,00	26 036 247,00	79%	3 306 942,74	18343185,97	7 693 061,03	70%
4	PIREDD Kwilu	JICA	3 999 607,00	3 168 041,00	79%	1218198,17	2919807,45	248 233,55	92%
5	PIREDD Equateur	FAO	10 000 000,00	8 500 000,00	85%	2475785,75	8112423,75	387 576,25	95%
6	PIREDD Mongala	ENABEL	12 000 000,00	9 000 000,00	75%	2 490 902,25	6338756,22	2 661 243,78	70%
7	PIREDD Maniema	GIZ	30 000 000,00	12 000 000,00	40%	6 487 180,21	8589699,43	3 410 300,57	72%
Sous total/intégrés			125 999 607,00	92 704 288,00	74%	17 772 422,00	67 996 720,62	24 707 567,38	73%
Total général			250165 409,03	190717 076,19	76%	33 047 344,20	146 229 425,58	44 455 046,52	77%

Source: MPTF, http://mptf.undp.org/factsheet/fund/3CD00_C1_COPIIL_FONAREDD

Table 7 : Situation du financement du Plan d'Investissement REDD au travers du FONAREDD

Budget du Plan d'Investissement	\$ 1 100 000 000
Financements mobilisés	\$251 556 528
Financement Transférés aux Agences	\$ 190 717 079,2
Exécution financière des Agences	\$146 229 425,58
Solde auprès des Agences	\$44 455 046,52

En partant du budget exprimé dans le plan d'investissement national REDD+, le FONAREDD n'a pu mobiliser que 250M USD auprès de ses bailleurs qui sont CAFI et le Royaume du Suède. De ce montant mobilisés, seulement 76% ont été effectivement transférés aux agences d'exécution qui n'ont justifié que la consommation de 77%% du budget total transférés.

Ce financement a permis de mobiliser des cofinancements de 23M € dont 18M € de la GIZ sur le PIREDD Maniema et 5M € de l'AFD sur le programme de gestion durable des forêts et initialement 3,349M USD de la JICA sur le PIREDD Kwilu, auquel s'est ajouté un cofinancement additionnel de 4M USD.

Le FONAREDD devrait envisager de conférer au financement mobilisé un caractère catalyseur pour accroître les investissements dans l'optique de couvrir le budget indiqué dans le plan d'investissement national REDD+ des structures de gouvernance du FONAREDD.

2.4 Structure de Gouvernance du Fonds



2.4.1 Comité de Pilotage

Au cours de l'année 2022, aucune réunion du Comité de Pilotage n'a été organisée. Cependant, le Comité de Pilotage a pris par e-mail des décisions importantes portant sur des décaissements et même les extensions de la durée de certains programmes. Le tableau ci-dessous indique la teneur des différentes décisions prises par cet organe.

Table 8 : Session du Comité de Pilotage du FONAREDD

N°	Dates	Sujets/ Programmes	Décisions	Statuts
04	Avril 2022	Programme de Consommation Durable et Substitution Partielle au Bois-Energie Décision d'approbation	<ul style="list-style-type: none"> • Décaissement de 1,645 millions USD, une partie de la deuxième tranche de financement. • Extension du Programme jusqu'au 30 juin 2024, soit 18 mois à partir de janvier 2023 dont 12 mois pour les activités programmatiques et 6 mois pour les activités administratives de clôture. • Demande à l'Agence de réunir tous les préalables nécessaires en termes de faisabilité, d'opérationnalisation et de soutenabilité de la Micro-Central Hydroélectrique de Yame avant d'envisager les activités de construction ; • Instruction le Secrétariat Exécutif du FONAREDD : ii) en collaboration avec le Secrétariat de CAFI, d'accompagner l'Agence à mener les consultations nécessaires afin de s'assurer que les préalables pour la construction de la Micro-Centrale Hydroélectrique de Yame sont réunis ; iii) d'accélérer le processus d'évaluation à mi-parcours du Programme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Décaissement de 1,645 M USD effectué. • Extension effective. • L'Agence a réuni tous les préalables, mais c'est les deux secrétariats FONAREDD et CAFI qui n'ont pas accordé la construction de cette infrastructure. • L'étude de faisabilité et celle d'impact environnemental et social de cette infrastructure ont été soumises à l'évaluation indépendante du programme. • L'évaluation indépendante (à mi-parcours) est en cours.
01	Avril 2022	Programme de mise à l'échelle de la Planification Familiale « PROMIS » Décision d'approbation	<ul style="list-style-type: none"> • Approuve : (i) le décaissement de la deuxième tranche de financement du « PROMIS » fixée à 3 M USD ; (ii) la relocalisation des activités de MSI et (iii) l'ajustement des cibles de production d'ACP par Tulane. • Recommande à l'agence : i) de mettre en œuvre des mesures pour renforcer la gouvernance du programme afin notamment de remédier aux retards récurrents constatés au niveau de l'organisation des réunions de COPIL du programme ; ii) d'accélérer, sous la supervision des Secrétariats FONAREDD et CAFI l'évaluation finale du Projet conformément aux recommandations du CT 44 ; et iii) de proposer des mesures concrètes pour répondre aux améliorations sollicitées dans les audits des trois partenaires de mise en œuvre, d'ici le 1er mai 2022, notamment pour MSI, dont l'audit souligne que beaucoup d'améliorations sont nécessaires . 	<ul style="list-style-type: none"> • Décaissement de 3 M\$ USD effectué • Révision des cibles et relocalisation des activités de MSI effectives • Mesure pour les COPIL prise et confiée à la supervision du Ministère • Le PROMIS organise sa propre évaluation indépendante • Mesures sur les audits de trois partenaires effectifs

N°	Dates	Sujets/ Programmes	Décisions	Statuts
02	Avril 2022	PIREDD Equateur Décision d'approbation	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation <i>sous réserve</i> la deuxième tranche des financements 4 M\$ US et conditionne les transferts à des recommandations positives du C T. • Demande au CT: (i) de s'assurer de la bonne prise en compte des recommandations du CT 47 et du rapport de vérification indépendante dans la version révisée du PTBA 2022 ; (ii) de soumettre au Président du COPIL un échelonnement de décaissement afin de planifier les besoins en trésorerie ; et (iv) de mettre en place un groupe de suivi avec des réunions mensuelles pour s'assurer de la bonne mise en œuvre du PTBA • Demande à l'Agence de mettre à disposition du CT du FONAREDD d'ici le 30 mai 2022 : (i) la réponse de gestion suite aux résultats de la vérification indépendante ; (ii) les documents opérationnels pour permettre au CT de se prononcer sur la prise en compte des observations contenues dans les résultats de la vérification indépendantes ainsi que celle contenues dans la résolution du CT n°47. • Instruction le Secrétariat Exécutif, en collaboration avec le Secrétariat de CAFI, d'effectuer un suivi rapproché du programme et de préparer à l'intention du Comité de Pilotage des notes de progrès de mise en œuvre des recommandations du CT à des échéances semestrielles. 	<ul style="list-style-type: none"> • 2.5 M\$ décaissés au deuxième semestre 2022 • Le CT a réalisé ce qui était attendu de lui • L'Agence a aussi réalisé tout ce qui était attendu de lui • Le SE FONAREDD et le SE CAFI ont rendu disponibles des notes préparées à cet effet
03	Avril 2022	Mai – Ndombe Décision d'approbation	<ul style="list-style-type: none"> • Annulation de la décision N°01/11 portant approbation de 16 millions de dollars à la Banque Mondiale pour les activités du PIREDD Mai-Ndombe + le sous district du Plateau. • Approbation d'une allocation financière de 10 millions de dollars pour permettre au PIREDD Mai-Ndombe, conformément au cadre de résultat et budgétaire approuvé par la décision de la 2e réunion du Comité de Pilotage (COPIL) du 08 février 2017 de continuer la mise en œuvre de ses activités • Demande à la Banque Mondiale de prendre en compte les conclusions et recommandations de l'évaluation indépendante, notamment sur la participation des femmes aux activités du programme 	
02	09/2022	PIREDD Mai-Ndombe Décision d'approbation	<ul style="list-style-type: none"> • Extension du PIREDD Mai-Ndombe approuvée jusqu'au 31 décembre 2024 	<ul style="list-style-type: none"> • Fait
01	09/2022	PIREDD Province Orientale Décision d'approbation	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation des 13 M\$ US constituant la dernière tranche pour permettre aux PLE de finaliser leurs activités ; • Approbation du décaissement de 6 M\$ US conformément au PTA ajusté du Programme ; • Approbation de l'extension du Programme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fait

N°	Dates	Sujets/ Programmes	Décisions	Statuts
01	12/2022	PIREDD Maniema Décision d'approbation	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du décaissement de 3 M\$ USD en faveur de la GIZ dès le mois de décembre, à titre de premier transfert de la deuxième tranche de 5 M\$ USD afin de permettre au PIREDD Maniema de continuer la mise en œuvre de ses activités. • Demande à la GIZ de : (i) Soumettre, en annexe du rapport annuel 2022, dans le délai contractuel, le rapport financier mis à jour et présenté par Résultats et Produits, mais aussi par catégorie UNDG ; et (ii) Partager, d'ici 31 janvier 2023, une note technique explicative sur (a) le dispositif opérationnel d'encadrement agricole et (b) le dispositif opérationnel de suivi et certification des activités des ménages bénéficiaires et ONG locales subventionnées par le programme. • Instruction au SE FONAREDD, en collaboration avec le Secrétariat CAFI : (i) permettre la décision de décaissement du solde de la deuxième tranche, soit 2 M\$ USD à transférer à la GIZ au courant du mois de janvier 2023 ; et (ii) d'informer, d'ici fin janvier 2023, les structures de gouvernance du Fonds de résultats de l'évaluation indépendante en cours d'exécution afin de conditionner la décision de l'allocation des autres tranches de financement à l'intégration obligatoire de principales recommandations de ladite évaluation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Transfert de 3 M\$ USD à la GIZ effectué • Le rapport sera soumis au mois de mars 2023 • Le rapport de l'évaluation indépendante n'est pas encore discuté en CT
02	12/2022	Capacités Société civile Décision d'approbation	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation de 300 000\$ constituant le budget supplémentaire pour permettre la prise en charge des activités résiduelles ; • Approbation du décaissement de la totalité de cette somme sur base du PTA soumis ; • Approbation de l'extension du Programme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fait

2.4.2 Comité technique

Le Comité Technique tient en principe une réunion chaque mois. Au cours de l'année 2022, il a réalisé 7 sessions dont 3 qui se sont tenus sur deux jours.

En plus de ces sessions, les membres du CT ont été actifs dans plusieurs autres réunions, notamment les comités de suivi ad hoc institués pour assurer le suivi des programmes qui nécessitaient un accompagnement en vue de la prise en compte, dans leur exécution des recommandations du Comité Technique leur adressée. Il s'agit notamment du programmes Gestion Durable de l'Agriculture (GDA), PIREDD Oriental et PIREDD Equateur.

Table 9 : Réunion du Comité Technique du FONAREDD

Réunion	Date	Sujets
CT45	27 janvier	Revue du rapport de l'évaluation à mi-parcours du PARF ; Revue des rapports des évaluations indépendantes du PRODOC du PIREDD Mai-Ndombe ; Revue de la note de suivi des résolutions des CT 2021 ; Présentation du calendrier des CT 2022 ; Point d'information sur le programme Société civile et Point d'information sur le Programme Energie.
CT46	24 février	Revue de la révision budgétaire du PIREDD Mongala ; Etat des lieux des Revues des Mécanismes et Plans de suivi (y compris des missions de terrain) et des évaluations des programmes et Point d'Information sur le fonds de préparation des programmes.
CT47	07 avril	Revue du rapport de la mission de vérification des réalisations du PIREDD Oriental; Revue du rapport de la mission de vérification des réalisations du PIREDD Equateur et Revue de la note d'analyse sur le Programme Energie.
CT48	31 mai au 01 juin	Revue de la réponse de management et du Plan de travail (PTBA 2022 et Prévisions 2023) du PIREDD Equateur ; Revue de la réponse de management du PIREDD Oriental ; Revue du plan opérationnel revu 2021-2026 du PIREDD Maniema et Revue de la réponse de management et de la demande d'extension sans coût du PIREDD Mongala.
CT49	26 au 27 juillet	Revue de l'état d'avancement du Programme d'appui aux PA; Revue des Plan opérationnel (2 ^{ème} Phase) et PTBA 2022 réajusté du PIREDD Oriental ; Revue de l'état d'avance du Programme GDA ; Revue de l'état d'avancement du PIREDD Kwilu ; Revue de l'état d'avancement du Programme d'appui à la Réforme Foncière et Revue du rapport de la mission du SE-FONAREDD au PIREDD Maniema.
CT50	29 et 30 septembre	Revue de l'état d'avancement du Programme d'appui à la réforme de l'Aménagement du territoire (PARAT) ; Revue de la demande d'extension et d'avenant du Programme d'Appui à la Réforme Foncière ; Revue de l'état d'avancement du Programme d'Appui à la Société Civile et Revue de l'état d'avancement du Programme de GDA.
CT51	04 novembre	Revue du Prodoc Extension de PROMIS ; Revue de l'état d'avancement du PIREDD Mongala;

TABIE 10 : SUIVI DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ TECHNIQUE

Date	Sujets	Compte-Rendu et Communiqué	Résolutions	Actions à mener	Status
27-janv	Revue du rapport de l'évaluation à mi-parcours du PARF. Revue des rapports des évaluations indépendantes du PRODOC du PIREDD Mai-Ndombe. Revue de la note de suivi des résolutions des CT 2021. Présentation du calendrier des CT 2022. Point d'information sur le programme Société civile. Point d'information sur le programme Energie.	Compte Rendu CT45 Communiqué CT45	Aucune résolution n'était prévue pour les deux CT informatifs		
24-févr	Revue de la révision budgétaire du PIREDD Mongala. Revue des Mécanismes et Plans de suivi (y compris des missions de terrain) et des évaluations des programmes. Point d'information sur le fonds de préparation des programmes.	Compte Rendu CT46 Communiqué CT46			

Date	Sujets	Compte-Rendu et Communiqué	Résolutions	Actions à mener	Statuts
	Revue du rapport de la mission de vérification des réalisations du PIREDD Oriental.		Résolution PIREDD ORIENTAL CT47	<p>Pour le PNUD Partager la matrice de gestion des risques et un plan opérationnel réajusté pour l'Ituri ; Discuter sur les aspects opérationnels et stratégiques du programme ; Fournir le PTBA 2022 avec les détails par province ; Fournir le rapport d'exécution budgétaire 2021 et sur l'ensemble de la première phase par impact et résultat. Pour le SE-FONAREDD Mettre en place un Comité de Suivi des recommandations du CT et de la mise en œuvre du programme ; Commissionner une revue stratégique indépendante du programme.</p>	Le SE-FONAREDD a travaillé avec l'Agence pour produire un PTBA harmonisé qui a été validé, par les experts du Comité de Suivi, à ce sujet, un rapport budgétaire a été partagé
CT47 07-avr	Revue du rapport de la mission de vérification des réalisations du PIREDD Equateur.	Compte-Rendu CT47 Communiqué CT47	Décision PIREDD Equateur	<p>Décaisser la totalité de la 2ème tranche en deux transferts, un 1er transfert de 2,5 M USD dès réception de la réponse de management et Au SE FONAREDD de mettre en place un comité de suivi mensuel du programme constitué de la FAO et son partenaire WWF, du SE FONAREDD, du Sec CAFI, des experts volontaires du CT.</p>	C'est fait
	Revue de la note d'analyse sur le Programme Energie.		Résolution sur le Programme Energie CT47	Démontrer que les préables à la construction de la MCH sur le site Yame sont réunis	<p>Les discussions sur l'étude de faisabilité, le choix du site et la gestion post programme pour la construction de la MCH ont été tenues. Les SE FONAREDD et CAFI ont décidé que l'étude de faisabilité fasse l'objet de l'analyse qualité des consultants chargés de l'évaluation indépendante à mi-parcours du programme</p>

Date	Sujets	Compte-Rendu et Communiqué	Résolutions	Actions à mener	Statuts
	Revue de la réponse de management et du Plan de travail (PTBA 2022 et Prévisions 2023) du PIREDD Equateur		Résolution PIREDD Equateur CT48	<p>Au SE FONAREDD de continuer les discussions avec l'Agence pour stabiliser le PTBA 2022 sur base des priorités relevées ; Une réunion d'harmonisation est prévue le 07 juin prochain ; Une résolution sera adressée à l'Agence d'exécution (FAO) dans ce sens.</p>	C'est fait
	Revue de la réponse de management du PIREDD Oriental		Résolution PIREDD Oriental CT48	<p>Au PNUD de réviser la réponse de management en intégrant les délais de réalisation des actions ; d'établir un plan de communication qui s'étend sur toute la zone d'intervention ; d'éclairer sur la performance des PLE ; de transmettre au SE FONAREDD le rapport de suivi budgétaire 2021 sur les fonds de la première tranche et un PTBA sur base des besoins réels par province sur la seconde tranche concernant les deux années suivantes ; d'établir une synergie avec le programme Energie pour intégrer les environs du site de Yame (MCH) dans les activités du PIREDD ;</p>	Tout cela est fait, sauf le plan de communication qui n'est pas encore disponible
CT48 31 mai au 01 juin	Revue du plan opérationnel revu 2021-2026 du PIREDD Maniema	Compte-rendu CT48 Communiqué CT48	Résolution PIREDD Maniema CT48	<p>Au SE FONAREDD de mettre un groupe de travail avec l'agence pour stabiliser le plan opérationnel et les orientations programmatiques ; Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication ; Déterminer les besoins financiers réels de la deuxième tranche ; Le SE FONAREDD finalise les TDRs de l'évaluation indépendante.</p>	<p>Le Plan opérationnel a été finalisé et validé en COPIL du programme ; L'Agence d'exécution a déjà envoyé la demande officielle de décaissement de la seconde tranche ; L'évaluation indépendante a déjà eu lieu et le rapport partagé avec le SE FONAREDD et les membres du CT.</p>
	Revue de la réponse de management et de la demande d'extension sans coût du PIREDD Mongala		Résolution PIREDD Mongala CT48	<p>Le CT recommande à l'agence de retravailler avec le SE FONAREDD sur l'alignement des recommandations de l'évaluation mi-parcours dans le PTBA 2022 ; Un plan opérationnel des recommandations à l'évaluation à mi-parcours démontrant l'atteinte des résultats ; Préciser officiellement la durée de l'extension ; Indiquer la date limite de finalisation du PTBA.</p>	Tout cela est fait

Date	Sujets	Compte-Rendu et Communiqué	Résolutions	Actions à mener	Statuts
CT49	Revue de l'état d'avancement du Programme d'appui aux PA		Pas de résolution prévue, seulement le communiqué du CT et le compte - rendu	Le CT a recommandé à l'Agence d'exécution de lancer une réflexion avec les organisations des PA, la CARITAS et le FONAREDD sur les succès et les échecs des microprojets de manière à renseigner les éventuelles interventions futures	2 réunions ont été organisées avec les programmes intégrés ; Une synergie a été créée entre les PIREDD où il y a des PA et le programme national PA ; Des représentants des PA sont intégrés comme membres de COPIL des PIREDD. Des réunions de suivi semestrielles sont organisées.
	Revue des Plan opérationnel (2 ^{ème} Phase) et PTBA 2022 réajusté du PIREDD Oriental		Résolution PIREDD Oriental CT49	Le CT demande à l'agence de travailler conjointement avec le SE FONAREDD, voire avec les PLE pour finaliser les discussions techniques sur les recommandations du CT 48 ; De produire d'ici le 05 août 2022 tous les documents nécessaires pour informer le COPIL au plus tard le 23 août pour une décision de financement.	La séance de travail a eu lieu entre les experts du CT, du SE FONAREDD et du PNUD ; Un nouveau PTBA et un rapport financier détaillé ont été produits par l'agence et partagés avec le SE FONAREDD qui a partagé avec les membres du CT.
26 au 27 juillet	Revue de l'état d'avance du Programme GDA	Compte-rendu CT49	Résolution PGDA CT49	Le CT accepte d'étendre en deux temps la durée du programme ; Le CT conditionne le décaissement de 700 K\$ à la réalisation complète des activités à retenir dans le PTBA de juillet à septembre 2022 ; Le CT invite l'agence à une séance de travail avec le SE FONAREDD pour informer du plan de travail.	Le programme a été étendu au 30 septembre 2022 ; Un plan de travail a été présenté au SE FONAREDD, mais dont les préalables sont loin d'être réunis
	Revue de l'état d'avancement du PIREDD Kwiilu	Communiqué CT49	Résolution PIREDD Kwiilu CT49	Pousser les réflexions pour renforcer la sécurisation foncière des investissements réalisés en travaillant sur les aspects administratif, juridique et social des conventions signées entre les CLD et les Chefs de terre en envisageant l'implication des autorités politico-administratives et les services techniques au niveau local Prendre en compte, dans la demande de fonds formulée, la nécessité d'insérer dans les PSAT les perspectives de gestion durable des ressources ; Garantir les liens entre les PSAT et les investissements agroforestiers en cours et déjà réalisés ; Lancer l'évaluation indépendante à mi-parcours du Programme ; Préparer un Cadre des Résultats révisés (Addendum).	Le programme a élaboré un schéma de certification foncière des sites agroforestiers et a assuré des liens entre les PSAT et les investissements agroforestiers. L'évaluation indépendante à mi-parcours et l'élaboration d'un addendum sont en cours.
	Revue de l'état d'avancement du Programme d'appui à la Réforme Foncière		Résolution PARF CT49	Le CT a estimé nécessaire d'étendre la durée du programme au 31 décembre 2022 ; Le CT a pris acte de la demande d'un avenant de la CONAREF pour une période intermédiaire, point qui sera analysé au CT prochain.	L'extension du programme a été accordée à l'Agence d'exécution et ses partenaires dont la CONAREF ; Le point a été inscrit au prochain CT.
	Revue du rapport de la mission du SE-FONAREDD au PIREDD Maniema		Résolution PIREDD Maniema CT49	Le CT attend recevoir une demande officielle de décaissement avec montants et dates prévisionnelles indicatives ; Le CT recommande une évaluation indépendante dès octobre 2022.	La demande de décaissement a été formulée officiellement par l'Agence d'exécution pour 5 millions en décembre 2022. Une évaluation indépendante a été diligentée par le FONAREDD et réalisée en novembre 2022, le rapport est déjà disponible.

Date	Sujets	Compte-Rendu et Communiqué	Résolutions	Actions à mener	Statuts
CT50	Revue de l'état d'avancement du Programme d'appui à la réforme de l'Aménagement du territoire (PARAT)		Résolution PARAT CT50	La possibilité d'un recrutement par gré à gré à travers des consultations restreintes des Consultants spécialisés pour l'étude sur le potentiel agricole. Les modalités pratiques d'une extension dont la durée correspondra à celle de la réalisation des études, soit jusqu'à décembre 2023.	Le recrutement en cours de CTA Wageningen est en cours pour l'étude sur le potentiel agricole de la ROC L'extension du programme est accordée, la durée correspondra à celle de la réalisation des études, soit jusqu'à décembre 2023.
	Revue de la demande d'extension et d'avenant du Programme d'Appui à la Réforme Foncière	Compte-rendu CT50 Communiqué CT50		Le CT demande une réunion technique entre les experts du CT et ceux du PARF sur les instruments de modélisation du SIF ; Le CT recommande que le PARF revote sa demande d'avenant jusqu'au 31 décembre 2023.	Une réunion de présentation des outils de modélisation du SIF a été tenue entre les experts du CT, du SE et du PARF. Elle a été satisfaisante sur le processus. A l'issue de cette réunion, Pour l'avenant, le CT a communiqué à l'ONU Habitat de préparer rapidement son prodoc à 15 M\$ pour que ça passe en FastTrack et d'utiliser les fonds disponibles pour couvrir les besoins des partenaires et de son fonctionnement jusqu'au 30 juin 2023. Le document est attendu.
29 et 30 septembre	Revue de l'état d'avancement du Programme d'Appui à la Société Civile		Résolution Société Civile CT50	Le CT recommande une extension du programme de 9 mois, soit jusqu'au 30 juin 2023 Le CT prend acte du budget sollicité par l'Agence d'exécution ; Le CT recommande au COPIL FONAREDD l'approbation d'un budget additionnel de 300 K\$.	L'extension du programme a été acceptée ; La note décision de décaissement des 300 K \$ est déjà préparée et transmise.
CT51	Revue de l'état d'avancement du Programme de GDA		Résolution PGDA CT50	Le CT recommande le non-décaissement de la dernière tranche du PGDA et donc la clôture du programme ; SE FONAREDD prendre en charge le consultant qui réalise l'EESS de la PAD ; Initier un dialogue avec le MinAgri sur les jalons de la LOI et la possibilité d'aboutir à un PGDA 2 ; Planifier l'évaluation finale stratégique du PGDA ; FAO appuie la finalisation du décret et l'installation du CCNA.	Un dialogue est lancé avec le MinAgri sur les jalons de la LOI et sur la possibilité d'aboutir à un nouveau PGDA ; L'EESS de la PAD a été réalisée et le document de PAD est aligné au Conseil des Ministres ; Une note est en préparation pour informer le COPIL de la clôture du PGDA. L'évaluation finale n'est pas encore planifiée ; Le décret du CCNA vient d'être signé
	Revue du Prodoc Extension de PROMIS		Résolution PROMIS CT51	Orienter 500K USD de la ligne production d'ACP vers l'appui institutionnel au Ministère de la Santé ; Indiquer dans le budget le montant sous la gestion des entités nationales (ABEF-ND et SANRU) ; Partager la version du Prodoc intégrant les recommandations du CT.	Le prodoc est en cours de finalisation pour FastTrack.

2.4.3 Secrétariat Exécutif

Les réalisations majeures du SE FONAREDD depuis 2016 sont les suivantes :

- Programmation de 18 programmes financés et suivi-évaluation des 16 programmes opérationnalisés ;
- Organisation de [51 sessions du Comité technique](#) du FONAREDD et [11 réunions du Comité de pilotage](#) du Fonds, hormis les consultations par e-mail en vue des décisions d'approbation des décaissements des fonds pour les deuxièmes tranches de certains programmes et les extensions des durées d'autres programmes ;
- 250 millions de dollars de projets soumis et approuvés par le COPIL du FONAREDD ;
- Coordination des ministères sectoriels relatifs à la REDD+ à travers plus de 10 réunions régulières de suivi du progrès vers l'atteinte des jalons de la première Lettre d'intention signée entre la RDC et CAFI et
- Production de [Cinq rapports annuels du FONAREDD](#).

Les réalisations majeures du SE FONAREDD lors de l'année 2022 sont les suivantes :

1. Développement de partenariat

La seconde Lettre d'Intention RDC-CAFI pour la période 2021-2031 a été signée le 30 mai 2022 entre la RDC et CAFI représenté respectivement par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et le Ministère des Finances, et l'Ambassade de l'Allemagne, après la signature en marge de la COP 26 de la déclaration conjointe entre le Président de la RDC et le Premier Ministre du Royaume Uni.

La cérémonie de signature de la LOI a été suivie immédiatement par le lancement de l'avis à manifestation d'intérêt dans le cadre du nouveau cadre programmatique développé pendant le premier semestre 2022.

Les parties conviennent dans ce cadre d'une allocation de 500M USD sur la période 2021-2026 provenant du Fonds fiduciaires CAFI et l'engagement de la RDC à mettre en œuvre une série de mesures visant à ralentir, puis infléchir la perte du couvert forestier et ainsi contribuer à l'atteinte des objectifs fixés par la contribution déterminée au niveau national du pays.

2. Deux processus de programmation ont été lancés ; le premier à travers un Appel à Manifestation d'intérêt ouvert adressés à tout le public, et le deuxième à travers une programmation rapide « FastTrack » basée sur le pipeline des projets en cours d'instruction au FONAREDD et certaines initiatives prioritaires du Gouvernement. Le deuxième processus étant un processus accéléré, il devrait permettre au partenariat RDC – CAFI de disposer des programmes approuvés et susceptibles de démarrer dans la deuxième moitié du semestre 2023. Le deuxième processus, devrait permettre l'alimentation progressive du portefeuille projet du FONAREDD. Structures de Gouvernance

Aucune réunion du Comité de Pilotage n'a eu lieu de manière formelle. Cependant, le Comité de Pilotage a pris plusieurs décisions par e-mail sur plusieurs matières dont notamment les décaissements de fonds pour les deuxièmes tranches de certains programmes et l'extension de la durée de mise en œuvre d'autres programmes.

Tenue de [sept réunions du Comité Technique](#);

Organisation de [trois réunions du cadre d'échange et de collaboration](#) ;

3. Suivi-évaluation et coordination des investissements

Tenue de [deux réunions aux premier et deuxième trimestres avec les points focaux sur le suivi de jalons de la première LOI](#) et une troisième réunion de haut niveau ([Ici](#)) sur les jalons de la seconde Lettre d'intention avec les Secrétaires Généraux des ministères sectoriels, les partenaires techniques et financiers et la société civile

Réalisation de trois missions de vérification : PIREDD Oriental, PIREDD Equateur et PIREDD Mongala.

Lancement de trois évaluations indépendantes : PIREDD Kwilu, PIREDD Maniema et Programme de consommation durable et substitution partielle au bois-énergie.

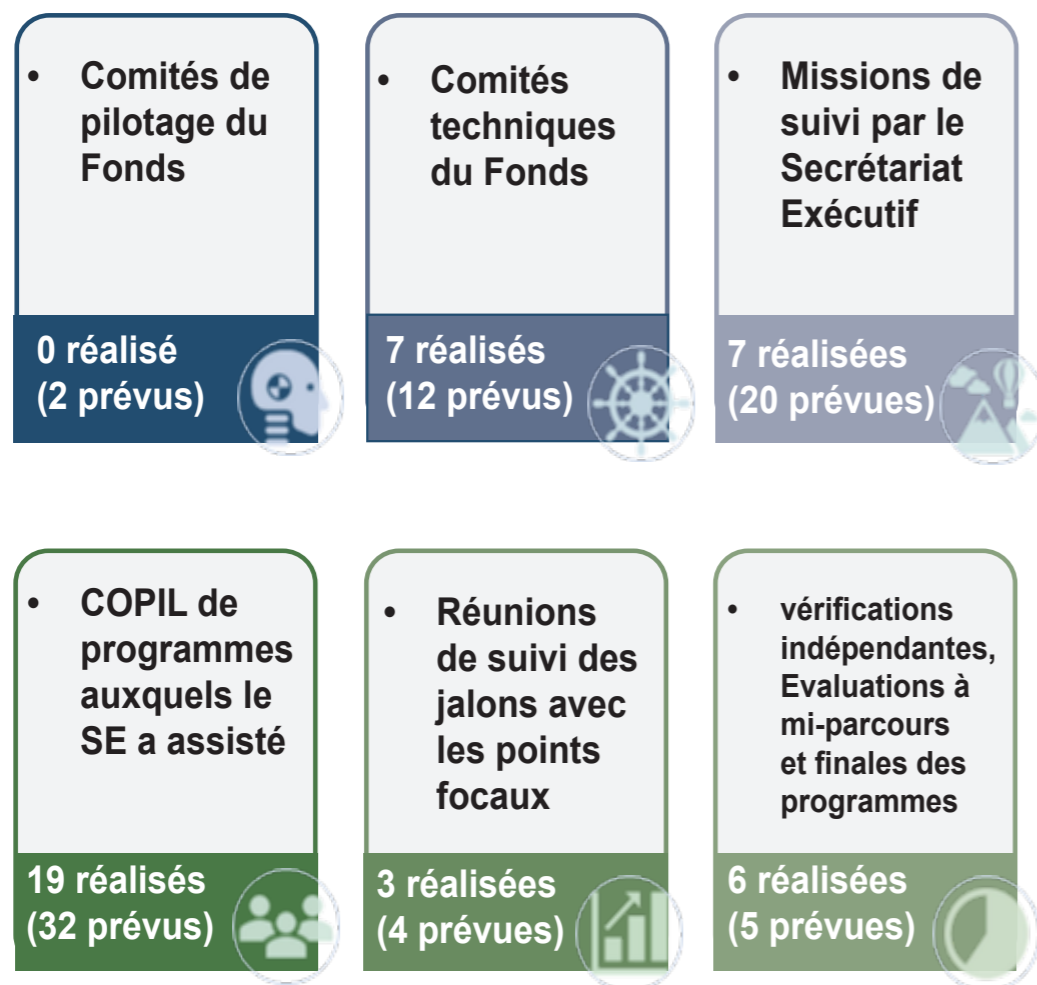
Préparation du [Rapport annuel 2021 du FONAREDD](#).

Le Comité Technique du FONAREDD a instruit le SE – FONAREDD, spécialement pour l'année 2022, de changer d'approche de suivi et a ainsi privilégié les vérifications indépendantes en lieu et place de mission de Suivi et Evaluation traditionnellement organisées. Nonobstant ce fait, le SE – FONAREDD a tenu 23 réunions à distance et 7 missions de suivi sur terrain sur 20 prévues et a pris part à 19 Copil de Programmes sur 32 prévus. La Planification à la participation au COPIL des projets est intrinsèquement liée au nombre de projets opérationnels (16 dans notre cas) qui doivent tenir en principe 2 réunions de COPIL par an. Il s'est avéré que certains programmes tel PGDF et Savanes n'ont tenus aucun COPIL et que d'autres n'en ont tenus qu'un seul.

2.5 Réalisation du plan de suivi & évaluation du FONAREDD 2022



Figure 2 : Réalisations clés en termes de suivi et évaluation du portefeuille FONAREDD en 2022



Au cours de l'année 2022, les secrétariats FONAREDD et CAFI ont travaillé dans le sens de rendre effective la deuxième Lettre d'intention avec le lancement de l'avis à manifestation d'intérêt le 30 mai 2022 et la programmation rapide ayant servi notamment à la formulation d'une extension d'une année pour le programme de mise à l'échelle de la planification familiale.

L'engagement dans les activités programmatiques de la deuxième lettre d'intention a ralenti la mise en œuvre des activités de suivi-évaluation programmée pour l'an 2022. Le tableau ci – bas donne une synthèse des activités de suivi qui réalisées en 2022.

Table 11 : Etat des lieux de la mise en œuvre du Plan de Suivi Evaluation du SE - FONAREDD

Activités	Nbre prévu	Nbre réalisé	Taux de réalisation	Commentaires																																
Réunion et Mission de suivi	20	7	35 %	<p>Au cours de l'année 2022, 30 réunions de suivi des programmes sectoriels et 20 missions de terrain avaient été planifiées. Sur cette planification, il y a eu 23 réunions de suivi des programmes sectoriels et intégrés et 7 missions de suivi organisées par les experts du SE FONAREDD avec un assistance des experts du CAFI au niveau national (Bureau FONAREDD, Bureaux des agences d'exécution) et d'autres en ligne. Il s'agit des programmes ci-après.</p> <p>1. <u>Réunions de suivi</u> : 23</p> <p>Savanes (2), PGDF (1), Société Civile (3), PARF (2), PARF (2), Energie (3), PIREDD Equateur (2), GDA (3), Peuples Autochtones (2), PROMIS (2), PIREDD Mongala (2).</p> <p>2. <u>Mission de suivi</u> : 7</p> <p>Sept missions de suivi ont été organisées au courant de l'année 2022. Ce niveau faible de réalisation est dû aux faibles ressources financières de SE FONAREDD ainsi qu'à certaines priorités de la période sur la programmation liée à la nouvelle lettre d'intention.</p>																																
Participation aux COPIL des programmes/ projets	32	19	59%	<p>Le SE FONAREDD, en sa qualité de membre effectif des Comités de Pilotage des programmes, a pris part aux réunions organisées par les Agences d'exécution. Il y a lieu de signaler pour l'année 2022, que deux programmes n'ont pas tenu leurs Comités de pilotage. Il s'agit du PGDF (Non démarré) et PA. D'autres programmes n'ont organisé qu'une seule réunion de leur Comité de Pilotage et d'autres plus. La situation pour chaque programme est la suivante :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Programme</th> <th>Nbre</th> <th>Programme</th> <th>Nbre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PIREDD KWILU</td> <td>1</td> <td>PROMIS</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>PIREDD MONGALA</td> <td>2</td> <td>SOCIETE CIVILE</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>PIREDD Equateur</td> <td>2</td> <td>Savane</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>PIREDD Maniema</td> <td>3</td> <td>PARF</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>PIREDD Mai Ndombe</td> <td>1</td> <td>PARAT</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>PIREDD PO</td> <td>1</td> <td>GDA</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Energie</td> <td>1</td> <td>SE FONAREDD</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>	Programme	Nbre	Programme	Nbre	PIREDD KWILU	1	PROMIS	1	PIREDD MONGALA	2	SOCIETE CIVILE	1	PIREDD Equateur	2	Savane	1	PIREDD Maniema	3	PARF	2	PIREDD Mai Ndombe	1	PARAT	1	PIREDD PO	1	GDA	1	Energie	1	SE FONAREDD	1
Programme	Nbre	Programme	Nbre																																	
PIREDD KWILU	1	PROMIS	1																																	
PIREDD MONGALA	2	SOCIETE CIVILE	1																																	
PIREDD Equateur	2	Savane	1																																	
PIREDD Maniema	3	PARF	2																																	
PIREDD Mai Ndombe	1	PARAT	1																																	
PIREDD PO	1	GDA	1																																	
Energie	1	SE FONAREDD	1																																	
Transmission des rapports annuels et semestriels et leurs analyses	32	32	100%	<p>En 2022, le SE FONAREDD a reçu et analysé 16 rapports d'activités annuel 2021 des programmes et 16 rapports d'activités semestriels 2022. Il ressort de cette analyse que les Agences d'exécution ont suivi le canevas partagé sur la partie narrative et ont éprouvé des difficultés pour élaborer la partie financière. Des échanges ont été organisés durant l'année pour renforcer les capacités des experts des Agences d'exécution sur le rapportage financier.</p>																																
Collecte des données selon PTBA (études initiales, diagnostics etc.)	N/A	205		<p>Les experts du SE FONAREDD se sont assurés que les Agences d'exécution mettent des hyperliens dans leurs rapports annuels et semestriels afin de faciliter la collecte des données. Ces livrables ont fait l'objet d'analyse au niveau interne du FONAREDD et CAFI.</p>																																

Activités	Nbre prévu	Nbre réalisé	Taux de réalisation	Commentaires
Echanges et capitalisation	4	3	75%	Sur quatre séances des réunions prévues dans le cadre de CEC, le SE FONAREDD a appuyé l'organisation des trois. Les thématiques suivantes ont été abordées : <ul style="list-style-type: none"> - obligations de reporting ; - partage d'expériences sur les processus de l'aménagement du territoire entre les programmes et ; - gouvernance forestière.
Evaluation externe des agences	5	2	40%	Le SE FONAREDD a organisé une évaluation indépendante pour le compte du PIREDD KWILU et démarrage de l'évaluation mi-parcours du programme d'Énergie.
Réunion de Suivi conjoint des jalons de la LOI avec les points focaux	4	3	75%	Au cours de l'année 2022, trois réunions de suivi des jalons ont été organisées par les experts du CTR et du SE FONAREDD pour appuyer les experts des ministères sectoriels. <ul style="list-style-type: none"> - Les deux premières réunions (T1 et T2) ont porté uniquement sur les jalons de la première lettre d'intention. - La troisième dite de haut niveau a réuni les points focaux, les Secrétaires Généraux, les PTF et la société. Elle a traité du suivi de l'atteinte des jalons pour la seconde lettre d'intention. <p>Tous les jalons de la Lol2 dont les échéances étaient fin 2022, ont été évalué et des recommandations formulées pour renforcer leur suivi.</p>
Mise à jour trimestrielle du portefeuille FONAREDD le site web FONAREDD	4	4	100%	L'expert en communication du FONAREDD, a pris en charge l'actualisation du site internet avec les informations provenant des programmes et des parties prenantes du FONAREDD. Un infographe recruté pour apporter son appui à la mise en jour du site et à l'amélioration des outils de communication du FONAREDD.
Renforcement des capacités en S&E	5	0	0%	La mise en œuvre des investissements REDD requiert une mise à niveau des connaissances des experts chargés de suivre les programmes REDD financés pour dresser les différents problèmes rencontrés par les Agences d'exécution. <p>Ce volet de renforcement des capacités est en souffrance pour les deux dernières années (2021 et 2022) à cause du manque des ressources financières nécessaires pour soutenir les différentes formations.</p> <p>Les besoins en formation devraient faire l'objet d'une attention particulière de la part des animateurs du SE FONAREDD et CAFI afin de renforcer les capacités des experts en suivi et évaluation.</p>

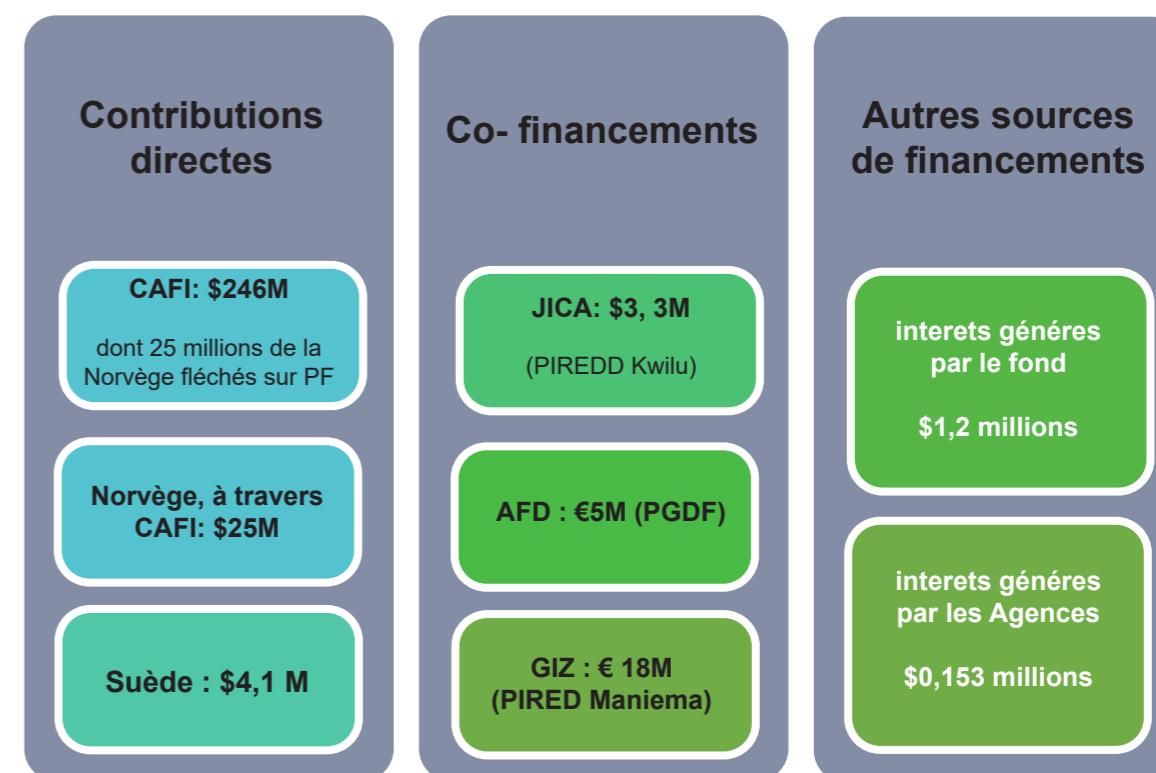
Activités	Nbre prévu	Nbre réalisé	Taux de réalisation	Commentaires
Suivi spatial	N/D	N/D		Le système de suivi et évaluation du FONAREDD accuse une faiblesse par le manque d'un outil efficace pour géolocaliser et suivre en temps réel les investissements sur le terrain. Pour palier tant soit peu à ce problème, l'unité de suivi et évaluation du FONAREDD avait conçu un outil de suivi spatial adapté à certaines activités du Fonds. Cet outil a été vulgarisé aux programmes pour les aider à alimenter les données convenues ensemble. Cependant, les Agences d'exécution ne l'ont pas pu utiliser en raison de l'absence d'experts en système d'information géographique au niveau des PIREDD. Nous avons noté que certaines agences d'exécution ont adopté l'utilisation de Kobocollect pour renseigner leurs interventions. Une réunion d'harmonisation des outils est prévue pour l'année 2023. <p>Par ailleurs, le besoin d'avoir un outil de suivi spatial demeure pour rendre accessible les informations de mise en œuvre des investissements REDD+.</p>

2.6 Mobilisation des ressources



Le graphique ci-dessous démontre les ressources mobilisées par le FONAREDD pour le portefeuille de programmes à ce jour, sous forme de contributions directes et co-financements.

Figure 3 : Mobilisation des Ressources



En plus de ces financements, le FONAREDD a continué son dialogue avec d'autres partenaires au cours de l'année 2022, en vue d'explorer de nouvelles pistes d'appui financier et techniques. A ce sujet, le Secrétariat exécutif du FONAREDD a mené des conversations avec, la Banque mondiale et le PNUE. Grâce à ce dialogue, le FONAREDD a obtenu un appui de deux derniers (la Banque mondiale et le PNUE), de manière suivante :

- Le PNUE continue d'apporter ses appuis notamment à travers la mise à dispositions de l'expertise technique et des financements (15000 USD) pour 2022 - 2023 en vue de la finalisation de la compilation des sauvegardes sociaux environnementales nationales.
- Le dialogue avec la Banque Mondiale, notamment le FCPC continue en vue de la mobilisation des ressources de l'ERPA (\pm 50 millions de dollars) qui seront disponibles en 2023. Les conditions de décaissement étant quasiment atteinte.

3. Progrès vers l'atteinte des jalons de la LOI



3.1 Synthèse de l'atteinte des jalons



Au terme de la première lettre d'intention signée entre le Gouvernement de la RDC et CAFI pour la période allant de 2016 à 2022, 43 jalons devaient être atteints à la fin de l'année 2020. Ces jalons ont été répartis en deux groupes dont 19 jalons intermédiaires prévus pour l'année 2018 et 14 jalons finaux pour l'année 2020. Pour vérifier l'atteinte de ces jalons, le Secrétariat CAFI avait organisé deux vérifications indépendantes, la première en 2019 et la seconde en 2020. Les rapports [de ces deux vérifications](#) sont publiés sur les sites Internet du Secrétariat Exécutif du FONAREDD et Secrétariat CAFI.

La [seconde Lettre d'intention](#) entre le Gouvernement de la RDC et CAFI a reconduit (textuellement ou en les reformulant) les jalons non atteints de la première Lettre d'intention.

Ci-après la présentation de ces jalons par secteur et par année d'atteinte fixée :

Table 12 : Tableau des Jalons de la LOI II

Pilier	2021	2022	2023	2026	Total
Aménagement du Territoire		3	5	3	11
Energie		2	4	1	7
Agriculture		2	5	4	11
Forêt	1	7	11	2	21
Foncier		1	5	3	9
Mines et Hydrocarbure		1	4	1	6
Démographie		3	3	4	10
Gouvernance		4	7	2	13
	1	23	44	19	88

A la fin de l'année 2022, les statuts de jalons mis à jour à la suite de la revue des jalons de la deuxième lettre d'intention organisée le 27 septembre 2022 avec les Directeurs de cabinets et les Secrétaires Généraux des ministères sectoriels, se présentent comme suit :

Table 13 : Synthèse d'atteinte des jalons 2021-2022

Pilier	2021	2022		2023	2026	Total
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	-	3		5	3	11
Bon progrès ; Faibles Risques		Progrès	Risque			
Atteint		1	1			
En progrès		1	1	1		
Report		1	1			
FORET	1	7		5	3	11
Bon progrès ; Risques élevés		Progrès	Risque			
Atteint	1	2	1			
En progrès		3	3			

Pilier	2021	2022		2023	2026	Total
Non réalisé		1	1			
Report		1	1			
AGRICULTURE		2		5	4	11
Jalons atteints ; Absence de risque		Progrès	Risque			
Atteint		1	1			
En progrès		1	1			
FONCIER		1		5	3	9
Jalon atteint ; Absence de risque		Progrès	Risque			
Atteint		1	1			
MINES & HYDROCARBURES		1		4	1	6
Atteinte des jalons ; Faibles risques		Progrès	Risque			
Atteint		1	1			
ENERGIE		2		5	4	11
En progrès ; Risques mitigés		Progrès	Risque			
En progrès		2	2			
DEMOGRAPHIE		3		3	4	10
Progrès mitigés ; Risques mitigés		Progrès	Risque			
Atteint		1	1			
En progrès		1	1			
Non réalisé		1	1			
GOUVERNANCE		4		7	2	13
Progrès mitigés ; Risques mitigés		Progrès	Risque			
Atteint		1				
En progrès		2	2			
Non réalisé		1	1			

Source : Mise à jour interne à la suite de la revue des jalons du 27 septembre 2022.

Les termes de la seconde Lettre d'intention ont énoncé la mise en place d'un mécanisme de suivi et évaluation de l'accord qui aura pour mission, entre autres, le suivi ainsi que la revue conjointe des jalons. L'information de cette revue devra être mise à jour et fournie régulièrement au public sur le site internet du FONAREDD.

Au mois de septembre 2022, le ministère des Finances qui assure la présidence du Comité de Pilotage du fonds, a convoqué la première réunion d'Évaluation de la mise en œuvre des jalons 2022 de la seconde lettre d'intention.

Dans cette optique, le cadre des experts de Ministères sectoriels pour accompagner le gouvernement à respecter ses engagements dans l'accord avec CAFI, mis en place par le Secrétariat Exécutif du FONAREDD dans le cadre de la première Lettre d'intention, ne semble plus opportun.

Ce nouveau dispositif appuie les efforts engagés par les deux Secrétariats FONAREDD et CAFI dans le suivi et évaluation des programmes financés par le fonds afin d'atteindre les jalons. A la clôture de l'année 2022, les résultats atteints se présentent comme repris dans le tableau ci-dessous :

Table 14 : Niveau d'atteinte des jalons fin 2022

Pilier	Jalons 2021				Jalons 2022				Ensemble de jalons 2021-2022			
	Totalement atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Total	Totalement atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Total	Totalement atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Total
Agriculture	0	0	0	0	1	1	0	2	1	1	0	2
Energie	0	0	0	0	0	2	0	2	0	2	0	2
Forêt	1	0	0	1	2	3	2	7	3	3	2	8
Normes	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1
AT	0	0	0	0	1	1	1	3	1	1	1	3
Foncier	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1
Démographie	0	0	0	0	1	1	1	3	1	1	1	3
Gouvernance	0	0	0	0	1	2	1	4	1	2	1	4
Total	1	0	0	1	8	10	5	23	9	10	5	24
Pourcentage	100%	0%	0%		35%	43%	22%		38%	42%	21%	

Source : Mise à jour interne à la suite de la revue des jalons du 27 septembre 2022.

Par rapport à la seconde Lettre d'Intention, les années 2021 et 2022 ont respectivement 1 et 23 jalons, soit 24 jalons pour les deux années. L'unique jalon 2021, portant sur le pilier forêt et relatif au rapport de l'audit de l'Inspection Générale des Finances de 2020 à publier, a été atteint avec la publication en avril 2022 du rapport. [\(Ici\)](#)

De 23 jalons 2022, 35% ont été totalement atteints, 43% sont en cours et 22% sont non atteints. En résumé, 63% des jalons de la période 2021-2022 ne sont pas totalement atteints. Cette situation appelle au développement d'une stratégie pour accélérer l'atteinte des jalons. Ainsi, des propositions ont été faites en ce sens lors de l'évaluation et la programmation rapide lancée au niveau de deux secrétariats FONAREDD et CAFI.

3.2 Indicateurs harmonisés



En 2018, le Secrétariat Exécutif du FONAREDD et celui du CAFI avaient organisé, avec les experts des Agences d'exécution, un atelier d'harmonisation des indicateurs. Cet atelier a permis d'élaborer une matrice d'indicateurs harmonisés qui alimentent le cadre de résultats du Plan d'Investissement REDD+ de la RDC, le cadre de résultats du CAFI et contribuent à renseigner les avancées des jalons de la lettre d'intention.

Le tableau suivant présente les progrès de ces indicateurs qui couvrent les différents piliers de la Lol, pour chaque programme financé par le FONAREDD en regard des résultats attendus.

Les données géoréférencées des plantations, des Plans Simples d'Aménagement des Territoires, des savanes mises en défens (régénération naturelle assistée), des Concessions Forestières des

Communautés Locales, des infrastructures etc. sont centralisées dans une base des données SIG. Les tableaux ci-après présentent les résultats cumulés des programmes sur les trois dernières années et les bénéficiaires directs et indirects de ces réalisations.

Table 15 : Performance des programmes

N°	PROGRAMME	Activités	Cibles finales	Résultats cumulés 2020	Résultats cumulés 2021	Résultats cumulés 2022
1	PIREDD Equateur	CLD	359	165	255	255
	PIREDD Kwilu	CLD	250	33	151	263
	PIREDD Maniema	CLD (CLD+CDG+CDV)	1000	311(avant PIREDD)	322	935
	PIREDD Mai-Ndombe	CLD	600	480	480	480
	PIREDD Mongala	CLD	50	0	60	20
	PIREDD Oriental	CLD	160	0	124	128
	PIREDD Sud Ubangi	CLD	104	98	98	98
	Total			2523	1087	1490
2	PIREDD Equateur	PSAT	70	0	3	6
	PIREDD Kwilu	PSAT	250	0	0	62
	PIREDD Maniema	PSAT	150	NA	0	3
	PIREDD Mai-Ndombe	PSAT	600	344	480	480
	PIREDD Mongala	PSAT	50	0	0	8
	PIREDD Oriental	PSAT	240	0	0	71
	PIREDD Sud Ubangi	PSAT	100	5	13	13
Total			1460	349	496	643
3	PIREDD Equateur	Culture pérennes (ha)	5000	255	690	922
	PIREDD Kwilu	Culture pérennes (ha)	0	0	0	0
	PIREDD Maniema	Culture pérennes (ha)	10 000	0	23	450
	PIREDD Mai-Ndombe	Culture pérennes (ha)	11650	264	2 525	2591
	PIREDD Mongala	Culture pérennes (ha)	660	94	154	214
	PIREDD Oriental	Culture pérennes (ha)	21000	0	1688	7060
	PIREDD Sud Ubangi	Culture pérennes (ha)	2000	1486	1486	1486
Total			54 796	2099	7 236	14 211
4	PIREDD Equateur	Agroforesterie / Energie (ha)	3000	0	470	670
	PIREDD Kwilu	Agroforesterie / Energie (ha)	5000	951	2565	2702
	PIREDD Maniema	Agroforesterie / Energie (ha)	5000	Na	54	127
	PIREDD Mai-Ndombe	Agroforesterie / Energie (ha)	3350	899	1 800	1800
	PIREDD Mongala	Agroforesterie / Energie (ha)	750	0	0	0
	PIREDD Oriental	Agroforesterie / Energie (ha)	0	0	0	0
	PIREDD Sud Ubangi	Agroforesterie / Energie (ha)	0	0	0	0

	PSFD	Agroforesterie / Energie (ha)	2990	na	0	0
Total			20 090	1850	4889	5299
5	PIREDD Equateur	Cultures vivrières (ha)	300	0	200	200
	PIREDD Kwilu	Cultures vivrières (ha)	5000	951	2 565	2702
	PIREDD Maniema	Cultures vivrières (ha)	10000	NA	68	547
	PIREDD Mai-Ndombe	Cultures vivrières (ha)	3350	899	1800	1800
	PIREDD Mongala	Cultures vivrières (ha)	750	0	154	154
	PIREDD Oriental	Cultures vivrières (ha)	160000	1093	10334	13519
	PIREDD Sud Ubangi	Cultures vivrières (ha)	2000	1486	1486	1486
Total			181 400	4429	16 607	20 408
6	PIREDD Equateur	Forêt/CFCL (ha) avec titres	480000	80 424	80 424	80424
	PIREDD Kwilu	Forêt/CFCL (ha) avec titres	0	0	0	0
	PIREDD Maniema	Forêt/CFCL (ha) avec titres	350000	43 000 (avant PIREDD)	91 441	168 861
	PIREDD Mai-Ndombe	Forêt/CFCL (ha) avec titres	0	0	0	0
	PIREDD Mongala	Forêt/CFCL (ha) avec titres	6	0	0	0
	PIREDD Oriental	Forêt/CFCL (ha) avec titres	0	0	0	0
	PIREDD Sud Ubangi	Forêt/CFCL (ha) avec titres	0	0	0	0
	Programme PA	Forêt/CFCL (ha) avec titres	0	0	0	111 761
Total			830 006	123 424	165 424	361 046
7	PIREDD Equateur	Savanes mises en défens (ha)	7000	2040	5 268	6 054
	PIREDD Kwilu	Savanes mises en défens (ha)	0	78	130	11 365
	PIREDD Maniema	Savanes mises en défens (ha)	0	NA	0	120
	PIREDD Mayindombe	Savanes mises en défens (ha)	30000	0	9936	9936
	PIREDD Mongala	Savanes mises en défens (ha)	0	0	0	0
	PIREDD Oriental	Savanes mises en défens (ha)	30000	0	0	0
	PIREDD Sud Ubangi	Savanes mises en défens (ha)	0	0	0	0
Total			67000	2 118	15 334	27 475
8	PIREDD Equateur	Foyers améliorés	7500	0	3750	3750
	PIREDD Kwilu	Foyers améliorés	0	0	0	0
	PIREDD Maniema	Foyers améliorés	0	NA	0	40
	PIREDD Mai-Ndombe	Foyers améliorés	0	0	0	0
	PIREDD Mongala	Foyers améliorés	0	0	0	0
	PIREDD Oriental	Foyers améliorés	0	0	0	0
	PIREDD Sud Ubangi	Foyers améliorés	0	0	0	0
	Programme Energie	Foyers améliorés	95 700	29 859	7 454 (net)	88 021 (net)
Total			103 200	29859	11 204	91 811
9	PIREDD Equateur	Ponts/dalots	21	0	0	21
	PIREDD Kwilu	Ponts/dalots	0	0	0	0
	PIREDD Maniema	Ponts/dalots	0	NA	2	2
	PIREDD Mai-Ndombe	Ponts/dalots	41	0	2	29
	PIREDD Mongala	Ponts/dalots	0	0	0	0
	PIREDD Oriental	Ponts/dalots	0	0	0	0
	PIREDD Sud Ubangi	Ponts/dalots	0	0	0	0
Total			62	0	4	52

10	PIREDD Equateur	Km route entretenue	0	0	0	0
	PIREDD Kwilu	Km route entretenue	0	0	0	0
	PIREDD Maniema	Km route entretenue	500	NA	0	34
	PIREDD Mai-Ndombe	Km route entretenue	210	0	210	210
	PIREDD Mongala	Km route entretenue	0	0	0	0
	PIREDD Oriental	Km route entretenue	0	0	0	0
	PIREDD Sud Ubangi	Km route entretenue	0	0	0	0
Total			710	0	210	244
11	PIREDD Equateur	Batiments réhabilités	0	0	0	6
	PIREDD Kwilu	Batiments	0	0	0	0
	PIREDD Maniema	Batiments	50	0	0	4
	PIREDD Mai-Ndombe	Batiments	4	0	4	4
	PIREDD Mongala	Batiments	0	0	0	0
	PIREDD Oriental	Batiments	39	0	11	11
	PIREDD Sud Ubangi	Batiments	0	0	0	0
Programme Foncier	Batiments	2	0	1	1	
Total			95	0	16	26

Table 16 : Nombre de bénéficiaires directs et indirects (indiquer % hommes et femmes)

	PIREDD Equateur	PIREDD Kwilu	PIREDD Maniema	PIREDD Mai-Ndombe	PIREDD Mongala	PIREDD Oriental	Total
Bénéficiaires directs							
Agriculture	646 dont 600 fermiers et planteurs et 46 agronomes formés pour accompagner les communautés	440 personnes (15%F 85%H)	3387 (1677 H, 1710 F, 124 PA)	9741 dont 3256 femmes et 506 PA	2756 dont 759 femmes	16 078 bénéficiaires, dont 10 524 hommes, 951 jeunes et 5 554 femmes	33 048
Energie	242 dont 167 producteurs de charbon, 15 pépiniéristes (reboisement bois énergie) et 60 fabricants de foyers améliorés	0	300 (213H, 87F)	7204 (inclus dans les bénéficiaires Agriculture)	0	0	7 746
Forêts	14+28 CFCL accompagnées soit 504 personnes ; 61+79 micro-entreprises appuyées pour intervenir dans les CFCL soit 280 personnes	0	421 (224 H, 197 F, 40 PA)	2547 (inclus dans les bénéficiaires Agriculture)	449 dont 71 filles/femmes mini	545 (ménages bénéficiaires d'activités génératrices de revenus alternatives)	4 746
Aménagement du territoire	6 PSAT réalisés : 1344 ménages (1 personne par ménage) et formation de 20 techniciens de l'administration	PSAT dans les terroirs villageois : 2500 personnes estimées pour l'élaboration des 208 PSAT en cours ou validés (hommes : 41%, femmes : 59%)	3 PSAT (1166 ha) : 1920 personnes avec une participation active dans les comités locaux (CLD, CDG).	5760 membres de CLD	355 personnes dont 105 femmes	1 536 dont 1 076 H et 460 F (Membres CLD qui ont aussi travaillé sur les PSAT)	13 435
Foncier	10 formateurs formés à l'utilisation d'outils	0	0	0	0	127	137
Mines et infrastructures	0	0	0	0	0	0	0
Démographie	0	100 membres des services techniques formés	0	5 785	49 dont minimum 7 femmes	0	5934
Gouvernance	1034 personnes formées dans les CLD dont 188 F	0	1236 (395 hommes, 841 femmes) - Mises en place AVEC, formation société civile et admin, matériel	0	1075 dont 225 femmes minimum	1 536 dont 1 076 H et 460 F	3881
Total	4080	3040	7264	21286	4329	18286	58 285

	PIREDD Equateur	PIREDD Kwilu	PIREDD Maniema	PIREDD Mai-Ndombe	PIREDD Mongala	PIREDD Oriental	Total
Nombre de bénéficiaires indirects (indiquer % hommes et femmes)							
Agriculture	520 femmes accompagnées pour mettre en place des AVEC 4800 personnes (ménage des fermiers)	16000 ménages dans les villages où sont mises en place les activités d'agroforesterie, soit 128000 bénéficiaires	Environ 3 000 personnes (Membres de famille de bénéficiaires, commerçants, transporteurs produits, dotation semences aux voisins)	Environ 68 000 (membres des ménages)	Environ 20 000 dont 50% de femmes	Environ 210 000 personnes	434320
Energie	24 600 : 3000 ménages utilisant des foyers améliorés, et les ménages associés aux pépiniéristes et fabricants de foyers améliorés	0	2800 (Membres des familles)	Environ 50 000 (membres des ménages)	0	0	77400
Forêts	Communautés des CFCL : 6300 personnes ; ménages des micro-entreprises : 1120 personnes	0	56202 personnes touchées par la mise en place des CFCL	Environ 18 000 (membres des ménages)	2580 + non chiffrable	210 000 - estimation habitants CFCL (21 CFCL, terroirs de 10 000 habitants)	294 200
Aménagement du territoire	1344 ménages, (8 personnes en moyenne par ménage), soit environ 10500 bénéficiaires ; Environ 30 personnes travaillant chez les prestataires de travaux	Environ 85 000 personnes sur les terroirs où il y a des PSAT validés	720 000 personnes dans les 574 villages couverts par les PDL	Population sur les 480 terroirs où des PGRN ont été validés : pas disponible	1800 + non chiffrable	710 000 personnes sur les terroirs où il y a des PSAT (inclus les personnes qui ont participé au cartographie participatives)	1 621 800
Foncier	0	289 communautés disposent de convention de mise à disposition des terres : environ 40 000 (à 150 pers par communauté)	0 (campagne de com)	0	0	4300	44 320
Mines et infrastructures	0	0	0	0	0	0	0

	PIREDD Equateur	PIREDD Kwilu	PIREDD Maniema	PIREDD Mai-Ndombe	PIREDD Mongala	PIREDD Oriental	Total
Démographie	40 (F : 24 soit 57% et H:16 soit 43%)	0	0	Environ 40 000 (membres des ménages)	9000 (très indirect)	0	49 000
Gouvernance	13500 personnes sur les territoires des CLD ; 779 personnes formées en gouvernance (20 au sein des Ministères ; 6 dans les universités ; 46 dans les secteurs privés ; 507 au sein de la société civile)	CLD redynamisé : 263, soit environ 3000 bénéficiaires	3000 personnes diagnostic participatif PDL	130562 sensibilisées en atelier	16290	0	167 131
	Environ 55 000	Environ 210 000	Environ 720 000 / Environ 65000 (sans les bénéficiaires AT)	Environ 238 000	Environ 50 000	Environ 710 000	1 983 000

Les bénéficiaires directs sont la cible d'un appui, sont identifiés par le projet et reçoivent un appui de haute intensité alors que les bénéficiaires indirects reçoivent un appui non ciblé ou ciblé mais de moyenne intensité. Il est important de noter que les agences n'ont pas eu la même compréhension pour déterminer les bénéficiaires directs et indirects.

3.3 Réalisations par pilier vis-à-vis de jalons



Dans les paragraphes suivants, seuls les jalons ayant des échéances en 2021 et 2022 sont repris.

3.3.1 PILIER AGRICULTURE



a) Engagements politiques

- Dans les forêts de grande valeur et les tourbières :
 - ▶ L'agriculture familiale et intermédiaire est accompagnée pour en réduire l'impact sur la biodiversité et les stocks de carbone, y compris en régulant strictement le drainage des tourbières ;
 - ▶ Aucune concession agroindustrielle incompatible avec la préservation des forêts et des tourbières n'y est attribuée ; pour ce type de concessions, les demandes sont orientées en priorité vers les zones savaniques et à défaut les forêts dégradées.
- Le développement agricole est orienté en priorité dans les zones de savane, y compris en y facilitant la sécurisation foncière et l'accès à l'énergie.

b) Financement

Table 17 : Financement du pilier Agriculture (en millions USD) au 31 décembre 2022

Enveloppe du PI	Co-financement	Programmes Sectoriels	PIREDD	Frais Agences PIREDD	Total	Reste à mobiliser
120	0	32,99	22,77	3,065	58,825	61,175

c) Programmes contribuant au progrès du pilier

Actuellement, l'agriculture itinérante sur brulis se présente comme le principal facteur de déforestation. Ce système agricole extensif adapté au capital limité des ménages ruraux (la force de travail familiale) exploite le flash de fertilisation entraîné par le brulis⁵. C'est pourquoi, les fonds mobilisés par le FONAREDD à travers CAFI, sont orientés de manière à apporter une réponse durable entre l'agriculture et la forêt. Ceci permet d'une part, au pouvoir public, de réglementer les activités du secteur agricole et d'autre part, aux ménages ruraux, de renforcer leur capacité en faveur de bonnes pratiques agricoles à travers les investissements agricoles réalisés, notamment l'agroforesterie, les cultures pérennes et la mise en défens.

Au total 3 programmes sectoriels et 7 programmes intégrés contribuent à atteindre les objectifs assignés dans ce pilier. Il s'agit de programmes ci-dessous :

5 Stratégie nationale cadre REDD+, p27

Pour les 3 programmes sectoriels :

- Gestion durable d'Agriculture ;
- Système National de Surveillance des Forêts ;
- Le Programme d'appui à la mise en valeur des zones des Savanes et des Forêts Dégradées.

Tous les programmes intégrés :

- PIRRED Oriental ;
- PIREDD Mongala ;
- PIREDD Equateur ;
- PIREDD Mai-Ndombe ;
- PIREDD Sud Ubangi ;
- PIREDD Maniema ;
- PIREDD Kwilu.

d) Progrès dans la réalisation des Jalons

Table 18 : Les 2 jalons agricultures 2022 ont tous été atteints :

N°	Intitulé Jalon	Progrès	Commentaires
10	La Politique agricole est adoptée [en Conseil des Ministres] d'ici [fin 2022], intégrant les principes d'Aménagement du Territoire et la préservation des forêts et des tourbières (cf. Pilier Forêt), et faisant la promotion du développement de l'agriculture commerciale durable dans les zones savaniques.	Atteint.	<ul style="list-style-type: none"> • Version finale de la politique de l'agriculture durable disponible ; • Finalisation de l'EESS : Draft rapport de l'EESS disponible et soumis le 15 déc. 2022 par le MINAGRI à l'ACE pour validation (ici lettre de transmission) ; • Validation de la PAD en Conseil des Ministres : Lettre du MinAGRI au SG du Gouvernement et Lettre du SG pour inscription à l'ordre du jour du Conseil des Ministres.
11	Le Conseil consultatif national de l'agriculture (CCNA) est en place et est fonctionnel d'ici [fin 2022].	Atteint	Le Décret du CCNA portant composition, organisation et fonctionnement du Conseil Consultatif National de l'Agriculture est déjà pris.

NB : 5 autres jalons dont les objectifs ne sont pas fixés pour 2021 et 2022 sont visés dans la Loi.

A noter que la Banque Mondiale avait fait de ces deux jalons des conditionnalités pour son appui budgétaire au Gouvernement.

Assurer la cohérence entre la loi en cours d'examen à la session parlementaire de mars 2023 et les orientations de la Politique agricole est le grand défi pour ce jalon au cours de l'année 2023.

e) Résultats atteints

2022

- La Politique de l'Agriculture Durable « PAD » est validée en atelier national et son Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique réalisée ;
- Le décret portant mis en place du Conseil Consultatif National de l'Agriculture « CCNA » adopté au conseil des ministres ;
- Le diagnostic sur les enjeux majeurs du secteur agricole réalisé;

En progression

- Le renforcement des capacités des techniciens du Ministère sur l'utilisation de l'outil EX-ACT-Carbon poursuivi ;
- Les dispositifs d'encadrement agricole et de production/distribution d'intrants agricoles opérationnels dans tous les PIREDD ; 14 211 ha des cultures pérennes (caféier, cacaoyer, arbres fruitiers et palmiers à huile) plantées dans les zones savaniques et les forêts dégradées ;
- 20 408 ha des cultures vivrières mises en intercalaires des cultures pérennes ;
- 33 048 personnes sont bénéficiaires directs de l'appui agricole en cultures pérennes, fruitières et vivrières dans les PIREDDs : Oriental, Equateur, Mai-Ndombe, Mongala, Kwilu et Maniema.

Précédent

- Le site web du Ministère d'agriculture est opérationnel ;
- Les postes sentinelles de suivi des événements majeurs de déforestation dans les territoires sont installés ;
- Le portail web SNSF est opérationnel et disponible via <http://www.rdc-snsf.org/portal/> et son interface du nouveau portail est plus conviviale ;
- Les couches des Évènements Majeur de Déforestation (EMD) 2017, 2018 et 2019 sont disponibles et publiées sur le portail web SNSF ;
- Des rapports sur les Evènements Majeurs de Déforestation (EMD) 2018, 2019 et 2020 ont été produits ;

3.4.2 PILIER ENERGIE



a) Engagements politiques

- La part de bois-énergie non-durable pour la cuisson dans les principaux centres urbains est réduite d'au moins 50% au travers d'approches intégrées.

b) Financement

Table 19 : Financement du pilier Energie (en millions USD)

Enveloppe du PI	Co-financement	Programmes Sectoriels	PIREDD	Frais Agences PIREDD	TOTAL	Reste à mobiliser
90	3	15	8,1	0,68	26,78	63,22

c) Programmes contribuant au progrès du pilier

L'approvisionnement énergétique national est dominé à près de 95% par le bois énergie (bois ou charbon de bois), utilisé principalement pour la cuisson des aliments, mais aussi par le secteur productif. Il fait partie des principales causes directes de déforestation en RDC, particulièrement

du fait d'en approvisionner les centres urbains⁶. C'est pourquoi, le FONAREDD a financé un programme sectoriel (Energie) qui a pour objectif d'identifier et de mettre en œuvre des solutions énergétiques permettant de réduire la consommation de bois énergie. A côté de ce programme sectoriel, s'ajoutent des programmes intégrés qui ont des objectifs énergétiques à travers l'agroforesterie (plantations des arbres à croissances rapides pour le bois énergie).

d) Progrès dans la réalisation des jalons

Table 20 : Le pilier énergie compte au total 2 Jalons à réaliser pour l'année 2022

N°	Intitulé Jalon	Progrès	Commentaires
15	Un mécanisme de coordination intersectorielle sur la question de l'énergie durable avec au moins 2 réunions annuelles à partir de 2022.	En cours	L'arrêté pour la création d'un groupe de travail unique sur les aspects GPL et Bois-Energie était déjà disponible. Mais il a été proposé d'envisager l'intégration des aspects bois-énergie dans les missions de la Commission Nationale de l'Energie. Les réflexions sur la finalité de ce mécanisme continuent.
16	La Politique nationale de l'énergie est élaborée et validée en Conseil des Ministres d'ici [fin 2022], en intégrant la cuisson propre dans l'optique de réduire l'impact sur les forêts naturelles.	En cours	La Politique a été validée en Atelier National et se trouve au niveau de l'évaluation environnementale et sociale stratégique.

NB : 3 autres jalons dont les objectifs ne sont pas fixés pour 2021 et 2022 sont visés dans la Loi.

Les priorités actuelles du pilier énergie sont l'élaboration et l'adoption d'un cadre légal, réglementaire et fiscal du gaz de pétrole liquéfié ainsi que la planification et la mise en œuvre de schémas directeurs d'approvisionnement en bois-énergie avec un portage institutionnel multipartite clair pour leur pilotage et la mise en œuvre.

e) Résultats atteints

2022

- La Politique Nationale de l'Energie est validée en atelier national et soumise à l'Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique ;
- Le Plan Directeur GPL pour la ville de Kinshasa est validé et assorti d'une stratégie de mobilisation des ressources ;
- Le Rapport de diagnostic du secteur de l'énergie disponible ([rapport de diagnostic du secteur de l'énergie](#))
- L'approche catalytique utilisée par UNCDF a permis, à partir de 1.2 millions dollars investis par FONAREDD/CAFI, de mobiliser 1,1 millions dollars de co-financement des partenaires. Il a aussi permis de mobiliser 650 000 dollars de crédit concessionnel pour les entreprises congolaises à travers le mécanisme "bridge" de [Least Development Countries Investment Platform](#) de l'UNCDF, 500 000 dollars de SIMA et 20 000 dollars de Virunga Fondation ;
- Le crédit de 650 000 dollars octroyés aux entreprises ont permis la levée de 4,5 millions de dollars ;

En progression

- Etablissement et opérationnalisation du fonds de défi avec octroi de \$ 1 551 000 pour 16 requêtes ([Documents du Fonds de défis et Incubation, Liste des structures bénéficiaires du fonds de défi](#)) ;
- Au total 87 383 foyers améliorés ont été vendus dans les grandes villes (Goma, Bukavu, Lubumbashi, Kinshasa et Mbandaka). Ceci contribue à la réduction de la consommation de bois-énergie par les ménages ;
- Réduction des dépenses des ménages liées à l'énergie de cuisson dans les zones cibles du programme énergie (Kinshasa 13%, Lubumbashi 10%, Bukavu 17% ; Goma 20%) ;
- 5 299 ha d'arbres à croissance rapide (acacias) pour la production de bois-énergie installés et 42407 ha mis en défens dans les PIREDD ;
- A ce jour, au total 91 811 foyers améliorés ont été produits (PIREDD et Programme sectoriel), plus de 5800 kits de démarrage et foyers à gaz vendus, 1 700 tonnes de GPL vendues, 1 560 tonnes de briquettes de biomasse vendues.
- Création de 1867 emplois dont 61% sont des jeunes, 41% des femmes dont 21,8% occupent des postes de direction

Précédent

- Les études de référence ont été entièrement réalisées à Kinshasa, Lubumbashi, Goma et Bukavu ([Rapport de référence de bois- énergie à Kisangani en partenariat avec CIFOR](#)) ;
- Les rapports des études de modélisation et d'analyse de l'impact du déploiement du GPL à Kinshasa réalisés ([Rapport de l'impact du déploiement du GPL à Kinshasa](#)) ;
- Les rapports de filière bois -énergie dans les zones du programme réalisées ([Les rapports des enquêtes filières bois- énergie de Kinshasa, Lubumbashi, Goma et Bukavu, Rapports usagers productifs](#)) ;
- Etudes de faisabilité de MCH réalisées pour trois sites ([études de faisabilité technique](#)) ;
- Une stratégie de communication, marketing social et de changement de comportement élaborée, adoptée et mise en œuvre ;

3.4.3 PILIER FORET



a) Engagements politiques

- Les forêts de grande valeur et les tourbières ont été définies et identifiées au travers d'un processus participatif et multisectoriel, en tenant compte des bonnes pratiques locales, nationales et internationales sur la prise en compte et la valorisation des stocks de carbone et des valeurs de biodiversité, et un statut de protection et de gestion a été attribué, assorti de règles d'utilisation et de gestion différenciées selon les secteurs et les acteurs.

- Les capacités de contrôle forestier sont renforcées à tous les niveaux de gouvernance, y compris au travers de stratégies provinciales de priorisation des contrôles basées sur le risque et l'observation indépendante, et l'exploitation forestière industrielle et artisanale est réalisée en conformité avec la législation nationale.
- Toutes les concessions forestières jugées illégales au regard de la législation nationale sont annulées.
- Un total d'au moins cinq millions d'hectares de concessions des forêts des communautés locales (CFCL) sont attribuées

b) Financement

Table 21 : Financement du pilier Forêt (en millions USD)

Enveloppe du PI	Cofinancement	Programmes Sectoriels	PIREDD	Frais Agences PIREDD	Total	Reste à mobiliser
128,2	10	36	15,23	3,065	64,295	63,905

c) Programmes contribuant au progrès du pilier

Le pilier forêt est soutenu par neuf programmes dont trois sectoriels (SNSF, PA et PGDF) et sept intégrés. Ces différents programmes ont contribué efficacement aux résultats du Plan d'Investissement REDD+ et au respect des engagements de la LOI. Le PGDF a démarré timidement, causant un retard dans la plupart des engagements pris par le gouvernement de la RDC et CAFI.

Par rapport aux indicateurs du Plan d'Investissement REDD+, 5 résultats sont attendus et 193 jalons (engagements) pour la LOI. Certains jalons de la LOI sont identiques aux indicateurs du PI dans le cadre de ce pilier forêt, car le document du PI constitue le cadre programme des investissements REDD+ en RDC.

d) Progrès dans la réalisation des jalons

Le pilier Forêt compte au total 19 jalons (2021-2022) : 1 jalon pour l'année 2021, 7 pour l'année 2022 et 1 pour 2023. Le jalon 2021 et 1 jalon 2022 sont totalement atteints ; 5 jalons sont en cours, 1 reporté jalon pour 2023, et 1 non réalisé.

Table 22 : Progrès vers la réalisation des jalons

Intitulé Jalon	Progrès	Commentaires
Le rapport d'audit de 2020 de l'Inspection Générale des Finances, à publier sur un site internet disponible publiquement avant fin 2021.	Atteint	Rapport publié en Avril 2022
Les conditions de lancement du Programme de Gestion Durable des Forêts sont atteintes d'ici le 31 janvier 2022.	Atteint	Nomination Coordonnateur national du PGDF (Nov. 2022).
		Organisation des travaux entre le MEDD (Dircab & SG) et la firme recrutée pour définir la feuille de route sur 2023 (Nov. 2022)
		Organisation de l'atelier de lancement du PGDF le 05 déc. 2022.

La revue légale des concessions forestières d'exploitation industrielle est finalisée d'ici mi-2022 en concertation avec les diverses parties prenantes.	En cours	Rapport draft discuté en atelier multipartites en juin 2022 et Compte rendu circulé en sept 2022 ; Rapport final de la revue transmis au Comité de Suivi.
et les concessions forestières jugées illégales au regard de la législation nationale, annulées d'ici [fin 2022].	En cours	Accélération de la conduite des travaux de la Commission de revalidation des contrats pour disposer d'un rapport provisoire faisant l'objet de consultations ; Notification des projets de décision, de recours, délais et info complémentaires ; Publication des résultats définitifs. Session de la Commission pour examen des recours.
Secteur Forêt clairement et fortement intégré dans l'initiative pour la Transparence dans les industries Extractives (ITIE) et à ce titre, tous les contrats de concessions d'exploitation, y compris les rapports d'audits, de revue et des missions d'observations, sont publiés sur un site internet d'ici fin 2022.	En cours	Publier un premier rapport initial 2022. (A consulter Ici) Appui financier à la Coordination de l'ITIE pour la mise en œuvre de la feuille de route 2023 pour production rapport Forêt ITIE complet (PTBA approuvé ; HACT en cours). Etablir un registre/cadastre des droits forestiers comparables à celui des Mines .
Le décret formalisant la levée du moratoire sera adopté seulement après la réalisation, sur base d'un processus consultatif, d'une programmation géographique [1] (...).	Report 2023	Voir ci-dessus : jalon n°2 : démarrage effectif du projet PGDF avec définition et mise en œuvre d'une feuille de route 2023.
Élaborer de manière participative et adopter un Plan d'ici [fin 2022] pour assurer la protection effective des aires protégées.	En cours	Stratégie en cours d'établissement avec appui de la GIZ.
Les données de déforestation et de dégradation des forêts générées à l'échelle nationale et provinciale par le SNSF.	En cours	Arrêté ministériel signé n°023 instituant l'évaluation et la diffusion des données tous les deux ans ; Les données 2000-2020 DD ne sont pas publiées sur le site Actualiser les données 2021-2022. Publication des données existantes sur le site du Système national de suivi forestier (SNSF)
Le niveau d'émissions de référence des forêts pour la réduction des émissions dues à la déforestation en RDC (NERF) est mis à jour d'ici fin 2022 et soumis à la CCNUCC.	Non réalisé	NERF publié en 2018 . Par rapport à l'échéance de 5 ans, la révision du NERF est prévue pour 2023.

NB : 10 autres jalons dont les objectifs ne sont pas fixés pour 2021 et 2022 sont visés dans la Loi, dont 1 à échéance 2025.

Le Ministère de l'Environnement et Développement Durable s'est engagé, pour assurer la consultation et l'inclusion des parties prenantes du secteur forêt dans le bon développement des chantiers (révision de la légalité des contrats, politique forestière, étude sur le capital forestier, macro-zonage, etc.), à transmettre au Conseil des Ministres pour validation, les propositions de révision du Décret d'établissement du Conseil Consultatif National des Forêts et à organiser régulièrement des réunions permettant de recueillir les avis et les recommandations des parties, y compris sur les processus en cours visant la révision de la légalité des contrats.

e) Résultats atteints

En progression

- Avec le soutien du FONAREDD : 361 000 ha de CFCL avec des titres établis et plusieurs dossiers des CFCL des communautés appuyées par les PIREDD en attente de validation des gouverneurs des provinces, il s'agit notamment de la province de l'Equateur, la province de la Tshopo et la province du bas Uélé.
- Sur tout le territoire : 154 concessions CFCL attribuées officiellement par des arrêtés des gouverneurs de provinces concernées (3 000 137 ha) (<https://rdc.geocfcl.org/applications/>).
- [Revue légale des concessions](#) forestières entamée ;

Précédent

- Système de Surveillance des Terres par Satellite (SSTS) ;
- 1. NERF soumis à la CCNUCC en 2018 ;
- 1. Portail web SNSF: www.rdc-snsf.org/portal/#;
- 1. Cartes de changement du couvert forestier (2014-2016 et 2016-2018) ;
- 1. Estimations provinciales de déforestation ;
- Un rapport d'Inventaire forestier national couvrant 9 provinces en RDC ;
- Les inventaires des Gaz à Effet de Serre et Rapports Biennaux sont actualisés ;
- Le processus MRV est connu de toutes les parties prenantes et les résultats de la REDD+ sont publiés ;
- Feuille de route sur l'élaboration de la Politique forestière établie ;
- Stratégie nationale sur la foresterie communautaire (CFCL) validée par le MEDD ;
- Rapport de l'audit de 2020 de l'IGF sur les concessions d'exploitation forestière industrielle en RDC, publié par le MEDD ;
- Conseil Consultatif National des Forêts opérationnel ;
- Etat des lieux juridiques des concessions dressé par AGEDUFOR en 2019 ;
- [Grille de légalité](#) FLEGT (2019) sur l'exploitation des bois d'œuvre en RDC;
- Réalisation de deux conditions sur les trois requises pour la levée du moratoire (revue légale des concessions et modalités légales de gestion des adjudications) ;
- [Décret sur les adjudications](#) publié
- Un acte d'engagement de chefs coutumiers sur le processus des réformes foncières, forestières a été élaboré et rendu public ;
- Plan stratégique quinquennal pour la reconnaissance légale et la sécurisation des droits fonciers des PA pygmées en République Démocratique du Congo ;
- Adoption par l'Assemblée nationale de la Loi portant promotion et protection des droits des PA pygmées (le 07 avril 2021) sous financement du programme DGM/CAFI ;

Toute activité minière et d'hydrocarbures incompatible avec les objectifs de conservation des aires protégées est interdite, conformément au cadre légal en vigueur

b) Financement

Table 23 : Financement du pilier Mines et hydrocarbures (en millions USD)

Enveloppe du PI	Cofinancement	Programmes Sectoriels	PIREDD	Frais Agences PIREDD	Total	Reste à mobiliser
5	0	2,6	0		2,6	2,4

c) Programme contribuant au progrès du pilier

Dans la mise en œuvre du premier accord de partenariat RDC-CAFI, des termes de référence pour le développement d'un programme Normes dans les mines et hydrocarbures avaient été élaborés, un avis à manifestation d'intérêt lancé et l'instruction pour le développement d'un programme déclenchée.

Malgré l'adoption des termes de référence par les parties prenantes et l'approbation de la note des idées de la GIZ par les membres du Comité Technique du FONAREDD, ce processus n'avait pas abouti à un programme financé.

En lien avec cette thématique, on peut noter que le programme de consommation durable et substitution partielle au bois-énergie accorde une grande importance au développement d'un marché de solutions de cuisson propre et appuie l'élaboration d'un cadre juridique et réglementaire pour l'utilisation du gaz de pétrole liquéfié.

d) Progrès dans la réalisation des jalons

Un seul jalon compte pour l'année 2022 et il a été atteint sur l'initiative et l'action de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives.

Table 24 : Progres vers la réalisation des jalons

N°	Intitulé Jalon	Progrès	Commentaires
14	Tous les contrats de concessions de mines et hydrocarbures sont publiés, conformément aux accords entre le Gouvernement de la RDC et l'ITIE d'ici fin 2022.	Atteint	

NB : 4 autres jalons dont les objectifs ne sont pas fixés pour 2021 et 2022 sont visés dans la Loi.

e) Résultats atteints

Précédent

- Prise en compte des aspects de sauvegardes environnementales et sociales dans les cadres légaux du secteur minier et hydrocarbures ;
- Tous les contrats de concession de mines et hydrocarbures sont publiés, conformément aux accords entre le Gouvernement de la RDC et l'ITIE (www.hydrocarbures.gouv.cd).

3.4.4 PILIER NORMES : MINES ET HYDROCARBURES



a) Engagement Politique

Des normes REDD+⁷ pour les investissements miniers et des hydrocarbures dans les zones forestières et les tourbières sont adoptées, accompagnées d'une revue indépendante de leur mise en œuvre.

⁷ Des normes sociales et environnementales qui concernent les impacts sur les écosystèmes forestiers et les tourbières.

3.4.5 PILIER AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (AT)



a) Engagement Politique

- Les forêts de grande valeur, les tourbières et les Concessions des Forêts des Communautés Locales sont intégrées de manière systématique dans les processus et plans d'aménagement du territoire, en vue de leur préservation.
- Tous les contrats d'affectations des terres (agriculture, forêts, mines, hydrocarbures) sont centralisés et publiés de manière transparente.

b) Financement

Table 25 : Financement du pilier Aménagement du Territoire (en millions USD)

Enveloppe du PI	Cofinancement	Programmes Sectoriels	PIREDD	Frais Agences PIREDD	Total	Reste à mobiliser
19	0	8	16,54	3,065	27,605	-8,605

c) Programmes contribuant au progrès du pilier

L'aménagement du territoire est l'art ou la technique de disposer avec ordre, à travers l'espace d'un pays et dans une vision prospective, les hommes, les équipements et les moyens de communication qu'ils peuvent utiliser en prenant en compte les contraintes naturelles, économiques, humaines voire stratégiques. C'est dans ce cadre que le FONAREDD a mobilisé les fonds pour financer un programme sectoriel d'appui à la réforme de l'aménagement du territoire (PARAT) et des programmes – les PIREDD - intégrant la planification de l'espace comme le socle de tout l'investissement alloué. Ceci permet que les ressources naturelles soient gérées d'une façon durable afin de répondre aux besoins actuels et de la génération future.

Le processus d'élaboration des outils d'aménagement du territoire apparait donc comme une opportunité unique de la planification du développement à plusieurs niveaux et spécialement au niveau du terroir.

d) Progrès dans la réalisation des jalons

Le pilier aménagement du territoire compte au total 11 jalons dont 4 pour l'année 2022. De ces 4 jalons, 1 est atteint et trois sont en cours.

Dans la réalisation des jalons de ce pilier, le grand goulot d'étranglement est le fait que dans l'examen du projet de loi portant aménagement du territoire, le parlement ait requis l'avis de la Cour constitutionnelle pour statuer sur la constitutionnalité d'une telle loi.

Table 26 : progrès vers la réalisation des jalons

Intitulé Jalon	Statut	Statut / Recommandations/ Suivi
La Loi relative à l'aménagement du territoire est promulguée par le Président de la République d'ici fin 2022.	En cours	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de loi AT déclaré recevable par l'Assemblée Nationale lors de la session de sept 2021 ; débattu en plénière lors de la session de mars 2022 ; réserve émise par l'Assemblée Nationale qui a requis l'avis de la Cour Constitutionnelle pour statuer sur la constitutionnalité de ce projet de loi ; • Projet de loi à inscrire à l'ODJ de la session parlementaire de mars 2023 ; • Le GTCRR s'est engagé à déployer un plaidoyer en vue d'obtenir une réponse favorable de la cour constitutionnelle.
Le Conseil National de l'aménagement du territoire (CNAT) est mis en place d'ici mi-2022 par un acte juridique, définissant également ses missions, son organisation et son fonctionnement ; une première réunion du CNAT est organisée d'ici [fin 2022].	En cours	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en place du CNAT dépend de l'adoption de la loi par l'Ass. Nat. et de sa promulgation par le Président de la République.
Les informations sur les ressources naturelles du sol et sous-sol, en termes d'inventaires des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables, sont fournies par les Ministères sectoriels d'ici 2022.	Atteint	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte des données pour réaliser l'annuaire lancée sur financements publics ; • Esquisse de l'annuaire approuvée en Conseil des ministres du 17 juin 2022.
Un annuaire national de ressources naturelles du sol et sous-sol, en termes d'inventaires des ressources naturelles, renouvelables et non renouvelables, est réalisé d'ici fin 2023.	En cours	<ul style="list-style-type: none"> • Esquisse de l'annuaire approuvée en Conseil des ministres du 17 juin 2022.

NB : 2 autres jalons dont les objectifs ne sont pas fixés pour 2021 et 2022 sont visés dans la Loi.

Deux études d'une importance capitale sont en phase de lancement, le processus de sélection des consultants ayant été lancé. Il s'agit de l'étude sur le capital forestier et celle sur le potentiel agricole.

e) Résultats atteints

2022

- Validation des guides méthodologiques pour la réalisation des PPAT et PLAT (septembre) ;
- Finalisation des diagnostics sectoriels préalable au SNAT ;
- Lancement de l'étude sur le capital forestier (signature du contrat avec le prestataire) ;
- Utilisation des guides méthodologiques avec le PIREDD Maniema pour les zonages territoriaux et la réalisation des PSAT.

En progression :

- Activités sur la structuration du milieu dans les PIREDD :
 - ▶ 3 plans provinciaux d'aménagement du territoire (PPAT) élaborés dans le PIREDD PO – dont 1 finalisé en 2022 ;
 - ▶ 8 Plans Territoriaux d'Aménagement du territoire (PTAT) validés dans le PIREDD PO ;
 - ▶ 643 PSAT élaborés et validés dont : 480 PIREDD Mai-Ndombe, 71 PIREDD Oriental, 13 PIREDD Sud Ubangi, 6 PIREDD Equateur, 62 PIREDD Kwilu, 8 PIREDD Mongala ; 3 PIREDD Maniema
 - ▶ 9 Plans Locaux de Développement élaborés ou en cours de validation : 5 PIREDD Maniema, 4 PIREDD Equateur, 5 PIREDD Mai Ndombe.

Précédent :

- Réalisation d'une analyse sectorielle portant sur le « bilan-diagnostic de la situation juridique de l'AT » en RDC en 2019 ;
- Adoption par le Gouvernement d'une Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PNAT) et d'un projet de LAT respectueux de la ressource forestière et des droits et besoins des CL et PA/pygmées par le Conseil de Ministères respectivement au mois de juillet et de septembre 2020 ;
- Mise en place d'un guide méthodologique accompagné de normes de qualité claires pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois et des entités territoriales, dans le cadre des PIREDD et sur base des démarches locales de planification existante. Les PIREDD utilisent actuellement cet outil pour réaliser les PSAT ;
- Accompagnement des PIREDD (Oriental et Sud-Ubangi) dans la réalisation des plans provinciaux d'AT (PPAT) et plans locaux d'AT (PLAT) ;
- Elaboration du diagnostic de la zone d'intervention du PIREDD Sud Ubangi pour la réalisation de SPAT ;
- Réalisation de l'étude sur la dynamique de feux et des zones chaudes de déforestation pour le PIREDD Mongala pour la réalisation de SPAT.

3.4.6 PILIER FONCIER



a) Engagement Politique

- Une politique et une loi foncières ambitieuses et innovantes ont été approuvées, intégrant notamment les chartes foncières locales, les cadastres et registres fonciers communautaires, et une Stratégie pour la transition écologique dans les investissements fonciers a été approuvée et mise en œuvre.
- Les droits fonciers collectifs et individuels seront reconnus au moyen des systèmes d'informations foncières locales souples et fiables.
- La sécurisation foncière des investissements verts en savanes est facilitée.

b) Financement

Table 27 : Financement du pilier Foncier (en millions USD)

Enveloppe du PI	Cofinancement	Programmes Sectoriels	PIREDD	Frais Agences PIREDD	Total	Reste à mobiliser
30	0	7	1,24	2,12	10,36	19,64

c) Programmes contribuant au progrès du pilier

Le contexte foncier actuel en RDC constitue un grand frein à l'investissement national ou international, et entraîne une mise en valeur insuffisante des terres ainsi qu'une version à court-terme et donc non durable de l'exploitation des ressources naturelles, notamment les ressources forestières. Selon le code foncier actuel, la mise en valeur des terres, n'est pas du tout propice à la REDD+. Pendant que la coupe de la forêt est considérée comme une preuve de mise en valeur d'une concession foncière dans cette loi foncière, par contre la préservation de la forêt ne l'est pas⁸.

C'est dans ce cadre que le FONAREDD a financé un programme sectoriel à hauteur de 7 MUSD et certains investissements à travers les PIREDD pour soutenir l'harmonisation foncière pouvant assurer l'attractivité des investissements REDD+ et contribuer à la permanence des réductions d'émissions de GES (sécurité juridique tant pour les porteurs de projets que pour les autres parties prenantes comme les ménages ruraux).

Ces programmes ont contribué à améliorer le cadre légal et réglementaire actuel de la gestion foncière, en intégrant les aspects spécifiques à la REDD ; le renforcement des capacités de l'administration foncière dans les zones PIREDD et le Ministère National (Formation, dotation en kit informatique, construction et réhabilitation des bâtiments de circonscription foncière) ; l'expérimentation de la sécurisation foncière en cours dans les territoires de Mambassa et Inongo.

d) Progrès dans la réalisation des jalons

Le pilier foncier compte 4 jalons au total dont un seul pour l'année 2022 qui est atteint.

Table 28 : progrès vers la réalisation des jalons

N°	Intitulé Jalon	Progrès	Statut / Recommandations/ Suivi
13	Une politique foncière nationale est adoptée d'ici [fin 2022].	Atteint	

NB : 3 autres jalons dont les objectifs ne sont pas fixés pour 2021 et 2022 sont visés dans la Loi.

Pour l'année 2023, pour ce pilier, on attend l'adoption et la publication du plan foncier national, l'adoption de la loi foncière et la finalisation du système d'informations foncières et de ses outils d'application.

e) Résultats atteints

2022 :

- [Le document de politique foncière nationale \(DPFN\)](#) validé en Conseil des Ministres ;
- [Le projet de loi foncière modifiant et complétant la loi de 1973](#) validé en Conseil des Ministres est à l'étude à l'Assemblée Nationale ;
- [Le guide méthodologique](#) et [les instruments d'appui à la sécurisation foncière expérimentés à Mambassa et à Inongo dans le Mai-Ndombe pour le SIF](#) (chartes foncières locales, les registres fonciers communautaires, les mécanismes de résolution alternatifs de différends, etc.) est élaboré;

Précédent :

- CONAREF est fonctionnelle et dispose d'un site web : <http://www.conaref-rdc.org/>
- Réalisation dans trois provinces des études de référence sur la tenure foncière ;
- Elaboration et publication d'un acte d'engagement des chefs coutumiers sur le processus des réformes foncières et forestières ;
- Plan stratégique quinquennal pour la reconnaissance légale et la sécurisation des droits fonciers PA pygmées en République Démocratique du Congo ;

3.4.7 PILIER DEMOGRAPHIE



a) Engagement Politique

Une politique nationale de population 2030 ambitieuse sera adoptée et mise en œuvre, en vue d'accélérer la transition démographique et saisir le dividende démographique.

b) Financement

Table 29 : Financement du pilier Démographie (en millions USD)

Enveloppe du PI	Cofinancement	Programmes Sectoriels	PIREDD	Frais Agences PIREDD	Total	Reste à mobiliser
40	25	8	2,67	3	38,67	1,33

c) Programmes contribuant au progrès du pilier

Le pilier démographique bénéficie des appuis des deux types de programmes du FONAREDD à savoir : un programme sectoriel (Programme de Mise à l'Echelle de la Planification Familiale PROMIS-PF en sigle) et les programmes intégrés. Au niveau des programmes intégrés, il n'y a qu'un seul dans l'ancienne Province Orientale qui est touché directement par les appuis du programme sectoriel (Offre et demande). Les autres ont reçu les appuis en matière de création de demande en planning Familial. Ces différents programmes ont contribué aux résultats attendus du Plan d'Investissement REDD+ et les engagements pris dans la lettre d'intention. Les programmes intégrés visent à faciliter aux ménages l'accès aux services de la planification familiale.

d) Progrès dans la réalisation des jalons

Le pilier démographie compte 8 jalons dont 3 seulement pour 2022. De ces 3 jalons 2022, 1 est atteint, 1 en cours et 1 non réalisé.

Table 30 : progrès vers la réalisation des jalons

N°	Intitulé Jalon	Progrès	Commentaires
17	La Coordination nationale du Comité Technique Multisectoriel Permanent (CTMP) pour la planification familiale est redynamisée et est fonctionnelle d'ici fin du premier trimestre 2022, conformément à ses statuts de règlement intérieur.	En progrès	
18	Le Comité national de population (CONAPO), y compris son Secrétariat technique, est redynamisé d'ici fin 2022.	Non réalisé	
19	Le nouveau Plan stratégique de planification familiale à vision multisectorielle pour la période 2021-2025 avec regard sur 2030 est finalisé et adopté d'ici [début-2022] pour ainsi contribuer à l'accélération de la marche vers la transition démographique au travers d'une approche basée sur les droits.	Atteint	

NB : 5 autres jalons dont les objectifs ne sont pas fixés pour 2021 et 2022 sont visés dans la Lol.

Pour adresser le retard enregistré dans la réalisation des jalons du pilier démographie, sachant que pour 2023, ce pilier compte encore 3 jalons, le FONAREDD envisage d'identifier une entité au Ministère du Plan dont les capacités fiduciaires et de gestion ont été évaluées et jugées suffisantes afin de signer une lettre d'accord et accélérer la réalisation des jalons.

e) Résultats atteints

En progression :

- 4 794 765/ 4 592 094 (cible révisée) Années de protection de couples (APC) générées soit 104% de réalisation après deux de mise en œuvre du programme PROMIS en considérant la cible révisée ;
- 12,863 prestataires formés en planification familiale, soit des prestataires cliniques ainsi que des distributeurs à base communautaire ;
- 175 zones de santé couvertes (mais pas toutes en même temps), dans un ensemble de 11 provinces.

Précédent :

- Stratégie nationale de communication en planification familiale adoptée par les parties prenantes du Ministère de la Santé Publique ;
- CTMP installés et opérationnel dans les provinces d'Equateur, Kwilu, Mongala, Sud-Ubangi, Mai-Ndombe Ituri, Bas Uélé et Tshopo ;

3.4.8 PILIER GOUVERNANCE



a) Engagement Politique

- Un **modèle de zone économique spéciale innovant**, visant à appuyer les investissements agricoles et énergétiques à impact réduit sur les forêts sera mis en œuvre.
- Le cadre légal et réglementaire sur la **protection des droits des PA** est adopté et mis en œuvre.

b) Financement

Table 31 : Financement du pilier Gouvernance (en millions USD)

Enveloppe du PI	Cofinancement	Programmes Sectoriels	PIREDD	Frais Agences PIREDD	Total	Reste à mobiliser
40	0	16,4	6,99	3,065	26,455	13,545

c) Programmes contribuant au progrès du pilier

Le pilier gouvernance touche tous les programmes du portefeuille du FONAREDD dans la mesure où, ils sont appelés à assurer la transparence, la participation des parties prenantes, le renforcement des capacités des institutions territoriales/Provinciales/Nationales, la création des plateformes multi-acteurs, etc.

d) Progrès dans la réalisation des jalons

Le pilier gouvernance compte 13 jalons dont 4 jalons 2022, parmi lesquels un déjà atteint 2 en cours et un non réalisé.

Table 32 : progrès vers la réalisation des jalons

N°	Intitulé Jalon	Progrès	Commentaires
20	Un Plan de mobilisation des ressources domestiques est défini et adopté d'ici fin 2022, pour contribuer à la mise en œuvre de la présente lettre d'intention. Ce plan alimentera l'élaboration d'une nouvelle Stratégie de Mobilisation des Recettes à Moyen Terme (SRMT) en partenariat avec la BM et le FMI.	En cours	Financement avec les intérêts du Fonds CAFI du : Climate Change Development Report de la Banque Mondiale (besoin pour déclenchement RST) Projet de la BM régional sur le développement d'indicateurs intégrant changements climatiques pour planification budgétaire, et gestion des risques macroéconomiques ; PIMA (public investment management assessment) intégrant indicateurs climat ; FMI / RST : propositions du Gouvernement inclus « mesure » portant sur indicateur climat.
21	Le Gouvernement proposera en 2022 au Fonds Monétaire International et à la Banque Mondiale d'intégrer certains engagements de cette présente Lettre d'Intention dans les mécanismes de suivi de ces partenaires afin d'assurer une cohérence dans la conduite des réformes.	Atteint	Intégration des jalons de la Lettre d'Intention dans appui budgétaire BM ; Proposition de jalons de la Lettre d'Intention par le Gouvernement et par le CA de CAFI dans échanges avec FMI sur RST.
22	Un Plan de mobilisation des investissements privés est défini et adopté d'ici [fin 2022], pour contribuer à la mise en œuvre de la présente Lettre d'intention.	Non réalisé	Risque : pas de vision et stratégie sur la mobilisation des financements privés et donc 1) opportunités manquées ; 2) manque d'effet de levier des ressources en dons ; 3) manque de capacité à développer de programme ambitieux à impact (ex : Energie).
23	Un mécanisme de suivi et évaluation de la participation des parties prenantes (femmes, PA, jeunes, communautés locales et autres) est défini et mis en œuvre d'ici fin 2022.	En cours	Chaque programme financé par le FONAREDD développe un mécanisme pour assurer une large participation et l'inclusion des couches vulnérables de la population dans la mise en œuvre des activités.

NB : 7 autres jalons dont les objectifs ne sont pas fixés pour 2021 et 2022 sont visés dans la Loi.

Il était prévu de financer un programme sectoriel (Gouvernance) pour soutenir notamment le développement des outils REDD+ dans la première phase d'investissement. Malheureusement, ce programme n'a pas été financé à cause du retard enregistré dans la programmation et le blocage des fonds par le bailleur du FONAREDD.

Les avancées réalisées dans ce pilier sont appuyées par les fonds alloués aux programmes sectoriels et intégrés du FONAREDD. Les progrès atteints à la clôture ont permis d'avancer les indicateurs du Plan d'Investissement et les jalons de la LOI.

e) Résultats atteints

En progression :

- 2 179 Comités locaux de développement (CLD) dans les terroirs villageois et 40 Conseils Agricoles Ruraux de Gestion (CARG) des ETD (entités territoriales décentralisées) et territoires opérationnels dans les huit provinces des PIREDD ;
- Etude spécifique sur les moteurs de la déforestation réalisée par le PIREDD Mongala et en cours par le PIREDD Oriental. Les plateformes multi acteurs mises en place sous le lead des divisions provinciales du plan dans les provinces d'Ituri, Bas Uélé et Tshopo (PIREDD Oriental) permettent de renforcer la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale.

Précédent :

- Sites web opérationnels : [FONAREDD](#), [Mécanisme de gestion de plaintes et recours du FONAREDD](#), [GTCRR](#), [REPALEF](#), [CONAREF](#), [MEDD](#) et du [Ministère de l'agriculture](#). Terra Congo finalisé et opération (Site web SNSF: www.rdc-snsf.org/portal),
- 19 Coordinations provinciales du GTCRR opérationnelles et sont membres dans les différentes plateformes de concertation des PIREDD où elles portent la voix de la société civile et réalisent l'observation indépendante des réalisations de différents acteurs engagés dans la province ;
- Collecte des données sur les flux financiers liés à la REDD+ en 2021 ;
- Représentants des PA membres des comités de pilotage de cinq PIREDD ;
- Représentants de la société civile dans tous les PIREDD où ils habitent ;
- Tous les programmes du FONAREDD sont soit sensibles au genre, soit qu'ils répondent aux questions du genre;
- [Guide de consultation des parties prenantes](#) élaboré et adopté ;

4. Performances des programmes



4.1 Performance des programmes sectoriels



A. Programme d'appui à la réforme foncière (PARF)

Table 33 : Données clés du programme

Numéro de référence du Programme/MPTF	00105381
Agence d'exécution	ONU-Habitat
Localisation du Programme	Kinshasa, Echelle nationale
Partenaires de mise en œuvre	Ministère national des affaires foncières/CONAREF
Organisations participantes	UCBC, CAGDFT
Budget du Programme (USD)	6.999.999 USD
Durée totale programme (mois):	48 mois
Date d'approbation du programme par le COPIL :	
Prodoc Initial (3 M\$) :	08 /02/2017
Addendum (4M\$):	03/10/2018
Date de transfert de fonds par MPTF :	
1 ^{er} transfert :	
2 ^{ème} transfert :	
3 ^{ème} transfert :	
Date de lancement officiel/Démarrage effectif	02 /08/2017
Date de clôture originale	31/12/2021
Date de clôture actuelle	30/06/2023
Décaissement totale du MPTF	6.999.999 USD
Dépenses globales (USD) au 31 décembre 2022	6.703.770.22
Taux de consommation du budget	99%
Date de l'évaluation à mi-parcours	Avril 2022

a. Objectif, résultats attendus et atteints

i. Objectif Général

Le programme d'appui à la réforme foncière en République Démocratique du Congo (PARF-RDC) participe à l'atteinte de l'effet 6 du Plan d'Investissement REDD+ : « les droits fonciers permettent l'évolution durable de l'exploitation forestière et agricole ».

L'objectif stratégique du programme est : « d'ici 2020, une politique foncière est adoptée - équitable - y compris en ce qui concerne les questions de genre et des personnes vulnérables et les communautés locales et peuples autochtones - et assurant la gestion durable et non conflictuelle des terres et la clarification des droits fonciers en vue de limiter la conversion des terres forestières ».

ii. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Rendre fonctionnelle la CONAREF pour la préparation et la mise en œuvre de la réforme foncière, intégrant un dialogue sur la clarification de la reconnaissance et la sécurisation des droits fonciers locaux ;
- Appuyer les communautés locales dans les procédures de requête de divers modèles locaux et communautaires de gestion durable des forêts et dans la sécurisation des droits fonciers, en particulier dans le cadre de programmes intégrés ;
- Elaborer un guide méthodologique permettant la définition des stratégies provinciales de gestion foncière dans le cadre des programmes intégrés, suivant les bonnes pratiques internationales et les lois nationales ;
- Elaborer et valider de manière participative le Document de Politique foncière de la RDC et des textes juridiques conformes à la politique foncière et harmonisés.

iii. Résultats attendus du programme

Les résultats attendus du programme sont :

- Une CONAREF fonctionnelle pour la préparation et la mise en œuvre de la réforme foncière, intégrant un dialogue sur la clarification de la reconnaissance et la sécurisation des droits fonciers locaux ;
- Un guide de politique foncière élaboré permettant la définition des stratégies provinciales de gestion foncière dans le cadre des programmes intégrés, suivant les bonnes pratiques internationales et les lois nationales;
- Des communautés locales appuyées dans les procédures de requête de divers modèles locaux et communautaires de gestion durable des forêts et dans la sécurisation des droits fonciers, en particulier dans le cadre de programmes intégrés;
- Un document de politique foncière élaborée et disponible suivant les bonnes pratiques internationales et nationales.

b. Progrès atteint par rapport au Plan de travail 2022

Réalisations de l'année 2022 et cumulées

Table 34 : réalisations de l'année 2022 et cumulées

N°	Résultats attendus	Réalisation 2022	Résultats cumulatifs atteints	Commentaires du SE FONAREDD
1	Une CONAREF fonctionnelle	réunions de ses organes de gouvernance	CONAREF est aujourd'hui fonctionnelle à 100% : 11 groupes thématiques fonctionnels auxquels est membre systématiquement l'ONU-Habitat, ont été créés pour promouvoir un dialogue de qualité sur la réforme foncière. Elle pilote les initiatives d'élaboration et de suivi d'un cadre pour l'établissement d'une coordination provinciale. Dans le volet consultation/concertation, la CONAREF a conduit des consultations provinciales dans les 26 provinces, a renforcé ses capacités dans les activités de communication et de publication, outils de soutien communautaire. A ce jour, la CONAREF s'est dotée d'un Manuel de procédures de gestion administrative et financière, un plan de renforcement de capacités interne, un plan/guide de renforcement de capacités pour les coordinations provinciales, d'un plan de communication ainsi que d'un plan décennal de renforcement de capacités pour l'administration foncière	La CONAREF a été effectivement au centre de la performance de ce programme. Dès lors qu'elle s'est dotée de son Manuel des procédures, cela a permis de contourner les pesanteurs qui minaient la mise en œuvre du programme au début, ce qui était source régulière des conflits entre le Ministère et l'agence qui ne performait pas. Toutes les grandes activités ont été pilotées par la lettre d'accord signée entre l'Agence d'exécution et la CONAREF pour le transfert des fonds des activités. Toutes les structures de gouvernance de la CONAREF ont alors fonctionné plus régulièrement
2	Un guide de politique foncière élaboré permettant la définition des stratégies provinciales de gestion foncière dans le cadre des programmes intégrés,		Le Guide méthodologique a été validé à l'issue des ateliers de Capitalisation de l'expérience de Mambassa et Mai Ndombe	Ce guide existe mais n'est pas encore complètement au point. Raison pour laquelle, le SE FONAREDD avait demandé à l'Agence d'exécution de consacrer l'extension au 30 juin 2023 à finaliser ce guide et les autres outils du SIF.
3	Des communautés locales appuyées dans les procédures de requête de divers modèles locaux et communautaires de gestion durable des forêts et dans la sécurisation des droits fonciers, en particulier dans le cadre de programmes intégrés	Expérience pilote de Mambasa (Ituri) et de Inongo (Mai-Ndombe) des communautés locales dans l'identification, la cartographie, la documentation et l'enregistrement de leurs droits fonciers à travers la mise en place d'un Registre foncier communautaires Au total, plus de 591 ménages ont été enregistrés en Ituri (337 ménages) et Mai Ndombe (254 ménages). Plus de 60 personnes ont reçu des certificats fonciers coutumiers individuels en Ituri.	Les outils du SIF testés dans les provinces pilotes sous le lead des ALE UCBC et CAGDFT ont été intégralement soumis à une amélioration. Les livrables suivants ont ainsi été produits sous cet effet : <ul style="list-style-type: none"> • outils du système d'information foncière à Mambassa • outils du système d'information foncière développés dans le Mai-Ndombe • mécanisme alternatif de résolution des conflits fonciers à Mai-Ndombe • Harmonisation/capitalisation des outils du système d'information foncière pour des modèles types. • Le début du processus de mise en place d'un cadastre communautaire par l'installation d'un Comité foncier local et de ses commissions et l'adoption d'une Charte foncière locale. 	La situation de ces outils est la même que celle du guide. Les outils ont été produits mais doivent être finalisés et testés de nouveau dans les zones les plus proches. C'est ce qui a constitué le principal motif de l'extension actuelle du programme. Ce travail sera réalisé dans les PIREDD notamment en appui aux PSAT. C'est pourquoi, il est nécessaire qu'ils soient les plus fiables possibles afin de ne générer aucun conflit nouveau.

N°	Résultats attendus	Réalisation 2022	Résultats cumulatifs atteints	Commentaires du SE FONAREDD
4	Un document de politique foncière élaborée et disponible suivant les bonnes pratiques internationales et nationales	Finalisation et Validation en conseil des Ministres du 15 avril 2022 du DPFN (EESS du document de politique foncière nationale) Finalisation et Validation en Conseil des Ministres du 16 septembre 2022 de l'avant-projet de loi modifiant et complétant la loi n° 73-021 du 20 juillet 1973; l'élaboration d'un draft de Plan Foncier National.	<ul style="list-style-type: none"> • Le document a été officiellement adopté en conseil des Ministres du 15 avril 2022 • Le projet de loi foncière modifiant et complétant la loi foncière de 1973 validé en Conseil des Ministres est en instance de lecture approfondie en commission PAJ de l'Assemblée nationale depuis octobre 2022. • Le draft 1 du plan foncier national pour la mise en œuvre de la politique et la loi foncière est déjà disponible et fait l'objet d'un examen des groupes thématiques. 	Résultats significatifs font la performance la plus retentissante du programme. La conduite du processus de consultations provinciales et validation nationale ont été les plus participatives de toutes les réformes réalisées par le portefeuille du FONAREDD. Là où il n'y avait plus de moyens disponibles, des ONG nationales (CEFLEDD, CTIDD, etc.) avaient proposé leurs moyens afin que les consultations se réalisent dans certaines provinces.

Analyse du rapport financier

Les données financières n'ont pas été transmises selon les formats requis et des écarts ont été constatés entre les informations du MPTF Gateway et le rapport annuel fourni. Plusieurs recommandations ont été faites à UN-Habitat pour répondre aux attentes à l'avenir.

Sur le fonds du rapport financier, l'on peut noter ce qui suit :

1. Les coûts de gestion dépassent le seuil de 18% et se chiffrent à 28% de l'exécution budgétaire.
1. Le coût indirect est de 7.32% alors que le maximum est fixé à 7% des dépenses
1. Le total du budget annuel s'est élevé à 9.6 million alors que le budget approuvé est 6.99 million

c. CONCLUSION

Performance du programme

Le programme présente une performance satisfaisante. Les coûts des activités sont restés dans les standards prévus. L'équipe de mise en œuvre est équilibrée et la coordination a respecté les PTBA de chaque période.

Grace à une stratégie de délégation d'une partie des responsabilités et des résultats à la CONAREF et à certaines ALE (UCBC et CAGDFT), à travers des lettres d'accord (LoA), l'Agence a pu contourner les lourdes procédures de décaissement des fonds des agences onusiennes et d'avancer plus rapidement avec la programmation.

Points forts :

- Le programme a délivré sur les toutes les lignes attendues, les grands livrables ont été produits : la politique nationale et le projet de loi ont été produits, validés par la communauté nationale et par le Conseil des Ministres en 2022, les outils d'appui à la sécurisation foncière des communautés nationales ont été produits, mais doivent être bien finalisés avec des

pilotes bien testés, le draft du Plan foncier National a été produit et attend sa validation par les parties prenantes;

- Le programme a mobilisé la communauté nationale, notamment dans la validation du document de politique foncière nationale et du projet de loi modifiant et complétant la loi de 1973. Des consultations ont été réalisées dans les 26 provinces du pays;
- Tous les résultats ont connu un grand effort de réalisation, même si tout n'est pas parfait. Les outils du SIF qui peuvent être vulgarisés dans les PIREDD sont produits, mais leur validation n'est pas complète;
- Les équipes nationales qui ont travaillé à ces grands livrables sont dynamiques et professionnelles. Elles n'ont pas eu besoin de se faire accompagner des experts internationaux.

Points faibles :

- La mise en œuvre du programme a posé beaucoup de problèmes au début car l'Agence n'arrivait pas à décaisser les fonds, en conséquence la mise en œuvre piétinait;
- Les résultats sur les outils du SIF pour la sécurisation foncière des communautés locales sont très attendus pour être utilisés par les PIREDD et renforcer les capacités de l'Administration foncière, mais ne sont pas finalisés ni testés complètement. Une extension du programme était accordée à l'Agence pour les finaliser et produire un vrai pilote.

B. Programme d'appui à la réforme d'aménagement du territoire (PARAT)

Table 35 : Données clés du programme

Titre du Programme & Référence	Programme d'appui à la réforme de l'Aménagement du Territoire (PARAT)
Numéro de référence du Programme/MPTF	00105282
Localité, Secteur/Thème(s) du Programme	National
Partenaires de mise en œuvre	Ministère de l'Aménagement du Territoire (MINAT) et Ong World Resources Institute (WRI)
Organisation participante	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Budget du Programme (USD)	8 000 000 USD
Durée totale programme (mois)	48 mois
Date d'approbation du programme par le Conseil d'administration de CAFI	08/02/2017
Date de transfert de fonds par MPTF	19/04/2017
Date de lancement officiel/Démarrage effectif	15/05/2017
Date de clôture originale	18/04/2021
Date de clôture actuelle	31/12/2022
Décaissements	5 775 605,00 USD
Dépenses globales (USD) au 31 décembre 2022	4 976 846,95 USD
Taux de consommation de la 1 ^{ère} tranche	86,17 %
Date de l'évaluation à mi-parcours le cas échéant	Septembre 2021

a. Objectif, résultats attendus et atteints

ii. Objectif global du programme

- ▶ Permettre l'alignement du développement agricole avec la stratégie nationale REDD+;
- ▶ Faire évoluer l'environnement réglementaire et normatif en faveur des investissements et agricoles durables et à faible déforestation, et à doter le pays d'une politique nationale agricole en alignement à la stratégie nationale REDD+.

iii. Objectif spécifique :

Doter la RDC d'une PNAT respectueuse de la ressource forestière et des droits et besoins des CL et PA, ainsi que d'un SNAT élaboré dans une perspective de gestion rationnelle, durable et économe de l'espace.

b. Résultats/livrables attendus :

1. La RDC est dotée d'un référentiel juridique et réglementaire de l'AT pour le cadrage des programmes publics de développement ;
2. La RDC est dotée d'institutions de pilotage, de mise en œuvre et de concertation performantes et professionnelles ;
3. Les capacités techniques, humaines et matérielles ainsi que le leadership de l'administration centrale et provinciale du MINAT sont renforcés pour appuyer le processus de réforme de l'AT et
4. La vision commune sur l'affectation de l'espace est dégagée et oriente les politiques publiques afin de promouvoir une croissance inclusive et durable.

c. Réalisations clés de l'année 2022

En 2022, les activités du PARAT ont repris normalement après 18 mois de ralentissement à la suite du décaissement effectif de la 1^{ère} tranche du fonds CAFI en décembre 2021. Le programme s'est focalisé sur la finalisation des livrables en cours et le lancement des études de base nécessaire à l'élaboration du SNAT : capital forestier et potentiel agricole de la RDC.

Les réalisations concrètes suivantes ont été enregistrées au cours de l'année 2022, au regard de chaque résultat :

- Validation du plan de communication de la réforme en septembre 2022;
- Appui au fonctionnement du Secrétariat Général de l'AT;
- Mobilisation de la firme FRMi pour la réalisation de l'étude sur le capital forestier de la RDC
- [Guides méthodologiques pour la réalisation des plans provinciaux d'AT \(PPAT\) et plans locaux d'AT » \(PLAT\)](#) désormais disponibles. La disponibilité de ces outils facilitera la réalisation des PPAT et PLAT par les PIREDD. Cependant, leur test et leur vulgarisation sur terrain est indispensable. Ces guides sont accompagnés de normes de qualité claires pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois et des entités territoriales, dans le cadre des PIREDD et sur base des démarches locales de planification existante;
- Relance du processus de recrutement du consultant pour la réalisation de l'étude sur le potentiel agricole de la RDC ;
- Finalisation de la 1^{ère} phase du processus d'élaboration du SNAT avec la validation en octobre 2022 du rapport des diagnostics sectoriels et spatiaux assorti des orientations préliminaires pour le SNAT;

- Renforcement du PIREDD Maniema dans l'utilisation du Guide Méthodologique de zonage des terroirs villageois/entités territoriales et la réalisation des PSAT ;

d. Performance du programme au 31 décembre 2022

Table 36 : performance cumulées

N°	Résultats attendus	Res 2022	Résultats cumulés atteints	Commentaires du SE FONAREDD
1	La RDC est dotée d'un référentiel juridique et réglementaire de l'AT pour le cadrage des programmes publics de développement	Plan de communication de la réforme validé par toutes les parties prenantes au cours d'un atelier organisé en septembre 2022;	<ul style="list-style-type: none"> • Document de politique d'AT validé en Conseil des Ministres en juillet 2020; • Projet de Loi d'AT validé en Conseil des Ministres en juillet 2020; • Suivi du processus d'adoption du projet de Loi d'AT transmis à la cour constitutionnelle par le parlement pour interprétation. 	Le Plan de communication est le seul résultat atteint cette année dans ce résultat 1. Il permettra de communiquer sur le processus d'aménagement du territoire et de vulgariser la Politique Nationale d'AT.
2	La RDC est dotée d'institutions de pilotage, de mise en œuvre et de concertation performantes et professionnelles.	Poursuite de l'appui auprès du SG de l'AT	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités du Secrétariat Général de l'AT qui lui a permis de participer à divers travaux dont l'élaboration de l'annuaire des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables de la RDC. 	RAS

N°	Résultats attendus	Res 2022	Résultats cumulés atteints	Commentaires du SE FONAREDD
3	Les capacités techniques, humaines et matérielles ainsi que le leadership de l'administration centrale et provinciale du MINAT sont renforcés pour appuyer le processus de réforme de l'AT	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport des diagnostics sectoriels et spatiaux établis en vue de l'élaboration du SNAT validés en septembre 2022; • Guides méthodologiques pour la réalisation des plans provinciaux d'AT (PPAT) et plans locaux d'AT (PLAT) validés en septembre 2022 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités du MinAT (aspects matériel et humain) pour assurer le pilotage de la réforme de l'AT • Finalisation des diagnostics sectoriels préalables au SNAT et des guides méthodologiques pour la réalisation des plans d'AT à l'échelle des territoires 	<p>Ces guides traînent à être vulgarisés et donc ne sont pas encore utilisés. Beaucoup de PIREDD vont réaliser cette année ou l'année prochaine le Plan provincial d'AT de leur province. Ils ne disposent pas encore d'un outil méthodologique sûr car ne connaissant pas encore cela;</p>
		<ul style="list-style-type: none"> • La signature d'un contrat avec un prestataire en décembre 2022 pour la réalisation de l'étude sur le capital forestier de la RDC; • Relance de l'étude sur le potentiel agricole de la RDC 	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement de l'étude sur le capital forestier 	<ul style="list-style-type: none"> • L'étude sur le capital forestier de la RDC a beaucoup traîné. C'est un soulagement pour tous de la voir démarrer. Cela ouvre la voie à la réalisation prochaine du SNAT tant attendu; • 3 PSAT ont été ainsi réalisés : Fataki, Mambwe et dans le territoire de Lutala
4	La vision commune sur l'affectation de l'espace est dégagée et oriente les politiques publiques afin de promouvoir une croissance inclusive et durable.	Utilisation du Guide Méthodologique de zonage participatif des terroirs villageois/entités territoriales par les PIREDD pour la réalisation des PSAT sur base des démarches locales des planifications existantes.	Finalisation et utilisation du Guide Méthodologique de zonage participatif par les PIREDD pour la réalisation des PSAT	Ce guide est utilisé dans plusieurs PIREDD tardifs pour la réalisation des PSAT : Kwilu, Equateur, Province orientale, Maniema.

e. Exécution financière en USD par effet au 31 décembre 2022

Table 37 : exécution financier par effet au 31 décembre 2023

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur	Dépenses Cumulatives en US \$
Produit 1 : la RDC est dotée d'un référentiel juridique et réglementaire de l'AT pour le cadrage des programmes publics de développement	Réalisation du bilan-diagnostic du cadre législatif et orientations stratégiques) en 2019 ; Adoption de la PNAT par le gouvernement en juillet 2020 ; Adoption du projet de LAT par le Gouvernement en septembre 2020 et sa transmission au Parlement pour examen et adoption ; Finalisation du plan de communication de la réforme de l'AT.	765 104,14
Produit 2 : la RDC est dotée d'institutions de pilotage, de mise en œuvre et de concertation performantes et professionnelles	Appui au fonctionnement du Secrétariat Général de l'AT ; Adoption du Décret portant création et fonctionnement du COPIRAT.	70 531,41
Produit 3 : les capacités (techniques, humaines et matérielles) et le leadership de l'Administration centrale et provinciale du Ministère de l'AT sont renforcés pour appuyer le processus de réforme de l'AT	Appui au fonctionnement de la CAT assuré ; Plan de formation et PDI du MINAT finalisés ; Consultation des parties prenantes sur le rapport provisoire des diagnostics sectoriels et spatiaux de l'AT pour le SNAT ; Consultation des acteurs provinciaux sur les versions provisoires des GM des PPAT et PLAT ; Validation des GM pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois/entités territoriales et des PSAT ; Accompagnement des PIREDD dans la réalisation des PSAT (Maniema).	2 408 153,56
Produit 4 : la vision commune sur l'affectation de l'espace est dégagée et oriente les politiques publiques afin de promouvoir une croissance inclusive et durable.	Finalisation de la 1 ^{ère} phase du processus d'élaboration du SNAT (rapport des diagnostics sectoriels et spatiaux de l'AT validé); Finalisation des versions finales des GM pour la réalisation des PPAT et PLAT validées.	1 269 651,2
Produit 5 : la gestion et coordination d'ensemble des activités sont assurées	Coordination et gestion du programme assurées avec efficacité	463 406,64
TOTAL		4 976 846,95

Table 38 : UTILISATION DES RESSOURCES

Rubriques	Prévues	Décaissées	% de décaissement
Utilisation des ressources de l'année 2022	2 031 774,00	1 315 798,19	64,76 %
Consommation globale du programme au 31/12/2022	5 775 605,00	4 976 846,95	86,17 %

f. Points d'attention

- Une nouvelle extension jusqu'au 31 mars 2024 est en cours de discussion avec les secrétariats FONAREDD et CAFI afin de permettre au programme de suivre la réalisation des deux études : sur le capital forestier en RD Congo (déjà lancée avec FRMI) et le potentiel agricole (qui reste à lancer avec Wagenigen UR) ;
- L'Agence a reçu un transfert de 775 605 \$ fin décembre 2021 au titre du 1er transfert de la 2ème tranche sur décision d'approbation de décaissement du COFIL de FONAREDD ;
- Une tranche additionnelle sera décaissée en faveur du programme afin de lui permettre de boucler le contrat de l'étude sur le potentiel agricole avec WUR et
- Certaines activités se verraient réaliser dans un programme d'appui aux jalons qui sera porté par le MINAT à travers le SE FONAREDD. Il s'agit notamment du renforcement des capacités de la CAT, de la construction des divisions provinciales d'AT, etc.

C. Programme de gestion durable de l'agriculture (GDA)

Table 39 : données clés du programme

Titre du Programme & Référence	Gestion Durable de l'Agriculture
Numéro de référence du Programme/MPTF	-
Localité, Secteur/Thème(s) du Programme	Agriculture durable sur toute l'étendue de la RDC
Partenaires de mise en œuvre	FAO
Organisations participantes	FAO, Ministères de l'Agriculture, Pêche et Elevage, Développement Rural, INERA, Organisations des Producteurs Agricoles, Secteur Privé, les Universités
Budget du Programme (USD)	3.000.000
Durée totale programme (mois)	36
Date d'approbation du programme en COFIL FONAREDD	22/02/2018
Date de transfert de fonds par MPTF	18/06/2019
Date de lancement officiel/Démarrage effectif	30 juillet 2019
Date de clôture originale	30 juin 2022
Date de clôture actuelle	31 décembre 2022
Décaissements au 30/06/2022	2 299 913 USD
Dépenses globales (USD) au 30/06/2022	2 143 913 USD
Taux de consommation de la 2 ^{ème} tranche	
Date d'évaluation à mi-parcours le cas échéant	NON
Contact (Nom, titre, organisation participante et adresse mail)	Aristide Ongone Obame, Représentant de la FAO en RDC, Aristide.Ongone@fao.org

a. Objectif, résultats attendus et atteints

Objectif global du programme :

- Permettre l'alignement du développement agricole avec la stratégie nationale REDD+;
- Faire évoluer l'environnement réglementaire et normatif en faveur des investissements agricoles durables et à faible déforestation, et doter le pays d'une politique nationale agricole en alignement à la stratégie nationale REDD+.

Résultats/livrables attendus :

- Un document de politique agricole nationale durable est adopté ;
- Des textes réglementaires nationaux agricole et d'élevages orientés vers la mise en œuvre de la politique agricole nationale durable sont adoptés ;
- Les capacités en matière des politiques agricoles ainsi que les instruments appropriés sont renforcées au niveau central et provincial ;
- Un référentiel technique de base pour la sédentarisation des agriculteurs est disponible ;
- Un cahier de recherche identifiant des besoins de recherche complémentaires pour soutenir la politique agricole nationale durable est disponible ;
- Le site du ministère de l'Agriculture pour la capitalisation des connaissances acquises sur des modèles agricoles durables expérimentés, ainsi que des outils de leur diffusion permanente est régulièrement actualisé ;
- Un réseau de postes sentinelles pour l'observation des événements majeurs de déforestation est mis en place.

b. Réalisations clés de l'année 2022

Les réalisations concrètes suivantes ont été enregistrées au cours de l'année 2022, en rapport avec chaque résultat :

Résultat 1 :

- Finalisation et validation nationale du document de la Politique d'Agriculture Durable (PAD)
- Evaluation environnementale et sociale stratégique du document de politique d'Agriculture Durable (PAD),

Résultat 2 :

- Finalisation du décret portant création, organisation et fonctionnement et mise en place du Conseil Consultatif agricole National de l'Agriculture

c. Performance du programme au 31 décembre 2022

On trouve dans le tableau ci-dessous les résultats de 2022 et les résultats cumulés au 31 décembre 2022 ainsi que les commentaires du SE FONAREDD sur ces résultats.

Table 40 : résultats cumulés et atteint en 2022

N°	Résultats attendus	Résultats 2022	Résultats cumulés atteints	Commentaires du SE FONAREDD
1	Un document de politique agricole nationale durable est adopté.	<ul style="list-style-type: none"> Le document de politique agricole durable (PAD) a été finalisé, validé au niveau national, soumis au cabinet qui l'a présenté en Conseil des Ministres ; L'évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS) de la politique a été soumise à l'ACE qui a rendu son rapport et ses observations 	La PAD a été validée en Conseil des Ministres le 17/02/2023.	La finalisation de ces deux documents a connu un grand apport du SE FONAREDD, de certains experts indépendants, de la société civile et aussi de la Cellule technique ad hoc du Minagri.
2	Des textes réglementaires nationaux agricole et d'élevages orientés vers la mise en œuvre de la politique agricole nationale durable sont adoptés	<ul style="list-style-type: none"> Finalisation du projet de décret portant création, organisation et fonctionnement du CCNA Validation du Décret en Conseil des Ministres et signature par le Premier Ministre 	Projet de décret portant création, organisation et fonctionnement du CCNA validé en Conseil des Ministres le 09 /12/2022.	Comme pour les deux documents ci-dessus (PAD et son EESS), la finalisation du projet de décret portant création, organisation et fonctionnement du CCNA a connu un grand apport du SE FONAREDD, de certains experts indépendants, de la société civile et aussi de la Cellule technique ad hoc du Minagri. Il reste la mise en place officielle du CCNA
3	Les capacités en matières des politiques agricoles ainsi que les instruments appropriés sont renforcées au niveau central et provincial		Mise au point d'une nouvelle version de l'outil EX-ACT Cabron (EX-ACT9) par la FAO pour le renforcement de capacités des acteurs du secteur en matière de bilan carbone au cours du mois de février 2021	Pas de poursuite des formations sur l'outils en 2022.
4	Un référentiel technique de base pour la sédentarisation des agriculteurs est disponible		Non réalisé	Non réalisé
5	Un cahier de recherche identifiant des besoins de recherche complémentaires pour soutenir la politique agricole nationale durable est disponible		Non réalisé	Non réalisé

N°	Résultats attendus	Résultats 2022	Résultats cumulés atteints	Commentaires du SE FONAREDD
6	Le site du Ministère de l'Agriculture pour la capitalisation des connaissances acquises ainsi que des outils de leur diffusion permanente est régulièrement actualisé.		Le site web est déjà achevé et lancé, le site est mis en ligne et tous les équipements ont été livrés au Ministère de l'Agriculture.	Ce site est considéré par plusieurs observateurs comme non attractif. Il faut une prise en charge pour son fonctionnement et son amélioration.
7	Un réseau de postes sentinelles pour l'observation des événements majeurs de déforestation est mis en place.	Missions de suivi des postes sentinelles à Bandundu (pour Masi-Manimba et Inongo) et à Mbandaka pour les territoires de Bumba, Budjala et Bomongo	Un réseau de postes sentinelles pour l'observation des événements majeurs de déforestation est mis en place dans 5 Territoires de la RDC, à savoir : Masi-Manimba, Inongo, Bomongo, Budjala et Bumba	L'installation et le renforcement des capacités par la DIAF et équipement (GPS, motos et équipements informatiques) des postes sentinelles pilotes dans les 5 Territoires cités.

d. Exécution financière en USD

Table 41 : exécution financière

Rubriques	Prévues	Décaissées	% de décaissement
Utilisation des ressources de l'année	904.018	753.567,2	83,3
Consommation globale du programme au 31/12/2022	2 299 913 USD	2 143 913 USD	93,2%

e. Clôture du programme au 31 décembre 2022

Le programme GDA s'est clôturé au 31 décembre à la demande du CT 50 qui n'a pas recommandé le transfert de la dernière tranche de 700 000 \$ à cause d'une atteinte des résultats problématique et budgétivore. Plusieurs des résultats n'ont pas été réalisés, notamment les résultats 4 et 5, à savoir un référentiel technique de base pour la sédentarisation des agriculteurs disponible et un cahier de recherche identifiant des besoins de recherche complémentaires pour soutenir la politique agricole national durable disponible qui n'ont même pas été initiés. Les résultats 3, 6 et 7 ont été réalisés partiellement.

Afin de sécuriser les moyens pour la réalisation des résultats 4 et 5, qui demandent beaucoup de temps encore, le comité technique a choisi de ne pas confier leur réalisation à l'agence, qui avait tout le temps de les réaliser mais n'en a pas fait une priorité.

Pour les réaliser, le SE FONAREDD a été chargé par le Comité technique d'engager des discussions avec le Ministère de tutelle, qui est responsable de ces résultats, afin de déterminer dans quel cadre cela sera réalisable.

f. Evaluation indépendante :

Une évaluation était prévue à la clôture du projet mais n'a pas été réalisée. Le SE FONAREDD doit déterminer à présent les conditions d'organisation de ladite évaluation finale.

D. Programme d'appui aux Peuples Autochtones

Table 42 : Données clés du programme PA

Titre du Programme & Référence	Appui aux Peuples Autochtones
Numéro de référence du Programme/MPTF	00103851
Localité, Secteur/Thème(s) du Programme	Localité : Toutes zones de présence des Peuples avec un accent sur les territoires disposant d'un projet PIREDD.
Partenaires de mise en œuvre	Caritas Congo Asbl
Organisations participantes	Banque Mondiale
Budget du Programme (USD)	Contribution du Fond : 2 M USD Contribution de(s) agence(s) : 6 M USD TOTAL : 8 MUSD
Durée totale programme (mois)	60
Date d'approbation du programme en COPIL FONAREDD	20/10/2016
Date de transfert de fonds par MPTF	4 Juillet 2017
Date de lancement officiel/Démarrage effectif	24 avril 2016
Date de clôture originale	31/07/2021
Date de clôture actuelle	31/07/2023
Décaissements au 31/12/21	1 M USD
Dépenses globales (USD) au 30/06/20 21	791 681,46 USD
Taux de consommation de la 1 ^{ère} tranche	71,2%
Date d'évaluation à mi-parcours le cas échéant	Du 15 octobre au 08 novembre 2019
Contact (Nom, titre, organisation participante et adresse mail)	Boniface NAKWAGELEWI ata DEAGBO, Secrétaire Exécutif, Caritas Congo, directeur@caritasdev.cd

a. Objectif général et spécifiques du programme d'appui aux Peuples Autochtones

L'objectif général de développement du PACDF est de renforcer les capacités des Peuples Autochtones et Communautés Locales (PA et COLO) de 19 territoires et au niveau national afin de favoriser leur engagement et leur participation dans les activités REDD+ liées à la gestion des terres et des forêts afin d'en bénéficier mieux.

Ce programme n'a qu'un seul objectif spécifique qui consiste à favoriser l'expérimentation des modèles innovants pour la gestion durable des forêts par les PA pygmées.

b. Réalisations clés Cumulatives du programme d'appui aux Peuples Autochtones

En 2022, la grande avancée du programme a été la Promulgation par le Président de la République de la loi N°22/030 du 15 Juillet 2022 portant protection et promotion des droits des Peuples Autochtones Pygmées.

En termes de renforcement de l'implication des Peuples Autochtones, le programme a permis la mise en place d'une task force permettant une meilleure prise en compte des intérêts des peuples autochtones dans les réformes en cours dans le pays. Cela inclut la représentation du REPALEF dans diverses instances à toutes les échelles territoriales (locale, provinciale et nationale) et est représenté notamment dans les COPIL des PIREDD en cours.

Le programme s'articule autour de trois résultats et sous-résultats repris dans le tableau ci-dessous :

Table 43 : Résultats clés cumulatifs du programme d'appui aux Peuples Autochtones

Effets	Résultats attendus	2022	Résultats cumulatifs réalisés en 2022
La sécurisation des droits (titres, acte de propriété) et organisation du pouvoir ayant compétence sur le foncier	Les droits fonciers permettent l'évolution durable de l'exploitation forestière et agricole	<p>Mise en place d'un Task Force multi-acteurs composé des Députés et Sénateurs, des Chefs Coutumiers et des acteurs de la Société Civile pour renchérir davantage les positions des peuples autochtones dans toutes les réformes légales « foncière, notamment » en cours en RDC ;</p> <p>Tenue de l'atelier national sur la foresterie communautaire et les droits des Peuples Autochtones en RDC ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> La politique foncière adoptée au conseil des ministres a intégré les préoccupations des PA et COLO Une feuille de route reprenant les recommandations et attentes des PA pour leur participation effective à la réforme de l'Aménagement du Territoire Elaboration du plan stratégique quinquennal sur le mécanisme de sécurisation légale des terres et ressources naturelles des peuples autochtones Elaboration du Document de plaidoyer et de prise en compte des droits fonciers, spatiaux et forestiers des Peuples Autochtones Pygmées dans les lois et politiques de la RDC Signature d'un acte d'engagement des Chefs traditionnels en faveur des peuples autochtones pygmées en lien de la reconnaissance de leurs espaces de vie élaboré et rendu publique Lancement du processus d'obtention d'un Edit Provincial sur la promotion et protection des droits des peuples autochtones pygmées dans la province de la Tshopo.
	Une Loi sur les PA soumis au Parlement pour la protection et la promotion des PA Pygmées en RDC	<ul style="list-style-type: none"> Adoption de la loi portant promotion et protection des droits des peuples autochtones pygmées au Sénat le 10 juin 2022 Promulgation par le Président de la République de la loi N°22/030 du 15 Juillet 2022 portant protection et promotion des droits des Peuples Autochtones Pygmées dans le Journal officiel du 14 novembre 2022 ; 	Dépôt de la proposition Loi organique portant sur les principes fondamentaux relatifs à la promotion et à la protection des droits des Peuples Autochtones pygmées à l'Assemblée Nationale, adoptée le 7/04/2021 par cette assemblée et déclarée recevable au Sénat le 04/06/2021..

Effets	Résultats attendus	2022	Résultats cumulatifs réalisés en 2022
La déforestation et la dégradation issues de l'exploitation des forêts est réduite grâce à une gestion plus durable	Promotion de la gestion durable des forêts et de terres	<p>Lancement des activités de microprojet dans les territoires de Yahuma, Opala, Lupatapata, Kabinda, Banalia, Lubao, Mweka, Dekese, Dimbelenge, Mambasa, Lusambo, Lubefu, Bafwasende et Lusambo. 6 finalisé (Inongo, Kiri, Oshwe, Walikale, Bikoro, Kalehe)</p> <p>4 Titres perpétuels obtenus pour les CFCL (111 761 ha) en faveur des peuples autochtones pygmées du Groupement Bakwa Ngombe Tshiefu dans le secteur de Lubi, Territoire de Dimbelenge dans la Province du Kasai central, assortis de plans simples de gestion.</p>	<ul style="list-style-type: none"> 19 microprojets approuvés par le comité de pilotage national en faveur des PA et COLO des territoires avec des résultats tangibles 2 057 ménages, soit 12 342 personnes bénéficiaires des microprojets identifiés de manière participative. <p>Renforcement de la gouvernance et la gestion participative des CFCL</p>
La bonne gouvernance est assurée permettant une mise en œuvre effective, transversale et intégrée, transparente, équitable et durable de la REDD+⁹	Participation effective de représentants légitimes dans les plateformes	<p>5 Comité Locaux de suivi redynamisés : Dekese, Dimbelengr, Mweka, Lubefu, Lusambo,</p> <p>Organisation d'une mission de tournée des PF (Points Focaux) du REPALEF dans les 19 territoires, pour la collecte des plaintes et la satisfaction des communautés en rapport avec les activités de mise en oeuvre du projet dans les territoires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> 19 Comités Locaux de Suivi redynamisés pour le suivi des microprojets et autres activités du projet (alphabétisation, JIPA, formations,). Le REPALEF est fonctionnel au niveau national, provincial et local ; Représentation et participation effective des représentants du REPALEF dans les COPIL des PIREDD et différentes rencontres sur les réformes en cours (Foncier, AT, énergie, ...); Mécanisme de Gestion des Plaintes opérationnel : 27 plaintes reçues et 3 en cours de résolution Le DGM est opérationnel Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.

Table 44 : Exécution physique des activités

Nbre Activités prévues	Réalisées	% de réalisation	Réalisées à ≥50%	Réalisées à <50%	Non réalisées
12	9	75%	2	1	0

c. Exécution financière

La situation financière du programme d'appui aux Peuples Autochtones par rapport au don CAFI se traduit par une performance satisfaisante par rapport à la première tranche. Au cours de ce mois de mai 2021, la Banque mondiale a fait un rappel des dépenses financières engagées dans le cadre du programme d'appui aux peuples autochtones depuis l'année 2017. Ceci a permis d'améliorer la performance du programme sur le budget total du programme. Bien que la Banque

⁹ Intitulé complet : La bonne gouvernance est assurée permettant une mise en œuvre effective, transversale et intégrée, transparente, équitable et durable de la REDD+ basée sur les résultats, et intégrant l'information, la consultation, la participation et l'appropriation de toutes les parties prenantes, y compris équitablement entre les femmes et les hommes

mondiale, considère le projet DGM et CAFI comme une seule enveloppe (un seul projet), les dépenses financières du don CAFI n'ont été communiquées aux services de la comptabilité du MPTF qu'au mois de mai 2022 depuis le démarrage du programme en 2017. A ce jour, les dépenses cumulatives de juin 2022 s'élève à 791 681,46 \$.

d. Points d'attentions

1. Poursuivre les échanges avec la Banque Mondiale sur la production du rapport financier des ressources du Don CAFI ;
2. Diligenter une évaluation externe des performances des structures PA ayant l'appui à base des fonds pour les microprojets ;
3. Renforcer les capacités des points focaux REPALF sur le suivi et Evaluation ;
4. Refaire l'identification des structures PA sur terrain sur la base d'un critérium ;
5. Organiser une vérification indépendante dans les zones d'intervention bénéficiant des microprojets (SE FONAREDD).

E. Programme d'appui à la société civile

Table 45 : données clés du pa société civile

Titre du Programme & Référence	Programme d'appui à la société civile
Numéro de référence du Programme/MPTF	00103801
Localité, Secteur/Thème(s) du Programme	National
Partenaires de mise en œuvre	Groupe de Travail Climat REDD Rénové (GTCRR)
Organisations participantes	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Budget du Programme (USD)	3 000 000 USD
Durée totale programme (mois):	48 mois
Date d'approbation du programme en COPIL FONAREDD (dd.mm.yyyy):	20/10/2016
Date de transfert de fonds par MPTF (dd.mm.yyyy):	22/12/2016
Date de lancement officiel/Démarrage effectif (dd.mm.yyyy):	30/01/2017
Date de clôture originale (dd.mm.yyyy)	21/12/2020
Date de clôture actuelle (dd.mm.yyyy)	31/06/2022
Décaissements au 31/12/2022	3 300 000,00 USD
Dépenses globales (USD) au 31/12/2022	2 721 972,49 USD
Taux de consommation de la 1 ^{ère} tranche	82,48 %

a. Objectif général et spécifiques du programme d'appui à la Société Civile

L'objectif général de ce programme est de doter la société civile environnementale congolaise, à travers son réseau national GTCRR, d'un cadre structurel et stratégique nécessaire lui permettant de jouer pleinement son rôle de Relais d'information, d'acteur de plaidoyer, d'observateur et de lanceur d'alarme pour les dysfonctionnements observés dans le processus REDD+, ainsi que de représentant de la SC dans le COPIL du FONAREDD.

De manière spécifique, il s'agit de :

- (i) renforcer les capacités internes et le soutien au fonctionnement et à la décentralisation du GTCRR et (ii) impliquer le GTCRR dans le processus REDD+ à l'aide d'outils participatifs, de partenariats stratégiques et d'interventions externes ciblées.

b. Réalisations clés Cumulatives du programme d'appui à la Société Civile

La gouvernance interne du GTCRR a été améliorée, ses capacités de gestion et sa présence sur le terrain ont été renforcées à la suite de son déploiement dans 19 provinces de la RDC, notamment dans les zones d'intervention des PIREDD. Grâce aux appuis reçus, le GTCRR a finalisé le « Guide de consultation des parties prenantes dans la mise en œuvre des programmes du FONAREDD » (jalon de la 1^{ère} LOI RDC-CAFI 2016-2020). Par ailleurs, le réseau a :

- Assuré le fonctionnement régulier de ses organes statutaires au niveau national (AG, COPIL, COCO et CN) et provincial (coordinations provinciales) ;
- Opérationnalisé son plan de communication (visibilité, site Web et bulletin d'information) ;
- Mobilisé d'autres partenaires (EFI, RRI, ...) ;
- Participé plus efficacement à la gouvernance du processus REDD+ (réunions du CT et du COPIL du FONAREDD), mais aussi à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des programmes du FONAREDD à travers des consultations, des plaidoyers et des recommandations spécifiques sur les programmes de réformes, les programmes thématiques et les PIREDD ;
- Procédé à la mise à jour de la cartographie de ses organisations membres et au renforcement des capacités techniques de ses coordinations provinciales sur la gouvernance interne et différentes thématiques pertinentes de la REDD+.

L'année 2022 devait être consacrée à la tenue de l'AG du GTCRR, le processus n'est pas allé à son terme (prévue pour le premier semestre 2023). Toutefois les activités suivantes ont été réalisées :

- Un contrat a été établi avec la firme AXYOM pour appuyer l'organisation de l'AG sur le plan matériel. Par ailleurs, les OSC membres du GTCRR ont été mobilisées autour de cette importante activité pour le GTCRR et une note d'analyse sur la définition/l'identification les enjeux majeurs et les grandes orientations stratégiques sur le futur du GTCRR dans la programmation de la 2^{ème} LOI CAFI, ainsi que la définition des objectifs spécifiques et les résultats attendus de l'AG a été élaborée de manière participative avec l'appui du consultant mobilisé par le FONAREDD.
- Les TdR consensuels de l'AG rédigés avec l'appui de EFI ont été validés.
- Le tableau ci-après présente l'évolution des indicateurs de résultat du programme. Aucune évolution spécifique n'est à noter pour 2022 qui a été consacré à la préparation de l'AG du CTCRR.

Table 46 : Résultats clés cumulatifs du programme d'appui à la Société Civile

Résultats/sous-résultats	Indicateurs	Progrès actuel de l'indicateur (cumul)
Effet : La Société civile congolaise à travers la plateforme « Groupe de Travail Climat REDD Rénové » (GTCRR) est dotée des capacités en matière de plaidoyer, de concertation, d'observation du fonctionnement des programmes de réformes et d'investissements REDD+ au nom de la société civile congolaise		
Résultat N°1 : La plateforme GTCRR est gérée de façon professionnelle, transparente et collégiale		

Sous-résultat 1.1 : Le GTCRR dispose d'un ancrage juridique et d'un système de gouvernance associative efficace, transparente et démocratique	1.1.1 Existence des 4 organes de gouvernance et de gestion du GTCRR, fonctionnels au niveau national (AG, COPIL, CN et COCO)	4 organes de gouvernance et de gestion du GTCRR sont fonctionnels (AG, COPIL, CN et COCO)
	1.1.2 Existence d'un mécanisme (système) de communication fonctionnel (site Internet, bulletin...)	1 mécanisme de communication du GTCRR est fonctionnel (site Web « www.gtcrr-rdc.org », comptes Facebook et twitter actifs site Internet, bulletin, réseaux sociaux...)
Sous-résultat 1.2 : Des partenariats stratégiques innovants permettant l'élargissement organisationnel du GTCRR sont établis et mis en œuvre pour incorporer les nouveaux secteurs-clés de la SC dans la lutte contre les moteurs de la déforestation dans une perspective de gestion durable des terroirs	1.2.1 120 nouvelles OSC actives dans la REDD+ et sensibles au genre, devenus membres du GTCRR.	Plus de 120 nouvelles OSC ont adhéré au GTCRR)
	1.2.2 1 partenariats stratégiques avec d'autres réseaux actifs dans la REDD+ et sensibles au genre, établis et fonctionnels.	3 partenariats stratégiques ont été établis avec CORAP, IRI et CONAPAC
	1.2.3 1 nouvelle étude réalisée sur les moteurs de la déforestation avec la participation des membres du GTCRR	0 (aucune étude de DD n'a été réalisée avec la participation du GTCRR)
Résultat N°2 : Tous les programmes de réformes et d'investissements pour la REDD+ sont accompagnés d'un engagement civique effectif		
Sous-résultat 2.1 : Les acteurs concernés du GTCRR participent et effectuent un suivi focalisé de tous les programmes REDD+ pertinents	2.1.1 19 plateformes (coordinations) provinciales du GTCRR fonctionnelles, sensibles au genre et dotées de capacités fédératrices.	Poursuite en 2022 des appuis démarrés les années précédentes. 19 CP sont fonctionnels dont 3 créés en 2021 dans les provinces de Tshuapa, Lomami et Haut-Uélé
	2.1.2 100% de réunions du FONAREDD (COPIL & CT) avec la participation du GTCRR	100% (les délégués du GTCRR ont participé activement à toutes les CT et COPIL du FONAREDD)
	2.1.3 Taux (100%) de participation du GTCRR, aux fora nationaux et internationaux sur la REDD	
Sous-résultat 2.2 : La Société Civile se déploie pour assurer l'engagement et le suivi au niveau local, catalysant la participation aux programmes REDD+ novateurs (PIREDD-O, PIREDD-Mai Ndombe, projets FIP, etc.)	2.2.1 Existence d'un cadre de « suivi et évaluation indépendant » des programmes/projets du FONAREDD fonctionnel	1 (le mécanisme de suivi-évaluation du GTCRR est fonctionnel et permet d'assurer le suivi-évaluation ainsi que les observations indépendantes des PIREDD)
Résultat N°3 : L'engagement de la Société Civile augmente la bonne gouvernance et l'inclusion sociale des efforts REDD+ nationales		
Sous-résultat 3.1 : Le GTCRR dispose de capacités renforcées pour mener à bien le suivi et évaluation du processus REDD+ et mettre en œuvre sa stratégie d'intervention	3.1.1 Qualité des recommandations issues des missions de suivi et évaluation réalisées par les experts du GTCRR (hommes, femmes, jeunes et PA) dotés des capacités dans les domaines clés de la REDD+	N/D (activité supprimée afin de prioriser l'AG/GTCRR)

Sous-résultat 3.2 : La coopération étroite avec les PA pygmées et les CL forestières engagés dans conservation et la récupération de la forêt est renforcée	3.2.1 Degré d'application des mesures d'inclusion sociale des groupes marginalisés (femmes, jeunes et PAP) dans les réformes et investissements REDD+ au niveau des territoires et provinces couverts par le projet, élaborées par les cadres de concertation	N/D (activité supprimée afin de prioriser l'AG/GTCRR)
---	---	---

c. Progrès atteint par rapport au plan de travail 2022

Table 47 : Exécution physique des activités

Nbre Activités prévues	Réalisées	Réalisées à ≥50%	Réalisées à <50%	Non réalisées
20	4	4	1	11

Le rapport de l'évaluation mi-parcours réalisée en 2021 a donné une appréciation globale du programme d'appui à la Société Civile qui se résume comme suit :

d. Points forts du programme

La pertinence générale du programme d'appui à la société civile est bonne pour plusieurs raisons :

- Les activités mises en œuvre répondent aux besoins de plusieurs parties prenantes : FONAREDD, CAFI, GTCRR, PNUD et le gouvernement Congolais ;
- Le programme adresse un point important du plan d'investissement REDD de la RDC, particulièrement, celui de la participation de la société civile ;
- Le programme a consolidé le GTCRR en tant qu'interlocuteur attitré du gouvernement dans le processus REDD et représentant de la société civile à travers le renforcement de son établissement au niveau national et dans toutes les provinces qui mettent en œuvre des projets PIREDD ;
- Les actions du programme ont permis de parachever la finalisation de la redynamisation du GTCRR et sa professionnalisation, ce qui a accru ses capacités opérationnelles et d'absorption ;
- En relation avec le rôle de la société civile dans le processus REDD+, le programme a permis au GTCRR de mettre en place un dispositif de suivi des projets PIREDD dans 16 provinces de la RDC. Le GTCRR a un accès facile dans les communautés.
- Le programme a commencé le renforcement des capacités thématiques des membres du GTCRR à travers des ateliers de formation sur les sujets techniques variés : moteurs de déforestation, agroforesterie, etc.

e. Points de vulnérabilité / points d'attention

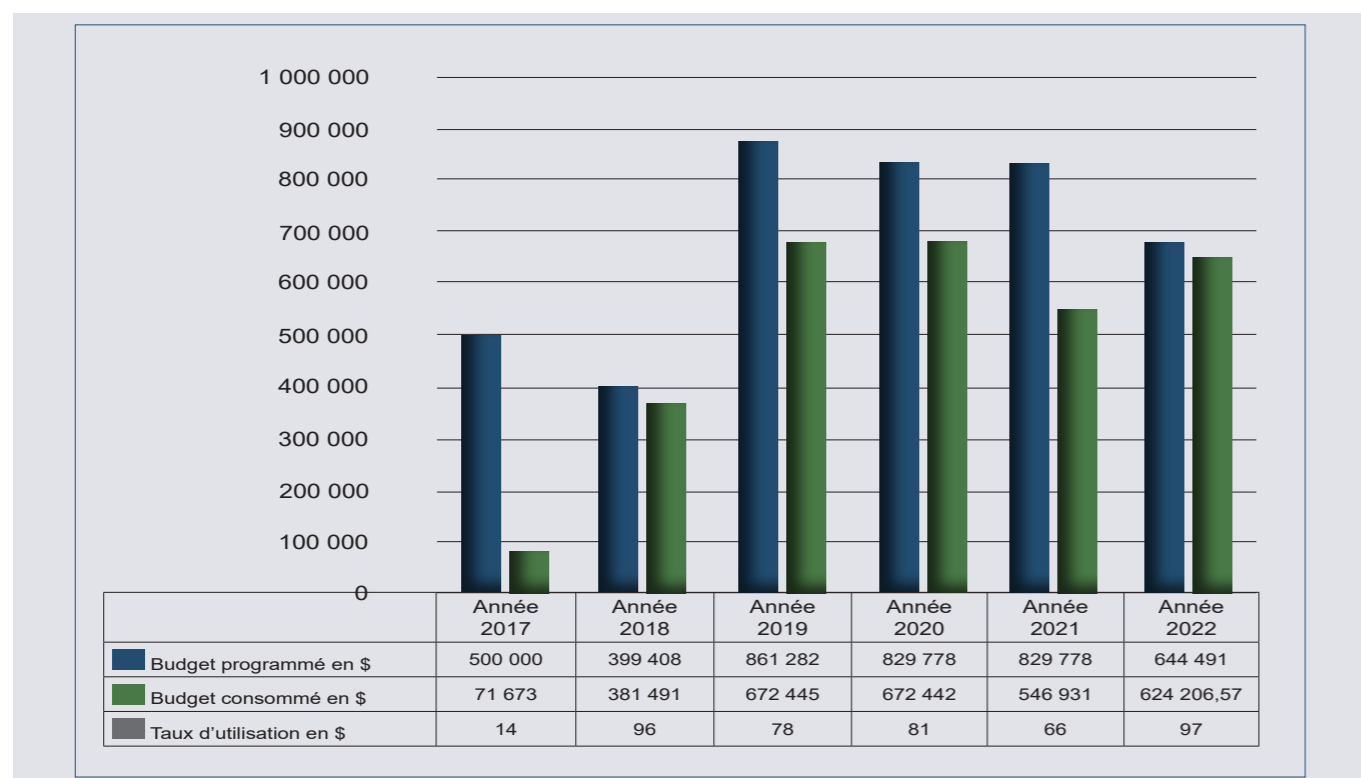
En revanche, le programme connaît un certain nombre de vulnérabilités qui contribuent à l'atténuation de plusieurs aspects de sa pertinence globale, de son efficacité, son efficience, ses impacts à ce jour et éventuellement sa durabilité si des ajustements ne sont pas faits. Il s'agit des

aspects suivants :

- En termes de pertinence, le programme souffre d'un manque de vision opérationnelle commune entre les parties prenantes de mise en œuvre. Cette situation se manifeste par un écart entre le concept du programme et les activités mis en œuvre à ce jour. A titre d'illustration, la représentativité mise en exergue dans le concept du programme ne s'est pas matérialisée en termes d'activités, particulièrement pour les PA et la composante « Genre » ;
- Les actions en faveur du bon fonctionnement du GTCRR n'ont pas pris en compte le fonctionnement au niveau des organes des coordinations provinciales. Notamment le fonctionnement des comités d'orientation n'a pas été pris en charge.
- Une crise de confiance entre les membres de la plateforme de la société civile par rapport à la gouvernance actuelle du programme d'appui à la Société Civile. Cette situation ne permet pas une bonne coordination des activités de la Société civile quant à la prise de position par rapport aux enjeux actuels dans la gouvernance forestière et certaines réformes financées par le FONAREDD ;
- Faible fonctionnement des organes statutaires de la plateforme Société Civile faute des moyens financiers ;
- Faible fonctionnement des groupes thématique du GTCRR par manque des moyens financiers par rapport à la programmation.

f. Exécution financière

Figure 4 : Etat d'utilisation du budget disponible par an du programme d'appui à la société civile



Globalement, le budget initial du programme était de 2 M\$ sur 47 mois repartis en deux tranches de 1,1 M\$ (non-conditionnelle) et 0,9 Millions USD (conditionnelle). Vu l'incapacité dudit budget à couvrir tous les besoins financiers du programme, un addendum sollicitant un complément de 2 M\$ a été soumis au FONAREDD en 2018. Après analyse, 50% de ce montant, soit 1 M\$¹⁰ a été approuvé. Ceci a permis de rehausser le budget du programme à 3 M\$ sur 48 mois. Les 3 M\$ ont été transférés par CAFI en 3 tranches en raison de 1,1 M\$ (décembre 2016), 0,9 M\$ (décembre 2018), 0,4 M\$ (avril 2021) et 0,6 M\$ (décembre 2021).

Selon l'agence d'exécution, le taux d'exécution financière du programme s'élève à 82,48% au 31 décembre 2022. Ce qui correspond aux dépenses globales de 2 721 972,49 \$.

F. Programme d'appui à la mise en valeur durable des zones des savanes et de forêts dégradées (PSFD)

Table 48 : Données clés du psfd

Agence d'exécution	AFD
Partenaires d'exécution	Ministère National de l'Agriculture
Budget approuvé (USD)	15 000 000
Dates des transferts de fonds par MPTF	11 février 2020
Transfert total effectué au 31/12/2022 (USD)	8 000 000
Dépenses globales au 31/12/2021 justifiées (USD)	1 061 215
Taux (%) de consommation du budget	13,3
Lien au rapport annuel du programme	https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/EuQY2GZ0_bpDorXb7MPI5iMB3jzF9kvRvt9UB0HFTNdXkw?e=6sbcvU
Date d'approbation en COPIL	28 juin 2019
Date effective de lancement de mise en œuvre	18/07/2022
Date initiale de clôture	31 décembre 2024
Date actuelle de clôture	31 décembre 2026

a. Objectif général et spécifiques du programme

L'objectif général de projet est de « contribuer, par une offre de services améliorée, à l'appropriation par les exploitations et les PME agricoles, de pratiques durables de mise en valeur des terres de savanes et de forêts dégradées, afin de consolider les économies locales, maintenir les paysages forestiers et atténuer la pression sur la ressource forestière.

L'enjeu principal de ce projet qui se déroule dans deux zones agroécologiques différentes (savanes pour la province de Kwilu et forestières pour la province de la Tshopo), est de soutenir la transition d'une agriculture minière vers une agriculture performante et responsable, en valorisant des projets agricoles, viables économiquement, capables d'adopter des pratiques agroforestières et agroécologiques permettant de fixer les acteurs agricoles sur leurs terroirs.

Le projet cible les exploitations agricoles familiales, les PME agricoles, les agrobusiness, les concessions forestières. Ces acteurs agricoles devront pouvoir se regrouper, parfois de manière informelle, en « Alliances Productives » pour développer un projet porteur.

Le projet a été lancé officiellement en juillet 2022 et a de manière cumulative réalisé les activités

suivantes :

- Lancement officiel du programme dans les deux provinces du programme ;
- Recrutement et installation des équipes programme et assistance technique ;
- Levées des conditions suspensives ;
- Identification des bénéficiaires ;
- Identification des filières agricoles porteuses dans les deux provinces du programme ;
- Définition avec les opérateurs de microfinance des produits financiers et de leur mode d'intervention ;
- Capitalisation des pratiques agro écologique ;
- Etablissement d'un système d'information géographique ;
- Établissement de la situation de référence du couvert forestier ;
- Sélection des ALE ;
- Discussion avec les PIREDD sur les modalités d'établissement de protocole d'accord,
- Discussions avec les services techniques provinciaux de l'agriculture sur les modalités et d'établissement d'un protocole d'accord de collaboration.
- Proposition d'une nouvelle méthodologie pour le financement de projets via le PSFD avec démarrage d'une phase pilote pour tester les modalités d'accompagnement et de financement.

2022 a été une année de mise en place du personnel, de préparation des interventions avec prise de contact des partenaires (locaux, autre projets, institution de financement...), état des lieux (étude sur la déforestation) et préparation d'outils d'intervention (BDD géographique, méthode de financement...). Les conditions sont à présent réunies pour que le programme effectue ses activités.

b. Cadre de résultat du PSFD

Suite à un premier travail sur la faisabilité du programme, il a été proposé de réviser les cibles initialement prévues dans le prodoc, ceci en raison d'une inadéquation entre le cadre programmatique et le budget. Cette révision devra être validée en COPIL du FONAREDD après présentation au COTECH.

Objectifs généraux et spécifiques	Résultat attendu	Indicateurs	Cible révisée	2022	Commentaires
Objectif spécifique 1					
Appuyer la mise en œuvre de dispositifs de conseil à l'exploitation agricole qui contribuent au changement des pratiques et à leur développement économique	Résultat 1 : Les exploitations et PME agricoles ont accès à des itinéraires agroforestiers et agroécologiques innovants qui leur permettent de transformer les paysages de leurs terroirs de savanes et de forêts dégradées	Nombre de producteurs adoptant des pratiques agro écologique et agroforestières	4372	0	
		Nombre de formateurs (ALE) formés à l'accompagnement	12	10	
		Nombre de conseillers formés à l'accompagnement	138	0	
		Nombres de fiches technico-économiques établies	20	20	
	Résultat 2 : L'efficacité des dispositifs de conseil est améliorée et permet aux membres constitutifs des alliances productives, notamment les exploitants agricoles d'améliorer leurs capacités de décision et de gestion et entrer ainsi dans un schéma d'agriculture durable	Nombre d'acteurs économiques des filières ayant amélioré leurs pratiques de gestion (plan d'affaires et données comptables)	46	0	Sélection des agences locales d'exécution du projet dans les deux provinces cible
		Nombre d'alliances productives mise en œuvre dans le cadre de PIREDD intégré hors Kwilu et Tshopo	2	0	
Nombre d'alliances productives mise en œuvre dans le cadre des ZDR et de Plan d'occupation des terres établis	4	1			
Nombre de ménages ayant résorbé leur période de soudure	60%	0			
Résultat 3 : Les capacités des institutions financières (IMF et banques) sont renforcées et des mécanismes de financement adaptés au contexte des exploitations et PME agricoles sont développés.	Nombre d'employés des IMF et des banques ayant bénéficié de formations	40	0		
Objectif spécifique 2		Nombre d'institution de microfinance active dans le financement du secteur agricole	2	0	

Objectifs généraux et spécifiques	Résultat attendu	Indicateurs	Cible révisée	2022	Commentaires
Soutenir le développement d'outils de financement des exploitations et PME agricoles.	Résultat 4 : Les bénéficiaires du projet dans le Kwilu et la Tshopo sont en mesure de soumettre des projets et sollicitent des Institutions de Microfinance pour les mettre en œuvre.	Nombre d'alliances productives ayant soumis et/ou proposé un projet	60	4	Phase pilote d'identification de projets lancée pour tester la démarche d'accompagnement et les mécanismes de financements prévus
	Résultat 5 : Les bénéficiaires du projet dans le Kwilu et la Tshopo bénéficient d'une offre de financement adaptée à leurs réalités (subvention adossée à du crédit, subvention), permettant de garantir leurs premières productions	Nombre d'alliances productives ayant bénéficié de subvention	32	0	
		Nombre d'utilisateurs des produits financiers intégrés dans une démarche de la valorisation des zones de savane et forêt dégradées	4372 (à valider en CT)	0	
	Résultat 6 : Des initiatives de recherche action développement ont permis d'élargir le champ des solutions économiquement et socialement viables pour aider à la (re)mise en valeur des savanes et forêts dégradées	Nombre de projets d'innovation ayant bénéficié de subvention	10	0	
Objectif spécifique 3					
Définir des actions et mécanismes d'intervention transposables dans l'ensemble des provinces.	Résultat 7 : Les actions et mécanismes mis en œuvre par le programme dans les provinces du Kwilu et de la Tshopo sont transposables aux autres provinces en raison des résultats obtenus.	Nombre d'OPA et autres acteurs économiques des filières utilisant les services du centre de ressource	30	0	
Objectif spécifique 4					

Objectifs généraux et spécifiques	Résultat attendu	Indicateurs	Cible révisée	2022	Commentaires
Suivre l'évolution du couvert forestier sur les zones pilotes et s'assurer du maintien des paysages forestiers.	Résultat 8 : Dans les zones d'emprise du projet, on ne constate aucune avancée du front de déforestation, les paysages forestiers ne sont pas menacés par le regain d'activités agricoles. Dans les savanes du Kwilu, on peut noter un accroissement du couvert dû aux plantations agroforestières.	Hectares géoréférencés de nouvelles cultures en agroforesterie en savanes et en forêt (cible initiale : 12000ha)	2990	0	
		Hectares géoréférencés de [nouvelles] cultures pérennes en savanes grâce au programme [FONAREDD/CAFI]	4486	0	
		Hectares géoréférencés de [nouvelles] cultures pérennes en forêts grâce au programme [FONAREDD/CAFI]	?	0	
		Hectares d'agriculture vivrière améliorée a) en savanes et b) en forêt [FONAREDD/CAFI]	?	0	
		ha de régénération (mise en valeur) des terres dégradées de forêt et de savane sur l'ensemble de la zone d'intervention (désagrégé par province : Tshopo, Kwilu)	7376	0	
		Taux d'accroissement du revenu des ménages dans les zones d'intervention du programme, désagrégé (femmes, jeunes) [FONAREDD/CAFI]	15%	0	
	Résultat 9 : La contribution du Programme aux jalons de la Lettre d'Intention est dûment renseignée, via un plan de suivi-évaluation conforme au cadre de travail du CAFI.	La matrice de suivi des jalons du CAFI est dûment renseignée	10	2	

c. Exécution financière

Un premier PTBA avait été validé lors du premier COPIL de juillet 2022, un budget total de 1 061 215 dollars étaient planifiés pour 1 024 912 dollars des dépenses au 31 décembre 2022, soit 97% de consommation.

d. Points d'attentions

Le financement du secteur agricole en RDC est considéré comme un investissement à haut risque par les institutions financières ou les institutions des microfinances (IMF), du fait des contraintes des cycles agricoles, des conditions météorologiques imprévisibles, des difficultés locales de transformation et de commercialisation des produits agricoles. L'accès difficile au **crédit long terme et abordable** représente l'un des obstacles majeurs au développement des activités de production et de transformation.

L'agence de mise en œuvre a présenté une note conceptuelle qui propose de modifier l'approche initiale proposée dans le document du projet, les réflexions sur le montage financier des appuis aux alliances productives ont amené à proposer de nouvelles cibles.

Dans le document de projet, l'objectif initial de développement de plantations agroforestières était de 12 000 ha pour 7 000 bénéficiaires, la note conceptuelle rédigée par l'agence prévoit un objectif de 7 476 ha pour 4 372 bénéficiaires, ce qui a pour conséquence la révision des cibles et des budgets. Cette note est soumise à la validation du FONAREDD au CT 55 prévue en juin 2023.

G. Programme de mise à l'échelle de la planification familiale (PROMIS)

Table 49 : données clés du PROMIS

Titre du Programme & Référence	Programme de mise à l'échelle de la planification familiale en RD Congo
Agence d'Exécution :	UNOPS
Localité, Secteur/Thème(s) du Programme	10 provinces de RDC, 152 Zones de Santé, Planification familiale
Partenaires de mise en œuvre	DKT International, Marie Stopes International et Tulane University
Organisations participantes	DKT International, Marie Stopes International, Tulane University, UNFPA et UNOPS (agent fiduciaire)
Budget du Programme (USD)	USD 33,000,000
Durée totale programme (mois):	36 mois
Date d'approbation du programme en COPIL FONAREDD :	21.05.2019
Date de transfert de fonds par MPTF :	17.07.2019
Date de lancement officiel/Démarrage effectif :	06.12.2019
Date de clôture originale	30.11.2022
Date de clôture actuelle	31.12.2022
Décaissements au 31/12/22	USD 33,000,000
Dépenses globales (USD) au 31/12/22	USD 31 628 928,85
Taux de consommation du budget total transféré (33M USD)	96 %

a. Objectifs du PROMIS_PF

L'objectif général de PROMIS-PF est de contribuer à l'atteinte des objectifs du plan stratégique national de Planification Familiale à l'horizon 2020 et au-delà afin d'accroître l'utilisation des méthodes contraceptives modernes, de manière à contribuer sur le long terme à la réduction de la pression démographique sur les ressources environnementales dans les géographies cibles.

Les résultats attendus du programme sont alignés sur les objectifs définis dans la Plan National Stratégique Multisectoriel pour la Planification Familiale, à savoir principalement :

1. L'augmentation de l'offre de services PF de qualité dans les zones cibles,
2. L'augmentation de la demande pour les services PF dans les zones cibles et
3. Le Renforcement du système sanitaire national.

b. Réalisations clés Cumulatives du PROMIS_PF

L'indicateur clé de résultat de PROMIS est celui d'années de protection de couple (APC). La cible

du programme a été révisée à la baisse plusieurs fois et est fixée à 4,592,094 pour la fin de la première phase du programme (cible initiale de 6 434 688 APC). Cette nouvelle cible a finalement été dépassée à la fin de l'année 2022.

Le tableau ci-dessous liste les réalisations clés de l'année 2022 par résultat attendu du programme.

Table 50 : Résultats clés cumulatifs du PROMIS

Résultats attendus	2022	Résultats cumulatifs réalisés en 2022
Composante 1 : Augmentation de l'offre de services PF de qualité dans les zones cibles		
Année de protection de couple fournies Phase 1 (2019-2022) : cible révisée : 4,592,094 (initiale = 6,434,688)	2 261 859 APC	En tout, le programme a réalisé 4 794 765 ACP générées depuis le début du projet, soit 75% de la cible initiale, ou 104% de la cible révisée.
Couverture de 152 zones de santé du projet, dans un ensemble de 10 provinces	10 provinces sur 11 couvertes	Un total de 175 zones de santé couvertes (mais pas toutes en même temps) dans un ensemble de 11 provinces.
Minimum 80% des FOSA appuyées par Promis-PF offrent au moins 3 méthodes différentes Au moins 80% de FOSA offrent au moins une méthode à longue durée d'action (LDA)	- 70% FOSA appuyées par PROMIS-PF ont au moins 3 méthodes en stock. 65% des FOSA appuyées par PROMIS-PF offrent au moins une méthode à longue durée (baisse / 2021)	- En moyenne 73% des FOSA appuyées par PROMIS-PF ont au moins 3 méthodes en stock et 72% des FOSA offrent au moins une méthode longue durée - En moyenne 64% des FOSA dans les ZS couvertes par PROMIS-PF n'ont connu aucune rupture de stock au cours de la période de mise en œuvre du programme.
Minimum 80% des structures offrant la PF sans rupture de stock pour les 6 derniers mois	- 60% des FOSA dans les ZS couvertes par PROMIS-PF n'ont connu aucune rupture de stock	
Formations des prestataires de santé	4,545 (3,986 prestataires communautaires, 349 cliniciens et 259 tenanciers de pharmacies)	La cible de 3,500 prestataires a été largement dépassée. Le consortium en a formés près de 13000
Renforcement du système de formation en PF :		152 écoles ont formé 3,775 apprenants en PF.
* Formation de nouveaux enseignants des écoles de santé dans 7 provinces		
* Formation des étudiants des écoles des sciences de santé - cible : deux formations pour les élèves de 3ème année, Formation pour 22 écoles		
* Prestation communautaire de services de PF de qualité par les élèves des écoles infirmières		
* Soutien aux campagnes de masse PF des écoles de science de santé		
* Création de 3 centres d'excellence, Logistique des contraceptifs améliorée		
* Utilisation de CDR pour le stockage, Inventaire des contraceptifs au niveau de CDR Kinshasa et en provinces, Achat des contraceptifs via la centrale d'achats PSB, Stockage entreposage suivant les normes, la distribution des produits jusqu'au dernier kilomètre		Achat des tous les contraceptifs prévus réalisé, utilisation des CDR pour le stockage, inventaires des contraceptifs réalisés au niveau des CDR, acheminement des tous les contraceptifs dans les écoles concernées, distribution de tous les contraceptifs dans les zones cibles.
Résultat 2 : Augmentation de la demande de services PF de qualité dans les zones cibles		

Résultats attendus	2022	Résultats cumulatifs réalisés en 2022
<p>Communication de masse et sensibilisation à la planification familiale / Création d'une demande communautaire (Evaluation, production et distribution des besoins</p> <p>Soutien à la création de la demande dans les provinces PIREDD (Evaluation, Production et Distribution des outils de sensibilisation, activités promotionnelles du département Customer Sales Management CSM)</p> <p>Pourcentage des femmes mariées ou en union âgée de 14 à 49 ans qui utilisent une méthode contraceptive moderne.</p> <p>Objectif fixé dans le Plan National Stratégique = +1,5% par an, relatif au Baseline :</p> <p>Tpcm 2013-14 : Femmes mariées ou en union = 7,8% et 8,1% pour les toutes les femmes</p>	<p>Le plan stratégique de communication en PF a été transmis aux différents partenaires pour reproduction.</p> <p>Organisation de journées porte ouverte, conférences, mise en place d'une clinique mobile, formation en ligne</p> <p>Pas de nouvelles statistiques</p>	<p>Elaboration et diffusion du plan stratégique de communication sur la PF</p> <p>Communication autour de la planification familiale : 500 émissions, Contrat avec Canal + pour la diffusion des campagnes ; Production et distribution des boîtes à images, dépliants, supports et audio, Plus de 6.000 étudiants sensibilisés en partenariat avec 6 Universités (Kinshasa, Kisangani, Tshopo et Haut-Katanga, Plus de 60.000 préservatifs distribués, spots DKT diffusés plus de 10.000 fois à la télé et 5.000 fois à la radio, plus de 600.000 personnes touchées sur les réseaux sociaux et organisation des journées portes ouvertes</p> <p>Quelques échanges et appuis aux PIREDD</p> <p>PMA – 2021 tPCM :</p> <p>Kinshasa : 27,3% pour toutes les femmes et 30,3% pour les femmes mariées ou en union</p> <p>Kongo Central : 26,3% pour toutes les femmes et 27,8% pour les femmes mariées ou en union</p> <p>En l'absence d'EDS, il n'est pas possible de mesurer les changements de la prévalence contraceptive dans les provinces hors de Kinshasa et du Kongo Central.</p>

Résultat 3 : Renforcement du Système sanitaire national		
<p>2 CDR (à Mai-Ndombe et Bas-Uélé) construites.</p> <p>CTMP performant (suivant les critères établis par les différents CTMP provinciaux) dans les 10 provinces du projet</p>	<p>Modification de la cible (COPIL avril 2022) : 1 CDR à Buta (Bas-Uélé) avec plus grandes capacités.</p> <p>Etudes techniques finalisées et validées mais activité reportée.</p> <p>CTMP installés dans la province du Maï-Ndombe</p>	<p>Des délais importants ont été observés à la suite de la non-clarté du lieu de construction de la CDR : l'Agence a proposé de reporter la construction de la CDR à Bas-Uélé à l'extension du projet, soit à l'Année 4. Cependant, les fonds destinés à cet ouvrage ont été utilisés pour étendre la durée du programme du 15 octobre au 31 décembre 2022.</p> <p>CTMP installés par PROMIS : Equateur, Kwilu, Mongala, Sud-Ubangi, Maï-Ndombe</p> <p>Il n'y a pas eu d'évaluation de la performance de l'ensemble des CTMP. Il est toutefois considéré que la cible est atteinte : les CTMP travaillent avec les Provinces sur les différents aspects de la planification familiale.</p>

Résultats attendus	2022	Résultats cumulatifs réalisés en 2022
<p>Lancement du Projet, Suivi et Coordination</p> <p>Consultation et renforcement des capacités des PIREDD</p> <p>Visite de supervision annuelle avec le niveau national</p> <p>Plaidoyer pour la mobilisation des ressources additionnelles</p> <p>Suivi, Evaluation et recherche</p>	<p>Echanges tenus avec les PIREDD Mongala et Tshopo</p> <p>Missions de supervision conjointes avec les autorités nationales et provinciales dans 6 Provinces (Tshopo, Kwilu, Haut-Katanga, Lualaba, Kongo Central, Nord-Kivu)</p> <p>Réunions avec le ministère du plan et de la santé et avec les autres partenaires et bailleurs tenues pour la mobilisation des ressources pour la deuxième phase.</p>	<p>Présentation du Programme dans le Kwilu, Kasai Oriental</p> <p>Appui aux activités des CTMP et à la Coordination des partenaires du MinSA</p> <p>Participation à l'évaluation finale et à la validation du Plan Stratégique PF</p> <p>Appui à l'intégration des données de marketing social et autres réseaux de distribution de services communautaires dans le DHIS ;</p> <p>Echanges avec les PIREDD, distribution d'outils de sensibilisation. Toutefois partenariat limité pour diverses raisons : pas de moyens dédiés à la PF dans certains PIREDD, changement d'équipes...</p> <p>Poursuite des visites de supervisions dans les provinces PROMIS et PIREDD permettant le partage d'expérience, bonnes pratiques, approches innovantes.</p> <p>Le Plan de mobilisation de ressources additionnelles a été développé.</p> <p>Poursuite des activités de suivi des acteurs sur le terrain avec rédaction des rapports de mission ; implication du bureau de l'enseignement des sciences de santé (BESS)</p>

c. Progrès atteint par rapport au plan de travail 2022

Table 51 : Exécution physique des activités

Nbre Activités prévues	Réalisées	% de réalisation	Réalisées à ≥50%	Réalisées à <50%	Non réalisées
59	19	70%	10	14	16

Au cours de la première phase de mise en œuvre du projet PROMIS (2019 – 2022), les partenaires du consortium ont en effet démontré leurs capacités à :

- Lancer rapidement le projet dans 11 provinces et plus de 150 Zones de Santé cibles. Malgré les difficultés liées à la pandémie de Covid 19 qui s'est déclarée moins de 3 mois après son lancement, PROMIS 1 était actif dans 70% des ZS cibles six mois seulement après le lancement du projet.

- **Implémenter des stratégies multicanales, complémentaires et à haut impact pour accroître l'offre de services PF aux niveaux communautaires, cliniques et des pharmacies**, pour augmenter la demande en services de PF dans les zones cibles. Ces approches ont produit des résultats en constante progression depuis 2019. Sur les 30 mois effectifs du projet, et malgré trois années de mise en œuvre marquées par la pandémie de Covid-19 et des difficultés dans l'approvisionnement en contraceptifs au niveau international, **les partenaires PROMIS ont fourni plus de 4,8 millions d'APC**, avec une augmentation régulière des volumes fournis par trimestre.
- Collaborer efficacement avec les organes gouvernementaux pour les activités de renforcement du système de santé. Lors de la Phase 1 de PROMIS, les membres du consortium ont travaillé étroitement avec la partie gouvernementale (ministère de la Santé) pour élaborer le Plan de travail budgétisé annuel (PTBA). Ce plan de travail indique clairement les implications des uns et des autres dans la réalisation des activités.
- Former environ 13 000 prestataires à l'offre de services contraceptifs de qualité et basés sur les droits.
- Des actions de sensibilisation lors d'évènement (journées mondiales thématique) et à travers de multiples canaux : radio, télévision, réseau sociaux, conférences...

d. Points d'attentions

La première phase du PROMIS-PF s'est clôturée le 31 décembre 2022.

Dans le cadre de la 2^{ème} LOI RDC-CAFI 2021-2031, PROMIS-PF a été retenu par le gouvernement et CAFI parmi les programmes faisant l'objet de procédures accélérées d'approbation d'un portefeuille de projets. Il a été financé à hauteur de 10M USD pour une durée d'une année. Les jalons de la 1^{ère} Lol non atteints ont été repris dans la seconde. Cette seconde lettre d'intention inclus notamment l'élaboration d'une politique nationale de population actualisée.

L'évaluation finale du Programme est dans la phase de lancement, en revanche, le démarrage des activités relatives à l'extension tarde encore. La collaboration avec les PIREDD dans les Provinces concernées reste limitée à des échanges mais pas à des stratégies d'intervention communes (note : tous les PIREDD n'ont pas de budget ciblé vers le pilier démographie de la stratégie REDD+).

La sensibilisation (en général) mise en œuvre est plus proche de la communication que de la formation plus poussée, ce qui peut ne pas avoir tous les effets escomptés.

Malgré de bons résultats sur les indicateurs du programme, il y a eu des déceptions car les résultats du sont très « matériel » avec de la mise à disposition d'intrants, de la coordination logistique. Le volet éducation est moins facile à analyser et ses effets à mesurer.

H. Programme d'Energie Durable

TABLE 52 : PRÉSENTATION DES DONNÉES CLÉS

Titre du Programme & Référence	Programme de consommation durable et substitution partielle au bois énergie.
Agence d'Exécution :	UNDP-UNCDF
Localité, Secteur/Thème(s) du Programme	Kinshasa, Bukavu, Goma, Lubumbashi, Kisangani
Partenaires de mise en œuvre	Ministères des ressources hydrauliques, Ministère de l'énergie, Ministère de l'environnement, Bbox, DAP Energy, COETE GAZ, BASCONS, YAWE NISSI, HALT BANK, ESF, MIZINZI et frères, BRISOL, Altech group, TAD et MBOA et RECYCLO Congo.
Organisations participantes	UNDP-UNCDF
Budget du Programme (USD)	USD 15,000,000
Durée totale programme (mois):	48 mois
Date d'approbation du programme en COPIL FONAREDD :	08/11/2018
Date de transfert de fonds par MPTF :	01/12/2018
Date de lancement officiel/Démarrage effectif :	29/11/2019
Date de clôture originale	31/12/2022
Date de clôture actuelle	30/06/2024
Décaissements au 31/12/22	USD 10 638 000
Dépenses globales (USD) au 31/12/22	USD 8 182 027,77
Taux de consommation de transferts au 31/12/2022	77%

a. Objectif,

L'objectif global du programme est de stabiliser le couvert forestier et la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à la production et la consommation énergétique pour la cuisson (et en particulier le bois-énergie) ainsi que de promouvoir le développement économique durable et équitable.

Ce programme se focalise sur la réduction de la demande en bois-énergie, en privilégiant deux stratégies ou effets :

- Effet 1 : Le gouvernement de la RDC et les consommateurs comprennent l'importance des combustibles propres et de foyers améliorés, et disposent des compétences et connaissances nécessaires pour créer un environnement favorable au développement du marché de ces produits ;
- Effet 2 : Le marché local de la cuisson propre (énergies et foyers améliorés) est développé de manière viable et commerciale au travers d'un programme d'incubation.

b. Résultats attendus

Les résultats attendus du programme sont alignés sur la Stratégie-cadre nationale REDD+ et son Plan d'investissement dont l'objectif global de stabilisation du couvert forestier et de réduction de la pauvreté doit être atteint par :

- Une réduction de la consommation en bois-énergie (principalement au travers du présent programme sectoriel énergie) ;
- Un approvisionnement plus durable en bois-énergie (programmes REDD+ complémentaires).+

Le tableau ci-dessous présente les réalisations clés de l'année 2022 par résultat attendu du programme.

Table 53 : Résultats cumulatifs du programme d'énergie durable

Résultats attendus	Résultats atteints en 2022	Résultats cumulatifs réalisés en 2022
Effet 1 : Le Gouvernement de la RDC et les consommateurs comprennent l'importance des combustibles propres et foyers améliorés, et disposent des compétences et connaissances nécessaires pour créer un environnement favorable au développement du marché de ces produits.		
Produit 1.1 : Des analyses approfondies de la production et de la consommation en énergie de cuisson, dont le bois-énergie, sont réalisées et informent les programmes CAFI. 1. Etudes de référence bois-énergie 2. Modélisation du potentiel et l'impact du déploiement du GPL en RDC	<ul style="list-style-type: none"> • Restitution des études de référence et formation des étudiants et chercheurs des universités dans les villes de Kinshasa, Lubumbashi, Bukavu et Goma. 	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation de toutes les études de référence et des filières sur le bois énergie dans toutes les zones du programme. • Finalisation de l'étude de modélisation du potentiel et l'impact du déploiement du GPL en à Kinshasa
Produit 1.2 : Le potentiel REDD+ lié au secteur de la micro-hydro (MCH) est étudié et évalué.	<p>L'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour le site de Yame a été effectuée en collaboration avec l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) et le programme attend le certificat de l'ACE.</p> <p>Le rapport examiné en atelier du 06 juillet 2022 a été soumis à l'ACE qui l'a jugé recevable moyennant des amendements pris en compte dans la version finale. Il est attendu le certificat qui sera délivré par l'ACE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les études de faisabilité technique pour la construction des MCH sur les sites Wede, Mabinza et Yame ont été finalisées et validées au cours de l'atelier de validation du 31 août au 1er septembre 2021. Par ailleurs, le site de Mambassa a été écarté pour des raisons de très faibles chutes d'eau ne pouvant donner lieu à une MCH productive. Ce site a donc été remplacé, dans le rapport de démarrage, par le site d'Epulu. Toutefois, ce dernier site se trouvant dans une zone protégée, il a été à son tour écarté, après plusieurs discussions avec les parties prenantes (ICCN, WCS, COPIL).

Résultats attendus	Résultats atteints en 2022	Résultats cumulatifs réalisés en 2022
Produit 1.3 : Le leadership politique et des institutions techniques sont renforcés pour engager la RDC sur le chemin de sa transition énergétique vers la cuisson propre et créer un environnement favorable au marché tout en protégeant les consommateurs.	<p>Visite d'échange au Kenya pour le renforcement des capacités d'experts congolais</p> <p>Master Plan du GPL pour la Ville de Kinshasa validé en septembre 2022 assorti d'une feuille de route pour l'élaboration des textes juridiques et la mobilisation des ressources.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une formation des ministères et institutions clés de la cuisson propre a été organisée sur les aspects techniques des foyers améliorés (efficacité énergétique, calcul des émissions de GES), les politiques et réglementation ; • Conduite du diagnostic institutionnel, organisationnel et opérationnel de l'ACFCA afin de mieux apporter un appui qui répond aux besoins réels pour faire avancer l'Alliance ; • Trois visites d'échange au Ghana, en Côte d'Ivoire et au Kenya ont été effectuées pour renforcer les capacités des experts nationaux sur les aspects de politiques et réglementations du secteur de l'énergie tout en mettant l'accent sur la cuisson propre. • Reprogrammation de l'activité sur le Plan Directeur du GPL et sa réglementation, à l'issue du retrait de GLPGP en recrutement des deux consultants pour la conduite de l'activité. La première mission de l'équipe est prévue en février 2023 pour consulter les parties prenantes et finaliser la feuille de route du Plan Directeur GPL.
Produit 1.4 : Le cadre légal, politique et réglementaire national portant sur le secteur de l'énergie volet bois énergie, volet GPL et autre source de combustible de substitutions, est opérationnel.	<ul style="list-style-type: none"> • Un document de politique nationale de l'énergie a été validé le 9 décembre 2022. Il sera soumis au gouvernement après l'évaluation environnementale et sociale stratégique sous le leadership du MRHE. • Dans le cadre de l'élaboration des textes réglementaires pour le développement du GPL, un Plan de travail avec le SG hydrocarbures est disponible et une Feuille de route pour la mise en œuvre du Plan Directeur annexée à une lettre d'accord sont transmis pour signature au SG hydrocarbures. 	<p>Mise en place d'un comité technique pour le suivi et la validation techniques du diagnostic et du document de politique de l'énergie</p> <p>Validation du rapport diagnostic du secteur de l'énergie</p> <p>Validation du document de politique nationale de l'énergie</p> <p>Définition d'un plan de travail pour l'élaboration des textes réglementaires</p>

Résultats attendus	Résultats atteints en 2022	Résultats cumulatifs réalisés en 2022
<p>Produit 1.5 : Une stratégie de communication multi-acteurs et multisectorielle est conçue, de manière participative pour répondre aux besoins spécifiques de chaque groupe, et est déployée.</p>	<p>Mise en œuvre de la stratégie de communication par l'ONG FMJC</p> <ul style="list-style-type: none"> L'artiste Barbara Kanam a composé une Chanson de sensibilisation sur la cuisson propre, laquelle est utilisée dans les activités de sensibilisation sur le changement de comportement; 3 Foires commerciales ont été organisées à Kinshasa, Lubumbashi et Kisangani; 	<p>Une stratégie de communication, de marketing social et de changement de comportement est disponible. Ces outils de communication ont été validés en atelier.)</p> <p>Plusieurs ménages et usagers (+15000) ont été sensibilisés sur le GPL lors de la relance de la microfinance GPL avec Equity BCDC et COETE GAZ ainsi que dans les agences de la banque ;</p>
<p>Produit 1.6: Des académies TERA sont organisées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> 5 Modules de formation supplémentaires élaborés Formation de 42 personnes (18 Céramistes et 24 Tôliers) 8 techniciens des entreprises partenaires ont effectué le déplacement au Kenya avec 2 acteurs plus avancés dans les domaines des foyers améliorés et briquettes de biomasse. 	<ul style="list-style-type: none"> 9 modules de formation de webinars sur la cuisson propre sont conçus et disponibles ; Formation de 83 personnes depuis le début du programme sur le design/améliorations des produits, marketing, opérations et documentations pour la bonne gestion et ventes des foyers/produits renouvelables sur les technologies de cuisson propre.
<p>Effet 2 : Le marché local de la cuisson propre (énergies et foyers améliorés) est développé de manière viable et commerciale au travers d'un programme d'incubation</p>		
<p>Produit 2.1 : Les opportunités et les besoins dans le secteur de la cuisson propre ont été identifiés et les acteurs sélectionnés en utilisant un processus de sélection compétitif basé sur l'aptitude au marché</p>	<p>Lancement du deuxième appel à soumission du fonds de défi et sélection de 4 nouvelles entreprises à appuyer.</p> <p>Poursuite des ventes de foyers améliorés, kits à gaz et carburant type gaz et briquettes : 80 567 foyers améliorés charbon, 12 858 foyers kit à gaz, 315 tonnes de GPL et 778 tonnes de briquettes (ventes grâce au programme)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Approbation et financement des 12 requêtes pour une valeur de 1 201 400 USD permettant d'allouer toutes les ressources de la Phase 1 au titre du Fonds de défi ; Ces fonds ont permis d'atteindre la production d'environ 88 000 foyers améliorés, 19 000 foyers et kits à gaz, 480 tonnes de GPL et 778 Tonnes des briquettes pour la cuisson et ont occasionné la création de 1876 emplois dont 61% sont des jeunes, 41% des femmes dont 21,8% occupent des postes de direction,

Résultats attendus	Résultats atteints en 2022	Résultats cumulatifs réalisés en 2022
<p>Produit 2.2 : La viabilité du business et le marché durable des partenaires sélectionnés sont améliorés grâce aux services d'assistance technique (AT).</p>	<p>10 entreprises assistées</p> <p>Évaluation des foyers de cuisson des entreprises partenaires après intégration des conseils techniques ;</p> <p>Visite d'échange d'expérience à Nairobi, au Kenya du 04 au 09 avril 2022 pour renforcer les capacités de 8 entreprises congolaises sur la cuisson propre et exploration d'opportunités. Évaluation des foyers de cuisson des entreprises partenaires après intégration des conseils techniques ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite d'activités de renforcement de capacités des entreprises et techniciens congolais sur la conception, la production et la distribution des foyers améliorés ainsi que des modèles d'affaire dans le secteur de la cuisson propre en général y compris le GPL. Développement de neuf (9) modules de formation sur la conception, la production et la distribution des foyers améliorés ainsi que des modèles d'affaire dans le secteur de la cuisson propre en général y compris le GPL. Réalisation d'une assistance technique directe individualisée à 16 entreprises et en ligne à 30 entreprises ; Sponsorisation des 7 entreprises du fonds de défis pour exposer à la Rencontre d'Affaire du Kivu (RAKI) sous la semaine mondiale de l'entrepreneuriat où plus de 100 entreprises, ministères, centres de recherche ont participé ; Appui à 6 autres entreprises du fonds de défi lors du Forum International MAKUTANO 7 ; Participation de 4 entreprises du fonds de défis à la Semaine kenyane en RDC sous l'organisation d'EQUITY BCDC et le secteur privé kenyan.
<p>Produit 2.3 : Des mécanismes de financement pour la cuisson propre sont établis afin de répondre aux besoins de financement durable des entreprises partenaires.</p>	<p>RAS</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'établissement et l'opérationnalisation d'un fonds de défi et d'incubation ayant permis d'accroître l'accessibilité aux foyers améliorés et le GPL par les ménages tout en renforçant les capacités d'une douzaine d'entreprises privées. Un total de 16 partenariats sous forme d'accord de financement basé sur la performance ont été signés. La microfinance a été mise en place comme premier mécanisme de financement de la cuisson propre par le programme pour le GPL. Cette intervention pilote de microfinance a été relancée avec EQUITY BCDC, COETE GAZ et UNCDF. Le produit financier a été actualisé et les matériels de communication rendus disponibles aux agences. L'approche catalytique utilisée par UNCDF a permis, à partir de 1,2 millions dollars investis par CAFI, de mobiliser 1,1 millions dollars de co-financement des partenaires. Il a aussi permis de mobiliser 650 000 dollars de crédit concessionnel pour les entreprises congolaises, à travers le mécanisme "bridge"¹¹ de Least Development Countries Investment Platform de l'UNCDF, 500 000 dollars de SIMA et 20 000 dollars de Virunga Fondation. Le crédit de 650 000 dollars octroyés aux entreprises ont permis la levée de 4,5 millions de dollars.

11 Le « bridge » est un outil de financement de UNCDF pour octroyer des prêts concessionnels aux entreprises pour les valeurs en dessous de 1 million dollars américains. Pour le « bridge » déployé en RDC l'année passée, les fonds ont été mobilisés à partir de SIDA BOOSTER, KOICA, NORAD, FMO

c. Evaluation indépendante :

Une évaluation indépendante est prévue pour début 2023.

d. Progrès atteint par rapport au plan de travail 2022

Table 54 : Exécution physique des activités

Nbre Activités prévues	Réalisées	% de réalisation	Réalisées à ≥50%	Réalisées à <50%	Non réalisées
34	9	76%	15	8	2

La restitution des études de base et des filières du bois-énergie a été entièrement organisée à Goma et Bukavu. En outre, une formation à [Kinshasa du 6 au 19 novembre](#) sur la Formation « Enjeux, collecte et analyse des données des filières bois-énergie » a été réalisée pour les étudiants et chercheurs de l'Université de Kinshasa (UNIKIN), l'Université Pédagogique Nationale (UPN) et l'Institut Supérieur des Techniques Appliquées (ISTA). Au total 81 étudiants et chercheurs des Universités de Bukavu ont été formés en 2022 sur la thématique bois-énergie.

A l'issue de consultation, il a été recommandé, en lieu et place d'un [groupe de travail sur la cuisson propre](#), d'inclure les questions de cuisson propre dans l'agenda du comité consultatif de la Commission Nationale de l'Energie.

Le [Master Plan](#) assorti d'une [feuille de route](#) a été validé et le programme a préparé une lettre d'accord à signer avec le Secrétariat aux Hydrocarbures pour la rédaction des textes.

Le document de la [Politique Nationale de l'Energie de la RDC \(PNE\)](#) a été validé le 9 décembre 2022, son évaluation environnementale et sociale stratégique sera conduite avant sa soumission au gouvernement.

Au titre de la MCH, à la suite de la sélection du site de Yame, pour la construction d'une microcentrale hydroélectrique, réalisé en atelier du 11 au 14 août 2021, une [Etude d'Impact Environnemental et Social \(EIES\)](#) a été réalisée suivant les dispositions de l'ACE. Cette dernière a élaboré les [TDR orientant cette étude](#) conformément à la réglementation nationale sur les EIES. À ce jour, le rapport examiné en atelier du 06 juillet 2022, a été soumis à [l'ACE qui l'a jugée recevable](#) moyennant certains amendements pris en compte dans la [version finale](#). Il est attendu le certificat de qui sera délivrée par l'ACE. La construction de la MCH attend l'avis des consultants externes qui mènent l'évaluation à mi-parcours indépendant du programme

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de marketing social, un Publireportage ainsi que les Foires de [Kinshasa](#), [Lubumbashi](#) et [Kisangani](#) ont été réalisés. 10 280 personnes ont visité et participé directement à ces foires.

Par rapport aux formations et assistances techniques (Académie TERA), du [04 au 09 avril 2022](#), le [programme a organisé le Challenge Fund Stove Camp à Nairobi au Kenya](#) pour 8 entreprises du Congo pour apprendre les aspects techniques de la confection, production et commercialisation du foyer améliorés, y compris l'efficacité et la durabilité du produit.

Par ailleurs, [9 modules complets](#) de formation sur divers aspects de la cuisson propre ont été finalisés pour donner l'opportunité à tous les acteurs de la chaîne de valeur de la cuisson propre, particulièrement les jeunes et les femmes entrepreneurs, d'acquérir des connaissances pointues sur la thématique.

Au sujet de l'appui au secteur privé, le programme compétitif d'incubation, à travers le fonds de défi, est opérationnel depuis 2020 et continue à être mis à niveau pour s'assurer de la compétitivité des entreprises partenaires. [Un second appel à soumission pour les subventions](#) a été lancé afin d'accélérer les ventes des kits de cuisson propre.

e. Exécution financière

Au 31 décembre 2022, le taux d'exécution des transferts de 10,638M USD reçus par l'agence s'élève à 91%, en considérant les budgets annuels consommés et indiqués annuellement par le programme ; et à 77% si l'on considère les données ajustées.

Les prévisions du plan de travail 2023 s'élèvent à USD M 5,681.

f. Points d'attentions

Le programme se clôture au mois de juin 2024. Le cadre réglementaire et légal à développer pour encourager les investissements dans le GPL n'est pas encore élaboré.

Le document de politique nationale de l'énergie n'a pas encore fait objet d'une évaluation environnementale et sociale stratégique. Ce document a intégré le volet bois-énergie. Il était initialement prévu l'élaboration de la stratégie bois-énergie, mais le seul document de politique ne suffit pas pour rendre la stratégie. Il peut dès lors être envisagé l'élaboration de la stratégie bois-énergie.

La construction de la MCH n'a pas encore démarré. En conséquence, le programme nécessite une seconde extension de sa durée.

Le mécanisme de coordination intersectorielle sur la question du bois-énergie énergie était initialement conçu comme une structure indépendante de la Commission Nationale de l'Energie créée par arrêté ministériel. Les parties prenantes au premier atelier de suivi des jalons de la deuxième LOI ont proposé de redynamiser le Comité Consultatif de la CNE et d'étendre sa mission au volet bois-énergie par un arrêté ministériel.

I. Programme de Gestion Durable des Forêts

a. Objectifs du programme

Objectif Général

L'objectif global du programme est de créer les conditions d'une gestion plus durable des forêts en RDC, en participant à la définition d'une politique forestière et en mettant au point à travers des actions pilotes, des méthodes et outils opérationnels reproductibles à l'issue du programme, destinés à l'ensemble des acteurs du secteur.

L'effet attendu de la mise en œuvre du PGDF est que « **l'exploitation des forêts opérée selon des modes de gestion durable, contribue à une réduction de la déforestation et de la dégradation forestière** ».

le programme est conçu pour s'attaquer à certains moteurs de la déforestation bien connus, alimentés par :

- L'agriculture itinérante sur brûlis dans les Zones de Développement Rural (ZDR) avec la promotion de l'agriculture intensive, durable et de l'agroforesterie ;
- L'exploitation du bois pour l'énergie domestique par la valorisation énergétique des rebus de friche, la production artisanale de bois de service et de bois d'œuvre à travers la structuration, l'accompagnement à la formalisation, et le renforcement des capacités des artisans et, enfin l'exploitation industrielle de bois d'œuvre par l'accompagnement des concessions forestières dans les processus d'aménagement, de certification et d'appui au respect des normes de gestion durable des forêts ;
- Les pressions sur les produits forestiers non-ligneux (PFNL) qui seront jugulées par le développement des chaînes de valeur au profit des populations bénéficiaires ainsi que l'accompagnement de leur mise en œuvre ;
- La gouvernance encore insuffisante du secteur Forêt-Environnement.

Objectifs spécifiques

Six objectifs spécifiques sous-tendent le PGDF :

1. Contribuer à une meilleure gouvernance du secteur
2. Élaborer de façon participative et transparente une politique forestière.
3. Contribuer au développement d'un secteur d'artisans du secteur Forêt-Bois mettant en œuvre des pratiques légales.
4. Soutenir le développement d'une gestion durable des forêts par les communautés et les collectivités territoriales.
5. Garantir que la gestion des grandes concessions forestières se fait en conformité avec la législation forestière congolaise
6. Renforcer au sein des entités territoriales, les capacités de l'administration forestière locale et de l'administration décentralisée pour l'encadrement des activités forestières

b. Résultats attendus

Les résultats du programme sont étroitement liés à l'atteinte des jalons du pilier Forêt des deux Lol signées (jalons de la première Lol non atteints et nouveaux jalons de la 2^e Lol).

Table 55 : Résultats attendus du PGDF

Lol	Jalons des Lol	Résultats attendus
2 ^e Lol	Jalon 4g : Les conditions de lancement du PGDF sont atteintes	Les 7 conditions suspensives au versement d'une première avance sur le compte bancaire du PGDF sont atteintes => Finalisé
2 ^e Lol	Jalon 4j : Le concept de forêt dégradé est défini et identifié pour les divers types de forêts dans le cadre d'un processus participatif multisectoriel (fin 2023)	Le concept de forêt dégradée est défini et identifié pour les divers types de forêts de la RDC
2 ^e Lol	Jalon 4k : Le concept de forêt de grande valeur et de tourbière est défini au travers d'un processus participatif multisectoriel (fin 2023)	Le concept de forêts de grande valeur et des tourbières est défini

2 ^e Lol	Jalon 4l : Intégration du secteur forêt dans l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (l'ITIE)	Le secteur Forêt est intégré dans l'ITIE
2 ^e Lol	Jalon 4m i : Evaluation de l'efficacité du contrôle forestier et Développement des stratégies provinciales de contrôles	L'efficacité du contrôle forestier global est évalué Des stratégies provinciales de priorisation des contrôles sont développées
1 ^e Lol	Jalon 2018 : Un plan ambitieux pour combattre l'exploitation illégale est élaboré, et progressivement mis en œuvre	Un plan de lutte provinciale validé Capacités de contrôle de l'administration renforcée. Exploitation illégale dans les provinces ciblées est stabilisée
2 ^e et 1 ^e Lol	Jalon 4m ii : Réflexion sur le rôle de l'Observation indépendante	Une proposition du recentrage du rôle de l'observation indépendante est formulée
2 ^e Lol	Jalon 4n : Élaboration et adoption de la politique forestière	Une politique forestière élaborée de manière participative et transparente est adoptée
2 ^e Lol	Jalon 4o : Révision du code forestier	Le Code forestier est révisé et intègre les nouvelles orientations de la Politique forestière
2 ^e Lol	Jalon 4p : Allocation de nouvelles concessions forestières industrielles dans le respect des normes réglementaires	Les nouvelles concessions forestières industrielles sont attribuées conformément aux dispositions du Code forestier et de ses mesures d'application.
1 ^e Lol	Jalon 2018 : Application des dispositions du Code forestier pour toutes les concessions industrielles existantes.	Le code forestier est vulgarisé (information, sensibilisation, formation) Les forêts sont gérées conformément aux dispositions légales
2 ^e et 1 ^e Lol	Jalon 4q : Programmation géographique des futures allocations sur base d'un processus consultatif	Macro-zonage forestier de la RDC réalisé et validé Programmation géographique des futures allocations effective
2 ^e Lol	Jalon 4r : Élaboration d'un Plan de protection effective des aires protégées existantes	Un Plan de protection effective des aires protégées existantes est disponible
2 ^e et 1 ^e Lol	Jalon 4s : Guide de bonne pratique de Concessions Forestières des Forêts des Communautés Locales (CFCL)	Le guide de bonne pratique de gestion des Concessions des Forêts des Communautés Locales (CFCL) est élaboré, adopté et vulgarisé. Parties prenantes accompagnées dans la mise en œuvre du guide (administration, concessionnaires, OSC, etc.)
2 ^e Lol	Jalon 4t : Mise à jour des données de déforestation et de dégradation des forêts	Les données nationales et provinciales de déforestation et de dégradation des forêts sont annuellement mises à jour
2 ^e Lol	Jalon 4v : Opérationnalisation du Comité consultatif national des forêts (CCNF) et des Comités consultatifs provinciaux (CCPF)	Le CCNF et le CCPF sont opérationnels et fonctionnels
2 ^e Lol	Jalon 4x : Mise à jour du Niveau d'émissions de référence dues à la déforestation (NERF)	Le Niveau d'émissions de référence des forêts pour la réduction des émissions dues à la déforestation en RDC (NERF) est mis à jour

Couleur verte : Jalons pour lesquels le PGDF est complètement responsable pour la mise en œuvre ;

Couleur violette : Jalons pour lesquels le PGDF contribue à sa mise en œuvre ;

Couleur noire : Jalons pour lesquels à notre analyse, le PGDF n'aura pas de contribution directe pour sa mise en œuvre

c. Progrès du programme

L'année 2022 était celle du démarrage effectif du programme après la signature du contrat de l'assistance technique intervenue le 09 août 2022 et le démarrage des activités actées par la mobilisation de l'Assistance Technique d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage (AT AMO) le 15 septembre 2022.

Entre cette date et la fin de l'année 2022, le programme a réalisé les activités nécessaires au lancement des activités (mobilisation des équipes, cadrage de l'intervention) et les premières activités techniques suivantes :

- Analyse de l'opérationnalisation du CCNF ;
- Elaboration de la Feuille de route pour les 6 premiers mois de 2023 ;
- Réalisation de l'état des lieux du processus d'aménagement des concessions forestières industrielles (CCF) ;
- Réalisation du premier point sur l'état des lieux sur le secteur forestier artisanal avec l'ACEFA ;
- Production d'un draft de la feuille de route pour l'élaboration de la politique forestière.

Points d'attention :

Malgré le lancement du programme, celui-ci a été confronté dès son démarrage à de nombreux blocages opérationnels : nécessité de remplacement des assistants techniques pressentis, non habilitation du Directeur National ayant entraîné le blocage des comptes du Programme, personnel non payé.

J. Programme d'appui au Secrétariat Exécutif

Table 56 : Données clés du programme d'appui au secrétariat exécutif

Titre du Programme & Référence	Secrétariat Exécutif du FONAREDD, 00105166, 00117888
Numéro de référence du Programme/MPTF	MPTF Office Project Reference Number: 1050542, 117920
Localité, Secteur/Thème(s) du Programme	Kinshasa, Gestion du FONAREDD
Partenaire de mise en œuvre	PNUD
Organisations participantes	PNUD et CTR/ MinFin
Budget du programme	15 866 934 USD
Durée totale programme (mois) :	Non déterminé
Date d'approbation du programme en COPIL FONAREDD :	09/05/2016 ; l'addendum du Programme d'appui au SE-FONAREDD a été approuvé le 05 septembre 2019.
Date de transfert de fonds par MPTF : ^[1]	07/04/2017
Date de lancement officiel/Démarrage effectif :	N/A
Date de clôture originale	N/A
Date de clôture actuelle	N/A
Décaissements au 31/07/2022	9 999 773 USD
Dépenses globales (USD) au 31/12/2022	8 160 80,5 USD

Taux de consommation de la 1 ^{ère} tranche	82%
Date d'évaluation à mi-parcours le cas échéant	Management revue initiée en 2021

a. Objectifs

Ce programme a pour objectif général d'appuyer le Secrétariat Exécutif du FONAREDD à délivrer ses fonctions d'appui au fonctionnement du Fonds, ses fonctions régaliennes d'encadrement de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale REDD+ au travers de son Plan d'Investissement ainsi que de remplir les engagements pris vis-à-vis de l'Initiative pour la Forêt en Afrique Centrale (CAFI) par la signature de la Lettre d'Intention, notamment concernant le suivi de la réalisation des Jalons de la lettre d'intention.

Mandat du SE FONAREDD :

- Gestion des activités de fonctionnement du Fonds
- Analyse et conseil aux structures de gouvernance – Comité Technique et Comité de Pilotage
- Planification, programmation et suivi-évaluation du portefeuille du Fonds, pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale REDD+ et de ses Plans d'Investissement REDD+.

Ancré de manière temporaire (cf. COPIL SE décembre 2018) au Comité Technique de suivi et évaluation des Réformes (CTR) du Ministère des Finances, et appuyé par le PNUD, il s'agit d'un programme combinant la fonction de gestionnaire de fonds et du cycle de programmation ainsi que d'interlocuteur principal avec CAFI et les autres bailleurs du Fonds, en plus de la mobilisation des financements, des actions de développement, et du renforcement des capacités de la partie nationale en vue d'une transition graduelle et complète de la Fonction d'Agent Administratif et donc de la gestion du SE à la partie nationale. En plus le SE s'engage dans la conduite d'un dialogue politique de haut niveau, de la coordination et l'impulsion de réformes politiques multisectorielles.

b. Résultats atteints du programme Secrétariat Exécutif :

- **Les réalisations** Programmation de [18 programmes financés et suivi-évaluation des 16 programmes opérationnalisés](#);
- Organisation de [51 réunions du Comité technique](#) du FONAREDD et [14 Comités de pilotage¹²](#) du Fonds;
- 250 151 344 USD mobilisés auprès de fonds ¹³ ;
- 190,728,994 USD de financements transférés aux Agences de mise en œuvre;
- Coordination des ministères sectoriels relatifs à la REDD+ à travers des réunions régulières de suivi du progrès vers l'atteinte des jalons de la première Lettre et de la deuxième d'intention signée entre la RDC et CAFI;
- Production de [cinq rapports annuels du FONAREDD](#).
- Les réalisations majeures du SE FONAREDD lors de l'année 2021 :
- Approbation au travers des structures de Gouvernance du Fonds et transfert de USD 28 542 116,00 des deuxièmes tranches de financements ;
- Tenue d'une Réunion technique de suivi des jalons de la LOI de la nouvelle lettre d'intention

¹² Certaines approbations des financements se sont fait à travers des demandes de non objection adressées aux membres du COPIL par email.

¹³ Cet engagement se fait par le biais d'approbation des Documents de Programmes au COPIL du FONAREDD.

Indicateurs	Baseline 2016	Cibles 2022	Résultats atteints au 31 décembre 2022	Degré de réalisation en %	Source de vérification	Commentaires
Volume de financements capitalisant le FONAREDD, dont contribution domestique	200 Millions de CAFI, zéro contribution domestique	Nouveau Cadre de Coopération négocié avec CAFI pour 500 millions de dollars;	La deuxième LOI entre la RDC et CAFI a été signée en mai 2022, pour une somme de 500 millions d'USD.	100%	LOI RDC - CAFI	
		Un appui budgétaire de 500 millions mobilisé grâce aux mesures de déclenchements alignés sur la LOI	La Banque mondiale s'est engagée à verser à la RDC 500 millions de dollars d'appui budgétaire alignés, entre autres, sur les jalons RDC – CAFI	100%	déclencheurs BM	
Volume de financements Alignés au Plan d'investissement REDD de la RDC	60 Millions du FIP	80 Millions US\$ d'alignement (GIZ, Enabel, Jica)	22 millions Enabel et GIZ	28%	Prodoc Programme	
Taux de décaissement du FONAREDD aux agences	Zéro	Minimum 80% de la capitalisation annuelle du Fonds	38%	48%	MPTF Gateway	60 millions de dollars relatifs à la démonstrations des besoins pour la RDC ont été transférés le 30 décembre 2022 ce qui a plombé cet indicateur
Nombre de secteurs intégrant les dynamiques REDD dont le secteur privé	Un seul secteur, celui de l'environnement	Feuille de route pour la mobilisation des financements domestique y compris le secteur privé	Aucun mémorandum d'accord signé	N/A	N/A	Suite aux discussions dans la task Force RDC – CAFI, il a été convenu que cet indicateur soit pris en charge par le Cabinet du Ministère des Finances.
				69%		

Effet III : La gestion et coordination d'ensemble des activités est assurée

Indicateurs	Baseline 2016	Cibles 2021	Résultats atteints au 31 décembre 2022	Degré de réalisation en %	Source de vérification	Commentaires
Le Secrétariat met en place les équipes nécessaires pour son fonctionnement	Deux coordonnateurs, deux conseillers internationaux, un assistant administratif	Ajustement de l'organigramme et recrutements nationaux et internationaux	Recrutement et installation du SEN et du SENA	50%	N/A	Le processus de restructuration su SE – FONAREDD a été lancé avec la présentation d'un organigramme mis à jour.
				50%		

d. Exécution financière

Le montage hybride du FONAREDD a permis au SE FONAREDD de surmonter des difficultés opérationnelles posées par les processus du PNUD, par exemple l'achat de billets sur Congo Airways ou d'autres compagnies aériennes locales.

En termes de cout-efficacité, pour un budget relativement faible et un nombre limité de personnel à comparer avec d'autres fonds, le SE FONAREDD délivre des résultats significatifs en termes de suivi, d'engagement, de programmation, d'innovation et de partenariats, le tout dans un contexte complexe avec des crises multiples (concessions, suspensions, compétition institutionnelle, etc.).

e. Points d'Attentions

Pour le SE-FONAREDD, la priorité pour l'année 2022 a été de finaliser les discussions autour de la Gouvernance du partenariat RDC – CAFI 2021 – 2030, mais aussi lancer la programmation des financements. Cette tâche a été couplée avec les missions traditionnelle du FONAREDD, donc le suivi du portefeuille existant. Il s'est agi d'organiser notamment des évaluations à mi-parcours des programmes, des réunions du Comité technique, et l'organisation des CEC comme plateforme d'échanges entre les programmes ainsi que toute l'animation faite pour une meilleure coordination du portefeuille de programmes.

Ces missions ont été assurées dans un contexte où des changements importants ont été apportés au management du SE – FONAREDD à travers le recrutement d'un nouveau coordonnateur ainsi que son adjoint, mais aussi marqué par le départ de 4 personnes essentielles au fonctionnement du SE – FONAREDD, à savoir la CTP, les deux analystes internationaux ainsi que le responsable de la Communication.

Le SE-FONAREDD a été partie prenante centrale et impliquée dans les négociations qui ont donné lieu à la signature de la nouvelle Lettre d'intention entre le gouvernement et la RDC. Le travail du FONAREDD, au cours de cette année, s'est donc concentrée sur le suivi du portefeuille existant et l'accompagnement du pays à la mobilisation des financements de CAFI sans réellement faire de la programmation. Les perspectives pour l'année 2023 en termes de gestion et de vie du portefeuille sont plus claires, mais elles gagneraient à être plus précisées à l'issue à la fois de la finalisation des négociations CAFI- RDC et des différents échanges que le FONAREDD a initié avec certains partenaires bilatéraux et multilatéraux.

4.2 Performances des programmes intégrés



K. Programme Intégré REDD de la province du Mai-Ndombe (PIREDD MAI-NDOMBE)

Table 58 : Données clés du PIREDD MAI-NDOMBE

Agence d'exécution	BANQUE MONDIALE
Partenaires d'exécution	UCPIF
Budget approuvé (USD)	30 000 000
Dates des transferts de fonds par MPTF	05 mai 2017 (20 000 000 USD) 29 août 2022 (10 000 000 USD)
Transfert total effectué au 31/12/2022 (USD)	30 000 000 USD
Dépenses globales au 31/12/2022 justifiées (USD)	19 010 405,8 USD
Taux (%) de consommation du budget	95% par rapport au premier transfert
Lien au rapport annuel du programme	
Date d'approbation en COPIL	22/02/2018
Date effective de lancement de mise en œuvre	18 mai 2018
Date initiale de clôture	18/05/2022
Date actuelle de clôture	31/12/2023

a. Réalisations clés Cumulatives du PIREDD Mai-Ndombe

Le PIREDD/Mai-Ndombe, vise à étendre à l'ex District du Mai-Ndombe, les investissements sectoriels et habitants que la composante 1 du PGAPF a réalisé dans le district des Plateaux (PIREDD Plateaux), autre district de cette Province du Mai-Ndombe. Il vise également à compléter sur le District des Plateaux les investissements nécessaires mais non programmés par le Projet de Gestion Améliorée des Paysages Forestiers (PGAPF).

Le programme intégré du Mai-Ndombe couvre donc l'ancien district du Mai-Ndombe qui comprend les quatre territoires ci-après : Inongo, Kutu, Kiri et Oshwe pour un total 96.695 km² de superficie.

Ses objectifs globaux sont d'améliorer les conditions de vie des populations ainsi que la gestion des paysages forestiers afin de réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts.

Le tableau ci-dessous indique les réalisations clés jusqu'au 31 décembre 2022 par résultats attendus du programme.

Table 59 : Résultats clés cumulatifs du PIREDD Mai-Ndombe

Résultats attendus	Progrès en 2022	Résultats cumulatifs réalisés au 31/12 / 2022
Effet 1 : Investissements agricoles respectueux de la forêt et améliorant les moyens d'existence des populations rurales, y compris des personnes vulnérables et marginalisées		
Produit 1.1 Superficies en zone forestière sous système de cultures durables ou à dégradation atténuée	RAS	898 ha de forêts sous système de cultures durables ou à dégradation atténuée sur les 10.000 prévus
Produit 1.2 Superficies de savanes sous système de cultures durables ou à dégradation atténuée	RAS	1693 ha de forêts sous système de cultures durables ou à dégradation atténuée sur les 1650 prévus
Effet 2 : Réduction de la part de bois énergie non-durable		
Produit 2.1 : Augmentation de la quantité de bois énergie produite par les mises en défens et plantations agro-forestières	RAS	1800 ha d'agroforesterie mise en place sur les 3350 prévus
	RAS	9936 ha de savane mis en défens sur les 30 000 prévus
Effet 3 : La déforestation et la dégradation issues de l'exploitation des forêts est réduite grâce à une gestion plus durable		
Produit 3.1: Mise en œuvre de la foresterie communautaire	RAS	2194 ha des forêts mis en conservation sur les 10 000 prévus
Effet 4 : Les activités humaines sont mieux planifiées permettant une optimisation de l'utilisation de l'espace et une diminution de leur impact sur les forêts		
Produit 4.1: Les secteurs administratifs, territoires et provinces disposent d'un plan d'usage des sols respecté	RAS	5 sur 21 secteurs administratifs, territoires et provinces disposant d'un plan d'usage des sols respecté
Produit 4.2 Les Plans de Gestion des Ressources Naturelles sont produits	RAS	480 sur 600 Plans de Gestion des Ressources Naturelles sont produits
Produit 4.3: Édifices foncier provinciaux élaborés de manière participative	Edifices proposés mais non validés	1 Édifices foncier élaborés
Effet 5 : Les droits fonciers permettent l'évolution durable de l'exploitation forestière et agricole		
Produit 5.1 : Carte(s) des diverses emprises foncières sectorielles formelles ou informelles, publiques et privées	RAS	480 sur les 600 cartes d'emprises produites
Produit 5.2 : Territoires dans lesquels les services de l'environnement, de l'agriculture et du cadastre ont été formés et équipés	RAS	Les 4 territoires dans lesquels les services de l'environnement, de l'agriculture et du cadastre sont formés et équipés
Produit 5.3 : Terroirs villageois cartographiés de manière participative	RAS	80% des terroirs villageois structurés ont été cartographiés
Effet 6 : La pression humaine sur les forêts, liée aux phénomènes migratoires et à la dynamique démographique, est réduite		
Produit 6.1 : Le Comité Technique Multisectoriel Permanent de la Planification Familiale est redynamisé		1 CTMP-PF redynamisé
Produit 6.2 : Ménages agricoles du District du Mai-Ndombe ayant bénéficié de programmes de sensibilisation à la planification familiale et à la prévention d'Ébola et du VIH SIDA		5785 ménages/personne sensibilisés
Effet 7 : La bonne gouvernance est assurée permettant une mise en œuvre effective, transversale et intégrée, transparente, équitable et durable de REDD+, basée sur les résultats, et intégrant l'information, la consultation, la participation et l'appropriation de toutes les parties prenantes, y compris équitablement entre les femmes et les hommes		

Résultats attendus	Progrès en 2022	Résultats cumulatifs réalisés au 31/12 / 2022
Produits 7.1 : Les structures de gouvernance renforcées ou créées et fonctionnelles.		600 CLD structurés
		15 CARG de secteurs appuyés
		4 CARG de territoires appuyés
Autres résultats du programme		
1 Plan pour les peuples autochtones actualisé	RASD	1 Plan pour les PA actualisé
Nombre des microprojets PA mis en œuvre		6 microprojets des PA mis en œuvre
Nombre de ponts et digues construits	21 ponts et 8 dalots en béton armé achevés	21 ponts et 8 dalots
Km de route/ piste réhabilités/entretenus	4 km de digues rechargées et finalisation de 90 km de routes	4 Km de digues, 210 km routes
Construction du bac de Lediba	Préparation du DAO en vue de la réalisation des travaux en 2023	Réalisation d'une EIES en amont de travaux pour la construction du bac + quais
Nombre de bâtiment, des bureaux construits	RAS	4 bureaux (base-vies) construits dans les 4 territoires
Filières (café, cacao, hévéa, huile de palme) développées	RAS	2 filières de cultures pérennes (huile de palme, cacao) lancées et en cours de développement avancé

b. Progrès atteint par rapport au plan de travail 2022

Table 60 : Exécution physique des activités

Nbre Activités prévues	Réalisées	Réalisées à ≥50%	Réalisées à <50%	Non réalisées
7	7	6	1	0

En 2022, le PIREDD Mai-Ndombe était en période de soudure car toute la phase 1 était quasi terminée avec tous ses staffs en congé technique, excepté les chefs de base ou coordonnateurs de territoire. Ces derniers avaient pour mission de maintenir tant soit peu la présence du projet dont le suivi était réalisé par les services techniques d'agriculture et de développement rural afin de ne pas perdre les acquis de la phase 1 du projet.

Table 61 : activités prévues vs réalisées

Activités prévues dans le PTA 2022	Résultats atteints en 2022
1. Réunion du comité de pilotage du projet	1 réunion de COPIL sur 2 réalisée, soit 50%
2. Construction de ponts, dalots en béton armé	17 ponts et 10 dalots en béton armé achevés
3. Rechargement de digue	4 Km de digues rechargées
4. EIES Bac et quais Lediba soumise à ACE	EIES des Bac et quais validées par l'ACE, dossier transféré à PIREDD Mai-Ndombe
5. DAO Bac et quais Lediba validé	AO publié le 18 janvier 2023 par PIREDD Mai-Ndombe
6. Appui aux investissements de CLD : Suivi des activités d'apiculture introduites dans les plantations d'acacia	Les 35 sites d'introduction de l'apiculture suivis et formés aux conditionnements du miel pour la vente
7. Renforcement des capacités des ST en expériences de terrain	5 services techniques mobilisés pour suivre les activités sur terrain en l'absence des experts du projet en congé technique

Pendant la période de 2022, la quasi-totalité des staffs étaient en congé technique, seuls les 4 responsables d'antennes de territoire étaient restés et étaient appuyés par les services techniques mobilisés.

c. Exécution financière

Sur un montant total de **30.000.000,00 USD** reçu, le décaissement global est de **23 460.536,36 USD**, soit **78,00%** par rapport au budget total du projet. Ce recul par rapport à la période précédente est consécutif à la mise à disposition du projet de la seconde phase de financement. Pour l'exercice 2022, sur le budget de **877.521,84 USD** prévu dans le PTBA, **789.544,87 USD** ont été décaissés, soit **91,21%**. Notons que les ressources de la seconde phase n'ont pas eu un impact sur le projet, car elles étaient disponibles à la fin de l'année.

Les prévisions du PTBA 2022 s'élevaient à 877.521,84 USD et les dépenses financières de l'année 2022 ont effectivement été alignées aux prévisions du PTBA. 789.544,87 USD ont été dépensés, soit 89,98%. Le programme a déjà reçu la deuxième tranche équivalent à 10 000 000 USD.

d. Points d'attention

Le PIREDD Mai-Ndombe a fait l'objet d'une évaluation externe mandatée par le CT du FONAREDD en mars 2021. L'Agence d'exécution avait auparavant sollicité la deuxième tranche pour ce programme (10 000 000 USD) et 6 000 000 USD pour une extension au PIREDD Plateaux. Mais plus tard, elle s'est retractée, malgré la validation d'un prodoc de 16 000 000 USD par le COPIL du FONAREDD. L'extension sera faite à périmètre constant et le PIREDD Mai-Ndombe a relancé ses activités grâce aux 10 000 000 USD de sa deuxième tranche, reçu fin 2022, pour une période de 24 mois.

L'évaluation qui s'est avérée globalement satisfaisante est disponible ici.

L. Programme Intégré REDD Oriental (PIREDD Oriental)

Table 62 : Données clés du PIREDD Oriental

Agence d'exécution	PNUD
Partenaires d'exécution	Consortia WCS, TROPENBOS et ROYAL ZOOLOGICAL/KMDA ainsi que les partenaires étatiques.
Budget approuvé (USD)	33 000 000
Dates des transferts de fonds par MPTF	Premier transfert : 20 novembre 2017 (20 000 000 USD) Deuxième transfert 2: 7 novembre 2022 (6 036 247 USD)
Transfert total effectué au 31/12/2022 (USD)	26 036 247
Dépenses globales au 31/12/2022 justifiées (USD)	19 010 405,8 USD
Taux (%) de consommation du budget	95% par rapport au premier transfert
Lien au rapport annuel du programme	https://fonaredd-my.sharepoint.com/:w/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/EaQMhMhOdwREvKq8HjTKVT4BAkt7gYVTEU2fRC0zuGWQw?e=FrGcC3
Date d'approbation en COPIL	22/02/2018
Date effective de lancement de mise en œuvre	4 mai 2018
Date initiale de clôture	31/12/2022
Date actuelle de clôture	31/12/2024

a. Objectifs du PIREDD Oriental

L'objectif général du programme est de contribuer à la stabilisation la déforestation par rapport au Niveau de Référence soumis à la CCNUCC et de participer à l'augmentation durable de revenus des communautés locales (y compris les femmes, les jeunes et les PA) dans les zones d'enjeux REDD+ des provinces de la Tshopo, du Bas-Uélé et de l'Ituri.

Les objectifs spécifiques du programme sont, dans les zones d'intervention du PIREDD :

- Améliorer la gouvernance des ressources naturelles ;
- Réduire l'impact des activités économiques et des dynamiques démographiques.

b. Réalisations clés Cumulatives du PIREDD Oriental

Le tableau ci-dessous liste les réalisations clés jusqu'à décembre 2022 par résultats attendus du programme.

Remarque : le projet ayant été prolongé pour une seconde phase de 2 ans, les cibles présentées dans le tableau ci-après correspondent aux résultats attendus pour la première phase qui s'est clôturée au 31/12/2022. Les cibles finales sont à atteindre à la fin de l'année 2024.

Table 63 : Résultats clés cumulatif du PIREDD PO

Résultats attendus	Résultats 2022	Résultats cumulatifs réalisés en 2022
Effet 1 : La gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres) est améliorée dans les zones cibles.		
75% d'ETD cibles disposant de Plans d'Aménagement (AT) validés par toutes les parties prenantes.	71 terroirs supplémentaires avec des plans d'aménagement	Si l'on ne considère que les entités territoriales (Provinces et Territoire, la valeur atteinte est 91%. S'il faut considérer aussi les Terroirs (qui ne sont cependant pas des entités territoriales), ce sera 82/252 ; donc 32,5 %).
50% de terroirs où les titres fonciers collectifs & individuels sont enregistrés.	39%, cet exercice sera conclu à l'issue de la validation des PSAT.	
100% d'entités disposant d'un Comité de développement formé.		80%, soit 124/160 CLD prévus en phase 1.
246 plateformes multi-acteurs / multisectorielles de gouvernance impliquées dans la formulation et le suivi des plans d'utilisation des terres et de développement vert. (Cible révisée).	RAS <i>Changement de cible : on passe de 286 à 246</i>	162 impliqués dont 3 au niveau provincial, 6 au niveau territorial, 128 aux CLD et 29 aux ETDs, soit 56%.
60 ETD & services techniques dotés de capacités pour la gestion durable des Ressources Naturelles (activités de renforcement des capacités en permanence pour les mêmes cibles).	RAS	48/60 ETD & services techniques renforcés en capacités, soit 80% par rapport à la cible finale.
194 agents renforcés sur les questions de la gestion des Ressources Naturelles. (Cible révisée).	<i>Changement de cible : 194 cibles phase 1, 296 sera la cible finale</i>	175/194 agents, soit 90%
	RAS	90% de réalisation par rapport à la phase 1.
Existence d'un mécanisme efficace de contrôle de l'exploitation artisanale illégale du bois dans la zone du programme.	RAS	1 mécanisme existe.
11 provinces et territoires disposant d'un Plan d'Aménagement du Territoire validé par les parties prenantes.	RAS	11 Plans d'Aménagement du Territoire validés dont 8 plans territoriaux (PLAT) et 3 plans provinciaux (SPAT).
160 terroirs villageois disposant de PLVD (PSAT) validés par les parties prenantes. (Cible révisée).	91 PSAT élaborés dont 71 validés, soit 65 % par rapport à la phase 1.	33 PSAT encore en cours d'élaboration, 20 en cours de validation, 71 validés
	<i>Changement de cible : 160 pour la phase 1 et 240 cible finale</i>	

Résultats attendus	Résultats 2022	Résultats cumulatifs réalisés en 2022
3 Edits fonciers provinciaux élaborés de manière participative.	3 édits provinciaux dans le Bas Uele et la Tshopo ainsi que 1 arrêté sur la sécurisation foncière des investissements REDD+ ont été élaborés	0 édits fonciers adoptés ; Encore sous-format de drafts, les Edits fonciers doivent être introduits auprès des Assemblées Provinciales pour adoption avant la signature par le Gouverneur. Sauf pour la province de l'Ituri, il y aura un arrêté provincial en lieu et place d'édit foncier.
80 titres de propriété foncière collectifs & individuels enregistrés. (Cible révisée).	70 titres fonciers individuels et 22 collectifs ont été enregistrés ; 57 titres individuels sont en cours d'enregistrement <i>Changement de cible : 80 cibles de phase 1 et 240 cible finale</i>	127 titres fonciers individuels et 22 collectifs ont été enregistrés ou sont en cours d'enregistrement. Plusieurs droits et tenures ont été relevés lors Des inventaires multi-ressources et zonages participatifs dans le processus de PSAT. Ils seront régularisés dans le cadre de la validation des PSAT. Les titres collectifs concernent les CLD et les associations.
1 000 000 personnes sensibilisées sur la REDD+.		3 371 013 personnes sensibilisées, 337% de réalisation (émissions de radio) ; Le fonctionnement des radios ont permis d'accroître le nombre des personnes sensibilisées.
100% de plaintes et recours traités.	Résultat atteint	100% de plaintes reçues ont été traitées.
2 études réalisées sur les moteurs de déforestation & dégradation des forêts.	Une étude lancée sur les 4 provinces où intervient le PNUD : Tshopo, Ituro, Bas Uele, Haut Uele	Etude lancée sur tout le territoire avec une analyse historique sur 10 ans
Effet 2 : L'impact des activités économiques et des dynamiques démographiques sur les forêts est réduit dans les zones cibles.		
30% d'adoption des pratiques durables dans les zones cibles (secteurs/chefferies).		Chez les bénéficiaires des cultures vivrières et pérennes, il a été relevé que 67% respectent les zones prescrites, l'agroforesterie et les cultures sans brûlis et en couloirs.
75% d'investissements publics alignés aux schémas et plans d'AT.		Information non encore collectée.
9% de prévalence contraceptive moderne/province.		Il y'a un besoin de réajuster les cibles ; La valeur actuelle n'a pas encore été collectée.
82 000 ha de cultures vivrières sous modèles agricoles durables en zone forestière & en savane. (Cible révisée).	3185 ha <i>Changement de cible : 82 000 ha pour la fin de la phase 1 et on reste à ce niveau pour la fin du programme.</i>	13 519 ha, soit 16% de réalisation.

Résultats attendus	Résultats 2022	Résultats cumulatifs réalisés en 2022
13 000 ha de nouvelles plantations de cultures pérennes sous contrat de performance & de respect de zonage. (Cible révisée).	5372 ha <i>La cible des nouvelles plantations a été augmentée pour compenser celle des anciennes plantations qui sont considérées comme étant des plantations à reprendre. On passe de 5000ha à 13 000ha</i>	7 060 ha réalisés
6500 ha des savanes mises en défens avec les CLD (cible révisée).	<i>Nouvelle cible : on passe de 45 000ha à 6500ha</i>	Étant donné qu'il n'était pas aisé de trouver des savanes à mettre en défens dans les trois provinces, le programme a pris l'option de considérer les forêts dégradées.
6000 ha de reboisement et d'agroforesterie sous contrats d'appui/incitations basés sur la performance.	1208 ha prévus Les essences sont en pépinières et seront transplantées dès le retour des pluies.	
20% de producteurs agricoles (ménages & fermiers) ayant adopté des modèles/pratiques durables & respectant le zonage.	RAS	Chez les bénéficiaires des cultures vivrières et pérennes, il a été relevé que 67% respectent les zones prescrites, l'agroforesterie et les cultures sans brûlis et en couloirs.
30 terroirs appuyés sur les forêts communautaires (cible révisé).	Les même 21 terroirs continuent à être accompagnées <i>Cible modifiée : passe de 180 à 30</i>	56 communautés ont manifesté un intérêt, 21 forêts communautaires identifiées dans les PSAT en cours sont en phase d'octroi des titres.
1 000 ha de reboisement et d'agroforesterie sous contrats d'appui/incitations basés sur la performance (zones minières, etc.).	<i>Changement de cible : on passe de 5000 à 4000ha en fin de programme, et 1000ha en fin de phase 1.</i>	79 ha de reboisements et d'agroforesterie dans les zones minières (2021).
1000 foyers améliorés disséminés.	Signature d'un accord avec le CIFOR qui a une expertise sur l'accompagnement à la fabrication de foyers améliorés <i>Cible fin de programme : 3000 (1000 fin de phase 1)</i>	0 foyers améliorés disséminés.
1200 ménages (y compris ceux des PA et ceux dirigés par les femmes et les jeunes), bénéficiaires des AGR alternatives.	545 ménages	Près de 50% de réalisation
80 PA, femmes et jeunes bénéficiant des autres appuis sectoriels du programme.		98 des appuis sectoriels.

Résultats attendus	Résultats 2022	Résultats cumulatifs réalisés en 2022
15 zones de santé avec service de planification familiale opérationnelle.	Signature des LoA avec les Division Provinciales de la Santé en cours de préparation, le dispositif existant sur le terrain permettra d'atteindre des résultats rapides.	
450 000 femmes en âge de procréer utilisant au moins 1 moyen de contraception moderne	Signature des LoA avec les Division Provinciales de la Santé en cours de préparation, le dispositif existant sur le terrain permettra d'atteindre des résultats rapides	
75% de ménages ayant accès à l'information sur le VIH/Sida et les maladies liées à la forêt.	RAS	
Existence d'une étude sur les flux migratoires et leurs impacts sur les forêts des zones ciblées.	Etude menée sur toute l'étendue de la zone PIREDD-Oriental et validée.	L'étude porte sur 6 Provinces : Tshopo, Bas Uele, Ituri, Haut Uele, Nord Kivu et Sud Kivu
1 dialogue organisé sur les solutions durables pour la migration.	1 Le dialogue sur les solutions durables pour les migrations a été traduit autour d'un plan d'action validé par les autorités politico administratives des 4 Provinces.	

c. Progrès atteint par rapport au plan de travail 2022

Table 64 : Exécution physique des activités

Nbre Activités prévues	Réalisées	Réalisées à ≥50%	Réalisées à <50%	Non réalisées
31	4	13	11	3

d. Evaluation indépendante/Vérification indépendante

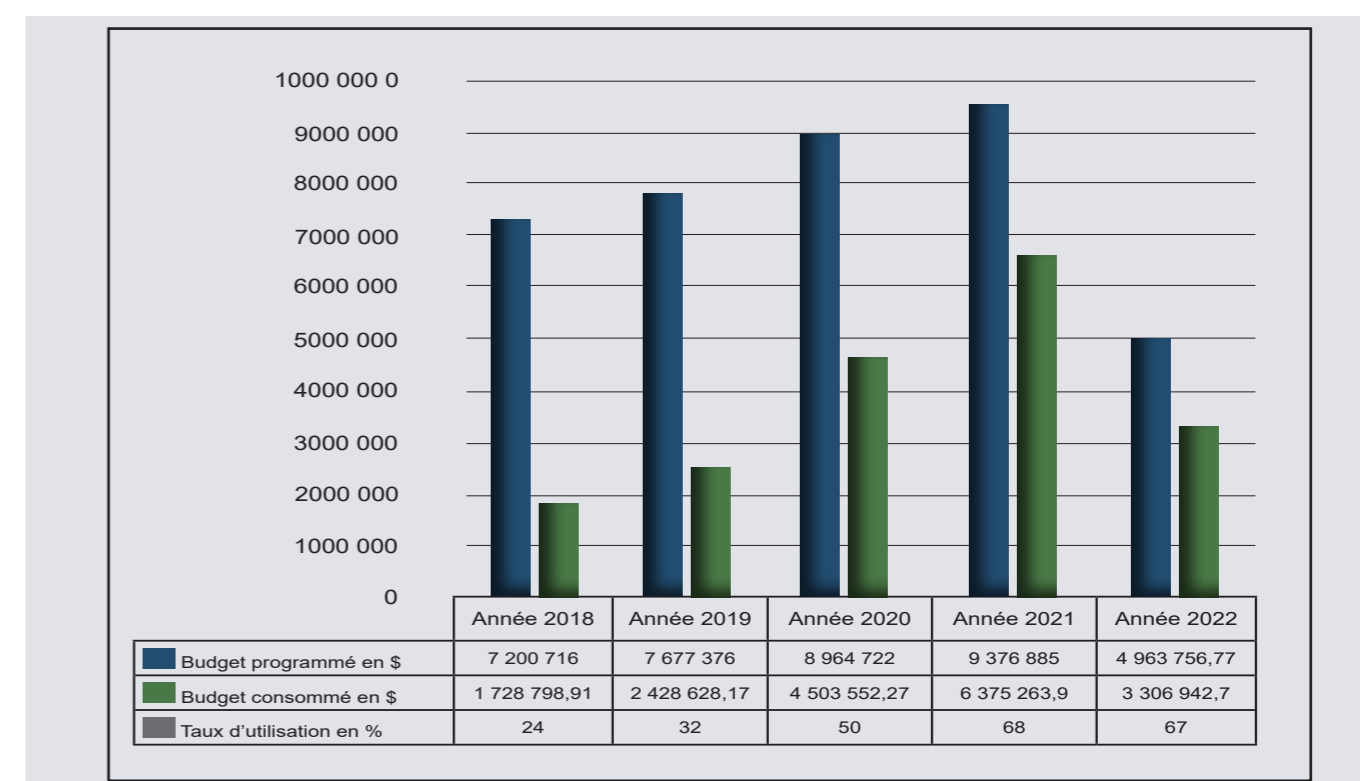
Le PIREDD Oriental a fait l'objet d'une évaluation externe mandatée par le CT du FONAREDD en février 2022. L'évaluation est disponible [ici](#) et la réponse du management [ici](#). Les principaux points d'attention issus de l'analyse du rapport portent sur :

- Des activités non démarrées et/ou en retard, notamment en ce qui concerne l'effet 2 (activités économiques), dont : la mise en défens des savanes (difficile de trouver des savanes à mettre en défens dans les trois provinces, le programme a pris l'option de considérer les forêts dégradées, d'où la cartographie de ces dernières a permis d'avoir 15 271 ha en phase de contractualisation), la diffusion des foyers améliorés dans la zone d'intervention du programme tarde, l'appui aux zones de santé dans le cadre des services de planification familiale n'est toujours pas effectif, de même que l'appui aux femmes dans l'utilisation des moyens de contraception moderne, la sensibilisation sur le VIH/Sida et les maladies liées à la forêt (Produit 2.4). Une des raisons du retard a été la difficulté du PIREDD Oriental à recruter les partenaires locaux d'exécution des activités.

- Des progrès encourageants concernant la vision commune sur le développement des entités, l'organisation spatiale du développement (les SPAT, PTAT et les PSAT), le développement des pools de compétence au niveau local, le développement des cultures pérennes (7 060 ha plantés), l'introduction des semences améliorées, la lutte concertée contre l'exploitation illégale des ressources naturelles et la création des concessions des forêts des communautés locales.
- Des contraintes majeures liées à l'insécurité dans une bonne partie des zones d'intervention du PIREDD, le mauvais état des routes et enclavement de certains sites, la faible capacité des acteurs locaux face aux exigences procédurales du PNUD, la disponibilité tardive du Guide méthodologique pour l'élaboration de PSAT et l'instabilité institutionnelle dans la zone d'intervention (changement des gouvernements provinciaux).

e. Exécution financière

FIGURE 5 : ETAT D'UTILISATION DU BUDGET DISPONIBLE PAR AN DU PIREDD PO



De l'analyse de ce graphique, on peut noter que :

- Le taux de consommation pour les deux premières années du programme, avant le recrutement des PLE, est inférieur à 50% du budget planifié ;
- Le taux de consommation depuis l'arrivée des PLE est supérieur à 50%.

Les prévisions du PTBA 2022 s'élevaient à 4 963 756,77 USD, les dépenses financières de l'année 2022 ont effectivement été alignées aux prévisions du PTBA. 3 302 398,71 USD ont été dépensés, des engagements à hauteur de 423 627,27 et amortissement à hauteur de 248 136,60 USD. Ce qui donne un montant total de 3 974 162,58 USD. Le Programme a enregistré un solde 2022 en caisse de 989 594,19 USD.

Le programme a déjà reçu une partie de la deuxième tranche, soit un montant de 6 036 247 USD,

en y ajoutant le solde de 2022 en caisse dont le montant s'élève à 989 594,19 USD. Le budget disponible pour 2023 est de 7 025 841,19 USD, et pourtant les prévisions pour ladite année s'élève à 9 853 976 USD, d'où un gap de 2 828 134,81 USD.

f. Points d'attention

Au cours de la période sous revue, le budget du programme a connu des révisions budgétaires à la suite de la réduction des cibles à la Province de l'Ituri. Les cibles réduites de cette Province de l'Ituri ont été déversées à la Province de la Tshopo ainsi qu'à celle du Bas-Uele à cause de l'insécurité, notamment dans les Territoires d'Irumu, de Djugu et de Mambassa.

M. Programme intégré REDD de l'Equateur (PIREDD Equateur)

Table 65 : Données clés du PIREDD Equateur

Agence d'exécution	FAO et WWF
Partenaires d'exécution	MEDD (central et provincial), Exécutif provincial et Administrations provinciales connexes impliquées
Budget approuvé (USD)	10 000 000
Dates des transferts de fonds par MPTF	Premier transfert: 6 000 000 USD, le 28 octobre 2019 Deuxième transfert: 2 500 000 USD, le 15 juillet 2022
Transfert total effectué au 31/12/2022 (USD)	8 500 000
Dépenses globales au 31/12/2022 justifiées (USD)	6 345 ,974 USD
Taux (%) de consommation du budget	94.45 % par rapport au premier transfert
Lien au rapport annuel du programme	
Date d'approbation en COPIL	22/02/2018
Date effective de lancement de mise en œuvre	27/11/2019
Date initiale de clôture	26/08/2023
Date actuelle de clôture	31/12/2023

a. Objectifs du PIREDD Equateur

L'objectif général du programme est d'adresser les moteurs de déforestation et de promouvoir un développement résilient, basé sur les moyens locaux de subsistance de six secteurs pilotes et la périphérie de la ville de Mbandaka, dans la province de l'Equateur, à travers six composantes de mise en œuvre : Gouvernance, Aménagement du territoire, Planification familiale, Agriculture, Foresterie et Energie. Le tableau ci-dessous liste les réalisations cumulées par résultats attendus du programme.

b. Réalisations clés Cumulatives du PIREDD Equateur

TABLE 66 : RÉSULTATS CLÉS CUMULATIFS AU 31 DÉCEMBRE 2022 DU PIREDD EQUATEUR

Résultats attendus		Résultats cumulatifs réalisés
Résultat 1 : Gouvernance <ul style="list-style-type: none"> - 194 CLD créés au niveau des terroirs villageois ; - 6 nouveaux CARG mis en place au niveau des secteurs et 1 CARG à redynamiser ; - 1 plateforme multi-acteurs provinciale dans lesquelles les femmes et PA sont représentés à au moins 40% ; - 6 Plan de Développement élaboré et/ou actualisé ; - 1 système de gestion des Plaintes et Recours, y compris d'Information sur les Sauvegardes mis en place et fonctionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> - 4 nouveau CARG mis en place au niveau des secteurs, soit 66% 	<ul style="list-style-type: none"> - 90 nouveaux CLD créés, 46% ; - 1 plateforme multi-acteurs constituée au niveau de la province ; - 0 Plan de Développement élaboré et/ou actualisé ; - 1 Processus de formulation EIES (assortie de MGPR) complétée.
Résultat 2 : Aménagement du Territoire <ul style="list-style-type: none"> - 6 secteurs administratifs disposant d'un plan d'usage des sols respecté ; - 70 nouveaux PSAT élaborés et validés (cible révisée) ; - 60 Plans Simple de Gestion des CFCL élaborés et validés. 	<ul style="list-style-type: none"> - 3 nouveaux PSAT validés 	<ul style="list-style-type: none"> - 0 secteur administratif disposant d'un plan d'usage des sols respecté ; - 3 PSAT réalisés en 2021, soit 6 PSAT réalisés par le PIREDD (8,5%) - 14 Plans Simple de Gestion des CFCL élaborés et validés, soit 23%.
Résultat 3 : Foresterie <ul style="list-style-type: none"> - 480000 ha des concessions forestières communautaires octroyées avec des titres légaux. (62 CFCL) 	<ul style="list-style-type: none"> - 28 dossiers CFCL en attente d'approbation auprès du gouverneur (172000ha), - 20 nouveau dossiers identifiés pour prise en charge (environ 147500ha) 	<ul style="list-style-type: none"> - 14 CFCL de 80 424 ha disposant des titres légaux ; - 400 000 ha du concessions forestières pris en charge (14 CFCL achevées, 28 en cours, 20 identifiées).
Résultat 4 : Agriculture <ul style="list-style-type: none"> - 3 000 ha en agroforesterie (avec des cultures de rente) ; - 2 000 ha sous techniques agricoles améliorées et durables (fermiers pilotes) ; - 400 fermiers impliqués avec des sous-systèmes de culture durable ou à dégradation atténuée ; - 300 ha en cultures vivrières. 	<ul style="list-style-type: none"> - 300ha agroforesterie - 500ha chez les fermiers pilote 	<ul style="list-style-type: none"> - 735 ha agroforesterie (avec des cultures de rente) ; - 922 ha sous techniques agricoles améliorées et durables (fermiers pilotes) ; - 87 fermes pilotes appuyées pour la sédentarisation agricole via 22,5 ha des cultures pérennes ; - 200 ha en cultures vivrières (champs de multiplication des boutures améliorées du manioc de variété TME 419).

Résultats attendus		Résultats cumulatifs réalisés
Résultat 5 : Energie - 3 000 ha du bois énergie par les plantations agroforestières sous PSE ; - 7 000 ha des savanes mis en défens ; - 10 000 foyers culinaires améliorés produits ; - Installation de 20 fours améliorés pour la fabrication des charbons de bois.	- 200ha bois énergie - 786 ha mise en défens - 0 - 10 fours de carbonisation en montage	- 670 ha de reboisement partant des plantules d'Acacia mangium ; - 6 054 ha hectares des savanes sont mis en défens ; - 3 750 foyers améliorés additionnels produits ; - 2 fours déjà installés et 60 artisans formés dans la production des foyers améliorés ;
Résultat 6 : Démographie-planification familiale - Appui aux services de Planification familiale dans 6 secteurs ciblés : *10% de prévalence contraceptive moderne augmentée ; *20% de la population cible ayant été formée et ayant accès aux intrants PF augmentée, *70% de personnes (femmes et PA) formés en alphabétisation et apprentissage culinaire ; * Proportion de CLD constitués recevant les services PF augmenté de 10%. - Appui à une éducation de masse * 50% AP/OP groupes vulnérables constitués bénéficiaires d'une assistance d'alphabétisation et éducation de masse. - Appui aux prestataires de services * Taux de couverture de PF augmenté de 30%.	- Intrants reçus d'UNFPA et prévu d'être remis à la Division provinciale de la santé de l'Equateur en vue des formations en 2023 de planification familiale (TDR en cours de validation et activités prévues en 2023) ; - Signature d'un protocole d'accord prévue en 2023 avec la Division provinciale de la santé (activité planifiée en 2023.	- 1 Comité Technique Multisectoriel Permanent de la planification Familiale installé en mars 2020 mis à contribution

Nb : certaines cibles ont été révisées en 2022.

c. Progrès atteint par rapport au plan de travail 2022

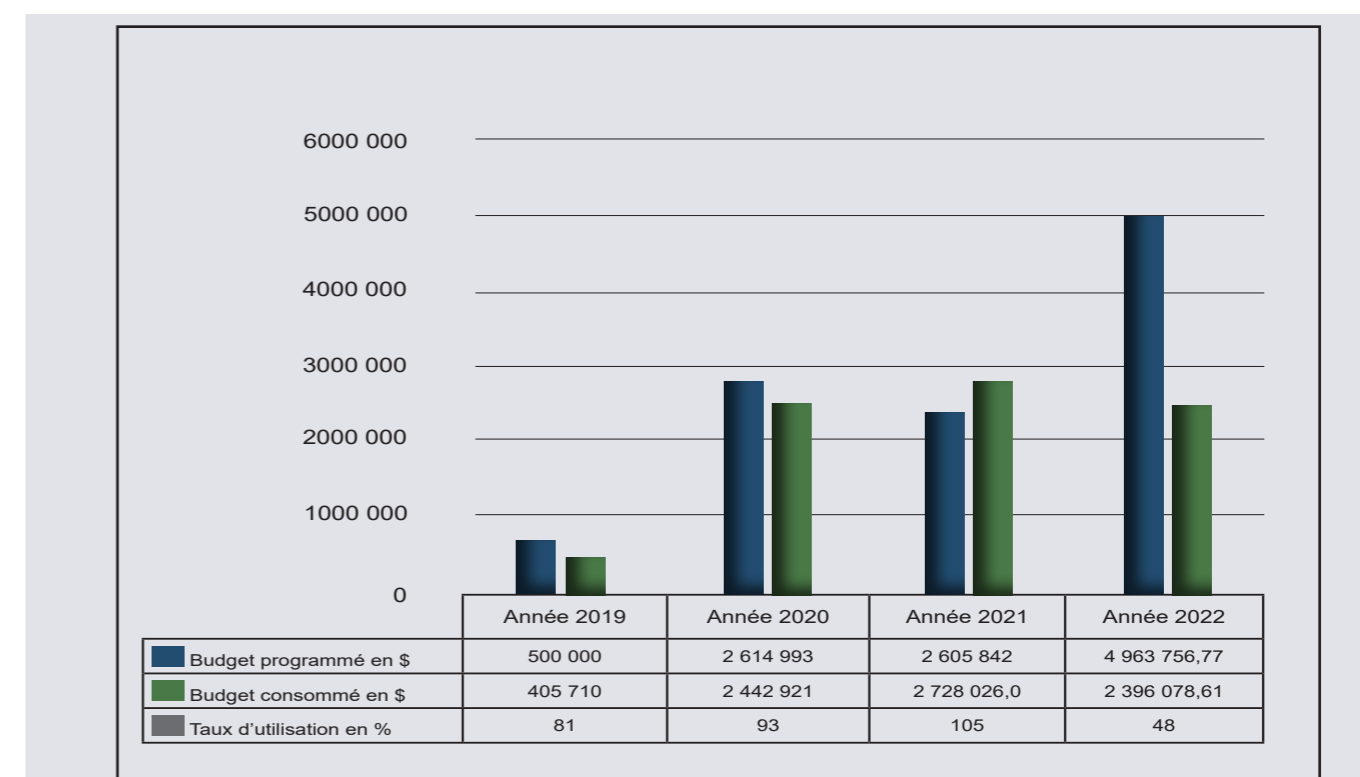
Table 67 : Exécution physique des activités

Nbre Activités prévues	Réalisées	Réalisées à ≥50%	Réalisées à <50%	Non réalisées
29	5	15	4	5

Le PIREDD Equateur a réalisé une performance jugée faible par rapport à l'atteinte des résultats planifiés en 2022. Cette faible performance est due, entre autres, au temps de rupture des avenants aux protocoles d'accord signés entre WWF et FAO pour les activités des composantes agriculture, forêt et énergie. La restructuration de l'équipe de la FAO pour la mise en œuvre des composantes aménagement du territoire (expert SIG) et démographie (expert en planification familiale) ainsi que la CTP qui va coordonner les activités sur le terrain pourrait permettre l'atteinte des résultats.

d. Exécution financière

FIGURE 6 : ETAT D'UTILISATION DU BUDGET DISPONIBLE PAR AN DU PIREDD EQUATEUR



De l'analyse de ce graphique, on peut noter que la moyenne annuelle de dépenses est d'un peu plus de 2,5 Million USD pour les trois dernières années des activités intenses (2020, 2021 et 2022). Le décaissement de ce fonds est jugé en équilibre avec la réalisation physique, en considérant les engagements (4 contrats) :

- planification de l'utilisation des terres des terroirs villageois de 4 secteurs consacrée par la production des PSAT,
- mise en place des structures de gouvernance locale (CLD et CARG) des terroirs villageois et de 4 secteurs pilotes,
- Etude pour dresser les moteurs de la déforestation et de la dégradation forestière, pour atteindre les objectifs consignés dans le plan d'investissement REDD+ de la RD Congo et
- Infrastructure-Réhabilitation de pont –Axe Kalamba.

La faible consommation du budget de l'année 2022 est consécutive, notamment au retard de décaissement de la deuxième tranche.

e. Points d'attentions

Suite au CT44 du FONAREDD, une mission de vérification indépendante de terrain à été réalisée en janvier 2022 pour analyser les risques liés au manque de ressources financière du PIREDD Equateur. Les conclusions et recommandations ont été exposées en avril à la FAO et au WWF. En réponse, un nouveau PTA et de nouvelles modalités de gestion ont été présentées par l'agence d'exécution qui ont abouti, après analyse en juin lors du CT 48 au déblocage de la 2^{ème} tranche de financement. Le transfert de fonds a permis le financement du PTA proposé et validé. La prise

en compte des recommandations du comité de suivi du PIREDD Equateur a permis le déblocage d'un second transfert le 2 janvier 2023.

Notons que l'analyse de ces rapports au CT ont abouti à des recommandations suivantes :

- Mettre en place un dispositif de coordination des activités de terrain relatives à la structuration et au renforcement de capacités des communautés (CLD) ainsi qu'à l'élaboration des outils communautaires d'aménagement du territoire (PSAT).
- Renforcer l'équipe de coordination basé Mbandaka et définir clairement son plan de suivi de l'ensemble des activités de terrain
- Transférer au WWF la responsabilité de l'acquisition des intrants agricoles de qualité (semences des cultures vivrières, pérennes, des arbres fruitiers et essences forestières locales et exotiques à croissance rapide), en s'assurant de la qualité du processus.
- Présenter le dispositif mis en place pour faciliter le mécanisme PSE et discuter sur la possibilité de restituer l'ensemble des activités de PSE au WWF.
- Recruter dans un délai de deux mois, un médecin responsable de volet planification familiale au sein de l'équipe de la coordination provinciale, qui s'occuperait de la mise à œuvre de l'ensemble des activités de ce volet, en collaboration étroite avec le CTMP Equateur.
- Veiller à l'implication et au renforcement de la Division provinciale d'aménagement du territoire pour toutes les questions liées à l'élaboration des outils d'aménagement du territoire, la Division de l'environnement pour toutes les questions qui impactent sur les forêts ainsi que celle de Développement rural dans les questions liées aux CLD.
- Présenter un plan détaillé à exécuter de nombre d'ouvrages d'art à réhabiliter ou à construire retenus avec le financement du programme.

Par ailleurs, conformément à la résolution du CT 48, une 2^{ème} mission de vérification des réalisations du PIREDD Equateur a été commissionnée au mois de décembre 2022. La revue des conclusions de cette mission est prévue au CT53 de mars 2023, en présence de l'Agence FAO et son partenaire WWF ainsi que de l'autorité provinciale.

N. Programme Intégré de la MONGALA (PIREDD Mongala)

Table 68 : Données clés du PIREDD Mongala

Titre du Programme & Référence	PIREDD MONGALA
Numéro de référence du Programme/MPTF	N° 0017080
Localité, Secteur/Thème(s) du Programme	Province de la Mongala 3 territoires : Lisala, Bumba et Bongandanga
Partenaires de mise en œuvre	Province de la Mongala Coordination Provinciale de l'Environnement Service techniques déconcentrés Acteurs locaux de développement
Organisations participantes	Enabel
Budget du Programme (USD)	12 000 000 \$USD

Durée totale programme (mois):	54 mois (48 mois de mise en œuvre et 6 mois maximum de clôture)
Date d'approbation du programme en COPIL FONAREDD	22 mai 2019
Date de transfert de fonds par MPTF (dd.mm.yyyy):	09 août 2019
Date de lancement officiel/Démarrage effectif	21 mars 2020
Date de clôture originale	08/08/2023
Date de clôture actuelle	31/07/2024
Décassements au 31/12/2022	9 000 000 USD
Dépenses globales (USD) au 31/12/2022	6 341 407USD
Taux de consommation du décaissement de 9M USD	70,5%
Date d'évaluation à mi-parcours le cas échéant	Février 2022
Contact (Nom, titre, organisation participante et adresse mail)	Nom : Philippe Serge DEGERNIER Titre : Représentant résident Organisation participante : Enabel Adresse e-mail : philippe.degernier@enabel.be

a. Objectif général et spécifiques du PIREDD MONGALA (PIREDD MO)

L'objectif général du PIREDD est de réduire durablement la déforestation et dégradation des forêts et améliorer les conditions de vie et de revenus des habitants de la province de la MONGALA (y compris les femmes, les jeunes et les peuples autochtones).

Concernant les objectifs spécifiques, le PIREDD poursuit deux objectifs à savoir :

- Réduire l'impact des activités humaines et des dynamiques démographiques existantes sur les forêts dans les zones ciblées ;
- Améliorer la gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres) dans les zones ciblées.

b. Réalisations clés Cumulatives du PIREDD MONGALA

Le programme MONGALA s'articule autour de quatre résultats repris dans le tableau ci-dessous.

Les principaux résultats en 2022 sont :

- Le niveau de satisfaction des bénéficiaires envers les STD est passé de partiel à moyen ;
- Le niveau d'efficacité des STD est passé de partiel à moyen ;
- 30% des personnes touchées ont effectivement adopté de nouvelles pratiques de préservation ;
- La capacité des éveilleurs de conscience à jouer leur rôle est passé d'insuffisant à moyen ;
- 32 agents des STD attestent avoir amélioré leurs connaissances leur permettant de donner un soutien effectif aux bénéficiaires ;
- 20 agents des STD attestent avoir amélioré leurs connaissances en gestion administrative et comptable ;
- Les activités de lancement du PPAT ont permis d'engager tous les acteurs de la Province dans le processus, notamment le nouveau gouvernement installé fin 2022 ;
- 8 PSAT élaborés ;

- Collecte de données de diagnostics environnemental, social, économique, infrastructures dans 22 groupements ;
- 214 hectares géoréférencés de cultures en agroforesterie ;
- Etude de faisabilité et sélection des 174 bénéficiaires des activités en apiculture ;
- 154,5 hectares d'agriculture vivrière améliorée pure ;
- 92 CEP viables dont 25 fonctionnels ;

En 2022, le PIREDD Mongala a mis en place une nouvelle stratégie d'intervention dans la Mongala. Depuis le début du PIREDD, les activités reposaient sur les ETD et les partenaires locaux. Toutefois le contexte local (contraintes de déplacement, moyens et capacités limités) ainsi que la gestion du PIREDD n'ont pas permis à cette stratégie d'apporter des résultats. Le PIREDD a donc choisi d'assurer différents niveaux de suivi, plus ou moins rapprochés, des parties prenantes et des bénéficiaires de façon à améliorer l'efficacité de l'intervention. De ce fait, les résultats sont faibles à la fin 2022 mais une montée en puissance est possible pour la suite.

Table 69 : RESULTATS CLES CUMULATIFS PIREDD MONGALA

N°	Indicateurs	Cibles finales	Résultats atteints en 2022	%	Commentaires
Résultat 1 : Les habitants des zones ciblées sont conscientisés sur les problématiques liées aux enjeux de gestion durable des espaces forestiers (les livrables ici)					
R1-1	Proportion des personnes touchées affirmant être conscientes des enjeux et problématiques environnementaux (par rapport aux personnes touchées par les sensibilisations)	75%	0	0%	La collecte des de données reste le point faible du dispositif en 2022 La sensibilisation est le point fort du programme, ces données devraient être disponible.
R1-2	Capacité des éveilleurs à jouer leur rôle	Bonne	Moyenne	Moyenne	Révision complète du dispositif et suivi plus rapproché d'Enabel
Résultat 2 : Les capacités des institutions et administrations publiques concernées par la gestion durable de l'espace forestier ont été renforcées (les livrables ici)					
R2-1	Personnes formées attestant avoir amélioré leurs connaissances leur permettant de donner un soutien effectif aux bénéficiaires	IPA : 33 CPEDD : 32 IPDR : 20 CPSR : 26	IPA : 10 CPEDD : 5 IPDR : 3 CPSR : 14	28%	Nette amélioration due aux réorientations stratégiques et formations-action des STD. L'atteinte des cibles reste en dessous de la moyenne
R2-2	Personnes formées attestant avoir amélioré leurs connaissances en gestion administrative et comptable	IPA : 5 CPEDD : 10 IPDR : 3 CPSR : 4	IPA : 5 CPEDD : 8 IPDR : 3 CPSR : 4	91%	Nette amélioration due aux réorientations stratégiques et formations-action des STD.
Résultat 3 : Disponibilité et utilisation des instruments provinciaux, territoriaux et locaux de pilotage et de gestion durable du système agro forestier (les livrables ici)					

N°	Indicateurs	Cibles finales	Résultats atteints en 2022	%	Commentaires
R3-1	Plateformes multi-acteurs fonctionnelles	CARG : 16 CCFP : 1 Autres : CTMP : 1	CARG : 16, dont 4 fonctionnels, 5 semi fonctionnels CCFP : 1, semi-fonctionnel Autres : CTMP : semi-fonctionnel	100%	Les plateformes ont été redynamisées en 2022
R3-2	CLD fonctionnels	50	10	20%	Bien que 60 CLD aient été créés, aucun n'était vraiment fonctionnel. Pour un grand programme, seulement 10 CLD sont opérationnels
R3-3	Plan prov - validé promulgué (PPAT)	Phase diagnostic	1 ateliers de lancements avec 50 participants		
R3-4	PSAT groupement élaborés et mis en œuvre	50	8 validés, 17 en cours	16	La cible ne sera pas atteinte puisqu'Enabel a diminué le nombre de groupements prioritaires La réduction des cibles n'a pas eu la validation du FONAREDD. De 8 PSAT validés, seulement 5 PSAT ont été transmis au secrétariat du FONAREDD.
R3-5	CFCL avec Arrêté d'attribution et Comité de Gestion Forestière actif	6	0	0%	Pas de réalisation pour cet indicateur important pour le fonds
Résultat 4 : Les bénéficiaires ciblés par le projet ont mis en œuvre des pratiques de production et conservation améliorées (les livrables ici)					
R4-1	Hectares géoréférencés de [nouvelles] cultures en agroforesterie	Pérennes en AF : 660 a) en savanes b) en forêt bois énergie (croissance rapide) en AF : 80	214 ha (dont 154ha en 2021)	29%	Aucune donnée des hectares géoréférencés n'a été transmise au FONAREDD malgré les demandes formulées
R4-2	Capacité des pépinières à fournir les groupements	Moyenne	NA	NA	Un indicateur à reformuler
R4-3	Hectares géoréférencés de [nouvelles] reboisement pur (bois d'œuvre, PFNL, forêt communautaire, bois énergie, etc.)	750	0	0%	Pas de réalisation pour cet indicateur important pour le fonds
R4-4	Hectares géoréférencés mis en défens, grâce au programme (zone protégées et conservées)	20 000	Études de faisabilité en cours	--	Ces études de faisabilité sont réalisées tardivement : dernière année de la première phase.

N°	Indicateurs	Cibles finales	Résultats atteints en 2022	%	Commentaires
R4-5	Hectares d'agriculture vivrière améliorée pure a) en savanes b) en forêt	750	154,5	20,6%	L'atteinte de cible reste en dessous de la moyenne
R4-6	Rendement des cultures vivrières des surfaces CEP appuyées par le projet	ND	Etude en cours	--	Le CEP est le point fort du programme, ces données devraient être disponibles.
R4-7	CEP fonctionnels	75	92 CEP viables, 25 fonctionnels	--	--
R4-8	Personnes ayant adopté au moins une nouvelle source de revenus durables (désagrégation par genre)	ND	ND	--	Pas de données
R4-9	Satisfaction des bénéficiaires par rapport aux stratégies post récolte (incluant la commercialisation)	Moyenne	ND	--	--
R4-10	Nombre de ventes organisées	50	2	4%	--
R4-12	Proportion des bénéficiaires ayant amélioré leurs capacités entrepreneuriales (par rapport aux bénéficiaires touchés par les formations en entrepreneuriat)	30%	Pas encore de données	--	--

A ce niveau des progrès, il y a lieu de signaler que le PIREDD MONGALA a enregistré un retard dans l'atteinte des résultats programmés. Les principales causes de ce retard sont :

- ▶ Le sous-dimensionnement de la zone d'intervention lors de l'élaboration du document du programme ;
- ▶ La faible maîtrise de l'approche intégrée REDD par l'équipe du programme au démarrage du programme qui a impacté sur l'approche de mise en œuvre ;
- ▶ L'instabilité politique liée au changement des coordonnateurs clés des services étatiques ;
- ▶ L'instabilité interne de l'équipe d'intervention ;
- ▶ La pandémie de COVID 19.

Au regard des problèmes ci-haut évoqués, l'agence d'exécution avait proposé une nouvelle stratégie d'intervention et la révision des cibles. Faisant suite à cette proposition, FONAREDD/CAFI avait accepté d'accorder à l'agence d'exécution une extension de 6 mois pour lui permettre d'atteindre ces cibles. Il est envisagé d'accorder un addendum de 8 MUSD à l'agence pour lui permettre de renforcer son portefeuille afin d'augmenter les cibles et de répondre aux problèmes de l'étendue de la zone d'intervention.

Ci-dessous, les progrès atteints fin décembre 2022 suivant le cadre de résultats approuvés.

c. Progrès atteint par rapport au plan de travail 2022

Table 70 : Exécution physique des activités

Nbre Activités prévues	Réalisées	% de réalisation	Réalisées à ≥50%	Réalisées à <50%	Non réalisées
35	12	77%	18	5	0

En 2022, le projet a implémenté :

1. Une approche d'engagement de co-construction avec les communautés locales afin de susciter un meilleur engagement des communautés locales dans le contexte de pauvreté et de cohésion sociale fragile exacerbé dans la Mongala. Les activités sont davantage orientées pour comprendre et répondre aux besoins des parties prenantes locales. L'approche ascendante reposant sur des échanges entre pairs et des méthodes de communication pour le développement, bien que fortement consommatrice de temps et de moyens, a démontré en 2022 son intérêt pour contribuer à des changements de comportements.
2. Une approche intégrée, une concentration géographique et un dimensionnement réaliste des activités, nécessaire dans le contexte d'enclavement et de fragilité de la Province pour éviter une dilution des efforts et donc des résultats (comme cela a été observé en première partie du projet). En 2022, le projet a concentré ses actions dans des zones bien délimitées présentant un fort potentiel environnemental et économique, ainsi que redimensionné le volume de ses activités afin de mieux cadrer avec les moyens humains et logistiques limités dont il dispose.
3. Flexibilité et adaptation : le contexte d'intervention du projet est particulièrement complexe notamment du fait de son enclavement, de la précarité des communautés locales et de la faiblesse des services de l'état et des associations locales. Des mesures concrètes ont été prises pour permettre ce pilotage flexible : des cycles courts de planification et de monitoring, un appui régulier (coaching) ainsi que des missions de suivi externe et interne de Enabel.
4. Mobilisation de la recherche-action pour accompagner et documenter les processus d'innovation avec les acteurs locaux. Dans le contexte de fragilité dans la Province, le projet a renforcé le déploiement de dispositifs de recherche-action au niveau local pour accompagner le processus d'identification et de diffusion d'innovations adaptées au contexte de la province de la Mongala. Ces dispositifs ont été renforcés par l'introduction d'un meilleur système de suivi-évaluation nécessaire au questionnement et à la documentation des actions du projet afin de les améliorer en continu et de rétro-alimenter les réflexions.
5. Contribution à l'émergence d'un réseau local de mise en œuvre en matière de REDD+. En 2022, afin d'adresser les capacités extrêmement limitées des acteurs locaux, le PIREDD-MO a poursuivi et renforcé l'accent mis sur la collaboration et le renforcement de capacité des acteurs locaux par l'animation de réseaux locaux d'acteurs et de structures (Services Techniques Déconcentrés, ONG locales, réseau C4D, conseils consultatifs et comités de développement).

d. Exécution financière

A la clôture de l'année 2022, soit quatre ans après le lancement du programme, le PIREDD MO a utilisé 6 341 407 \$ de la première tranche soit 70, 5% de 9 MUSD (source : rapport annuel 2022). Ce taux de réalisation financière ne correspond pas au niveau d'atteinte des résultats approuvés

par le comité de pilotage du FONAREDD, le programme est donc moins efficient.

Concernant le contrôle-qualité des dépenses exécutées, l'agence a respecté ses engagements en commanditant des audits des états financiers du projet au cours de toute la période de sa mise en œuvre. Au total deux audits ont été réalisés en 2020 et 2021.

Le programme a manqué de l'efficience dans la gestion des délais. Plusieurs résultats n'ont pas été atteints avec les ressources financières disponibles dans le temps de mise en œuvre du programme. Les procédures internes se sont avérées non adaptées à la gestion de ce type de programme qui demande un travail avec les communautés (financement des activités des communautés directement avec les entités locales).

e. Points d'attentions

1. Par rapport à la durée restante du programme ; il ressort du tableau ci-haut, un écart entre l'atteinte des objectifs et les résultats atteints sur terrain ;
2. Il y a lieu de signaler des avancées dans le volet de la gouvernance du programme en termes de structuration des communautés en CLD, d'appui au fonctionnement des différentes plateformes multi acteurs et de renforcement des capacités des services techniques. Ce mécanisme maintenu jusqu'à la fin du programme contribuera à la pérennisation des actions des acquis du programme et apportera probablement un changement dans le milieu sur la gouvernance forestière ;
3. Au second semestre de l'année 2022, le PIREDD a mieux compris l'approche intégrée attendue dans les PIREDD. Les investissements ainsi réalisés respectent l'aspect d'aménagement du territoire. Le programme s'est engagé à améliorer les outils provinciaux d'aménagement du territoire et faire un test sur le 5 PSAT déjà finalisés afin de dupliquer le modèle dans les outils qui seront produits ; Notons que l'objectif de la production de 50 PSAT ne sera pas atteint pour la clôture de cette première phase de financement. Il y a donc nécessité de faire un report des objectifs pour le prochain financement. Ceci permettra au programme de se concentrer sur une cible réalisable par rapport au temps restant de l'actuel programme ;
4. Le dispositif d'encadrement agricole et de production/distribution d'intrants agricole est opérationnel. Ce fût un grand défi dans la mise en œuvre de ce programme. La présence de deux firmes recrutées aidera à faire avancer les activités d'agroforesterie et de reboisement susceptibles d'atténuer le niveau de déforestation dans la province. La seule difficulté à résoudre est le temps nécessaire pour achever le contrat des firmes au cours de cette première phase de financement. Ces activités demandent plus du temps (soit 2 ans). Il s'agit de la mise en pépinière des plantules et la distribution des plantes auprès des ménages agricoles/Membres CLD ;
5. Tenant compte de l'expérience du PIREDD SUD UBANGI qui a enregistré un taux faible d'adoption à cause du lancement tardif des activités de reboisement et d'agroforesterie (activités lancées à la fin du programme et sans un accompagnement efficace des experts), il serait souhaitable qu'il n'ait pas rupture d'activités entre la 1^{ère} et la 2^{ème} phase de financement (12 MUSD+ 8 MUSD = 20 MUSD). Ceci permettra de capitaliser les acquis de la première phase.
6. Il est à noter que le volet d'appui aux peuples autochtones n'a pas marché au cours de cette 1^{ère} phase. Le programme devrait donc lancer certaines activités en faveur de cette communauté en tenant compte de leur besoin ;

Le programme devrait continuer à réfléchir avec les communautés sur les actions de développement de leur milieu qui tiennent compte des priorités enregistrées dans les SPAT.

O. Programme Intégré de Kwilu (PIREDD Kwilu)

Table 71 : Présentation des données clés

Agence d'exécution	JICA
Partenaires d'exécution	Ministère Provincial de l'Environnement et Développement Durable, Ministère Provincial de l'Agriculture, ONG locales (AMAR, AIPD), Japan Forest Technology Association « JAFTA »
Budget approuvé (USD)	3.999.607 USD
Transfert effectué au 31/12/2022 (USD)	3.168.041,00 USD
Dépenses globales au 31/12/2022 justifiées (USD)	2.908.000,00 USD
Taux (%) de consommation du budget	92 %
Date d'approbation en COPIL	22 février 2018 et 10 juillet 2018
Date du 1 ^{er} transfert de fonds par MPTF	21 décembre 2018
Date du lancement officiel et du démarrage effectif	01 janvier 2019 et 21 avril 2019
Date initiale de clôture	31 décembre 2023
Date actuelle de clôture	20 avril 2024

a. Réalisations clés Cumulatives du PIREDD KWILU

L'objectif général du programme est de favoriser l'évitement de la déforestation et la séquestration du carbone à travers la promotion de l'agroforesterie et l'amélioration des conditions de vies des populations du Kwilu. Sa démarche repose sur 4 axes : La politique et gouvernance provinciale relatives à la mise en œuvre de la REDD+, l'agroforesterie et la protection des forêts mises en place à travers l'implication des concessionnaires et des paysans, la protection de l'environnement des terroirs à travers l'implication des paysans et la sensibilisation des populations des secteurs au rôle du couvert végétal arboré dans la gestion des ressources naturelles. Le tableau ci-dessous liste les réalisations clés de l'année 2022 par résultats attendus du programme.

Table 72 : Résultats clés cumulatifs du PIREDD Kwilu

Résultats attendus	Résultats 2022	Résultats cumulatifs
<p>Résultat 1 : Renforcement des politiques et gouvernance provinciales relatives à la mise en œuvre de la REDD+/Gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des Plans de Développement pour chaque entité décentralisée ; - Redynamisation CARG/ Implication dans au moins deux activités ; - Identification des agents/techniciens des ministères provinciaux de l'environnement, l'agriculture et du développement rural - Renforcement de capacités des agents ; 	<ul style="list-style-type: none"> - RAS - RAS - RAS - 9 réunions des groupes de travail (82 participant au total) 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de 7 réunions du COPIL ; - Elaboration des TDRS pour l'élaboration du PPAT selon les normes nationales ; - Sera fait dans le cadre de l'élaboration du PPAT - Le cadre de coordination des agents et techniciens des ministères provinciaux sectoriels rendu opérationnel ; - Le renforcement des capacités passe par l'organisation de groupes de travail thématique auxquels participent les agents de façon régulière depuis le début du programme - Dotation des services de Motos, PC, GPLS et Caméras sur co-financement JICA
<p>Résultat 2 : Agroforesterie et protection des forêts mises en place /Agriculture</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2500 Ha de plantations agroforestières de concessionnaires (acacia-vivrières) ; - 209 Ha de coupe-feu par les concessionnaires - 2500 Ha de plantations agroforestières des communautés - 209 Ha de coupe-feu par les concessionnaires 	<ul style="list-style-type: none"> - 30ha - 2ha - 107ha - 9ha 	<p>Les cibles de ce résultat ont été modifiées en 2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 896 Ha réalisés ; - 72 Ha réalisés - 1806 Ha réalisés - 147 Ha réalisés
<p>Résultat 3 : Protection de l'environnement / Aménagement du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - 250 CLD à installer - 250 PSAT à élaborer - Préparer et tester une démarche méthodologique pour la gestion durable de charbonnage en produisant 250 contrats 	<ul style="list-style-type: none"> - 112 CLD installés dont 5 redynamisés - 62 PSAT validés, 146 en préparation 	<p>Cibles modifiées en 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> - 263 CLD ont été redynamisés ; - 62 PSAT validés, 146 en préparation - Elaboration d'un draft de la démarche méthodologique
<p>Résultat 4 : Sensibilisation des populations</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1200 diffusions d'émissions d'au moins une heure de sensibilisation - 500 affiches et 200 panneaux de communication 	<ul style="list-style-type: none"> - 263 diffusions - 112 affiches 	<p>Cibles modifiées en 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> - Signature d'un contrat pour diffusion de 4 émissions / semaine depuis 2022 ; total de 389 émission depuis le début du piredd; - 588 dont 450 affiches et 138 panneaux ;

b. Progrès atteint par rapport au plan de travail 2022

Table 73 : Exécution physique des activités

Nbre Activités prévues	Réalisées	% de réalisation	Réalisées à ≥50%	Réalisées à <50%	Non réalisées
15	4	79%	6	5	0

Le PIREDD KWILU a une performance jugée satisfaisante par rapport à la mise en œuvre des activités prévues en 2022. 4 activités sur 15 ont été réalisées à 100%, 6 ont été réalisées à plus de 50% et 5 à moins de 50%.

Pour la période 2022, 106 conventions de mise à disposition de terre par les chefs de terre en faveurs des communautés ont été signées. L'étude sur les moteurs de la déforestation est en cours de réalisation. Des termes de référence ont été rédigés pour permettre de lancer le processus d'élaboration d'un Plan Provincial d'Aménagement du Territoire.

En plus de 62 plans simples d'aménagement du territoire validés, le programme prépare 146 PSAT. 108 plantations agroforestières ont été géoréférencées et les capacités de services techniques provinciaux renforcés.

c. Exécution financière

Le décaissement des ressources financières de l'année 2022 est jugé en équilibre avec les réalisations physiques de 2022.

Un financement additionnel a été validé le 31/12/2022 pour que le programme soit prolongé jusqu'en juin 2025. Ce nouveau financement est assorti d'une augmentation des quantités pour les indicateurs, mais pas de nouveaux résultats à atteindre.

d. Points d'attentions

Les réflexions pour renforcer la sécurisation foncière des investissements réalisés devraient continuer en travaillant sur les aspects administratif, juridique et social des conventions signées entre les CLD et les Chefs de terre et en envisageant l'implication des autorités politico-administratives et les services techniques au niveau local. Le programme devra s'inspirer du dispositif décrit dans la réforme foncière.

Par ailleurs, il y a nécessité d'insérer dans les PSAT élaborés par l'agence les perspectives de gestion durable des ressources tout en garantissant les liens entre les PSAT et les investissements agroforestiers en cours et déjà réalisés.

P. PIREDD Maniema Programme Intégré REDD du MANIEMA (PIREDD MANIEMA)

Table 74 : Données clés du programme

Intitulé du programme	PIREDD MANIEMA
Agence d'exécution	GIZ
Chef de file gouvernemental (le cas échéant)	PROVINCE MANIEMA
Date Approbation PRODOC en COPIL FONAREDD	01 Mars 2021
Budget approuvé	30 M\$
Montant transféré au 27 avril 2021	10 M\$
au 28/11/2022	2 M\$
Montant dépensé au 31 novembre 2022	8.589.699,43 USD (85,9%)
	RapportFinancier
Date de début du programme (MPTF)	27 avril 2021
Date de démarrage effectif (Agence)	03/11/2021
Date initiale de clôture	28/02/2026
Date actuelle de clôture (MPTF)	28/02/2026

a. 2. Objectifs, résultats attendus et atteints du programme

Le PIREDD Maniema est conçu dans l'optique de contribuer conjointement, ensemble avec les efforts des autorités locales, provinciales et nationales ainsi que des projets sectoriels REDD+, à l'objectif global du programme REDD+ en RD Congo « Réduire les émissions et augmenter les absorptions de gaz à effet de serre provenant du secteur forêts, agriculture et usage des terres, à améliorer les revenus et la sécurité alimentaire des populations tout en protégeant les ressources naturelles dans l'ensemble de la province du Maniema ».

De façon spécifique, le PIREDD vise de faire bénéficier à la population et aux communautés des zones d'intervention dans la province du Maniema de la mise en valeur durable des ressources agricoles, forestières et pastorales.

Le PIREDD Maniema intervient dans quatre territoires et plus précisément dans les secteurs et chefferies suivants : i) Territoire de Kailo : Bangengele, Ambwe, Wasongola et Balanga (4/4) ; ii) Territoire de Kasongo : Maringa, Mulu, Bakwange et Benia Samba (4/10) ; iii) Territoire de Pangji

: Beia, Babene et Wakabangu II (3/4) et iv) Territoire de Kibombo : Bahina, Matapa et Aluba (3/5).

b. 4. Performance du programme au 31 décembre 2022

TABLE 75 : PERFORMANCE DU PROGRAMME AU 31 DECEMBRE 2022

Résultats	2022	Cumul des résultats
Effet 1: Les conditions cadre liées à la conservation des forêts et l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources agricoles, forestières et pastorales sont améliorées		
Produit 1.1: Zonage fait et cartes disponibles		
Des plans d'aménagement du Territoire aux niveau provincial et local dans les zones clés sont élaborés : 1 SPAT, 150 PSAT, 3000 cartographes	3 PSAT ; 4 villages impliqués ; 35 cartographes locaux engagés	idem idem
Une cartographie du potentiel de production agricole durable a été réalisé : 10 cartes	Une étude du potentiel agricoles dans les zones savaniques publiée ; 16 cartes élaborées ; 45 cartographes locaux engagés	idem
Une Analyse des opportunités de la restauration de paysages forestiers (RPF) a été faite et des cartes pour les zones d restauration de paysages forestiers sont élaborés	Une analyse des opportunités RPF faite ; 40 parties prenantes impliquées ; 3 cartes reboisement disponible	idem
Produit 1.2: Planification spatiale pour le développement réalisée et PDL disponibles		
Des arbitrages intersectoriels en vue d'assurer la préservation des forêts et de la biodiversité sont réalisés : 5 plans d'action	1 stratégie lutte contre les feux de brousse élaborés et 1 plan d'action inclusion de femmes élaboré ; 83 parties prenantes impliquées	idem
Les forêts de grande valeur, les APAC, les concessions forestières des communautés locales sont intégrées dans les processus et plans d'aménagement du territoire	56 membres et 11 structures renforcés ; 4 forêts de grande valeur intégrées dans les PSAT	idem. Structures visées : ACE, IPA, IPEL, Division genre, décentralisation, Plan, Affaire coutumières, AT, CPEDD, IGV, GTCRR ; Type de forêt identifiés : APAC, AP, réserves, CFCLs
Des plans locaux de développement sont élaborés dans une démarche ouverte, participative et inclusive avec une planification spatiale : 10 PDL échelle secteur / chefferie	2 PDL validés et publiés ; 750 personnes impliquées dans les comités (CLD CVG) ; 450 000 personnes touchées dans les ETD	total de 5 PDL ; total 1650 personnes impliquées dans les comités (CLD, CDV, CDG) ; Total : 720'000 personnes touchées dans les ETD
Produit 1.3: Droits fonciers renforcés et accords signés, cartes disponibles, contrats publiés		
Un processus d'arbitrage dans le cadre de conflits d'affectation des terres existants est mis sur place dans la Province	12 agents gouvernementaux impliqués ; 2 conflits résolus	17 agents gouvernementaux impliqués ; 3 conflits résolus
Les contrats d'affectations des terres sont publiés (agriculture, forêts) : 20 contrats d'affectation des terres de CFCL	2 nouveaux arrêtés CFCLs publiés.	Total de 5 CFCL validées sur le territoire (2018 : 1 / 2021 : 2 / 2022 : 2 / à suivre en 2023 : 2 / reste 3 en cours)
La sécurisation foncière des investissements verts (agricoles, restauration) en savanes est facilitée	500'000 personnes touchées par la vulgarisation ; 8 parties prenantes renforcées et impliquées	idem
Effet 2: Les processus de gouvernance locale sont améliorés		

Résultats	2022	Cumul des résultats
Produit 2.1: Droits humains respectés et PA et femmes participent		
La participation des parties prenantes dans des décisions et planifications (femmes, peuples autochtones, jeunes, communautés locales et autres) est assurée et un mécanisme de suivi et évaluation mise sur place : 100 femmes leader renforcées	70 femmes leaders renforcées ; 2 étudiants appuyés ; 110 personnes renforcées sur l'aspect genre ; 196 PA et handicapés renforcés ; 5 propositions formulées ; 33% de femmes dans des comités de prise de décision (CLD)	124 femmes renforcées ; 2 étudiants appuyés ; 250 personnes renforcées sur l'aspect genre ; 196 PA et handicapés renforcés ; 5 propositions formulées ; 33% de femmes dans des comités de prise de décision (CLD)
Une sensibilisation sur l'importance de gouvernance locale a été réalisé : minimum 1 100 000 personnes sensibilisées	660 000 personnes touchés dans les ETD Maringa, Wakabango II, Beia, Aluba, Bahina	idem
Un mécanisme de plainte (MGP) est mis en place	1 mécanisme mis sur place ; 6 plaintes traitées	idem
Un mécanisme de suivi et évaluation a été élaboré et mis en place	1 système de suivi et évaluation mis sur place ; 27 missions appuyées ; 15 rapports validés	idem
Produit 2.2: Les partenaires sont renforcés dans leurs capacités		
La gestion participative du PIREDD Maniema est assurée ;	3 réunions COPIL organisées ; 36 partenaires ont participé aux plateformes nationales secteur vert ; 4 missions d'échange organisées	4 COPIL ; 52 partenaires ont participé aux plateformes nationales secteur vert ; 2 missions d'échange organisées
La mise en place de structures de bonnes gouvernances a été appuyée : 1000 structures	En 2022 : 8 nouveau CLD et 141 CDG et CDV.	624 structures (CVD, CDG et CLD) mises en place au total par le PIREDD ; 935 sur le territoire (311 pré-existantes)
Les capacités de partenaires ont été renforcés : 100 structures	128 structures renforcées dans les capacités techniques ; 1842 partenaires renforcés dans leurs capacités techniques ; 70 structures renforcées avec dotation du matériel	idem ; 93 structures renforcées avec dotation du matériel
Produit 2.3: Des fonds sont mobilisés et des investissements faites		
Des outils de paiements pour services environnementaux sont pilotés : 5 outils	2 outils PSE pilotés (reboisement, agroforesterie) ; 450 membres des communautés touchés	idem
Des investissements agricoles, énergétiques et autres, ainsi que le développement de leurs chaînes de valeurs à impact réduit sur les forêts et les écosystèmes, et en faveur des communautés locales et des populations autochtones sont appuyé : 400 AVEC / 20000 personnes	28 AVEC mises sur place ; 735 (569 Femmes) membres AVEC renforcés ; 16 activités vertes des PDL réalisées ; 87 communautés locales touchées ; Environ 2000 personnes touchées via toutes les activités	idem idem
Des plans de mobilisation des investissements privés sont élaborés pour des filières différentes : 5 business plans / 1000 bénéficiaires	2 business plans élaborés ; 167 membres des associations et coopératives touchés	idem
Effet 3: La mise en valeur durable de l'utilisation des ressources forestières est améliorée		
Produit 3.1: Les stocks d'animaux et la couverture végétale montrent une évolution positive		
Des campagnes de sensibilisation ont été planifiées et réalisées : 5 campagnes	1 stratégie communication disponible ; 4 campagnes effectuées ; 1 guide de produits de publication publiés ; 50'000 personnes touchées	6 campagnes effectuées ; 2 dépliants et 2 guides produits ; 1'000'000 personnes touchées

Résultats	2022	Cumul des résultats
Les capacités des contrôles forestier et de réglementation d'utilisation de ressources naturelles sont renforcées	5 étudiants/enseignants appuyés sur les études d'utilisation des ressources naturelles ; 8 staffs service technique impliqué ; 2 missions de suivi appuyées	idem
Des données de déforestation et de dégradation des forêts à l'échelle provinciale sont mises à jour annuellement	1 étude appuyée sur le stock carbone	idem
Produit 3.2: Zones de protection (CFCL, APAC, AP) mises sur place		
Des Concessions Forestières des Communautés Locales (CFCL) sont attribuées : 9 CFCL	4 cartes disponibles ; 2 CFCL validés en 2022 (80'433 ha) pour 4 dossiers de demande élaborés et déposés (2 encore en cours) ; 400 personnes impliquées	Total validés pendant le PIREDD : 4 CFCL soit 168 861ha (2 en 2021)
Les espaces provinciaux sous statut de protection sont augmentés (AP, APAC, CFLC) et des PAG sont mise sur place : 4 APAC+PAG, 2 AP+PAG	4 PSG de CFCL, 2 APAC et 1 AP en cours de mise en place	
Produit 3.3: Paysages foresterie restaurés		
Une partie de forêts dégradées dans la Province du Maniema est restaurée : 5000ha	120 ha de forêt restaurés ; 150 membres des communautés impliqués	idem
Effet 4: La mise en valeur énergétique des ressources ligneuses autour des centres urbains est améliorée		
Produit 4.1: Chaîne de valeur bois énergie optimisée mise sur place		
Une stratégie bois- énergie provinciale y définis schémas directeurs d'approvisionnement en bois énergie est élaborée, validée et dans la mise en œuvre	1 stratégie provinciale bois énergie disponible ; 5 schémas d'approvisionnement élaborés ; 19 agents service technique et société civile impliqués	idem
Des chaînes de valeur bois-énergie sont optimisées (vue durabilité) : 5 projets	2 projets appuyés ; 200 personnes impliquées	idem
Appuyer les activités de reboisement à vocation Bois énergie : 2000ha	73 ha reboisés à vocation bois énergie	127 ha reboisés au total;
L'efficience énergétique le long de la chaîne de valeur de la filière bois énergie a augmenté : 30 Fabricants formés 30% d'utilisation de foyers améliorés par les personnes sensibilisées (20000 ménages)	50 producteurs (5 femmes) de charbon impliqués ; 40 fabricants de foyers formés ; 40 ménages avec foyers améliorée	idem
Produit 4.2: Des alternatives en énergie sont disponibles		
Approvisionnement des centres de consommation de bois d'énergie à partir des sources gérées d'une manière durable a augmenté : 3 micro-entreprise, >100 ménages	2 micro-entreprises mises en place ; 50 ménages impliquées	idem
Effet 5: La mise en valeur d'une agriculture durable a été améliorée		
Produit 5.1: Agriculture savanicole installée dans une manière durable et rentable		
Avec un processus participatif de réflexion et de définition, deux systèmes agricoles améliorés (une pour l'agriculture dans la forêt dense, une pour l'agriculture dans les savanes) sont reconnus comme systèmes de conseil par l'administration agricole provinciale : 2 systèmes, 20 agents ; 5 produits de com	8 agents de service technique renforcés et impliqués ; 1 produit de la communication diffusé	idem

Résultats	2022	Cumul des résultats
Une agriculture en priorité dans les zones de savanes a été développée : >500km de piste réhabilité + 50 bâtiments	6 étudiants appuyés pour les recherches ; 34 km de pistes réhabilités ; 4 bâtiments stockage construits ; 340 personnes impliquées	10 étudiants appuyés au total ; idem pour le reste
Produit 5.2: Augmentation du nombre de ménages pratiquant une agriculture familiale dans une manière durable et rentable		
Personnes sensibilisées à l'agriculture durable et ménages qui appliquent ces pratiques : 300 000 personnes sensibilisés ; 10 000 ménages commencent d'appliquer ces pratiques	50'000 personnes sensibilisées ; 2708 ménages commencent d'appliquer ces pratiques	300000 personnes sensibilisées
Hectares sur nouvelles cultures en agroforesterie : 5000 ha	399	idem
Hectares en cultures pérennes : 5000 ha	50	idem
Hectares en culture vivrière : 5000 ha	480	547
Nombre ménages impliqués dans des pilotes des innovations (cible 200) et Nb de bénéficiaire de renforcement sur l'entreprenariat (cible 500 pers. + 30 coopératives)	53 ménages et 167 bénéficiaires (dans 10 coopératives)	idem

Le problème principal pour la vérification des plantations se pose car on ne dispose pas d'une base de données géolocalisées. On ne sait pas les localiser correctement, ni sur une liste ni sur une carte.

c. Exécution financière

Le tableau ci-dessous indique le niveau de consommation budgétaire du PIREDD au 31 décembre 2022. Ces ressources ont été utilisées pour exécuter les Plans de travail 2021 et 2022. Ces décaissements consistent surtout en frais de structures, des subventions locales des activités et des investissements, le fonctionnement des organes du PIREDD, les nombreuses études réalisées par de nombreux partenaires. On constate que les dépenses sont réalisées essentiellement pour des activités non prioritaires, les activités jugées prioritaires par les secrétariats CAFI et FONAREDD restent en arrière – plan. Il faudrait que l'agence inverse la tendance pour performer.

Taux de décaissements du Programme au 31 décembre 2022.

Table 76 : réalisation financière par résultat

Résultats	Budget Total (USD) tel que dans le prodoc	Budget prévu (année 2022)	Dépenses annuelles 2022	Solde au 31.12.2022	Taux de décaissement 2022	Taux de décaissement cumulatif
Effet 1: conservation des forêts et biodiversité et des ressources agricoles, forestières et pastorales	5.500.000,00	1.265.000,00	963.943,34	301.056,66	76%	1.312.247,49
Effet 2: Les processus de gouvernance locale sont améliorés	8.700.000,00	2.250.000,00	2.046.620,05	203.379,95	91%	2.522.895,30
Effet 3: La mise en valeur durable de l'utilisation des ressources forestières	5.300.000,00	685.000,00	1.110.585,30	-425.585,30	162%	1.530.523,70

Effet 4: La mise en valeur énergétique des ressources ligneuses autour des centres urbains est améliorée	3.500.000,00	500.000,00	784.137,65	-284.137,65	157%	984.995,04
Effet 5 agriculture durable améliorée	7.000.000,00	1.300.000,00	1.375.383,67	-75.383,67	106%	1.825.106,80
Frais Généraux / Profit/TVA/ Dépenses transversales			335.609,78			413.931,10
Total	30.000.000,00	6.000.000,00	6.616.279,79	-616.279,80	110%	8.589.699,43

Exécution budgétaire et recommandations à la GIZ sur base du rapport financier annuel 2022

Sur la forme, PIREDD MANIEMA a correctement complété tous les tableaux requis (5.1, 5.2 et 6) pour une analyse optimale du rapport financier contenu dans le rapport annuel 2022. Le taux des coûts indirects est conforme aux exigences (<7%). L'agence doit toutefois veiller à mettre à jour ces budgets car les valeurs renseignées ne sont pas toujours cohérentes.

On peut noter que les investissements sur la ligne « équipement, véhicules et mobilier » sont très faible (<1%) alors que ce sont des équipements qui

devaient être acquis en début du programme pour faciliter l'atteinte des résultats escomptés.

d. Points forts et points faibles :

Points forts :

- Des processus sont en place avec les subventions locales [ici](#) et les PSE qui sont testés dans 4 CLD d'une ETD.
- La première année permis de réaliser les études de base, très nombreuses. La qualité de cette multitude d'étude est à vérifier.
- Le PIREDD planifie mensuellement ses activités avec ses parties prenantes et les membres du COPIL.
- Du personnel technique (aménagiste et cartographe) a été intégré à l'équipe pour contribuer à la mise en œuvre et au suivi des activités.

Points faibles :

- Le COPIL prend une place prépondérante qui gêne parfois la réalisation des priorités.
- A ce jour le programme a travaillé de façon éparpillée, et il est difficile de capturer les grands résultats. Toutefois, depuis le début, l'agence a fourni un effort de répondre aux résolutions du Comité technique.
- Au lancement du PIREDD Maniema, le prodoc ne mentionnait pas d'objectifs chiffrés, et son application était peu opérationnelle.
- Les investissements physiques ne sont pas encore nombreux.

- L'équipe n'était pas complètement préparé à mettre en œuvre un programme de ce genre, avec des dispositions d'appui aux communautés. Toutefois, ceci est en train d'évoluer et de s'adapter au modèle PIREDD PIREDD pour enfin mettre en œuvre une stratégie intégrée sur le territoire et délivrer suffisamment.

e. Conclusion

Une évaluation indépendante (pas encore à mi-parcours) du PIREDD Maniema a été diligentée comme l'avait exigé la décision du COPIL qui avait validé le prodoc. La mission de l'évaluation a coïncidé avec la tenue du COPIL 4 du PIREDDPIREDD Maniema (9-10/11/2022) auquel les consultants évaluateurs ont participé, et qui a permis à la province entière d'être informée de son déroulement sur le terrain. PIREDD Cette évaluation fournira les recommandations nécessaires à l'amélioration des processus et de la programmation du PIREDDPIREDD en général afin de l'amener à performer davantage.

5. Thèmes transversaux



5.1 Genre



Au niveau des programmes sectoriels de réforme, l'intégration de l'aspect genre est surtout retenue dans l'élaboration des politiques et des lois. Celles-ci visent notamment à assurer les droits des femmes et autres groupes identifiés comme marginalisés, dans les domaines fonciers, de l'utilisation des terres ou de la répartition des droits d'usage (aménagement du territoire), ainsi que du droit de propriété des forêts. Le Programme Energie à cet égard vise surtout la participation et l'intégration des femmes dans le marché, c'est-à-dire dans la filière du bois-énergie : revenus, emplois et entrepreneuriat.

Pour les PIREDD, au niveau du contexte, de la mise en œuvre, du suivi-évaluation et du budget, l'aspect genre constitue un élément central de la bonne mise en œuvre des programmes et de l'atteinte des objectifs. L'analyse genre est surtout intéressé à la participation des groupes considérés marginalisés ou vulnérables (femmes, jeunes et PA) aux instances décisionnelles locales ainsi qu'aux structures de gouvernance des programmes, notamment leurs Comités de pilotage (COFIL). Leur participation aux groupes de concertation technique ainsi que le pourcentage des bénéficiaires femmes, hommes, jeunes et PA de chaque programme est aussi suivi de près dans cette analyse.

L'intégration de l'aspect genre a été évaluée et notée dans les 17 programmes en cours en 2022, selon la grille de notation présentée dans le Tableau ci-dessous¹⁴

Table 77 : Grille de notation genre par programme

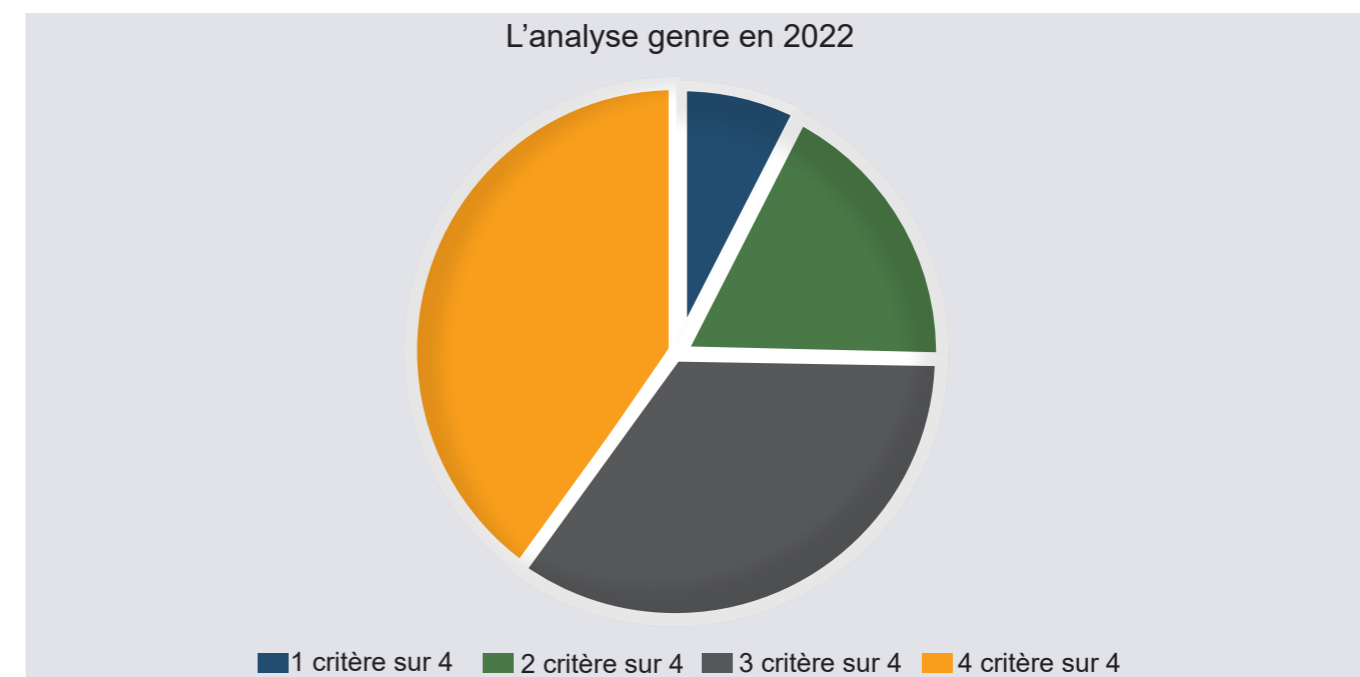
Programme	Nombre critères remplis 2021	Nombre de critères remplis 2022	Notation genre méthodologie ONU-REDD	Critère de performance genre selon la méthodologie ONU-REDD selon l'analyse FONAREDD
PIREDD Orientale	2/4	3/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
PIREDD Mai-Ndombe	4/4	4/4	GEN 2	Satisfaisant
PIREDD Sud-Ubangi	3/4	4/4	GEN 2	Satisfaisant
SNSF	1/4	1/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
Aménagement du territoire	2/4	2/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
PIREDD Kwilu	3/4	3/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
Réforme foncière	2/4	2/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
PIREDD Equateur	4/4	4/4	GEN 2	Satisfaisant
PIREDD Mongala	2/4	3/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
Energie	3/4	3/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
GDA	1/4	2/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
Peuples autochtones	2/4	3/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
PROMIS	4/4	4/4	GEN 2	Satisfaisant
Société civile	4/4	4/4	GEN 2	Satisfaisant

¹⁴ Une analyse détaillée est présentée en annexe.

Secrétariat Exécutif de FONAREDD	3/4	3/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
Savane	-	3/4 ¹⁵	GEN 1	Modérément satisfaisant
PIREDD Maniema	-	4/4	GEN 2	Satisfaisant

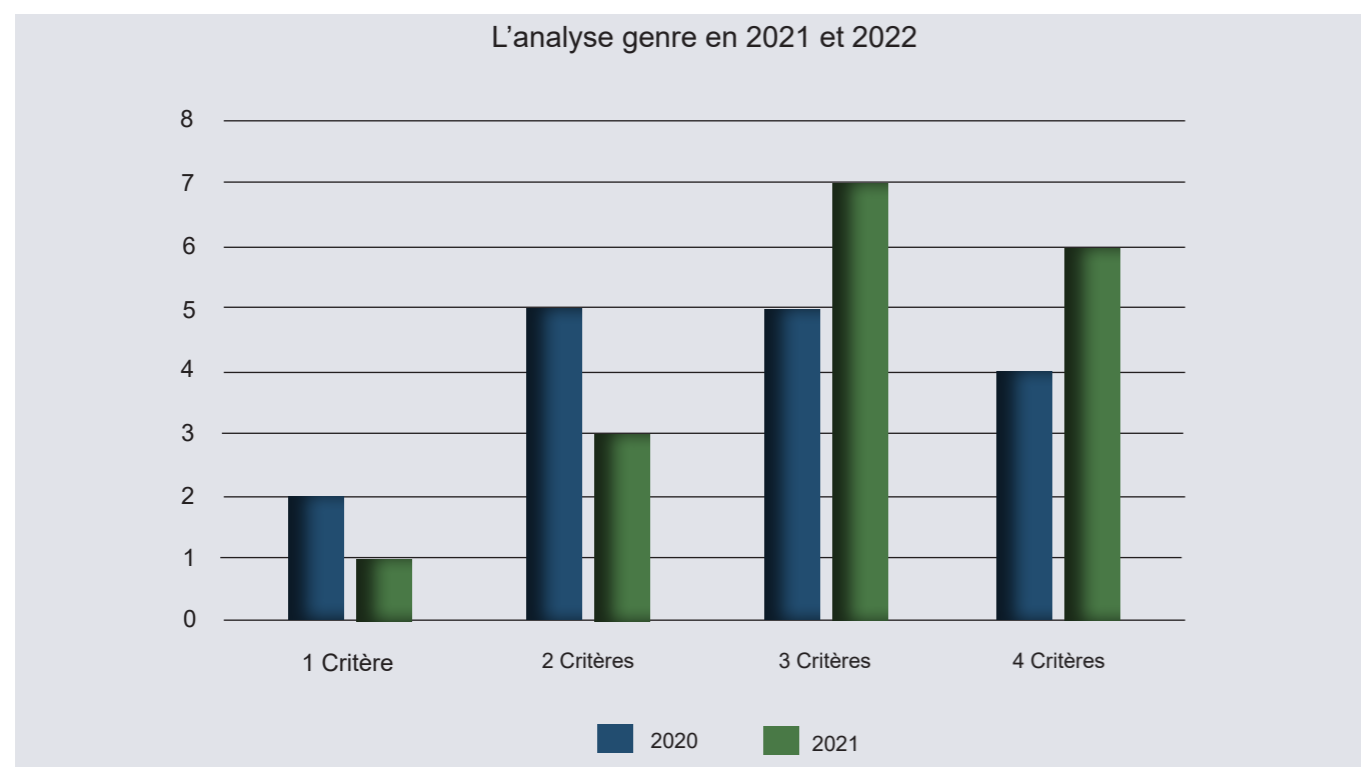
L'évaluation de la dimension genre révèle que, selon les critères ONU-REDD, 11 programmes sont considérés sensitifs au genre (GEN-1). Six programmes sur les 17 programmes analysés sont considérés répondants au genre (GEN-2) ; ceux-ci remplissent les quatre critères d'analyse des marqueurs de genre (concernant le contexte, mise en œuvre, suivi-évaluation et budget). Ces programmes ciblent au moins partiellement la dimension genre dans toutes les phases programmatiques. Les 11 programmes considérés sensitifs au genre, pour rappel, remplissent entre un à trois critères sur quatre. Aucun programme n'est plus considéré aveugle au genre. Depuis 2019, le programme SNSF (qui a clôturé en juin 2021) a renforcé quelques éléments de suivi-évaluation. La notation sur l'aspect genre en 2022, ainsi qu'une comparaison entre l'évaluation faite en 2020 et 2021, sont présentées dans les figures ci-après :

Figure 7 : Analyse genre en 2022



¹⁵ Le programme est en stade de démarrage

Figure 8 : Analyse comparative genre en 2021 et 2022



5.1.1 Programmes répondants au genre

Il s'agit de quatre programmes qui ont reçu le même score en 2020 ; PIREDD Equateur, PIREDD Mai-Ndombe, le programme d'Appui aux Capacités de la Société Civile et le Programme PROMIS. Deux programmes se sont ajoutés dans cette catégorie, notamment le PIREDD Sud-Ubangi et le PIREDD Maniema.

Le programme d'Appui aux capacités de la Société Civile a organisé des formations en faveur des membres de la société civile. Ces formations ont permis de sensibiliser les participants sur les défis liés au genre ainsi que le rôle important des femmes dans la lutte contre le changement climatique. Dans son rapport annuel, le programme constate que le travail sur un plan d'action sur l'aspect genre est en cours, et qui aura un budget pour sa mise en œuvre. La participation des femmes dans les structures de gouvernance du programme figure entre 24 et 33 %. De plus, le programme a produit six notes d'orientation pour la prise en compte de la dimension genre, notamment dans la réforme foncière et les processus de réforme dans la province d'Equateur, dans la prise en compte de la femme dans la politique nationale foncière et la loi forestière, ainsi que dans la conservation de la biodiversité et le cadre programmatique de la 2^{ème} Lettre d'Intention entre la RDC et CAFI.

Le PIREDD Equateur a mis en place, avec l'appui du SE FONAREDD, une matrice de suivi entre les partenaires de mise en œuvre FAO et WWF sur l'aspect genre et l'expertise genre a été renforcée. Afin d'améliorer le travail sur le genre, une session de réflexion sur l'intégration de l'aspect genre a eu lieu en avril 2021. La production d'une stratégie consolidée sur le genre pour l'ensemble des activités du programme est prévue avec un budget dédié.

Le programme PROMIS a produit une stratégie genre afin de mieux impliquer les hommes dans la sensibilisation sur le planning familial. La stratégie inclut une analyse détaillée des aspects genres qui ont un impact sur la mise en œuvre du programme. Quant aux cibles liées au renforcement de l'offre en planning familial et en méthodes contraceptives modernes, ainsi qu'aux changements de comportement des populations, entre autres, celles-ci sont spécifiques aux hommes, femmes et jeunes.

Le PIREDD Mai-Ndombe a réalisé une analyse sur le genre et tous les indicateurs liés aux bénéficiaires sont désagrégés par sexe. Presque toutes les activités prévues dans le cadre du plan d'action pour la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), avec un budget de 95 000 USD, ont été menées, notamment une analyse des risques des VBG, la production d'un code de conduite contre les VBG et une cartographie des fournisseurs des services VBG. De plus, un plan d'action sur le genre est prévu. Le programme assure aussi la participation des femmes dans les structures de gouvernance, tels que les CARG.

Le PIREDD Sud-Ubangi a une participation des femmes aux Comités Locaux de Développement (CLD) de 30% et tous les indicateurs des résultats sont désagrégés par sexe. Ayant clôturé en juin 2021, le rapport final du programme décrit les efforts qui ont été déployés pour inclure les femmes, les PA (PA) et les jeunes dans les structures de gouvernance locale, ainsi que lors des concertations techniques. L'impact social du programme est également décrit avec un regard spécifique sur les jeunes, les femmes et les PA.

Afin de renforcer la participation des femmes dans la gouvernance locale, **le PIREDD Maniema** a budgétisé des formations sur l'égalité du sexe avec 132 acteurs locaux, ainsi que réalisé une étude sur l'implication des femmes aux processus décisionnels dans les zones riveraines des Parcs nationaux. Cette étude a permis au programme d'élaborer une stratégie intégrant la question genre à tous les niveaux des instances décisionnelles, pour améliorer les rôles et responsabilités de la femme dans les institutions locales. Le programme soutient aussi de préférence les organisations féminines et veille à ce que la proportion de femmes continue à augmenter dans le domaine du personnel, qui est actuellement à 43,3 %. Le programme cherche à recruter des femmes consultantes (par exemple pour les enquêtes, comme animateurs, cartographes locaux, etc.) et l'égalité de rémunération est assurée. En termes de suivi, le PIREDD Maniema a établi un système de collecte de données ventilées par sexe à chaque participation aux activités du projet. Parmi les 439 bénéficiaires du programme, 148 sont des femmes. Quant aux PA, le programme les a consultés afin de préparer ses activités, et prévoit en 2022 des subventions locales aux organisations non-gouvernementales au profil des PA. Une sensibilisation à la protection de l'environnement pour les jeunes dans les écoles de Kindu est aussi effectuée.

5.1.2 Programmes sensitifs au genre

5.1.2.1 Peu sensitif

Parmi les onze programmes sensitifs au genre (GEN-1), un programme, le **Programme National de Surveillance des Forêts (SNSF)**, ne remplit qu'un critère sur les quatre ; il répond notamment au critère de suivi-évaluation étant donné qu'il y a eu un effort d'assurer la participation des femmes dans les activités de surveillance.

5.1.2.2 Moyennement sensitifs

Trois programmes remplissent deux critères sur quatre : le Programme sur la Gestion Durable

de l'Agriculture (GDA), le Programme d'Appui à la Réforme Foncière (PARF) et le Programme d'Appui à l'Aménagement du Territoire (AT).

Le Programme GDA qui a rempli un seul critère en 2020, remplit deux critères en 2021 en ayant démontré que les résultats du diagnostic produit sur les enjeux majeurs et les opportunités agricoles, y inclus les défis liés à l'intégration du genre ont été pris en compte dans le draft de Politique agricole nationale durable. Ce diagnostic a été partagé avec le SE FONAREDD. Malgré ce classement, le PARF n'a pas de ligne budgétaire déterminée pour l'intégration de la dimension genre.

Le Programme AT a entretenu des échanges avec le SE FONAREDD pour améliorer la prise en compte du genre dans les activités et résultats du programme. Le rapport annuel du programme ne donne aucune information sur l'aspect genre. Pourtant, grâce aux efforts entretenus par le programme, la politique et la loi de l'AT prennent en compte la question de la femme. Plus précisément, la participation de la femme est soulignée comme un élément important. L'importance de donner accès aux femmes aux services de base ainsi que les contraintes liées à un manque de prise en compte de l'aspect genre dans d'autres politiques nationales, ont été soulevées dans l'analyse de ces documents publiques.

5.1.2.3 Plutôt sensitif

Sept programmes remplissent trois critères d'évaluation : les PIREDD Mongala, Kwilu, et Oriental, ainsi que les programmes Energie, Secrétariat Exécutif, Peoples autochtones et le Programme Savane.

Le PIREDD Mongala présente des éléments d'analyse du contexte programmatique. De plus, il a mené des activités sur la formation des femmes en pratiques agricoles et en planning familial (PF), ainsi qu'organisé un événement de sensibilisation sur la participation des femmes aux activités du programme. Quant à la gouvernance du programme, deux ministères provinciaux en charge du genre et PF ont été inclus en tant que membres du CT et 21% des participants des Comités Locaux de Développement (CLD) sont des femmes.

Les femmes sont prises en compte dans le prodoc du PIREDD Kwilu sur la question de la conversion des terres. Le programme a également organisé un événement avec des experts en mars 2021 dans le contexte de la journée internationale de la femme sur le rôle de la femme et l'aspect genre dans l'aménagement du territoire et l'agriculture dans la province de Kwilu. Les bénéficiaires des activités agroforestières villageoises sont désagrégés par sexe ; la mise en poquet des plants a été effectuée à 39% par les femmes, et il y avait 54% de ménages de femmes dans l'agroforesterie. Le programme a indiqué qu'un plan d'action genre sera élaboré, lequel prendra en compte la politique principale en matière de genre.

Le PIREDD Oriental a prévu de travailler avec le REPALEF pour la mise à jour du Plan de Développement des PA et l'identification des projets spécifiques. De plus, il indique qu'une réunion de partage de connaissance a été organisée avec le Programme sur les PA en vue d'amplifier et harmoniser les appuis. Tous les indicateurs liés aux bénéficiaires des activités agricoles sont désagrégés par sexe, jeunes et PA, et quelques cibles désagrégés existent. Le rapport annuel 2021 indique que les activités sont menées de manière à impliquer aussi bien les femmes que les hommes, mais il ne décrit pas comment cela est assuré. Quant aux membres des comités des plateformes de concertations du programme, il s'agit de 1182 membres dont 729 hommes, 187 femmes (12%), 247 jeunes (20%) et 19 PA (1%).

Le programme Energie souligne les efforts dans la consultation participative des femmes vers l'élaboration et mise en œuvre des réformes du secteur des énergies de cuisson, mais également en tant qu'acteurs formés sur les énergies propres. Le niveau de désagrégation par sexe dans les rapports varie d'un minimum d'indicateurs à la majorité des indicateurs pertinents à la dimension genre.

Le Programme PA obtient un score élevé grâce au rôle dédié aux groupes marginalisés dans la mise en œuvre des activités. Les PA jouent naturellement un rôle important dans la gouvernance du projet, avec des représentations à différents niveaux : Comité de pilotage, Comités Locaux de suivi et Opérateurs de mise en œuvre. Les femmes sont représentées à 30% aux CLD et aux CPN, et 63 % des participants au cours d'alphabétisation sont des femmes. Au moins 4750 adultes PA et COLO suivent les cours d'alphabétisation, dont 70% des femmes.

Le Programme SE FONAREDD a mené plusieurs ateliers afin de sensibiliser les responsables des programmes sur l'aspect genre lors de missions de terrain et tous les rapports des programmes financés par CAFI/FONAREDD ont été analysés sous l'angle du genre. Plus d'information sur les efforts du Secrétariat lié à l'intégration de l'aspect genre est décrit dans la prochaine section de ce rapport.

Le Programme Savane est dans le stade de démarrage, mais le document de programme inclus une analyse genre sur le rôle que jouent les femmes dans l'agriculture savanicole, les risques qu'y sont liés ainsi que les actions planifiées pour y remédier. Le programme a également prévu de réaliser un diagnostic socio-économique, y inclus sur les aspects genre, et d'établir un plan d'action en première année de la mise en œuvre des activités. Certains indicateurs dans le cadre des résultats sont désagrégés par sexe et tranche d'âge. Quant au suivi et évaluation, une analyse de la performance du programme en matière d'intégration des questions de parité hommes-femmes, ainsi que les résultats obtenus dans ce domaine, sera effectuée.

À l'exception du PIREDD Kwilu, PIREDD Mongala et le Programme Savane, les autres programmes sensitifs au genre ne prévoient ou présentent pas des éléments de budget spécifiquement dédié à l'intégration de la dimension genre. Le budget du PIREDD Kwilu se réfère à l'organisation d'une célébration de la journée internationale de la femme. Le PIREDD Mongala dédie un budget pour réaliser une étude socio-anthropologique et socio-économique sur les PA à Bongandanga, pour ensuite pouvoir appuyer les autorités provinciales d'établir un plan d'actions spécifiques pour les PA. Le Programme Savane a budgétisé la mise en œuvre de son plan d'action genre.

5.1.3 Réflexions sur la qualité de l'intégration de la dimension genre et le rôle du FONAREDD

En 2020, le SE FONAREDD a effectué des consultations auprès de la société civile, les ministères sectoriels et le Ministère du Genre Famille et Enfant, ainsi que les Agences d'exécution pour produire un dossier genre afin de renforcer l'intégration de la dimension genre dans les opérations du SE FONAREDD et son portefeuille. En 2021, une note sommaire des enjeux de l'intégration de la dimension genre par rapport aux piliers REDD, une note d'orientation pour le SE FONAREDD, ainsi qu'une note d'orientation pour les Agences d'exécution (avec des critères plus affinés pour la notation de GEN-1 ou GEN2) ont été finalisées et validées. Ce dossier genre établit le focus du FONAREDD sur la participation égale des femmes, le renforcement des capacités et la coordination avec les institutions étatiques pour renforcer l'égalité genre dans les secteurs de la

REDD+. Un dossier a également été construit sur la plateforme de partage des données du SE FONAREDD afin de regrouper les stratégies globales sur le genre de chaque agence de mise en œuvre.

En avril 2021, un 5^{ème} Cadre d'échange portant sur le sujet de l'intégration de la dimension genre dans le portefeuille du FONAREDD a été organisé. La réunion avait comme objectif de réunir les programmes intégrés REDD (PIREDD), les programmes sectoriels et le SE FONAREDD ainsi que les autres parties prenantes pour échanger sur les défis, ainsi que les opportunités liées à l'intégration de cette dimension. Lors de cet échange, le SE FONAREDD a présenté son dossier genre et ses notes de support. Chaque Agence d'exécution a, de son côté, présenté son travail sur la dimension genre et les principaux défis rencontrés, notamment :

- Un manque d'analyse du contexte de la plupart des programmes qui pourrait alimenter une stratégie d'intégration dans la mise en œuvre et suivi-évaluation. Cela fait que l'aspect genre est surtout intégré « rétroactivement » dans des activités en cours ;
- Dans certains programmes, il y a un manque d'expertise ou délégation de responsabilité pour l'intégration de la dimension genre ;
- Une difficulté de respecter les objectifs de participation en vue de la faible représentativité des femmes dans les structures de gouvernance provinciale ;
- Un manque de plans spécifiques de genre (plutôt politique genre) sur lequel les programmes pourraient s'appuyer ;
- Des raisons culturelles qui justifient un appareil étatique masculinisé (absence des femmes dans les postes de management des services étatiques) sont considéré comme facteur de la faible participation des femmes dans les instances décisionnelles toujours en dessous des 30%.

Comme prochaines étapes à ce cadre d'échange, le SE FONAREDD s'est engagé à organiser un atelier avec tous les points focaux genre des ministères sectoriels, prévu pour 2022, afin de permettre des synergies au niveau de l'harmonisation des indicateurs.

En décembre 2021, un nouveau cadre d'échange a eu lieu avec la participation des agences de mise en œuvre, cette fois sur les sauvegardes, pendant lequel l'importance des sauvegardes concernant les PA et la participation des femmes a été réitérée.

Les défis liés à l'exercice de suivi et évaluation

Les Agences d'exécution ne partagent pas systématiquement les actions entreprises ou leur documentation détaillée avec le SE FONAREDD, ce qui empêche partiellement le SE FONAREDD d'appuyer le processus mais aussi de l'évaluer. Ce dernier point pourrait être lié à un manque de délégation formelle de la responsabilité pour la dimension genre, ou du manque d'expertise dédiée à la dimension genre dans la majorité des programmes, et le manque de budgétisation genre correspondant.

Il existe des variations entre les programmes dans la qualité du compte-rendu sur l'aspect genre. Il est pourtant à noter que les agences ont globalement amélioré l'utilisation du tableau/canevas sur le suivi des activités genre proposé par le SE FONAREDD dans les rapports annuels, ce qui a facilité l'évaluation sur les aspects genre lors du cycle 2021. Néanmoins, les informations ne sont parfois que partiellement introduites et les documents référés n'ont parfois pas été partagés avec le SE FONAREDD (en annexe ou au cours de l'année) ce qui réduit la précision de l'analyse.

Le FONAREDD inclut aussi la dimension genre dans les critères de performance. La correspondance et non-correspondance entre l'évaluation genre et ce critère de performance est illustré dans le tableau de performance pour chaque programme.

Participation des femmes aux organes de gouvernance du FONAREDD

Le FONAREDD fait aussi le suivi par rapport à la participation aux structures de gouvernance du FONAREDD. Le taux de participation des femmes dans le Comité technique (CT) du FONAREDD était à 28,5 % en moyenne. Au Comité de Pilotage (COFIL) du FONAREDD, il y a eu un taux de participation des femmes de X %.

Surtout, au niveau du COFIL du FONAREDD, nous notons que le taux de participation des femmes n'est pas nécessairement égal à la participation dans la prise de parole ou dans la prise de décision. Ceci est inextricablement lié au taux de participation des femmes dans la politique et les ministères en RDC. Comme précision, au cours de l'année 2022, il y a eu 8 CT.

Les personnels du Secrétariat du FONAREDD comptent 5 femmes (soit 45%) et 11 hommes (soit 55 %).

5.1.4 Les recommandations principales

Afin de répondre aux défis comme décrit ci-dessus et faire avancer l'intégration de la dimension genre dans le portefeuille, le SE FONAREDD a formulé plusieurs recommandations :

a) Etablir et mettre en œuvre des plans d'action genre au niveau des programmes

En cohérence avec la note d'orientation du FONAREDD sur l'intégration de la dimension genre, le SE FONAREDD s'est engagé à soutenir les agences de mise en œuvre à établir un plan d'action genre pour chaque programme. Un nouveau canevas sur la stratégie et plan d'action genre a été finalisé en janvier 2022, et deux réunions de travail ont été organisées afin de le présenter aux agences. Il est envisagé qu'à travers un tel plan d'action (inclus analyse), la mise en œuvre (promotion de la participation égale des femmes et hommes dans les activités et la prise de décisions) et le suivi-évaluation peuvent être renforcés. Il sera aussi important de suivre l'opérationnalisation de ces plans d'action afin d'assurer que les objectifs sur le genre se réalisent.

En 2021, les programmes suivants ont signalé qu'un plan d'action genre a été développé, est en cours de rédaction ou est prévu :

- Le Programme PROMIS (développé) ;
- Le PIREDD Maniema (stratégie genre développée) ;
- Le Programme Société Civile (en cours de rédaction) ;
- Le PIREDD Equateur (en cours de rédaction) ;
- Le PIREDD Mai-Ndombe (prévu en lien avec le plan d'action sur les VBG) ;
- Le PIREDD Kwilu (prévu) et
- Le Programme Savane (prévu).

b) Renforcement du suivi et évaluation

Un travail d'amélioration reste à faire pour augmenter le nombre et la qualité des indicateurs désagrégé par sexe. La collecte de données sur le nombre de bénéficiaires devrait également être désagrégée par sexe, ainsi que pour les taux de participation dans les activités et de prise de décision dans les structures de gouvernance du programme et les structures locales. À cet effet, un suivi étroit auprès des agences de mise en œuvre est nécessaire.

c) Associer une organisation féminine comme membre à part entière dans le COPIL des programmes

Afin de promouvoir l'autonomisation des femmes et renforcer leur participation à la prise de décision, lors du Cadre d'échange sur le genre, il a été recommandé, qu'une organisation féminine devienne membre permanent des organes de gouvernances des programmes.

5.2 Sauvegardes sociales et environnementales



Dans le cadre du financement des programmes du FONAREDD, le respect et la prise en compte des aspects de sauvegardes sont de mise. Tous les programmes financés mettent en œuvre les activités en respectant les standards nationaux REDD+ et s'inspirent des instruments des sauvegardes du Fonds et de la Loi Cadre sur l'environnement de 2011.

Au cours de l'année 2022, le SE FONAREDD a accompagné le Ministère de l'Environnement et Développement Durable à remplir les quatre conditions de « Développement d'un Système d'Information des Sauvegardes » imposées par la Convention Cadre des Nations Unies pour le Changement Climatique (CCNUCC) afin de bénéficier des paiements basés sur les résultats.

A ce jour, la RDC remplit toutes les conditions pouvant lui permettre de présenter sa manifestation d'intérêt sur la province de la Tshuapa par rapport à l'initiative LEAF. Ces conditions se résument comme suit :

1. Développement d'une Stratégie Nationale REDD+ ;
2. Présentation d'un Niveau de Référence des Forêts (NRF) ;
3. Développement d'un Système de Surveillance des Forêts (SNSF), et
4. Développement d'un Système d'Information des Sauvegardes (SIS).

L'atteinte de la quatrième condition a été facilitée grâce aux appuis financiers et techniques du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). La proposition de SIS a été soumise à un processus d'examen et de retour d'information avec toutes les parties prenantes du secteur de l'environnement et certains partenaires financiers.

Le 12 avril 2021, un atelier national de validation a été organisé pour le couronnement de ce travail avec toutes les parties prenantes. Il a été réalisé de manière participative et inclusive par rapport au Système d'Information des Sauvegardes environnementales et sociales de la RDC, son Premier Résumé d'Information, ainsi que son site web et sa base de données.

Du côté des programmes, les efforts continuent à être fournis par rapport à la prise en compte des aspects des sauvegardes comme l'indique le tableau 82 ci-dessous :

TABLE 78 : APPLICATION DES OUTILS DE SAUVEGARDES CLÉS DES PROGRAMMES DU FONAREDD

Performance des programmes à l'égard de la mise en œuvre des sauvegardes	Screening / examen préalable socio-environnemental réalisé	Mécanisme de gestion de plaintes et recours propre au programme	Plan de gestion environnementale et sociale (PGES, Cadre de gestion environnemental du FONAREDD)	Etude environnementale stratégique d'une nouvelle politique nationale	D'autres outils de sauvegardes appliqués par le programme
PIREDD Mai-Ndombe	Oui	Oui	Oui	N/A	Cadre Fonctionnel, Cadre de politique de Réinstallation Plan en faveur des PA Les EIES sont programmés pour la construction de la queue et bac de LEDIBA Pour la réhabilitation des routes, il y a un PGES.
PIREDD Oriental	Oui	Oui	Non	N/A	RAS
PIREDD Equateur	Oui	Oui	Oui	N/A	RAS
PIREDD Mongala	Pour certaines activités	Utilise celui du FONAREDD	Non	N/A	RAS
PIREDD Sud-Ubangi	Oui	Oui	Oui	N/A	Plan de Gestion des Pestes Plan en faveur des PA Un système de plaintes et recours opérationnel Normes opérationnelles pour la participation des parties prenantes
PIREDD Kwilu	Oui	Oui	Oui	N/A	Normes opérationnelles pour la participation des parties prenantes
SNSF	N/A	N/A	N/A	N/A	Une réflexion a été menée sur les impacts environnementaux et sociaux lors de la rédaction de la politique.
AT	N/A	Utilise celui du FONAREDD	Non	Prévue pour 2022	Une réflexion a été menée sur les impacts environnementaux et sociaux lors de la rédaction de la politique
Réforme foncière	N/A	Utilise celui du FONAREDD	Non	Réalisée	Une réflexion a été menée sur les impacts environnementaux et sociaux lors de la rédaction de la politique
Société civile	N/A	Non. Prévu pour 2021	N/A	N/A	RAS
PROMIS	Oui.	Non	Non	N/A	Des screening socio-environnementaux par province sont en cours d'élaboration (en complément du screening national déjà effectué).
PA	Oui	Oui	Oui	N/A	Plan de Gestion Environnemental et social de la base de Mai-Ndombe (trois territoires)
Energie durable	Oui	Utilise celui du FONAREDD	Non	Prévue pour 2023	RAS
GDA	Non	Utilise celui du FONAREDD	Non	Lancée en 2022 continue	RAS

Performance des programmes à l'égard de la mise en œuvre des sauvegardes	Screening / examen préalable socio-environnemental réalisé	N/A	Oui	Prévu en 2023 dans les zones des porteurs des projets
	Mécanisme de gestion de plaintes et recours propre au programme	Utilise celui du FONAREDD	En cours de mise en place en 2022	Oui en cours de validation à l'AFD
	Plan de gestion environnementale et sociale (PGES, Cadre de gestion environnemental du FONAREDD)	N/A	En cours de finalisation	Oui en cours de validation à l'AFD
	Etude environnementale stratégique d'une nouvelle politique nationale	N/A	Une Etude réalisée	Prévue en 2023
	D'autres outils de sauvegardes appliqués par le programme	Une liste de mesures prises et des idées d'amélioration a été présentée dans le rapport annuel du programme		
			RAS	RAS

5.3 Communication

L'année 2022 a été une période de consolidation des acquis en matière de Communication, l'accent étant mis sur la promotion des résultats et avancées réalisées par les différents programmes.

1. Production du contenu

Il a été question de consolider la base des données des informations sur le FONAREDD, avec des éléments-clé additionnel : la banque d'images a été actualisée avec les dossiers des photos classés par année et par programme. Il s'agit des photos de différentes activités réalisées par les programmes et les missions de terrain réalisées par le secrétariat exécutif du FONAREDD, lesquelles sont utilisées pour plusieurs fins de communication, partagées avec les différentes parties prenantes pour usage public.

Les visites de terrain ont également permis de récolter les témoignages auprès des bénéficiaires, lesquels ont été rédigés en termes d'histoires de succès et déployées dans différentes publications et plateformes digitales. Il s'agit de :

- PIREDD Mai-Ndombe : 2 histoires de succès produits et publiés
- PIREDD Maniema : 1 histoire de succès produit et publié

Les témoignages ont été récoltés en format vidéo et transcrits par écrit.

2. Publications

- Appui à la mise en page et la publication du Rapport annuel 2021 du FONAREDD, ce rapport a été décliné en plusieurs versions, notamment la version synthèse, la version PowerPoint, la version web ainsi que les fiches d'information sur les programmes.
- Bulletins d'information : Le bulletin d'informations « Echos du FONAREDD » dans sa septième, huitième et neuvième édition, a été publié en 2022 en version imprimée et en ligne. Son contenu a été enrichi et restructuré avec des rubriques génériques et thématiques standards pour les unes et variantes pour les autres.

3. Digital

- Le site internet restructuré a facilité la publication régulière de tout le contenu produit et des documents pertinents sur les différents programmes du portefeuille du FONAREDD. Il fait ainsi la promotion, de manière visuelle et attractive, des avancées réalisées par les programmes.
- Le FONAREDD est inscrit sur 3 types de médias sociaux, notamment Facebook, Twitter et LinkedIn. Les médias sociaux font ainsi le relai de certaines informations publiées sur le site internet, une large diffusion des informations pertinentes de la part des partenaires à travers le partage des publications et une publication en temps réel des moments forts des événements spéciaux (twitter).

4. Engagement de la presse

L'engagement de la presse pour l'année 2022 a consisté à la couverture médiatique des événements organisés au cours de l'année.

5. Collaboration avec les agences d'exécution

La collaboration avec les partenaires a porté sur un partage mutuel d'informations entre les agences d'exécution et le S.E FONAREDD et a également permis de collecter et de publier d'autres articles et histoires de succès.

5.4 Gestion des risques



Le FONAREDD a développé une matrice de gestion des risques à deux niveaux, une première au niveau du Plan d'Investissement et ses différents objectifs, et une seconde au niveau du mandat et des objectifs du Fonds.

La première matrice a été développée en 2016/2017 de manière participative et donné lieu à (i) l'identification des actions d'atténuation clé qui ont été intégrées dans les différents programmes sectoriels et provinciaux ; (ii) les risques résiduels ont été intégrés dans les matrices de risques des différents projets et programmes.

La revue et mise à jour de cette matrice a été initiée par le Secrétariat exécutif en 2022, avec pour but de déterminer la pertinence continue des risques identifiés en 2016/2017, si les mesures d'atténuation ont été bien appliquées et l'émergence de nouveaux risques au niveau des objectifs du Plan d'Investissement. Cette revue sera poursuivie avec l'appui d'un consultant externe, et tirera profit des leçons apprises lors des consultations tenues dans le cadre des négociations d'un nouveau partenariat entre la RDC et CAFI.

La deuxième matrice, plus opérationnelle, avait identifié en 2018 un nombre de risques pour l'année 2019. Cette matrice a, par la suite, été mise à jour dans chaque rapport annuel du Fonds. La version mise à jour relative à l'année 2022 se trouve ci-dessous et reflète les risques auquel le FONAREDD a fait face pendant l'année passée.

Table 79 : Matrice de risques, FONAREDD

Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Actions d'atténuation réalisées par le FONAREDD	Statut du risque au mois de mars 2023, comparé au moment d'identification du risque
Instabilité politique au niveau provincial en RDC, avec des implications pour l'appui politique à l'agenda du FONAREDD	Début 2021	Politique et stratégique	Le dialogue avec les représentants des autorités provinciales est continu et inclus les organismes de mise en œuvre des PIREDD et par le SE-FONAREDD lors des missions de suivi.	Au même niveau qu'avant – la possibilité de nouveaux changements de ministres aux niveaux national et provincial – de manière plus ou moins inattendue – persiste.
Retards au niveau du développement du nouveau partenariat RDC-CAFI et, par conséquence, dans la nouvelle programmation	Juin 2020, mis à jour en 2022	Opérationnel	Le FONAREDD a lancé un AMI national en mai 2022 afin de collecter les Le FONAREDD a organisé et appuyé les consultations sectorielles dans le cadre des négociations de la nouvelle Lettre d'intention.	Le risque n'a plus la même occurrence. Le processus de programmation a été lancé avec la publication d'un AMI et l'instruction des programmes en modalités Fast Track
Dépendance d'un seul bailleur	Début 2021 mis à jour en 2022	Stratégique et financier	Le SE-FONAREDD a continué ses efforts de mobilisation de ressources auprès d'autres bailleurs que CAFI.	Au même niveau – CAFI demeure le seul bailleur qui apporte des fonds conséquents au FONAREDD pour la mise en œuvre du P.I. REDD. Bien que la Banque Mondiale prévoit un financement dans le cadre de l'ERPA dont l'accord devra être signé en 2023.
Diminution des fonds mobilisés pour le FONAREDD dans le cadre du nouveau partenariat RDC-CAFI	Mi-2021 mis à jour en 2022	Financier	Le FONAREDD a participé de manière active dans les discussions sur le nouveau partenariat avec CAFI. Le FONAREDD et CAFI ont lancé le processus de programmation AMI et la programmation Fast Track.	Le Gouvernement a identifié le FONAREDD comme canal Exclusif pour les financements CAFI en RDC, ce risque n'a plus la même prévalence. Cependant, le contexte opérationnel du FONAREDD en phase de reconstruction pourrait avoir un impact négatif sur la capacité de programmer du FONAREDD et donc de mobilisation des ressources.

Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Actions d'atténuation réalisées par le FONAREDD	Statut du risque au mois de mars 2023, comparé au moment d'identification du risque
Retards dans le décaissement de la deuxième tranche des programmes, en raison des retards dans la réalisation des évaluations à mi-parcours des programmes et dans la prise de décisions par les structures de gouvernance du FONAREDD	Mi-2021	Programmatique	Le FONAREDD a renforcé le processus de planification des décaissements avec des outils tels que critical path pour lesquels le suivi et la planification sont sérrés Le FONAREDD a progressivement mis en place un roster d'évaluateur indépendant pour permettre leur mobilisation à très court terme	Le risque continu de persister avec une moindre prévalence du fait que le FONAREDD a mis en place sont roster de consultant Evalueateur. Les Echanges continuent avec les agences pour une planification financière anticipative afin d'anticiper les besoins.
Défaut de renforcement de la performance des programmes notés faibles	Juin 2020 – mis à jour en 2022	Programmatique	Le CT a été consulté sur les programmes notés faibles, afin de permettre la validation de mise en œuvre et suivi de mesures correctives par le SE. L'application des critères et des sous-critères d'évaluation des programmes a été renforcée. Des dispositions ont été prises pour assurer la réévaluation de la performance des programmes tous les six mois, selon les critères d'évaluation.	Le risque continu de persister avec une moindre prévalence – le nombre de programme de performance faible a baissé, même si l'identification de faiblesses programmatique au moment opportun ainsi que la prise de mesures de réponse adéquate demeure un challenge dans le cadre de certains programmes.
Manque d'avancement et d'appropriation par les ministères sectoriels du développement de nouvelles politiques nationales et des engagements du Pays vis-à-vis des partenaires dans le cadre de la LOI	Mi-2021 mis à jour en 2022	Programmatique et stratégique	Un groupe de travail sous le leadership du ministère de l'agriculture a été mis en place pour le programme GDA, ce qui a permis de renforcer l'appropriation du gouvernement et de faire avancer le développement de la politique agricole. Le Fonaredd mets en place des Task force par Ministère en vue notamment de s'approprier les jalons	Le risque continu de persister avec une moindre prévalence. Pour le mitiger, les Task Force sont en cours de mise en place avec le ministère de l'Agriculture et l'Environnement notamment. Les autres Ministères sectoriels, porteurs des jalons devraient mettre en place leur Task Force.

6. Evaluation indépendante des programmes 2021 et 2022



Table 80 : Evaluation indépendante des programmes 2021 et 2022

Année	Programme	Recommandations	Statut des recommandations
2021	PIREDD Mai-Ndombe	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les communautés locales nécessitent d'être assistées pour le CLIP par les organisations de la société civile ou autres entités bien éclairées car elles n'ont pas de maîtrise sur les avantages, la valeur de leurs forêts et de leurs efforts 2. La deuxième phase devra s'appesantir sur le renforcement des capacités de l'Etat et des structures de gouvernance locales qui prendront la relève ; 3. Les préoccupations sur la sécurisation des espaces boisés et mis en défens demeurent. 4. Pour éviter d'être dispersé et faire du saupoudrage, un travail d'identification des filières prioritaires par bassin de production ou terroir est à faire ; 5. Soutenir le dynamisme des femmes qui a été observé et consolider l'accompagnement des PA, en développant pour les femmes et améliorer pour les PA, les plans d'actions avec des indicateurs bien déterminés et soutenir leur mise en œuvre de façon inclusive ; 	Le CLIP se réalise du début à la fin de l'activité. Les services techniques mobilisés
			Aucune réponse de gestion n'a été partagée
2021	Programme d'Appui à la Réforme Foncière	<ol style="list-style-type: none"> 6. Ajustements du PTBA, des procédures administratives et financières d'ONU-H jugées trop lourdes par la CONAREF et qui seraient causes de retards dans la mise en œuvre. 7. Retards dans la mise en œuvre du programme 8. Améliorer les fréquences de fonctionnement du Comité de gestion 9. Planifier des mesures de réorganisation du circuit de décaissement de fonds pour garantir une efficacité et efficacité du programme afin de permettre aux organisations participantes de réaliser leurs missions. 10. Construire une cohérence géographique permettant la synergie/ complémentarité des actions menées entre le programme sectoriel et les programmes intégrés sur les outils développés et les résultats produits afin de faciliter l'échange des données et la capitalisation entre les différents programmes 	

Année	Programme	Recommandations	Statut des recommandations
2021	PARAT	<ol style="list-style-type: none"> 11. Faire une meilleure articulation de la politique avec les programmes sur le terrain et relier les standards nationaux avec la mise en œuvre dans le territoire. 12. Promouvoir l'appropriation de la réforme par les communautés locales et les peuples autochtones 13. Accélérer le processus de renforcement des capacités de l'AT pour favoriser l'appropriation de la réforme par l'administration et réduire les conflits potentiels à l'intérieur du MINAT. 14. Bâtir une forte coalition à soutien de la réforme à l'interne du gouvernement et avec la société civile. 5. Créer un système de gouvernance de la réforme 15. Assurer des ressources financières dans des délais prévisibles, alignées à la progression des activités du programme et en mesure de couvrir l'échelle d'action envisagée et la modalité participative. 16. Finaliser et opérationnaliser le système de suivi et évaluation de la réforme 17. Renforcer le système de gestion des risques du programme et se focaliser sur la prévention proactive. 	Aucune réponse de gestion n'a été partagée
2021	Programme Société Civile	<ol style="list-style-type: none"> 18. Au PNUD d'adapter ses procédures administratives et financières au contexte pour faciliter la mise en œuvre de la partie restante du programme Transférant au GTCRR de gérer effectivement les fonds (LOA). 19. Initier le processus d'ajustement du cadre de résultats pour identifier les activités prioritaires à mener pour consolider les acquis du programme à ce jour. 20. AU GTCRR de finaliser le travail de structuration interne, Clarifier les relations entre les partenaires du programme et communiquer suffisamment avec les coordinations provinciales sur les contours de la mise en œuvre du programme 21. Clarifier les relations (arbre de communication interne) en termes de redevabilité entre les organes provinciaux et la coordination nationale. Qui rend compte à qui? 22. Clarifier les missions, rôles et limites des coordinations provinciales vis-à-vis des partenaires 23. Privilégier la mise en œuvre des activités dont les Termes de références ont déjà été validés 24. Renforcer ou promouvoir les expertises thématiques des organisations membres pour jouer leurs rôles de critiques constructives avec des pôles thématiques. 25. Améliorer la communication, la redevabilité et le rapportage vis-à-vis de l'agence. 26. Organiser des partages d'expériences en petits groupes d'OSC qui ont un même focus thématique pour enrichir l'apprentissage. 27. GTCRR devra clarifier le mandat assigné aux coordinations provinciales 28. Aux coordinations provinciales de favoriser l'inclusion des organisations membres en les associant aux activités, surtout lors des prises de positions et prises de décisions 29. Communiquer suffisamment sur tous les aspects du programme afin d'éviter les frustrations des membres 30. Rester dans les limites fixées par la coordination nationale, selon les mandats qui sont assignés aux coordinations provinciales. 31. Adopter une posture collaborative envers les partenaires de mise en œuvre des PIREDD 	Aucune réponse de gestion n'a été partagée

Année	Programme	Recommandations	Statut des recommandations
2022	PIREDD Maniema	<p>32. Subvention locale : Plaidoyer réalisé au siège de la GIZ et obtenue l'autorisation exceptionnelle de 3 mois et des budgets plus importants., ce qui en fait le seul projet au monde.</p> <p>33. PSE: Augmenter en 2023 les moyens à mettre dans l'approche PSE (par exemple pour réaliser les plantations de bois- énergie, CFCL, Agriculture);</p> <p>34. Communication: Elaborer des logos et affiches, des panneaux de visibilité , insérer un budget dans chaque SL pour les panneaux de la visibilité et mettre en œuvre le plan de communication</p> <p>35. Recruter des staffs importants pour le PIREDD :Staff GIZ: 1 expert S&E, 2 expert juniors agricoles, 1 expert SIG ou cartographe,</p> <p>36. Optimiser et accélérer la réalisation des PSAT</p> <p>37. La structure du COPIL est revue de commun accord avec le Président du COPIL , réduisant sa taille tout en intégrant 1 membre de CAFI et 1 chef de division des affaires foncières</p> <p>38. Archivage: Mise en place de classement numérique des documents;</p> <p>39. Agriculture: Reduction du matériel à doter au bénéficiaire au début d'une projet (planification de doter après, qui suit également l'approche PSE);</p>	<p>- Subvention locale : Plaidoyer réalisé au siège de la GIZ et obtenue l'autorisation exceptionnelle de réaliser les Subvention locales avec un décaissement de 3 mois et des budgets plus importants., ce qui en fait le seul projet au monde.</p> <p>- PSE: Augmentation des approches PSE (par exemple bois- énergie, CFCL, Agriculture) en 2023;</p> <p>- Communication: Elaboration logo, mettre le budget dans chaque SL pour les panneaux de la visibilité et mettre en œuvre le plan de communication</p> <p>- Staff GIZ: déjà recuite: 1 expert S&E, 2 expert juniors agricoles, 3 staff ont été formes en cartographie avancée, et les PSAT vont être faites par une bureau d'étude;</p> <p>- Archivage: Mise sur place de classement numérique des documents;</p> <p>- Agriculture: Reduction du matériel à doter au bénéficiaire au début d'un projet (planification de doter après, qui suit également l'approche PSE);</p>
2022	PIREDD Equateur	<p>40. Mettre en place, sous la responsabilité de l'équipe FAO, basée à Mbandaka, un cadre de coordination des activités de terrain relatives à la structuration et au renforcement des capacités des communautés (CLD) et l'élaboration des PSAT.</p> <p>41. Prendre des dispositions pour acquérir des intrants agricoles de qualité dans les délais (semences des cultures vivrières et pérennes, des arbres fruitiers et essences forestières locales et exotiques à croissance rapide),</p> <p>42. Mettre en place un Comité de suivi du Programme constitué de la FAO et son partenaire WWF, du Secrétaire Exécutif du FONAREDD et du Secrétaire CAFI, avec des réunions mensuelles de suivi.</p> <p>43. Assouplir les procédures administratives de la FAO et accorder les vraies marges de manœuvres décisionnelles aux nouveaux experts recrutés et postés à Mbandaka.</p> <p>44. Faire une bonne programmation pour l'avenir. Prévoir éventuellement une rupture des protocoles d'accord entre la FAO et WWF ;</p> <p>45. Assurer une réelle coordination et cohérence des activités de Gouvernance et Aménagement du territoire avec celles des composantes techniques exécutées en partenariat avec WWF.</p> <p>46. Réduire les tensions et frustrations du Gouvernement provincial de l'Equateur, en communiquant mieux avec le Gouverneur de Province et prenant en compte les éventuelles contributions attendues du Gouverneur, etc.</p> <p>47. Régler de manière définitive la question des périodes de livraison des semences et de différents intrants agricoles à aligner sur les saisons culturelles.</p> <p>48. Urgent d'exécuter les PSE de la deuxième liste fournie par WWF et aborder rapidement la troisième liste transmise par WWF</p> <p>49. Veiller à la bonne gestion des transitions des protocoles successifs à conclure entre WWF et FAO.</p> <p>50. Rendre effectif et opérationnel le MRV du projet pour la vérification et à la certification des résultats pour PSE.</p>	<p>- La FAO a initié depuis le 15 avril 2022, le processus de finalisation du PTBA qui sera transmis après sa validation lors d'une réunion spéciale du COPIL, en impliquant WWVF (partenaire clé de mise en œuvre) ainsi que les autres partenaires notamment ceux spécialement mandatés par le COPIL.</p> <p>- Un plan opérationnel budgétisé par volet pour le reste de la durée du programme sera proposé, en séparant ce qui doit être réalisé en 2022 de ce qui sera réalisé en 2023, et transmis au Comité technique</p> <p>- La FAO soutient l'idée de la mise en place d'un Comité de suivi du Programme. Elle sera représentée dans ces réunions par trois personnes : le Représentant de la FAO ou son Adjoint, le Chargé de programme et le Chef de Projet ;</p>

Année	Programme	Recommandations	Statut des recommandations
2022	PIREDD Mongala	<p>51. Adapter les CS au niveau des bénéficiaires : simplifier les procédures, scinder les CS, raccourcir, renforcer l'accompagnement à leur exécution par un agent du projet</p> <p>52. Améliorer et rendre prioritaire la communication avec les partenaires</p> <p>53. L'AT est un outil de gestion durable des ressources naturelles et constitue le cadre spatial de base pour un projet REDD+. Il doit redevenir prioritaire. Concernant les PSAT : leur mise en œuvre peut-être une opportunité pour compenser la faiblesse du coté participatif lors de l'installation des CLD.</p> <p>54. Établir une stratégie pour redynamiser les CLD qui sont tous dans l'attente d'une planification efficace. Augmenter si possible le nombre d'animateurs IPDR pour animer les CLD</p> <p>55. Concernant les CEP : Rédiger une note de concept sur les CEP selon leur type, en expliquant les objectifs attendus, et éventuellement chiffrés, méthodologie d'implantation claire pour être comprise et mesurable par les agents de l'État qui en font l'animation. Pour les bénéficiaires, il faut arriver à rendre les plateformes fonctionnelles (appuis en moyens et formations) pour rassembler davantage les populations (CLD et CARG) ;</p> <p>56. L'approche au niveau des communautés devrait aussi être nettement plus participative si on conserve une stratégie de planification spatiale par Groupement ;</p> <p>57. Pour la société civile, il est recommandé de continuer à faire un suivi constructif du PIREDD et de partager, de manière objective, leurs différents points de vue</p>	<p>Cette approche d'accompagnement a déjà commencé depuis quelques semaines d'après le manager, il faut vérifier si c'est suffisant ou s'il faut renforcer davantage</p> <p>Un staff spécialisée en communication pour le développement (C4D) a été recruté pour cela.</p>
2022	PIREDD Province Orientale	<p>58. Est-ce que les études diagnostiques portant sur les plateformes sont disponibles?</p> <p>59. Ces chiffres des résultats rapportés sont vérifiés ou c'est l'agence de mise en œuvre qui les a fournis. Ceci vaut pour toutes les données vérifiées. Le rapport doit distinguer ce qui a été vérifié et ce que l'agence a fourni.</p> <p>60. Comment c'est possible de ne pas ventiler par province ? Les personnes visées et atteintes par le programme ne devraient-elles pas être enregistrées d'une manière beaucoup plus détaillée ? Qui va recevoir semences ? Qui a participé à une formation ? Qui à plante de cacao ? qui fait partie des CLD? Quel système de monitorer le projet mis en place ? Il me semble une faiblesse importante.</p> <p>61. Donc 331 200 USD/ an pour les frais de maintenance des motos ? Comment assurer la durée des activités si le PIREDD va clôturer dans quelques années ? Est-ce que ces institutions (membres de DPEA) sont les mêmes qu'elle citées sous la composante 1 ? les agences qui reçoivent 150 USD par mois + moto ?</p> <p>62. ces postes (de contrôle) sont fonctionnels grâce à ce projet, ou si elles existaient déjà avant. En plus, il n'est pas clair ce que vaut dire « fonctionnels ». Existe-t-il de statistiques sur le numéro de cas rapportés ? Numéros des cas envoyés à la justice ?</p> <p>63. Le document de projet prévoit dans la phase 1 le nombre suivant : 300.000 dont 30% femmes, 30% jeunes 20% PA. Faire une enquête CAP (Connaissances, Attitudes, Pratiques) pour définir la Baseline et encore une enquête CAP pour définir le résultat. Bien que ce soit trop tôt de faire l'enquête finale, il serait bien d'avoir d'info sur l'enquête CAP pour définir le Baseline</p> <p>64. Comment le projet n'a pas encore lancé cette étude sur les moteurs de déforestation et la dégradation forestière? les TdR, sont-ils disponibles ? Peut-on avoir accès aux études diagnostiques des filières agricoles et au Dispositif Provincial d'Encadrement, de Production et de Distribution d'intrants Agricoles (DPEA)</p> <p>65. On peut aussi considérer les préoccupations des communautés locales sur la fin du PIREDD et leur appel pressant à prolonger l'intervention au moins jusqu'à la commercialisation et la transformation des premières récoltes des cultures pérennes. Ce point de vue des bénéficiaires doit ressortir clairement dans le rapport. Pendant la mission sur axe Ituri, toute la communauté a plaidé sur la prolongation. On ne peut pas prendre en compte que la déclaration de l'autorité, mais des bénéficiaires aussi</p>	



Année	Programme	Recommandations	Statut des recommandations
2022	PIREDD Kwilu	<p>66. Renforcer la compréhension du processus d'élaboration de PSAT afin d'aider les communautés à davantage mieux comprendre les objectifs des PSAT et à définir les bonnes pratiques de gestion (affectations) des ressources naturelles et de développement durable tout en clarifiant la distinction entre cartes d'occupation et d'affectation de manière que celles-ci traduisent bien les ambitions des communautés pour le futur</p> <p>67. Innover en matière d'agroforesterie avec de nouvelles espèces adaptées et à croissance rapide et veiller au respect scrupuleux du calendrier agricole tout en étudiant la possibilité d'introduire des plantes de couverture</p> <p>68. Améliorer la gestion de la fertilité surtout pour le palmier à huile au travers les fumures de fond avec l'empotage combinant bouse des vaches, déjections des animaux et/ou paillage et veiller à la qualité (provenance, fiabilité, rendement) des semences</p> <p>69. Améliorer la visibilité (qui est déjà bonne) et davantage valoriser ses réalisations dans le Kwilu, au travers des médias, des dépliants et des prospectus un peu plus imagés et en langues locales.</p> <p>70. Veiller à la diversification des activités liées à la GRN (chaîne de valeur agricole, artisanat, agriculture de péricase (production des denrées agricoles riches en protéines))</p>	Aucune réponse de gestion n'a été partagée, mais le PIREDD vient de présenter un nouveau produit en fast track qui donne aussi en partie une réponse à ces recommandations
2022	PIREDD Equateur		

7. Leçons apprises et défis



7.1 Leçons apprises



1. Le contexte politique en RDC demeure relativement serein sur l'année 2022, il a été marqué par la mobilisation des délégués du Gouvernement aux discussions des Arrangements de gestion du partenariat RDC – CAFI à la suite des actions prises au courant de l'année 2021 par le FONAREDD, en vue d'expliquer au gouvernement qui a pris fonction en cette période les défis et les opportunités que présentent le partenariat avec CAFI. Le SE FONAREDD établit un dialogue permanentUn dialogue permanent avec le
2. Structures de gouvernance : Le Comité technique du FONAREDD s'est réuni 8 fois en 2022, ce qui a permis de maintenir un dialogue fluide autour des sujets techniques et stratégiques liés au portefeuille et à la gestion du Fonds. En revanche, aucune réunion du Comité de Pilotage (COPI) du Fonds n'a eu lieu cette année, entre autres en raison des agendas chargés des parties prenantes de haut niveau. Comme le COPI a su prendre des décisions par courriel, le manque de réunions n'a pas empêché l'avancement du cycle programmatique du Fonds. Cependant, étant donné que les réunions du COPI constituent un cadre de concertation important entre le Secrétariat Exécutif du FONAREDD, les ministres sectoriels, les bailleurs, les représentants du secteur privé ainsi que du monde académique, l'absence de réunions a entravé, dans une certaine mesure, le dialogue entre ces différents partenaires.
3. Le FONAREDD a réussi à renforcer le dialogue entre les programmes sectoriels et intégrés durant l'année 2022, grâce à son Cadre d'échanges et de collaboration, avec 3 séances organisées par le Secrétariat exécutif du Fonds. Ces réunions ont traité obligations de reporting ; partage d'expérience sur les processus de l'aménagement du territoire entre les programmes et gouvernance forestière.
4. De même, durant l'année 2022, le FONAREDD continue le processus entamé en 2021 d'harmonisation et du renforcement de son approche de suivi-évaluation des programmes ainsi que le suivi du progrès des Jalons de la première Lettre d'intention. De plus, le Secrétariat Exécutif du FONAREDD et le Secrétariat CAFI ont amélioré leur collaboration en matière de suivi et évaluation du portefeuille du FONAREDD. C'est ainsi que les deux partenaires ont développé des canevas et des outils conjoints qui facilitent un suivi rapproché des programmes.
5. Les évaluations à mi-parcours des programmes constituent un outil important de vérification des résultats, de la performance et de la qualité de processus de mise en œuvre des programmes. Cependant, l'ensemble des évaluations réalisées ont connu des retards et des défis en matière de qualité et de suivi. Cela a démontré l'importance d'initier l'élaboration des termes de références ainsi que le recrutement de consultants de qualité à temps, et d'assurer une capacité de suivi conséquente au sein du Secrétariat exécutif du FONAREDD.

7.2 Défis



Depuis qu'un constat a été fait que certains programmes ne performant pas de façon constante ou présentent quelques difficultés dans la gestion des partenariats, le SE FONAREDD a pris des mesures de mettre en place des réunions de suivi entre l'agence et le SE FONAREDD. Cela s'est fait pour plusieurs programmes notamment GDA, PARAT, PARF, PIREDD Oriental , PIREDD Equateur, PIREDD Mongala.

Pour certains, le plus grand défi est **méthodologique** : Mongala, Maniema, Equateur, ont besoin de revoir leurs procédures de gestion administratives et financières pour les adapter à certaines exigences nouvelles et ainsi se mettre au diapason des PIREDD. Un exemple peut être pris sur le PIREDD Mai-Ndombe qui disposent des procédures plus souples et plus adaptées aux PIREDD, notamment pour mettre en œuvre les PSE directement avec les communautés et avancer plus vite avec les investissements. D'autre part l'aménagement du territoire au sein de ces mêmes PIREDD continue de poser problème car ils n'en ont pas bien intégré la pertinence de cette approche, alors que c'est la base du PIREDDPIREDD. Toutefois, cela évolue, et certains mettent maintenant en avant toutes ces activités reléguées au second plan il y a peu.

Le second défi est de **gestion**. L'avènement du nouveau cadre programmatique et le projet de restructuration du FONAREDD ont quelque peu bousculé les bases établies. En effet, le nouveau cadre programmatique rend les agences plus redevables qu'avant. Leurs rapports doivent être plus détaillés, le rapport financier aussi présentant des justifications plus importantes au risque de non-recevabilité de la part du SE FONAREDD et du Secrétariat CAFI. C'est un exercice auquel elles n'étaient pas beaucoup habituées en se contentant des rapports périodiques à redevabilité envers le MPTF.

Ceci démontre qu'il y a une évolution dans le traitement des rapports et dans le suivi et évaluation. L'exigence de recruter du personnel clé comme le MRV pour valider les résultats des bénéficiaires et du projet dans les PIREDD, ou de l'expert SIG qui procure la base des données géolocalisées, gage de fiabilité des résultats de terrain. Les missions de vérification indépendante ou d'évaluation indépendante de certains projets mettent en lumière les défis que rencontre le SE FONAREDD vis-à-vis de la mise en œuvre cohérente de certains programmes financés. Ainsi ces programmes confrontés à leurs procédures et souvent à la non-performance de certains, tout en considérant les attentes des bénéficiaires, se retrouvent dans une position défensive au lieu d'adresser les faiblesses.

Certains programmes comme GDA ont été arrêtés, arrivés à leur terme mais laissant plusieurs grands résultats non atteints. L'atteinte des jalons de l'année à travers les programmes est fondamentale et démontre le niveau du respect des engagements du gouvernement dans ce partenariat qui en est au deuxième (LOI 2). Ainsi, le SE FONAREDD se retrouve dans une situation de prendre en charge le suivi des jalons de certains ministères à travers un programme unique d'appui à plusieurs ministères. Ce programme sera préparé et validé au sein du SE FONAREDD dès la mi- 2023 dans le cadre du fast track de la nouvelle LOI.



8. CONCLUSION



L'année 2022 est terminée. Beaucoup de programmes ont atteint leurs cinq années de mise en œuvre. Il s'agit de PARAT, PARF, PIREDD Mai-Ndombe, PIREDD Orientale, Programme Société civile, Programme PA. Certains programmes ont été étendus à une période plus large, d'autres ont été arrêtés (GDA), faute d'effort d'amélioration. Beaucoup de programmes sont dans leur quatrième année depuis leur approbation : PIREDD Kwilu, PIREDD Equateur, PIREDD Equateur, PROMIS, tandis que quelques programmes avancent vers leur troisième année : PIREDD Maniema, Savanes, etc.

La performance varie d'un programme à un autre. Pendant que certains programmes ont démontré une montée en puissance avec une performance plutôt satisfaisante (PROMIS, PIREDD Kwilu, PIREDD Mai-Ndombe, PARF), d'autres par contre sont jugés modérément satisfaisants. Plusieurs raisons justifient la faible performance pour ces programmes, les procédures de gestion moins souples n'ayant pas facilité la contractualisation des structures locales importantes pour déployer les activités et les décaissements tardifs de la deuxième tranche de financement pour d'autres.

Il est intéressant de constater que toutes les parties prenantes (membres du Comité technique, agences d'exécution et leurs partenaires) convergent vers une compréhension commune des méthodologies de mise en œuvre, surtout des PIREDD. Les programmes sectoriels de leur côté cernent mieux les apports qu'ils doivent amener vers les autres programmes (intégrés) et les passerelles d'échange et de collaboration grâce aux sujets traités dans les cadres d'échange et de collaboration que le SE FONAREDD organise trimestriellement.

Le nouveau cadre programmatique avec la nouvelle programmation fast-track et l'AMI apporte beaucoup de redevabilité des agences vis-à-vis du fonds. C'est une belle opportunité pour renverser la tendance pour tous ceux qui ne performant pas. En effet, tous ces programmes ne peuvent pas continuer à se comporter de la même manière vis-à-vis de leurs partenaires que du fonds, au risque de se retrouver en opposition avec les bénéficiaires comme c'est le cas avec le PIREDD Mongala. Le fonds est appelé à décaisser afin de mobiliser davantage des financements. Ces décaissements passent par des demandes des agences qui remplissent les conditions exigées par les évaluations externes ou les missions de vérification indépendantes diligentées par le fonds pour le décaissement des tranches conditionnelles. Sinon on se trouve dans la situation où il faut arrêter un programme qui n'a pas démontré de signe d'évolution dans sa mise en œuvre (cas de GDA).

Il est nécessaire que le suivi et évaluation soit renforcé par des missions de terrain qui sont aussi des missions pédagogiques qui permettent de réorienter des interventions mal conduites ou des insuffisances de planification. Parfois il suffit de très peu pour améliorer la performance d'un programme alors que le fonds limite au strict minimum ces missions de terrain qui pourraient pourtant rentabiliser les fonds alloués aux programmes.



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONDS
NATIONAL
REDD

48, Roi Baudouin, Kinshasa-Gombe
www.fonaredd-rdc.org ; fonaredd.se@fonaredd-rdc.org
Tél : +243 812 968 266



@fonaredd Fonaredd RDC



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD



FONAREDD